Arts et Spectacles : Avignon

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15378 – 7 F

JEUDI 7 JUILLET 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Quitte ou double en Bosnie

TROIS ans. Il aura fallu trois ans pour que les grandes puissances parviennent à parler d'une seule voix face au conflit dans l'ex-Yougoslavie. Mardi 5 juillet, à Genève, les Etats-Unis, la Russie et l'Europe ont adopté et annoncé un plan commun de règlement du conflit bosniaque, assorti d'un ultimatum de quinze jours adressé aux Serbes, aux Musulmans et aux Croates pour qu'ils l'acceptent ; faute de quoi ils s'exposent à une série de « pénalisations ».

Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire – même si l'on songe aux centaines de milliers de Bosniaques qui pourraient exiger des comptes à la communauté internationale pour ce retard –, cette « première » est à saluer. D'autant que, contrairement aux propositions précédentes, l'initiative présente s'accompagne d'une fermeté affichée unanimement, de Washington à Moscou, en passant par l'Europe occidentale.

MAIS, au-delà de la « performance » diplomatique, cette « ultime » tentative de restaurer la paix en Bosnie – au prix d'injustices flagrantes que Sarajevo a, d'ores et déjà, relevées – est aléatoire. Car, comme chacun sait, la dissuasion ne marche qu'une fois et doit s'appuyer sur une volonté non seulement explicite mais réelle. Or, avant même que le plan de paix n'ait été officiellement endossé par les ministres des affaires étrangères du « groupe de contact », plusieurs d'entre eux, notamment les ministres britannique et français, ont semblé baisser les bras en évoquant ouvertement leur « pessimisme ».

En second lieu, la cohésion des grandes puissances reste fragile quand il s'agit d'un dossier sur lequel, il n'y a pas si longtemps encore, les Etats-Unis, la Russie et l'Europe affichaient des positions totalement divergentes – sur l'opportunité, notamment, d'une levée de l'embargo sur les armes au profit des Musulmans. Et de la menace à l'acte il y a un chemin que tous ne sont peut-être pas prêts à faire, malgré leurs propos actuels.

LA dernière en date des propositions internationales sur la Bosnie – présentée comme étant un « ultime » geste à prendre ou à laisser – ressemble fort, en fait, à un « quitte ou double » dont les auteurs ne contrôlent apparemment pas toutes les conséquences. Américains et Européens, par exemple, pourront-ils assister, les bras croisés, au « règlement de compte final » qui a toutes les chances d'avoir lieu si les « casques bleus » quittent la Bosnie pour cause de surarmement général ? Que feront Paris, Londres et Washington si l'aviation de Belgrade bombarde Sarajevo ? Que fera l'Europe occidentale si, par le jeu d'alliances islamiques et orthodoxes, le conflit dépasse les frontières bosniaques ?

Autre danger pour la crédibilité des grandes puissances : que les belligérants ne fournissent que des réponses en demi-teinte, désamorçant ainsi les menaces qui leur ont été adressées mardi à Genève et permettant, sur le terrain, la perpétuation de la guerre.

page 6

M 0147 - 0707 - 7,00 F

Cherchant à constituer un « gouvernement d'union nationale »

La rébellion rwandaise n'entend pas affronter les forces françaises

Le Front patriotique rwandais (FPR), qui s'est emparé de Kigali, la capitale du Rwanda, continue d'exprimer son désaccord avec la France au sujet de l'opération « Turquoise ». Après avoir rencontré, mardi 5 juillet, des émissaires du ministère français de la défense, Paul Kagamé, l'« homme fort » de la rébellion tutsie, a fait preuve d'une relative modération, paraissant écarter les risques d'affrontement avec les forces françaises. Il a en outre annoncé que des consultations étaient en cours, notamment avec une personnalité hutue, pour la constitution d'un gouvernement d'union nationale.

Paris calme le jeu

« Le Front patriotique rwandais n'est pas notre adversaire. Nous ne cherchons pas à retenir son éventuel succès », a expliqué François Mitterrand à l'issue de son séjour en Afrique du Sud. *« Il n'y a pas de volonté d'affrontement, ni d'une part ni de l'autre »*, a commenté, de son côté, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, en assurant que la France était *« en contact permanent »* avec le FPR.

« Ce serait commettre une erreur d'appréciation que de penser que nous sommes entrés dans une sorte d'affrontement avec le FPR », ajoute l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées responsable du plan « Turquoise ». En une journée, mardi 5 juillet, les dirigeants français ont unanimement voulu calmer le jeu au Rwanda, en assurant de leur bonne volonté à son égard un FPR qui était encore, juste avant l'assassinat, le 6 avril dernier, du président Juvénal Habyarimana, la faction contre laquelle furent engagées, en d'autres temps, des unités françaises en appui des forces armées rwandaises (FAR). Si ce n'est pas tout à fait une reconnaissance politique, cela en prend la tournure. Le FPR, qui a marqué des points importants sur le terrain, est devenu, dans les faits, un interlocuteur obligé de la France. A la fin des années 80 et au début de la décennie 90, la France, avant, comme pendant ou après les périodes de cohabitation, n'avait pas hésité à soutenir militairement le régime du président Habyarimana, en dépit du fait qu'il n'existe aucun accord de défense entre les deux pays.

JACQUES ISNARD

Lire la suite et nos informations page 3

MM. Rabin, Pérès et Arafat au siège de l'UNESCO



MM. Rabin et Pérès, premier ministre et ministre des affaires étrangères israéliens, ainsi que le chef de l'OLP, Yasser Arafat, devaient recevoir conjointement, mercredi 6 juillet, à Paris, au siège de l'UNESCO, le prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix.

page 6

Les footballeurs brésiliens seuls face à l'Europe

L'Italie, qui a battu le Nigéria, mardi 5 juillet à Boston, et la Bulgarie qui, le même jour à New-York, a éliminé le Mexique sont les deux dernières équipes qualifiées pour les quarts de finale de la Coupe du monde de football. Ceux-ci donneront lieu aux matches suivants : Allemagne-Bulgarie, Roumanie-Suède, Espagne-Italie, Brésil-Pays-Bas. Le Brésil fait seul face à l'Europe. Comme en 1958, en Suède, où il l'avait emporté !

page 13

Le comité d'éthique appelle les médecins à la « vigilance »

Le comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé devait rendre public, mercredi 6 juillet, un avis très attendu concernant les nouvelles techniques d'assistance médicale à la procréation. Ce comité appelle à une *« extrême vigilance »*. Il met en garde contre les risques inhérents à certaines pratiques, et souhaite que des évaluations indépendantes prospectives soient au plus vite mises en œuvre.

page 10

Pierre Suard minimise les accusations portées contre lui

Au lendemain de sa mise en examen pour *« faux, usage de faux, escroquerie et corruption »*, le PDG d'Alcatel Alsthom a dénoncé *« une campagne, qui ne correspond à rien, engagée contre le groupe »*. Pierre Suard a annoncé le dépôt d'une demande d'enquête auprès de la Commission des opérations de Bourse après la forte chute du cours de l'action qui a coïncidé avec l'annonce de sa garde à vue, lundi 4 juillet.

page 21

Le pari capitaliste de la Russie

Alors que s'achève la première phase des privatisations, Moscou courtise les investisseurs occidentaux

On se souvient d'Evgueni Iassine qui déclarait, à Paris, il y a deux ans : *« Je ne conseille pas d'investir actuellement en Russie, malgré les promesses de mon gouvernement de stabiliser l'économie. »* Que ce soit le même homme, chargé par le gouvernement russe de développer les investissements étrangers, qui dise désormais le contraire, alors que, depuis près de six mois, le rythme mensuel de l'inflation en Russie est inférieur à 9 %, est digne d'attention. M. Iassine énonçait ses réserves au moment où les jeunes économistes de l'équipe Gaïdar, qui furent souvent ses élèves, précipitaient la Russie dans le chaos de la libéralisation en coupant les ponts avec les autres Républiques. Il se prononçait également au départ pour des privatisations « à l'occidentale », avec restructuration préalable des entreprises, formation des cadres et recherche de vrais investisseurs.

M. Iassine a fait, depuis, amende honorable. La voie qui fut appliquée – celle consistant à distribuer rapidement des coupons de privatisation à toute la population – était, dit-il, *« la seule réalisable, malgré ses défauts »* (*le Monde* du 21 mars). Il pense que celui qui l'a réalisée, le jeune Anatoli Tchoubaïs, a réussi un *« miracle organisationnel »*, que lui-même pensait impossible en Russie : *« Il est fantastique*, souligne-t-il, *qu'en quelques mois, six cents fonds privés de collecte des coupons et d'investissement se soient créés, qu'un marché boursier soit né et que les choses aient reçu un prix, même si celui-ci était très fortement sous-évalué. »* Le résultat au bout de deux ans, conclut cet envoyé de Moscou dont la prudence est prouvée, c'est que *« la Russie est devenue le marché le plus favorable actuellement pour des investisseurs éclairés et qui savent choisir de bons partenaires »*.

Le jugement est osé et son auteur en convient. Oui, dit-il, la réalité en Russie c'est ce qu'en connaît l'Occident : le chaos, la corruption et la montée de la criminalité. *« De plus, nos tribunaux marchent mal, nos infrastructures sont nulles et le gouvernement n'a pas d'argent pour les développer. »* Mais la réalité, explique-t-il, *« c'est aussi qu'il y a désormais beaucoup de projets où les Occidentaux peuvent faire des bénéfices plus importants que chez eux. Il ne s'agit plus des gros projets d'antan, garantis par l'Etat, mais d'une multitude de petits projets pouvant donner des bénéfices immédiats »*. Il ne faut pas construire, mais changer les équipements, apporter les technologies. Bref, il faut remédier aux déformations structurelles du pays, *« dont l'ampleur constitue justement la source des grands profits possibles »*.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite page 7

ARTS ET SPECTACLES

Avignon, la tragédie et le nô

Le 48e Festival d'Avignon s'ouvrira dimanche 9 juillet par la représentation d'*Andromaque* d'Euripide, mise en scène par Jacques Lassalle dans la Cour d'honneur du Palais des papes. La tragédie, des Grecs aux Occidentaux d'aujourd'hui, est l'un des fils conducteurs de ce festival. La cité détruite d'Euripide annonce tous les malheurs de l'humanité. On la retrouve dans les *Pièces de guerre*, cauchemar post-atomique du dramaturge britannique Edward Bond, dont on verra également *Bingo*, chronique de la mort de Shakespeare. La mort, encore, au centre d'*Angels in America*, la fresque que l'Américain Tony Kushner a consacrée à l'épidémie de sida aux Etats-Unis, et dont Brigitte Jaques mettra en scène le premier volet, *Le millénaire approche*.

En 1994, Avignon se tourne aussi vers l'Orient, vers le Japon. Plusieurs créations mettront en évidence la permanence des traditions scéniques nippones. Avec *Susanô*, le maître Hiroshi Teshigahara invente le « nôpéra », en défiant les canons du genre, vieux de cinq siècles. Mais le nô traditionnel sera également présent tout comme les farces kyôgen. Enfin, le Festival reste ouvert à la danse, avec la présence du chorégraphe américain Bill T. Jones et du Ballet de l'Opéra de Paris, en congé de palais Garnier, et au cinéma avec un hommage à Jean Renoir. Au moment où le malaise des professions du spectacle refait surface, le programme d'Avignon est le témoignage de la vivacité de la création.

pages I à XVI

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

INTOLÉRANCE

Pour Taslima Nasreen

Dans un article écrit le 1er juillet à Calcutta et publié par les plus grands journaux indiens de langue anglaise, Amitav Gosh, écrivain indien d'origine bengalie, prend la défense de la romancière Taslima Nasreen, qui se cache depuis un mois afin d'échapper à la *fatwa* d'un groupe fondamentaliste musulman du Bangladesh (*le Monde* du 5 juillet). *Lajja*, le roman de Mme Nasreen qui lui vaut cette condamnation à mort pour «propos blasphématoires», paraîtra à Paris en septembre chez Stock sous le titre *la Honte*.

par Amitav Ghosh

LA guerre déclenchée contre Taslima Nasreen par certains groupes fondamentalistes du Bangladesh est une affaire d'autant plus inquiétante qu'elle se produit à un moment où la liberté de penser ne cesse d'être attaquée un peu partout dans le monde. C'est *Lajja*, son roman publié en février 1993, qui a attiré la colère des mollahs sur Mme Nasreen. Le livre décrit les malheurs d'une famille hindoue de Dhaka à la suite de la destruction en Inde, le 6 décembre 1992, de la mosquée Babri d'Ayodha. L'auteur dénonce formellement les instigateurs de cet acte, mais elle cherche surtout à décrire la situation de ceux qui payent le prix de la folie des religieux extrémistes : une situation qui n'est que trop familière à quantités de gens appartenant aux différentes communautés dans le sous-continent indien. Et dans ce sens, le roman est une cinglante mise en accusation des extrémistes aussi bien hindous que musulmans. Récemment, à cause d'une remarque (peut-être mal rapportée) au cours d'une interview, Taslima Nasreen a été menacée de poursuites devant les tribunaux par le gouvernement du Bangladesh ; sa tête a été mise à prix par certains fondamentalistes ; une bombe a été lancée sur le rédacteur en chef d'un journal dans lequel elle écrivait régulièrement.

Cette affaire concerne inévitablement le sous-continent tout entier. L'expérience des dernières années démontra que des incidents de ce genre se reflètent de manière symétrique de part et d'autre des frontières nationales et des divisions communautaires. En dépit de leurs prétentions diverses et variées à une «authenticité» remontant à des temps anciens, les fondamentalistes, qu'ils soient chrétiens, hindous, juifs, musulmans ou sikhs, se renforcent les uns les autres. Certains semblent rivaliser de violence à l'égard des écrivains, des hommes de science et des journalistes. Pour cette raison seule, il est impératif que chacun de nous prenne position dans l'affaire Taslima Nasreen. Si une limite n'est pas clairement tracée et défendue, nous n'en finirons pas de battre en retraite pour aboutir à une situation dans laquelle rien de ce qui vaut la peine d'être dit ne sera dicible.

La question des mérites littéraires de *Lajja* est naturellement sans rapport avec le problème plus vaste évoqué ici. Mais il faut souligner que Taslima Nasreen a bravement relevé le plus important des défis en matière de fiction : elle a tenté d'envisager le monde d'un point de vue différent de celui que la société prétend lui assigner. On a dit de *Lajja* que ce n'était pas une réussite en tant que roman. En fait, jugé à son aune, ce livre trouve peut-être précisément sa force dans ce qui semble ses faiblesses formelles : dans sa folle urgence, sa prose directe et sans fioritures ; dans l'entrelacs narratif du matériau documentaire et du matériau romanesque ; dans sa polémique réitérée et sa spontanéité passionnée. L'eût-elle souhaité, Mme Nasreen aurait sans doute pu très facilement écrire un roman conventionnel autour de thèmes non moins conventionnels. Son refus délibéré de le faire doit éclairer tout jugement porté sur son œuvre.

Les critères de jugement

Les controverses politiques et littéraires qui entourent Taslima Nasreen rappellent étrangement celles qui se sont longtemps attachées à Nawaal Al-Sa'adawy, l'éminent et féministe écrivain égyptienne. Trop souvent vilipendée par les fondamentalistes égyptiens à cause de ses opinions exprimées sans ambages, Mme Al-Sa'adawy voit sa vie actuellement menacée. Certains de ses romans ont été aussi critiqués sous le prétexte qu'ils étaient trop polémiques pour être bons en termes de fiction et de littérature.

Le problème, ici, ce sont les critères utilisés pour juger des œuvres telles que celles-ci. Les écrivains ont toujours tenté d'adapter les formes littéraires à l'évolution des sociétés. En réalité, Nawal Al-Sa'adawy et Taslima Nasreen ont ouvert le chemin à l'une des formes les plus effectives de notre temps : la fiction polémique, qui représente peut-être la meilleure réponse à la banalité oppressante de l'extrémisme religieux contemporain.

En utilisant cette forme particulière pour traiter du problème plus important que jamais des droits des minorités dans l'Etat-nation, Taslima Nasreen lui a fait prendre une nouvelle direction. Ses efforts sont la preuve que les rapports intercommunautaires étroits sont la réalité historique du sous-continent indien et n'ont pas encore été brisés par les délires extrémistes de tous bords. Pour nous autant que pour elle, nous devons faire tout ce que nous pouvons afin que cette voix unique et importante ne soit pas étouffée.

► En français, l'œuvre d'Amitav Ghosh, traduite par Christiane Besse, est publiée au Seuil : *les Feux du Bengale* (Prix Médicis étranger 1990), *Lignes d'ombre* et *Un infidèle en Egypte*.

SÉCURITÉ

Le malentendu de la vidéosurveillance

Actuellement discuté par le Sénat, le projet de «loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité» propose de développer la vidéosurveillance afin de renforcer la sécurité sur la voie et dans les lieux publics. Sénateur et membre de la CNIL, Alex Türk invite ses collègues à la vigilance au nom du respect des libertés individuelles.

par Alex Türk

«*PETIT à petit nous acceptons les changements technologiques d'aspect bénin (...), la surveillance par vidéo, la pharmacologie, les gardiens-robots. Et ce faisant, où allons-nous en tant que société?*» Cette question posée par Gary Marx ne suscite aujourd'hui qu'un écho limité. On doit le regretter.

La promotion de la plupart des technologies appliquées à l'informatique s'apparente au choix inconscient d'une société dont les membres ne contestent pas que leur vie privée devienne accessible à leur banquier, leurs fournisseurs et transparente pour les autorités publiques investies de pouvoirs d'enquête, d'intervention et de jugement. Car ces technologies laissent des traces, et, par l'effet d'analyses transactionnelles de plus en plus complexes, permettent d'opérer des rapprochements entre les personnes et des événements de leur vie quotidienne. Suis-je passé, à telle heure, à tel péage? Il peut être déterminant que d'autres le sachent. Mais mon droit à ce que cela reste ignoré doit être déterminé!

A la lecture des commentaires relatifs à la récente polémique entre le président de la République et le ministre de l'intérieur – polémique dont la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) peut souhaiter n'être ni l'enjeu ni l'otage – à propos des dispositions du projet de «loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité» concernant la vidéosurveillance, on peut éprouver un sentiment d'incompréhension. Car enfin, à première vue, chacun prétend défendre la même exigence de clarté : il s'agit de donner un cadre juridique à une activité en pleine expansion, tant dans le domaine privé que public, qui touche à l'équilibre sans cesse détruit et reconstruit entre le droit de chacun au respect de sa vie privée et l'aspiration collective au renforcement de la sécurité, qualifiée par la CNIL, elle-même, de «croissante et légitime».

Qui doute de l'efficacité des systèmes de vidéosurveillance pour améliorer la sécurité de citoyens? Personne. Qui doute de la menace qui plane dès lors sur l'intimité de ceux-ci? Personne. Malentendu. Malentendu classique que chaque fois que le droit tente de combler un retard pris vis-à-vis du développement technologique, de définir un régime juridique adapté à une matière en mouvement. La norme, elle, trouve son sens et sa force dans sa permanence, et d'une certaine façon, l'immobilité, tandis que le progrès se nourrit de sa vitalité propre.

On le voit : à l'ombre de ce malentendu prospère un dilemme : trop ou pas assez? Sur le fond, la réponse proposée par la CNIL, dans sa recommandation du 21 juin, adoptée à l'unanimité, si elle s'inspire d'un concept juridique éprouvé, n'en vient pas moins fort à propos : le «*principe de proportionnalité*». Le Conseil d'Etat (qui a d'ailleurs rendu hommage à la CNIL en jugeant, dans un avis récent, «*indispensable*» son intervention en l'espèce) a depuis longtemps défini les contours de cette notion qui a au moins le mérite, sinon de satisfaire les puristes, de réintroduire le bon sens dans le champ d'arbitrage entre les intérêts nécessairement divergents des citoyens, «au quotidien».

L'image n'est pas neutre

Qui pourrait en effet affirmer que l'image serait neutre quand la numérisation (procédé permettant de stocker des images et de les soumettre à un traitement automatisé) permet, de manière spectaculaire, de multiplier les manipulations et de rendre, évidemment, l'acuité du risque inversement proportionnelle à la transparence de celles-ci? Pour autant, le projet de loi, en l'état, considère que, s'il n'est pas l'accessoire d'un fichier nominatif, l'enregistrement des images même numérisées ne relève pas de la loi «Informatique et libertés» de 1978.

Bien sûr, le législateur de 1994 peut défaire ce qu'a fait le législateur de 1978. Il peut en ce domaine écarter l'article 4 de la loi du 6 janvier 1978 qui définit comme «*nominatives*» les informations permettant «*sous quelque forme que ce soit, directement ou non*» l'identification des personnes physiques auxquelles elles s'appliquent. Il peut définir des garanties spécifiques et charger une autre autorité que la CNIL de veiller à leur respect. Encore convient-il pour ne pas trop aisément réduire le débat à une simple question de compétence, que les garanties adoptées soient en tout état de cause appropriées et qu'elles procèdent d'un esprit de transparence. Pour ne prendre que cet exemple, sans information sur la présence des caméras, le droit d'accès aux images ressemble à une clause de style.

Mais puisque la discussion est ouverte, puisque le gouvernement, au nom de la prévention des atteintes aux biens et aux personnes, souhaite rendre obligatoires des dispositifs de sécurité, de surveillance ou de marquage d'objets, il revient au Parlement de réfléchir aux conséquences, sur la vie privée des personnes, des choix pour notre société qu'on lui propose. Le professeur Ellul disait que le progrès technique possède sa propre «*masse, qu'il n'est ni bon, ni mauvais, ni neutre... [mais] fait d'un mélange complexe d'éléments positifs et négatifs*». Et chaque étape franchie voit s'accentuer la complexité du mélange.

La CNIL n'a jamais prétendu pénétrer au creux de ce mystère et en dénouer l'écheveau. Mais sa vocation est d'aider chacun à lire cette complexité. C'est ce qu'elle pourrait être amenée à faire, par exemple, dans un autre domaine, dans lequel, si l'on n'y prenait garde, la simple substitution dans les mains d'un journaliste de l'écran d'ordinateur à la plume et au vélin, transformerait un acte créatif en un protocole informatique, une liberté en un usage... Le moyen commanderait la fin?

Ce n'est sûrement pas ce qu'a voulu le législateur en 1978. Celui de 1994 pourrait-il le vouloir? Je crois, au contraire, que les membres du Parlement s'honoreront, avant de donner force de loi au projet sur la sécurité, d'examiner le texte qui leur est soumis à la lumière du principe de proportionnalité, marquant ainsi, par un débat éthique, leur attachement aux libertés individuelles.

► Sénateur du Nord (non inscrit), Alex Türk est membre de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL).

GAUCHE

Vers un néo-mollettisme ?

L'échec de Michel Rocard à la tête du Parti socialiste recouvre un débat essentiel sur les fins et les moyens du politique, qui recouvre le partage entre mitterrandisme et rocardisme. Doit-on ériger la tactique au rang de stratégie parce qu'elle permet de rester au pouvoir en profitant des divisions de l'adversaire? Ou bien doit-on s'efforcer de répondre aux aspirations existentielles de la société française?

par Jean-François Merle

LES commentaires sont allés vite en besogne, après la démission de Michel Rocard de ses fonctions de premier secrétaire du Parti socialiste, pour annoncer la victoire finale du mitterrandisme et l'échec définitif du rocardisme. Ce pourrait être vrai s'il ne s'agissait que du destin de deux hommes, aussi éminents soient-ils. C'est foncièrement inexact, dès lors qu'il s'agit bien de deux conceptions de l'action politique, qui traversent l'histoire de la gauche depuis le début du siècle, où celle-ci s'est organisée en partis.

Henri Emmanuelli, devant le conseil national du PS, a exprimé en quelques phrases fortes les désaccords qu'il avait avec Michel Rocard. La société, disait-il en substance, ne progresse qu'à partir de rapports de force. Un rapport de force, ça se construit. Et pour construire une position de force, quand on est dans l'opposition, il faut s'opposer résolument, avec intransigeance. Il a utilisé cette image : «*Quand je veux obtenir 20, je ne demande pas 20, je demande 30. Sinon, si je demande 20, j'obtiens 10.*» Ce qu'il a en fin de compte résumé dans l'opposition de deux lignes, l'une qui serait celle de l'affrontement et l'autre celle du consensus social.

Soit. Mais Henri Emmanuelli n'est pas un négociateur syndical. C'est un responsable politique expérimenté, qui sait, au plan local comme au plan national, ce qu'est la «*culture de gouvernement*». Et il l'a dit lui-même : l'exercice des responsabilités, c'est toujours l'art de passer des compromis. Et puis ce discours fait l'impasse sur une question essentielle : venant d'un dirigeant politique, les électeurs comprennent «je demande 30» comme «je vous promets 30». Et quand on obtient «20», voire «moins de 20», que se passe-t-il? Il se passe ce qui s'est passé en 1983 dans la grande rupture entre le PS et l'électorat qui avait porté François Mitterrand au pouvoir.

Cette question fut, à la fin des années 70, au cœur des débats internes du Parti socialiste. Il ne s'agissait pas, sinon en apparence, des rapports du Plan et du marché. Ni François Mitterrand –, ni même Laurent Fabius – ne croyaient un seul instant que l'on puisse faire abstraction du rôle régulateur du marché. Il s'agissait, bien plus profondément, des rapports entre la fin et les moyens en politique. François Mitterrand était intimement convaincu que ce positionnement était nécessaire à la fois pour dominer les communistes au premier tour de l'élection présidentielle, et pour battre la droite au second tour. Et puisqu'il a gagné, cette tactique a été érigée au rang de stratégie et réputée infaillible.

Convenons, puisque l'histoire ne peut se rejouer et se réécrire, que c'est cette démarche qui a permis la victoire de 1981. Mais alors, il faut aussi admettre que c'est elle qui a créé le grand tournant de 1983 – jamais admis officiellement, toujours qualifié pudiquement de «parenthèse», une «parenthèse» qui ne fut jamais refermée... Et en toute logique, il faut reconnaître que c'est aussi à cette démarche que l'on doit la défaite de 1986.

Michel Rocard, pour avoir mis le rocardisme entre parenthèses le jour où, à Matignon, il s'est cru astreint au «devoir de grisaille», n'a pas été jusqu'ici l'homme de cette alchimie. Paradoxalement, son échec dans ses fonctions de premier secrétaire du Parti socialiste – car tout le monde, bien entendu, a compris qu'il ne s'agissait pas du résultat des élections européennes – peut lui fournir, s'il le souhaite, l'occasion de rebondir. De toute façon, après quatorze ans de pouvoir exercé par la gauche – aux parenthèses de la cohabitation près –, s'il s'agit bien de répondre aux aspirations existentielles de la société française, et pas seulement de gagner par défaut grâce aux divisions et aux échecs de l'adversaire, la question se posera de nouveau : là est l'avenir du rocardisme.

► Jean-François Merle est secrétaire démissionnaire de la Fédération des Hauts-de-Seine du Parti socialiste et maire de Châtenay-Malabry.

A LIVRE OUVERT

L'ordinateur rebelle

LA SAGA MACINTOSH
de Steven levy, Arléa, 285 pages, 110 F.

EN ce temps-là, l'ordinateur incarnait le mal. C'était une machine effrayante, avec un écran noir sur lequel dansaient des caractères d'un vert fluorescent. Une machine inaccessible, réservée à des apprentis-sorciers, qui allait nous transformer en «numéros»... Jusqu'au jour où une petite boîte élégante, haute de 33 centimètres et agrémentée d'une souris, est venue s'introduire dans notre univers. Séduits, bouleversés, nous n'étions plus tout à fait les mêmes. Le microordinateur devenait un compagnon quotidien et le symbole d'une certaine liberté intellectuelle.

L'histoire de l'humanité aura connu ainsi deux époques : l'avant-Macintosh et l'après-Macintosh. Steven Levy l'écrit avec un tel enthousiasme qu'on finirait presque par le croire. Cet analyste américain du monde informatique nous livre sa propre expérience de converti, dans un ouvrage original (traduit de l'anglais), qui donne à une aventure industrielle des allures d'épopée.

En 1976, le quartier général de la société Apple était situé dans le garage de Steve Jobs, en Californie. Quelques bricoleurs de génie, se considérant comme des artistes, avaient le sentiment qu'ils allaient changer le monde. L'Apple II, commercialisé dès l'année suivante, deviendrait synonyme d'ordinateur individuel et leur donnerait la fortune. Mais ce n'est qu'en 1984, après mille aventures et mille conflits, que naîtrait le Macintosh, du nom d'une catégorie de pommes très appréciées par l'un de ces petits prodiges.

Au début des années 80, raconte Steven Levy, la Silicon Valley était agitée par de furieuses querelles esthétiques pour déterminer combien de fois un élément du menu déroulant d'un logiciel devait clignoter quand l'utilisateur y pointait le curseur. Fallait-il un ou deux boutons sur la souris? Cent cinquante modèles allaient être testés... Steven Levy nous fait entrer dans le monde étrange de ces hommes d'affaires en jeans, parfois milliardaires, qui pousseraient la folie jusqu'à mettre sur le marché un ordinateur incompatible avec les logiciels IBM. Ils ne se considéraient pas comme des travailleurs salariés, mais comme des révolutionnaires en mission. «*La plupart d'entre nous n'avaient pas la trentaine*, raconte l'un d'eux. *Nous avions raté le mouvement pour les droits civiques. Nous avions raté le Vietnam. A la place, nous avions le Macintosh.*»

Ils ne l'avaient pas encore... La catastrophe a été frôlée plusieurs fois pendant la conception de cette boîte révolutionnaire qui supprimait la frontière entre les mots et les images. En janvier 1984, une semaine avant la livraison des disquettes, le logiciel ne fonctionnait toujours pas. Et, durant toute la première année de commercialisation, le Mac – trop lent et pas assez puissant – se vendrait mal. Mais la machine «conviviale», dotée d'une «boîte à outils» étonnante, allait très vite s'améliorer, se vendre comme des petits pains et être copiée par plusieurs concurrents.

Steven Levy souligne bien le caractère ludique du Macintosh. Si cet «*ordinateur au cœur de rebelle*» a exercé une telle fascination, c'est sans doute aussi parce qu'il ressemblait à un jouet. A travers lui, beaucoup de «travailleurs intellectuels», qui avaient une peur bleue de la technologie, auront franchi le fossé informatique. Quitte à modifier, sans toujours s'en rendre compte, leur rapport aux mots, aux chiffres et aux images, leur manière de composer un texte et peut-être d'agencer leurs idées.

ROBERT SOLÉ

surveillance

dinateur rebelle

L'intervention militaire française au Rwanda

Après avoir rencontré des émissaires français, Paul Kagamé, chef militaire du Front patriotique rwandais (FPR) et véritable « homme fort » *de la rébellion* tutsie, a annoncé, mardi 5 juillet à *Kigali,* que des consultations étaient engagées pour la création d'un gouvernement d'union nationale. Il a indiqué que des contacts étaient notamment établis avec un Hutu *modéré,* Faustin Twagiramungu, qui avait *déjà été désigné* en 1993 comme premier ministre dans le cadre des accords de paix d'Arusha entre le régime du président Habyriamana et le FPR, jamais appliqués. D'autre part, il a adopté un ton relativement conciliant en parlant de l'intervention française.

■ *« TURQUOISE ».* A l'intérieur de la « zone humanitaire sûre » créée par les militaires français de l'opération « Turquoise », dans le quart sud-ouest du Rwanda, les réfugiés – tutsis et hutus – manifestent de l'inquiétude, craignant encore pour leur sécurité.

L'homme fort du FPR prévoit la formation d'un gouvernement d'union nationale

KIGALI

de notre envoyé spécial

Paul Kagamé, insaisissable chef d'état-major du Front patriotique rwandais (FPR), est sorti de l'ombre. Il a rencontré un groupe de journalistes, mardi 5 juillet, en début d'après-midi, *dans* une résidence de Kanombé, un quartier périphérique de Kigali. Il s'était entretenu plus tôt dans la journée au quartier général du FPR à Mulindi, près de la frontière ougandaise, avec cinq militaires et hauts fonctionnaires français du ministère de la défense venus lui expliciter les *intentions* de Paris.

Grand, mince, vêtu d'un treillis de combat, Paul Kagamé a estimé que la façon dont la France avait *décidé de créer une zone de sécurité* et d'exclusion dans le quart sud-ouest du pays posait *« des problèmes ».* Sans animosité, le chef de guerre du FPR a déploré qu'il y ait *« des menaces »* implicites dans la décision française. *« Nous aussi, nous voulons sauver les populations,* dit-il, *et les menaces de la France contreviennent à notre souveraineté. Nous poursuivons les militaires gouvernementaux qui cherchent à se mettre à l'abri derrière les lignes françaises. Nous ne sommes pas une armée d'envahisseurs étrangers, ni des troupes coloniales. Nous sommes des combattants de la liberté dans notre pays. ».*

Paul Kagamé, trente-sept ans, marié et père de deux enfants, a grandi en Ouganda où ses parents s'étaient réfugiés à la fin des années 50 et ne s'exprime qu'en anglais. Au début des années 80, en compagnie de Frédéric Rwigewa – major Fred, le futur chef militaire du FPR – et de nombreux réfugiés rwandais en Ouganda, il a rejoint Yoweri Museveni et son Armée de résistance nationale (NRA) qui combattait le président Milton Obote. Il a fait une brillante carrière au sein de la NRA qui mettra Museveni au pouvoir à Kampala. en 1986. Certains affirment même qu'il a occupé une position importante dans les services de renseignements.

Le 1er octobre 1990, le FPR envahit le nord du Rwanda à partir de ses bases ougandaises. Fred Rwigewa est tué au combat le lendemain. Paul Kagamé lui succède à la tête de l'aile militaire du FPR. Il passe pour un radical. Son nez droit chaussé de lunettes métalliques et son visage aux traits fins, agrémenté d'une petite moustache, lui donnent un air d'intellectuel. Mais il ne faut pas s'y tromper, Paul Kagamé est un stratège militaire. Il est incontestablement l'homme fort du mouvement. Rien ne se fait – y compris au plan politique – sans son assentiment. *« Nous aurions pu prendre Kigali il y a un mois. Mais ça ne correspondait pas à la tactique que nous avions choisie. Nous aurions perdu beaucoup d'hommes et utilisé une quantité considérable de munitions »,* explique-t-il.

Assis sous un acacia devant une table basse recouverte d'une petite nappe blanche, il annonce l'intention du FPR de négocier – ou plutôt de décréter – un cessez-le-feu dans une semaine ou deux. Mais d'ici là, *« il faut que nous ayons consolidé toutes les positions que nous avons conquises »,* dit-il en précisant que des consultations sont en cours pour *« la constitution d'un gouvernement d'unité nationale ».*

« Une future réhabilitation »

« Nous rencontrons les partis de l'ex-opposition, dit-il, *ceux qui n'ont pas appelé la population aux massacres. Nous discutons avec le premier ministre désigné par les accords d'Arusha* [conclus en 1993 et restés lettre morte] *et avec le président tanzanien, qui a facilité les négociations passées. Et nous espérons bien que la communauté internationale reconnaîtra ce gouvernement qui sera formé dans les prochains jours. »*

Paul Kagamé prévoit de discuter un peu plus tard avec les militaires *« de l'autre côté »*, ceux qui sont désormais *« des rebelles »*, dit-il avec humour mais sans sourire. *« Les bons, ceux qui ont été abusés par leurs supérieurs, feront l'objet d'une réhabilitation,* précise-t-il. *Nous formerons ensuite une seule armée nationale. »* Il convient que *« ça prendra un peu de temps ».*

Le vainqueur de Kigali est formel : *« Nous savons qui sont les responsables des massacres. Ils seront poursuivis, jugés et châtiés. »* Il reconnaît que les bombardements intensifs sur la capitale ont été meurtriers, qu'ils ont tué des civils et des réfugiés dont de nombreux Tutsis. Mais *« ceux-ci étaient condamnés* de facto, pense-t-il. *Nous en avons sauvé beaucoup d'autres ».* Il considère que les populations *« ne fuient pas devant l'avancée du FPR »,* mais qu'elles essaient *« par tous les moyens d'échapper aux combats. »* Il ajoute : *« Ceux qui courent en nous voyant sont ceux qui ont des choses à se reprocher, qui ont organisé ou participé aux massacres. »*

Au moment où ses troupes s'arrêtaient à une dizaine de kilomètres seulement des lignes françaises, Paul Kagamé s'interrogeait : *« Un affrontement avec les Français ? Mais pourquoi et sur quels différends ? Ils viennent pour secourir les populations. Mais ils doivent en parler avec nous, avec les gens d'ici. Ceux qu'ils veulent protéger ne sont ni des ressortissants français ni des citoyens des Nations unies. »*

Quelques coups de feu

Le jeune chef militaire déplore qu'il n'y ait pas eu plus de communication avec les Français. *« Nous devons remédier à tout cela »,* dit-il, comme s'il avait encore en tête ses entretiens du matin avec les émissaires de Paris.

Communication, discussions, négociations sont également au centre des préoccupations de Mohamed Khan, nouveau représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Rwanda. Arrivé lundi soir à Kigali, celui-ci a affirmé mardi matin qu'il ferait le tour du pays pour rencontrer *« tous les dirigeants et écouter l'homme de la rue ».* Il a ajouté qu'il discuterait également avec toutes les parties impliquées dans le conflit et notamment les Français et les chefs d'Etat voisins du Rwanda. A propos des décisions françaises et des réactions du FPR, M. Khan a dit espérer que *« le bon sens prévaudra »* et qu'il n'y aura pas d'*« affrontements ».*

Au lendemain de la prise de Kigali, la ville est restée calme. De nombreux renforts du FPR ont été acheminés dans la capitale. Des colonnes de personnes déplacées entraient et sortaient de la ville où l'on entendait par moments quelques coups de feu. On nous a rapporté que plusieurs dizaines de camions et véhicules militaires avaient été abandonnés par les soldats gouvernementaux à la sortie de Kigali. Leurs occupants, *pris* sous le feu du FPR, ont apparemment *préféré* poursuivre leur route à pied, à travers les collines pour rejoindre les lignes gouvernementales à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Kigali.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Paris calme le jeu

Suite de la première page

A l'Elysée, *via* l'état-major particulier de la présidence de la *République, mais aussi au* Quai d'Orsay, puis à la Mission militaire de coopération au ministère de la coopération, l'explication le plus souvent avancée fut longtemps toujours la même, c'est-à-dire plus que sommaire, et elle valait ce qu'elle valait : le Rwanda (francophone) est victime d'un conflit alimenté essentiellement par un Ouganda (anglophone) voisin, qui a trouvé des complices minoritaires – le FPR – *pour imposer* sa loi à une majorité d'une autre ethnie.

Malgré les quelques réserves émises, bien timidement, sur le fond par le ministère de la défense et les états-majors, pour lesquels le Rwanda ne fait pas partie de leur champ d'action traditionnel en Afrique, l'aide de la France au régime en place à Kigali fut alors tout aussi massive que clandestine. Il est même survenu des circonstances où l'armée française a été quasiment en première ligne, notamment entre 1990 et 1993, et où elle a tiré les coups de canon, à la place des FAR, contre des éléments du FPR. On comprend dès lors pourquoi la France a eu beaucoup de mal à convaincre ses différents interlocuteurs, au Rwanda comme dans le reste de l'Afrique, et jusqu'à ses partenaires occidentaux, de son souci de neutralité lorsqu'elle a lancé le dispositif « Turquoise ».

Aujourd'hui, le président Habyarimana, qui avait su nouer avec M. Mitterrand des liens profonds et réguliers, est mort. Les FAR, encore ravitaillées par la France et par le Zaïre voisin jusqu'au début de cette année, ont perdu pied. *Le FPR vient militairement de s'imposer.* Mais, surtout, *des centaines de milliers de* Rwandais ont été massacrés dans l'indifférence de la communauté internationale. Ni l'ONU ni les organisations humanitaires n'ont pu enrayer ce génocide. Seule, la France a voulu apparemment relever le défi et tenté – même si ses dirigeants s'en défendent – de s'innocenter, par l'humanitaire, de ses opérations militaires antérieures. *En affirmant que le* dispositif « Turquoise » n'est en rien agressif et en cherchant, au lendemain de la chute de Kigali, à tendre *« une main secourable »,* comme le dit M. Mitterrand après avoir affirmé que *« le sort des Rwandais dépend des Rwandais »,* la France en appelle indirectement au FPR pour *qu'il* maîtrise, en quelque sorte, son succès sur le *terrain.*

Tout se passe comme si le FPR donnait l'impression d'avoir entendu le message. Face à une France qui vient d'infléchir sa propre trajectoire, le FPR, qui a un légitime besoin de se faire reconnaître sur la scène internationale, a lui aussi corrigé le tir : le même général Paul Kagamé, qui a commandé la lutte armée contre les FAR, promet la constitution prochaine d'un *« gouvernement d'unité nationale »* et, par la suite, la proclamation par le FPR d'un *« cessez-le-feu unilatéral ».*

Il n'en demeure pas moins que le dispositif « Turquoise » continue d'avoir la majeure partie des difficultés devant lui, comme l'avouait, la semaine dernière encore, le ministre français de la défense, François Léotard. D'abord, parce qu'il n'est pas à l'abri de l'imprévu à l'intérieur même de la *« zone humanitaire sûre »* qu'il est désormais chargé de protéger. Ensuite, parce que rien ne prouve à ce jour que l'ONU soit en mesure de mettre – à temps, c'est-à-dire pour la fin de juillet – son contingent de quelque 5 500 « casques bleus » sur pied au Rwanda. L'amiral Lanxade a répété que le premier ministre et le ministre de la défense lui avaient confirmé la nécessité de retirer « Turquoise » à cette date, pour laisser la place à la mission onusienne MINUAR-2. Sur ce point, l'Elysée, Matignon, le Quai d'Orsay, le ministère de la défense et le ministère de la coopération sont, pour une fois, sur la même ligne. D'expérience, cependant, *le chef* d'état-major des armées sait qu'il est *toujours plus facile* de déployer une opération que de la *retirer sans dommages.*

JACQUES ISNARD

« Ici, c'est l'impasse ! »

Malgré le bouclier français, les réfugiés du secteur de Gikongoro ne cachent pas leur inquiétude

GIKONGORO

de notre envoyée spéciale

C'est ce que l'on peut appeler une protection rapprochée. Mardi 5 juillet, les bérets noirs du 11e régiment d'artillerie de marine ont installé à la hâte des mortiers dans le camp de réfugiés de Murambi. Les tubes sont déployés *à une centaine* de mètres de la population civile, relogée dans un collège en construction. Les militaires viennent d'arriver et ils ignorent même le nom de la position qu'ils sont en train d'occuper. La plupart des réfugiés n'ont qu'une journée de plus d'ancienneté. Pour tout le monde, le camp est une nouvelle étape dans une pérégrination qui ne semble pas vouloir s'arrêter.

A vol d'oiseau, le commandement français de Gikongoro est à 2 kilomètres. La première position tenue par le FPR se trouve, elle, à une dizaine de kilomètres, à la hauteur du village de Simbi, sur l'axe *Butaré-Gikongoro,* selon le colonel Rozier qui commande le détachement français. Le camp est un chantier d'école abandonné. Les salles de classe font office de dortoir. Les femmes réchauffent un vague liquide entre des rouleaux de fils d'acier. Les militaires ont enrôlé des gens pour construire leur enclos. Le 2e régiment parachutiste d'infanterie de marine, venu de la Réunion, est chargé de s'occuper des réfugiés et de distribuer les biscuits de l'armée.

« Des machettes en pagaille ! »

Les militaires ont enregistré les occupants. Ils sont, mardi, cinq cent cinquante Hutus et Tutsis *mêlés. Les parachutistes* ont dû intervenir pour organiser la cohabitation et attribuer deux ailes différentes du bâtiment aux communautés. *« Ils ont peur,* raconte un officier. *Ils n'osent pas parler entre eux et viennent nous voir discrètement. »* Une femme a signalé la présence de machettes sous les matelas d'un groupe de Hutus. *« Il y en avait en pagaille,* dit le militaire. *Une dizaine. On les a saisies, avec menace d'expulsion si cela se reproduisait. »* Trois miliciens présumés, non inscrits dans le camp, ont également été arrêtés et remis à la gendarmerie rwandaise après avoir été dénoncés par des habitants. *« Une zone de sécurité...,* se désespère un Tutsi. *Mais si le FPR décide d'attaquer, nous, on ne peut même pas marcher 50 mètres sans être menacés. »*

Chacun est en perpétuelle recherche d'une vraie zone de tranquillité. Du côté des officiers français, on reconnaît que la situation est *« délicate »* et que, dans l'attente de décisions politiques, la « zone humanitaire sûre » est *« un concept dont les modalités d'exécution restent à préciser. » « C'est une idée qui n'est venue qu'il y a deux jours »,* indique le colonel Rozier. D'après lui, la neutralité de la France n'est pas remise en cause par la présence d'une partie de l'armée rwandaise sous bouclier français, une présence qui ne saurait trop durer. *« Il n'est pas question d'alimenter une force susceptible de poursuivre la guerre »,* assure le colonel. Mais il ne revient pas aux Français de désarmer qui que ce soit, estime-t-il, et on ne peut pas empêcher non plus les militaires rwandais de venir s'agglutiner aux postes avancés français : *« Ils sont chez eux. »* Les réfugiés de *Murambi* regardent avec inquiétude l'installation des Jeeps et des mortiers, otages d'un conflit qui les poursuit où qu'ils soient.

« On est vraiment à bout ! »

Il y a là un groupe de Tutsis cachés dans la paroisse de Ngoma, près de Butaré, évacuée dimanche par les Français. *« Ils nous avaient dit qu'on passerait seulement une nuit ici et qu'on partirait ensuite vers Bukavu, au Zaïre »,* explique, déçu, François Karuretwa, trente ans, professeur de mathématiques au petit séminaire. Sa femme et un bébé de trois mois ont été tués le 3 juin. Leur autre enfant, un an, a été considéré comme orphelin et emmené par les Français vers le Burundi. *« Après trois mois de cache, on est vraiment à bout. On a fui les gens de l'armée et leur milice et on les retrouve ici. Ils ont fui eux aussi, c'est dramatique. »* Le professeur tutsi dit que, même si le FPR gagne, *« c'est toute la société qui est blessée ».* Un prêtre aurait lui aussi préféré être emmené jusqu'au Zaïre, mais Kinshasa entend limiter l'afflux de réfugiés et les Français sont conscients de la menace de déstabilisation qui pèse sur les pays riverains.

Il y a aussi Françoise Kagoyire, hutue, dont le mari, journaliste *tutsi, a été* tué le 9 avril à Kigali. Au long de son voyage, on lui a confié des orphelins tutsis, et dimanche, elle a sauté dans le premier camion français qui passait avec neuf enfants, dont elle ne sait plus que faire aujourd'hui. Elle demande où est la Croix-Rouge. Mais il n'y a aucune organisation humanitaire à l'horizon.

Il y a *encore quatorze étudiants* – dont plusieurs Tutsis – en quatrième année de sciences médicales à Kigali, qui étaient le 6 avril en stage à Kigeme, près de Gikongoro. Ils lisent la Bible à même le ciment, sans plus savoir quoi faire. *« Quelle famille allons- nous rejoindre » ?* Eux aussi voulaient partir vers l'Ouest. *« On a peur du FPR,* dit Jules Birakwiye, dix-neuf ans. *Nous ne connaissons pas leurs idées, nous ne les avons jamais contactés. »* Enfin, il y a des Hutus modérés de Butaré : un vétérinaire, qui a caché les deux épouses tutsies de collègues de son institut ; un juriste ; un ancien ambassadeur qui s'est inscrit dans le camp et qui vit dans une famille amie. *« Ici, c'est l'impasse »,* disent-ils. Ces Hutus modérés craignent les représailles. *Ils ont écrit un texte* où ils demandent au FPR de ne pas *« imputer injustement à la population les mauvaises décisions politiques prises en son nom par les forces de la réaction ».* Il y a à Murambi des réfugiés protégés, mais terrorisés, qui n'aimeraient rien tant que quitter la *« zone de sécurité »* mise en place pour les rassurer.

CORINE LESNES

La crise rwandaise divise les députés de la majorité

Les députés de la majorité divergent sur la conduite à tenir par le gouvernement et par les troupes françaises au Rwanda. Alors que des membres du RPR ont *exprimé leur hostilité* à cette intervention humanitaire, Eric *Raoult* (RPR, *Seine-Saint-Denis*) a estimé, mardi 5 juillet, que l'engagement des soldats français impose un soutien sans réserves au gouvernement.

Lors de la réunion du groupe *UDF de l'Assemblée nationale,* à laquelle il assistait, Edouard Balladur, visiblement préoccupé par ce dossier, selon des participants, a rappelé les conditions de l'engagement français. Yves Bonnet (UDF, Manche) s'est étonné du fait que le Parlement n'ait pas été consulté avant cet engagement militaire.

Ce député a aussi critiqué les commentaires auxquels se livrent, selon lui, les responsables militaires sur le terrain. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, qui est resté silencieux pendant la réunion du groupe, a demandé, le soir même, sur TF 1, que le gouvernement revienne *« à la conception initiale de l'opération »,* en reconduisant *« les forces françaises sur la frontière ». « Qu'est-ce qu'on va faire ?* s'est interrogé l'ancien président de la République. *Il y a des Tutsis qui avancent. Est-ce qu'on va s'opposer à leur avance ? J'ai entendu le colonel qui commande dire :* « S'ils avancent, on tirera sur eux ». *Tirer sur qui, de quel droit ? »,* s'est-il exclamé. *« Actuellement, on a les Tutsis qui avancent, c'est-à-dire les victimes, et on a derrière nous, une partie de ceux qui ont procédé aux massacres »,* a ajouté M. Giscard d'Estaing, en rappelant que la France a soutenu, *« dans la période récente »,* le régime hutu.

BURUNDI

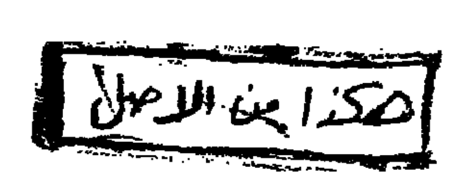
Une commission d'enquête accuse l'armée de l'assassinat du président Ndadaye

Un rapport publié, mardi 5 juillet à Paris, par une commission d'enquête – *internationale et indépendante* –, affirme, à propos de l'assassinat en octobre 1993 du président du Burundi, Melchior Ndadaye, que *« la majorité de la hiérarchie militaire et des forces armées* [burundaises] *ont été impliquées dans le crime ou n'ont pris aucune initiative pour s'y opposer ».*

Cette commission comprend notamment la Fédération internationale des droits de l'homme, Human rights Watch/Africa Watch, l'Organisation mondiale contre la torture et des organisations belges. Le Burundi, voisin du Rwanda, compte aussi une majorité de Hutus et une minorité de Tutsis, l'armée étant composée essentiellement de Tutsis. Plus de 50 000 personnes avaient été tuées dans une série de massacres consécutifs à cet assassinat lié à une tentative de coup d'Etat. – *(AFP.)*

Épreuves du baccalauréat à La Roche-sur-Yon pour les élèves de l'Ecole française de Bujumbura. – Vingt-sept élèves de terminale de l'Ecole française de Bujumbura (Burundi), enfants de diplomates et de fonctionnaires de onze nationalités différentes, ont passé les épreuves du baccalauréat au lycée Kastler de La Roche-sur-Yon (Vendée), selon un calendrier aménagé à leur intention. Le proviseur de l'Ecole française jugeait que la situation au Burundi présentait des risques, le jury comptant des professeurs en poste au Rwanda voisin.

MAROC : abrogation d'une loi réprimant des manifestations portant atteinte à l'ordre public. – A l'initiative des deux principales formations de l'opposition, l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et le parti de l'Istiqlal, la Chambre des représentants a abrogé à l'unanimité, mardi 5 juillet, le *dahir* (décret royal) de juin 1935 relatif à la *« répression des manifestations portant atteinte à l'ordre public et attentoires au respect dû à l'autorité ».* Ce texte avait été promulgué sous le protectorat français dans le but de *« faire face à la confrontation ouverte et violente »* entre le mouvement pour l'indépendance et les autorités coloniales. – *(AFP.)*



AFRIQUE

La fin de la visite de M. Mitterrand en Afrique du Sud

Le soutien de la France à Pretoria est plus politique qu'économique

François Mitterrand a achevé, mardi 5 juillet, une visite officielle de trente-six heures en Afrique du Sud. Les résultats de ce voyage, jugé positif par les deux parties, apparaissent cependant plutôt mesurés.

JOHANNESBURG

de nos envoyés spéciaux

Premier chef d'Etat à se rendre en visite officielle en Afrique du Sud, M. Mitterrand entendait autant apporter le soutien de la France au renouveau du pays que sculpter pour la postérité son image de combattant de la liberté. Quelle meilleure occasion qu'un tel voyage dans un pays qui, comme il le rappelait, le lundi 4 juillet au Cap, avait compté si fort *« dans l'imaginaire de plusieurs générations »*.

Tout au long de ce déplacement, Nelson Mandela n'a pas été avare de louanges à l'égard de son homologue français. *« Visite historique qui a répondu à toutes nos attentes »*, a notamment déclaré le président sud-africain au cours de la conférence de presse réunie, mardi, au Cap. Et de renchérir à l'adresse de son hôte : *« Nous regretterons son départ car nous le considérons comme l'un des nôtres. »*

Ces paroles de miel ont visiblement ravi M. Mitterrand, dont l'entourage n'avait négligé aucun effort pour montrer aux Sud-Africains l'importance du moment. Quelque trois cents personnes, parmi lesquelles une trentaine d'invités à titre personnel, accompagnaient le président français. Ce déferlement de ministres et d'anciens ministres, de collaborateurs, de journalistes, de policiers et de personnels divers, tous attachés à organiser au mieux le séjour de l'auguste visiteur, n'a pas manqué d'impressionner les Sud-Africains habitués à plus de simplicité. Ce déploiement de personnalités n'a pas manqué, non plus, de susciter dans la presse locale quelques commentaires acides, pas toujours dénués d'arrière-pensées, sur l'immodestie française. *« Vous, au moins, vous savez vendre votre président »*, remarquait, mardi, avec une pointe d'agacement, un haut fonctionnaire excédé par les exigences de visiteurs qui paraissaient parfois vouloir tout prendre en main.

Enormes besoins financiers

L'avenir dira si ces frictions sont susceptibles d'éclipser l'importance d'un voyage au cours duquel M. Mitterrand s'est employé à magnifier le rôle de la France – et le sien –, multipliant les références à l'Histoire et les gestes symboliques, tels que cette émouvante visite à Soweto, sur la tombe de la première victime des émeutes scolaires de 1976 *(lire l'encadré ci-dessous)*.

L'avenir dira si l'offre française d'un *« partenariat »*, si souvent évoqué, et accepté avec chaleur par M. Mandela, portera rapidement ses fruits. En reconnaissant l'importance du rôle de la France en Afrique, et en ne refusant pas, comme son homologue français l'a proposé, que Paris soit l'*« ami »* et le *« témoin »* de la nouvelle Afrique du Sud, le président sud-africain a semblé admettre qu'il lui faudrait tenir compte de ces réalités lorsqu'il s'agira de définir la nouvelle politique de Pretoria à l'égard de certains pays du continent.

Il reste que l'affaire rwandaise montre les limites du concept de partenariat. *« Nous avons peu parlé du Rwanda »*, a assuré M. Mitterrand devant la presse. *« Nous n'en avons pas parlé »*, a précisé M. Mandela. Ce désintérêt apparent n'a pas réussi à effacer l'impression que le premier n'avait pas réussi à convaincre le second de l'aider. En aparté, plusieurs ministres sud-africains n'ont pas caché la méfiance que leur inspirait, à cet égard, l'action de la France.

Economiquement parlant, l'Afrique du Sud attendait beaucoup de cette visite. Force est de constater qu'en dépit des résultats annoncés l'intendance n'a pas entièrement suivi. S'exprimant, lundi, devant le Forum économique de la province du Cap-Occidental, puis, le lendemain, devant la presse, le ministre des finances, Edmond Alphandéry, a insisté sur l'intention de la France de plaider le dossier sud-africain auprès du G 7, de l'Union européenne (UE) et des institutions financières internationales. Il a aussi promis d'appuyer la mise en place, au sein de l'UE, d'un système de préférence généralisé, qui permettra à l'Afrique du Sud de rééquilibrer ses échanges avec le Vieux Continent.

Ces démarches sans doute utiles, voire nécessaires, ne répondent pas entièrement à la question posée crûment par la partie sud-africaine, qui a d'énormes besoins pour financer son programme de reconstruction et de développement. De ce point de vue, la contribution française est encore modeste et apparemment en deçà des espérances de Pretoria. Une convention pour l'établissement d'une antenne de la Caisse française de développement a été signée. Elle permettra d'injecter 250 millions de francs pour des projets à caractère sociaux qui restent à définir.

Un protocole financier, d'un montant de 50 millions de francs, pour financer les exportations des petites entreprises françaises, sera aussi mis en place. *« J'ai bon espoir d'obtenir une petite rallonge »*, a plaidé M. Alphandéry, soulignant l'action de la COFACE qui, en 1993, a garanti 2 milliards d'exportations françaises vers l'Afrique du Sud.

Compte tenu de ses moyens, modestes, comparés à ce qu'a promis de faire le Japon et à ce que pourraient bientôt annoncer les Etats-Unis, la France, tout au long du voyage de M. Mitterrand, a naturellement plus insisté sur ses capacités politiques que sur ses possibilités financières. Mais on a aussi nettement senti que la difficulté à faire davantage tenait au fait que Paris, empêtré dans les contraintes de la cohabitation, n'avait pas entièrement défini son attitude vis-à-vis de l'Afrique du Sud. Pour le moment, le soutien proclamé à Pretoria se heurte aux limites qui découlent de celui octroyé aux autres capitales du continent.

Pourtant, c'est avec inquiétude que ces dernières voient l'émergence d'un pays qu'elles ont souvent aidé à s'émanciper et qui, demain, pourrait d'autant mieux rafler une partie de l'aide qu'elles reçoivent qu'il est en bien meilleure santé que ses voisins. Bref, en définissant sa politique sud-africaine, la France pourrait être amenée à redéfinir sa politique africaine, même si, comme l'a estimé un membre de la délégation française, *« aucune réflexion sur ce sujet ne pourra être menée avant la prochaine élection présidentielle »*.

PATRICK JARREAU
et GEORGES MARION

Escale à Soweto

JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial

Entre les gratte-ciel et les palaces du Cap et de Johannesburg, François Mitterrand n'a guère aperçu qu'un aspect de la réalité de l'Afrique du Sud. Une étape dans un township du Cap (*le Monde* du 6 juillet), où EDF a participé à une opération d'électrification, a pu lui donner une idée des conditions de vie de la très grande majorité de la population noire du pays.

Ce n'était rien à côté de ce qui l'attendait, mardi, à Soweto, près de Johannesburg. Dans un *squatters'camp* où vivent, sous un nuage permanent de fumée de charbon produite par les calorifères, 5 000 personnes qui ne disposent que de trois points d'eau, l'Alliance française a installé deux ateliers de formation professionnelle. Deux cents habitants y apprennent chaque année, depuis 1989, la soudure ou la couture. Pour méritoire qu'elle soit, cette aide n'en paraît pas moins dérisoire face à la situation effroyable que doivent affronter ces migrants récemment arrivés dans la périphérie de Johannesburg. La misère, l'absence d'hygiène, la criminalité règnent sans partage dans ce sinistre vallon où se sont engouffrés les cortèges officiels de MM. Mitterrand et Mandela.

Après avoir visité les ateliers, le président de la République s'est rendu au cimetière de Soweto, où il s'est recueilli sur la tombe de Zolile Hector Pietersen, garçon de treize ans tué lors des émeutes de 1976. A la tombée de la nuit, sous un projecteur braqué par un hélicoptère en vol stationnaire, les deux chefs d'Etat ont salué la famille de cette jeune victime et se sont arrêtés un instant sur sa tombe, en compagnie du Père Emmanuel Laffont, prêtre français qui vit à Soweto. *« La Constitution a certes, changé depuis deux mois, mais le gouvernement est le même »*, a expliqué ce religieux. *Les problèmes à résoudre sont effroyables. Il y faudra des années et on peut se demander si l'équilibre obtenu aujourd'hui leur résistera. »*

P. J.

Le ministre des finances a annoncé sa démission

Le ministre des finances, Derek Keys, a annoncé, mardi 5 juillet, dans un communiqué, sa décision de démissionner « pour raisons personnelles ». Le président Nelson Mandela a nommé à sa place Chris Liebenberg, lequel ne prendra ses fonctions qu'en octobre, lorsque son prédécesseur rendra sa démission effective.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Dernier ministre des finances du gouvernement de Frederik De Klerk, Derek Keys, élu entretemps député du Parti national (NP), avait été sollicité par M. Mandela pour rester en place au sein du nouveau gouvernement d'union nationale, issu des premières élections multiraciales d'avril 1994. Ayant longtemps travaillé dans le secteur bancaire, puis dans le secteur minier – il a été PDG de Gencor, l'un des plus beaux fleurons de l'industrie minière –, M. Keys était apprécié des milieux d'affaires libéraux, des institutions financières internationales et des dirigeants du Congrès national africain (ANC), pour sa compétence et son ouverture d'esprit.

Sa démission a surpris tout le monde et notamment ses collègues du gouvernement, qui l'ont apprise alors qu'ils assistaient, mardi, à la réception donnée en l'honneur de M. Mitterrand dans un grand hôtel de Johannesburg. Elle a aussi quelque peu agité la Bourse où, dès l'après-midi, courait la rumeur d'une démission imminente.

Cette démission expliquerait l'absence mystérieuse du vice-président Thabo Mbeki qui, contrairement au programme officiel, n'a pas assisté aux entretiens qu'ont eus ses collègues avec la délégation française. M. Mbeki aurait été chargé par M. Mandela de chercher rapidement un nouveau ministre des finances. Chris Liebenberg, nouveau titulaire du portefeuille, est issu, comme son prédécesseur, du secteur bancaire, où il a notamment dirigé la banque Nedcor.

M. Keys avait participé, mardi, au Cap, à une réunion avec une partie de la délégation française. La veille, sans rien laisser paraître, il avait assisté au dîner officiel donné en l'honneur de M. Mitterrand. Au cours d'une conférence de presse réunie d'urgence, M. Mandela a admis que son ministre des finances l'avait informé de sa décision dès jeudi 30 juin. *« Je suis convaincu qu'il n'avait pas d'autre choix »*, a déclaré le chef de l'Etat sud-africain, en refusant de dévoiler ce qui se cachait derrière les *« raisons d'ordre personnel »* invoquées par le ministre démissionnaire.

Selon certains de ses proches, M. Keys aurait renoncé à ses fonctions pour cause de maladie. Mais ce sont des raisons politiques qu'avancent d'autres sources, affirmant qu'il était en désaccord avec la politique financière du gouvernement. Le président sud-africain a cependant assuré que la politique économique du ministre démissionnaire serait poursuivie, niant avoir, avec celui-ci, la moindre divergence.

G. M.

AMÉRIQUES

HAÏTI

Le nombre des boat-people atteint un niveau record

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

En dépit des dangers et des efforts des autorités américaines pour dissuader les candidats au départ, le nombre de boat-people haïtiens interceptés par les garde-côtes a atteint un niveau record en début de semaine. Selon Stanley Schrager, porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis, 3 247 réfugiés embarqués à bord de soixante-dix petits voiliers ont été capturés le seul 4 juillet.

« Au total, plus de dix mille Haïtiens ont été recueillis en mer au cours des dix derniers jours, ce qui risque de provoquer une saturation de nos centres d'accueil », a ajouté le porte-parole, quelques heures avant que William Gray, l'émissaire du président Clinton pour Haïti, n'annonce un nouveau revirement de la politique américaine, interdisant l'accès des boat-people aux Etats-Unis *(lire ci-contre)*.

« Les gens continueront à partir. La répression demeure très forte, surtout dans les campagnes. Leur situation économique est désespérée. Ils savent que, dans les camps de réfugiés qui vont être installés au large de Panama ou dans l'île de la Dominique, on leur donnera au moins à manger », prévoit un journaliste haïtien.

Pas plus que les revirements de la politique américaine, les périls de la traversée n'arrêtent l'exode. Lundi, plus d'une centaine de boat-people ont péri noyés au large de Saint-Marc, une ville située à une centaine de kilomètres au nord de la capitale. Le voilier surchargé – près de quatre cents personnes s'y étaient embarquées, selon les témoignages de rescapés – a chaviré à la suite d'une altercation entre des passagers qui n'avaient pas payé et des membres de l'équipage.

Dans un communiqué publié mardi, le gouvernement mis en place par les militaires a dénoncé *« la participation de secteurs nationaux et étrangers dans l'organisation des voyages clandestins »*. Le gouvernement présidé par Emile Jonassaint a accusé les garde-côtes américains de *« violer les eaux territoriales haïtiennes, de kidnapper de petits pêcheurs et de les présenter comme des voyageurs clandestins pour alimenter la propagande américaine en quête d'un prétexte pour une intervention armée en Haïti »*.

L'annonce de l'envoi de quatre navires de guerre américains supplémentaires, ayant à leur bord 2 000 marines, a renforcé les rumeurs sur l'imminence d'une action militaire des Etats-Unis. Le motif invoqué à Washington, la protection des ressortissants américains résidant en Haïti, apparaît à de nombreux Haïtiens comme un prétexte.

JEAN-MICHEL CAROIT

Un tribunal américain accorde des dommages et intérêts à six Haïtiens victimes de tortures

Un juge de Miami a accordé 41 millions de dollars de dommages et intérêts à six Haïtiens qui affirmaient avoir été torturés par le régime militaire de Prosper Avril. Ce procès avait été intenté en février 1991, alors que Prosper Avril, l'un des chefs militaires qui se sont succédé au pouvoir à Port-au-Prince dans les années 80, vivait en Floride. Selon l'avocate de l'un des plaignants, Beth Stephens, *« il existe une possibilité que les dommages et intérêts soient payés »*. Mais elle a reconnu que la plupart des biens de Prosper Avril seraient probablement difficiles à atteindre. – *(AFP.)*

Les Etats-Unis décident à nouveau de ne plus recueillir de réfugiés

WASHINGTON

de notre correspondante

L'administration Clinton n'en finit pas de chercher la bonne tactique sur la crise haïtienne. Submergées par le flot des Haïtiens prêts à risquer leur vie sur des embarcations de fortune pour fuir leur pays, les autorités américaines ont une nouvelle fois été amenées, mardi 5 juillet, à changer de politique à l'égard des réfugiés.

William Gray, l'ancien parlementaire noir nommé conseiller spécial pour Haïti par le président Clinton, a annoncé à la Maison Blanche, que, désormais, les candidats à l'exil récupérés en mer ne seraient plus envoyés aux Etats-Unis, même s'il était établi qu'ils sont fondés à demander l'asile politique, mais dans des « zones de sécurité » créées dans la région. Panama a en effet accepté de recevoir jusqu'à 10 000 réfugiés haïtiens pour six mois, et Antigua et la Dominique ont fait part de leur accord de principe pour abriter de telles « zones de sécurité ».

Les réfugiés accueillis dans ces pays tiers seront renvoyés en Haïti dès que les conditions politiques (c'est-à-dire le retour de la démocratie) le permettront. Seuls, a précisé M. Gray, les réfugiés déposant leur dossier aux centres prévus à cet effet par l'ambassade américaine en Haïti même pourront être accueillis aux Etats-Unis. Ceux-là sont évidemment une petite minorité, vu les risques que comporte sur place cette procédure.

Washington revient donc sur son précédent changement de politique, en date du 8 mai, par lequel il avait été décidé de ne plus rapatrier les boat peoplehaïtiens – une attitude adoptée sous l'administration Bush, contre laquelle le président Clinton s'était élevé pendant la campagne électorale de 1992. En prenant cette décision, entrée en vigueur le 16 juin, les Etats-Unis savaient qu'elle comportait un risque, celui de provoquer un exode : ce risque s'est confirmé au cours des derniers jours. *« Il est très clair*, a reconnu mardi une porte-parole du département d'Etat, *que la dimension de la situation a dramatiquement changé entre vendredi et lundi. »*

Départ de 2 000 marines

Le président Clinton s'est trouvé contraint de tenir, quelques heures avant son départ pour une tournée d'une semaine en Europe, une réunion sur Haïti avec le vice-président Al Gore, le secrétaire à la défense William Perry et d'autres responsables de la sécurité. A l'issue de cette réunion, William Gray a précisé que *« l'invasion (d'Haïti) n'était pas imminente, et imminent se définit comme quelque chose qui va se produire dans les jours à venir »*. Mais il a tenu à rappeler qu'elle restait une option sérieuse. Le Pentagone annonçait d'ailleurs parallèlement le départ, mercredi, de quatre bâtiments supplémentaires de la Navy, dont un porte-hélicoptères, avec à leur bord 2 000 marines. Ce déploiement, a expliqué M. Gray, est rendu nécessaire par *« la détérioration croissante »* de la situation en Haïti, *« potentiellement menaçante pour la sécurité des ressortissants américains »*, que les marines seraient prêts à évacuer le cas échéant.

Il est clair que le départ de ces marines vise aussi à accentuer la pression sur les militaires haïtiens, que le renforcement des sanctions n'a toujours pas fait bouger. Une intervention américaine paraît de plus en plus difficile à éviter, mais les Etats-Unis la souhaitent la plus rapide possible et, surtout, veulent qu'une force des Nations unies remplace les troupes américaines sur place sitôt obtenu le départ des putschistes. Or, sur la composition de cette force, selon les diplomates proches du dossier, les choses n'ont guère progressé.

La résolution du Conseil de sécurité, votée la semaine dernière, pour renouveler la Mission des Nations unies à Haïti (MINUAH), demandait au secrétaire général de remettre au Conseil, d'ici au 15 juillet, un rapport à ce sujet : il paraît donc improbable qu'une intervention militaire soit conçue tant que cette « force-relais » n'est pas au point. Enfin, il faut tenir compte des impératifs de la politique intérieure américaine : un certain nombre de membres du Congrès auraient demandé à M. Clinton de ne pas agir militairement dans les deux mois qui précèdent les élections législatives de début novembre. Si ces calculs se confirmaient, cela donnerait comme échéance, pour une intervention américaine, de la mi-juillet à la fin août. Ou dans six mois.

SYLVIE KAUFFMANN

PROCHE-ORIENT

Yémen : la victoire du Nord

Après deux mois de guerre, les deux principales villes du Sud sont tombées mais le pays risque de sombrer dans la guérilla

NICOSIE

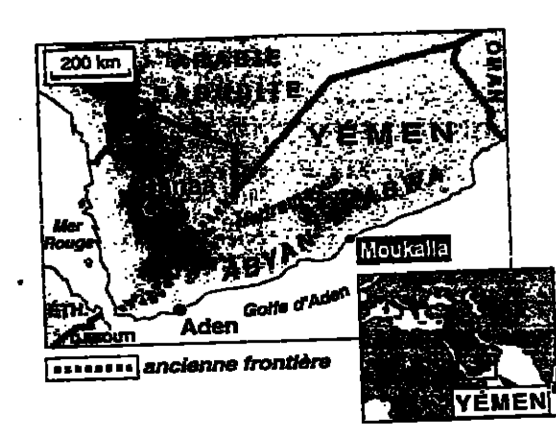
de notre correspondante au Proche-Orient

« Je vous le promets, ils n'entreront jamais dans Aden. » Il y a quelques jours encore, Abdel Rahman El Jifri, « vice-président » de la République démocratique du Yémen autoproclamée, comme d'ailleurs tous les dirigeants sudistes se voulaient au moins confiants sur ce point. Ils avaient quasiment réussi à en persuader une population de plus en plus inquiète devant l'avancée des troupes nordistes.

Deux mois jour pour jour après le déclenchement de la guerre au Yémen, les nordistes du président Ali Abdallah Saleh sont pourtant entrés, mardi 5 juillet, dans Aden et ont conquis Moukalla, capitale de la province de l'Hadramaout, à 700 km à l'est d'Aden, où s'était installé depuis le 18 mai le « président » sudiste Ali Salem El Bid. Selon des informations encore non confirmées, celui-ci se trouverait à El Chihr, terminal pétrolier à environ 25 km à l'est de Moukalla.

Si la ville de Moukalla, selon des sources indépendantes, est tombée sans violents affrontements, il n'en est pas de même à Aden, où les bombardements et combats rapprochés sont particulièrement intenses. Un premier bilan très partiel fait état de douze morts et cinquante et un blessés, parmi lesquels deux membres français de l'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières. En neutralisant l'aéroport d'Aden, indispensable à l'aviation sudiste, les nordistes qui ont pénétré dans le quartier adjacent de Khormaksar, ont marqué un point sans doute décisif dans leur conquête d'Aden. Privée totalement d'eau courante depuis une semaine, privée désormais d'électricité, la « capitale » du Sud ne peut tenir longtemps.

Prévisible depuis plusieurs jours, la victoire militaire des nordistes ne signifie toutefois pas la fin du conflit, et le Yémen risque désormais de sombrer dans une longue guérilla. Supérieure en nombre – le Nord est quatre fois plus peuplé que le Sud –, l'armée nordiste a atteint les objectifs qu'elle s'était fixée, mais avec beaucoup plus de difficultés que prévu et en n'hésitant pas, malgré les assurances données par le président, à détruire l'infrastructure économique du Sud.



Le manque d'intérêt international

En déclenchant les hostilités le 5 mai, les nordistes ont incontestablement surpris les sudistes, qui d'emblée ont perdu leurs meilleures unités – trois brigades blindées – stationnées dans le nord du pays depuis la proclamation de l'unité en mai 1990. Largement désorganisée, mal équipée, manquant dramatiquement d'hommes, l'armée sudiste n'a pu, dès lors, que tenter de résister pour défendre le maximum de territoire, non sans un handicap important : la présence massive, dans la province d'Abyane, de forces nordistes qui coupaient le gouvernorat d'Aden des provinces de l'Est, Chabwa et l'Hadramaout.

Opérée sous la pression des combats, l'ouverture aux autres forces politiques sudistes entreprise par le Parti socialiste yéménite (PSY) – qui avait régné sans partage au Yémen du Sud pendant vingt-trois ans et y restait maître depuis l'unité –, a redonné un moment un souffle aux sudistes. Mais il était déjà trop tard. Jamais, en effet, les sudistes n'ont pu mobiliser toute la population à leurs côtés. Et il est clair que si la population d'Aden est aujourd'hui majoritairement hostile à l'unité, elle n'est pas prête pour autant à mourir pour la séparation.

En s'installant à Moukalla quelques jours avant la déclaration d'indépendance du 21 mai, M. El Bid cherchait à s'assurer le soutien des tribus de l'Hadramout et de Chabwa. Mais s'il a réussi à les empêcher de combattre aux côtés des nordistes, il ne les a visiblement pas convaincues de prendre les armes à ses côtés. Les sudistes ont aussi incontestablement souffert de leurs vieilles querelles, qui n'ont toujours pas été cicatrisées depuis de sanglants affrontements internes au Parti socialiste en 1986. Des « trahisons » auraient eu lieu dans leurs rangs.

Sans doute poussés par leurs amis du Golfe, qui, à l'exception du Qatar, avaient implicitement reconnu la sécession le 5 juin, les dirigeants sudistes ont d'autre part commis la faute de tout miser sur une aide internationale qui ne s'est jamais concrétisée. A ce jour, aucun pays n'a officiellement reconnu la « République démocratique du Yémen », et il était clair depuis quelques semaines que les pays du Golfe attendaient de voir l'évolution de la situation sur le terrain, avant de se prononcer sur une reconnaissance du Sud, aurait impliqué la rupture avec le Nord.

Bafouées par les nordistes, qui ont réussi à gagner le temps nécessaire pour atteindre leurs objectifs, les résolutions de l'ONU n'étaient pas assez contraignantes pour imposer un cessez-le-feu. En fait, les sudistes n'ont sans doute pas voulu comprendre que, pour les pays du Golfe, l'essentiel est beaucoup plus d'affaiblir le Yémen en général que d'asseoir le pouvoir de M. El Bid et ses alliés à Aden.

Ils n'ont pas voulu comprendre non plus que le Yémen était loin d'être la préoccupation première de la communauté internationale et que les Etats-Unis ne s'engageraient pas vraiment pour imposer une solution. En déclarant récemment que la responsabilité du contrôle d'un éventuel cessez-le-feu était avant tout du ressort de la communauté arabe et islamique, Washington avait donné le ton et clairement exprimé les limites de sa préoccupation. Classé parmi les pays les plus pauvres du monde, modeste pays pétrolier, le Yémen n'est pas le Koweït.

La victoire militaire du président Saleh pourrait toutefois être de courte durée, car on imagine mal que les pays du Golfe – qui déjà lui en veulent pour son soutien à l'Irak lors de l'invasion du Koweït – le laissent durablement triompher. Terriblement affaiblie, ayant subi, selon des sources indépendantes, d'énormes pertes, son armée pourrait bien se trouver très vite confrontée à une guérilla dans laquelle les tribus jusque-là restées pratiquement à l'écart du conflit pourraient entrer en scène. L'Arabie saoudite, qui garde des liens avec nombre de chefs tribaux nordistes, a tous les moyens de susciter des troubles.

Dans le Nord, où la notion d'Etat est quasi inexistante, les tribus se détermineront selon leur propre intérêt, et il n'est pas sûr aujourd'hui que le président Saleh le représente. Les islamistes, qui ont pris une part non négligeable dans cette bataille, pourraient bien aussi réclamer leur dû. Comme nous le disait récemment un responsable yéménite, *« dans le mariage entre le président et les islamistes, ce sont ces derniers qui auront le dessus, car ils sont mieux organisés et structurés ».*

On n'en n'est pas là et, en attendant, ce sont les Yéménites, qui pourtant avaient tant souhaité l'unité, qui vont payer le prix d'une lutte fratricide encore sans doute à ses débuts.

FRANÇOISE CHIPAUX

Des enfants enrôlés dans les troupes nordistes et sudistes. – Un responsable de l'UNICEF a affirmé, mardi 5 juillet à Amman, que des enfants de moins de quinze ans étaient enrôlés dans les troupes sudistes et nordistes au Yémen. Lors d'une conférence de presse, le représentant de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) à Sanaa, M. Amauale, a exhorté la communauté internationale à *« fournir des fonds d'aide humanitaire pour stopper la détérioration de la situation dans ce pays, marqué par un taux de mortalité infantile de 100 pour 1 000, soit le plus haut du monde »,* selon lui. – *(AFP.)*

IRAN

Tentative d'attentat au mausolée de l'imam Khomeiny

Les forces de sécurité iraniennes ont arrêté, mardi 5 juillet, une femme qui tentait d'introduire une bombe au mausolée de l'imam Khomeiny, au sud de Téhéran, a annoncé l'agence officielle IRNA. Selon l'agence, la bombe, qui pesait 2,5 kilos, a été repérée et désamorcée *« avant d'être transportée à l'intérieur du mausolée ».* Le 20 juin, une bombe avait explosé au mausolée de l'imam Reza à Machhad (nord-est de l'Iran), faisant 24 morts et 70 blessés.

Par ailleurs, selon la même source, le corps d'un pasteur, Medhi Dibaj, a été retrouvé mardi à l'ouest de Téhéran. Agé de cinquante-neuf ans, converti à l'âge de dix-neuf ans au christianisme, il venait de purger une peine de prison de neuf ans *« pour avoir offensé le prophète de l'islam et l'imam Khomeiny ».* – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Avant de tenir une réunion de travail sur la suite du processus de paix

MM. Rabin, Arafat et Pérès reçoivent à Paris le prix Félix-Houphouët-Boigny

Le premier ministre et le ministre des affaires étrangères israéliens, ainsi que le chef de l'OLP, devaient recevoir conjointement, *mercredi 6 juillet* à l'UNESCO à Paris, le prix Félix-Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix.

La remise du prix aura presque été un prétexte, tant sont divers les entretiens qu'Itzhak Rabin, Shimon Pérès et Yasser Arafat devaient avoir à l'occasion de leur séjour, mercredi 6 et jeudi 7 juillet à Paris.

Les deux premiers, d'une part, le chef de l'OLP, d'autre part, devaient être reçus par le président François Mitterrand, le premier ministre, Edouard Balladur, et le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. Une rencontre avec François Léotard était également prévue pour les deux responsables israéliens, sans oublier un entretien avec le premier ministre turc, Tancu Ciller, invitée à la cérémonie de remise du prix. Mme Ciller devait également s'entretenir avec M. Arafat, dont l'agenda prévoit, entre autres, des réunions avec les premiers ministres mauritanien et sénégalais ainsi qu'avec le président ivoirien, eux aussi invités.

Le temps fort du séjour devait être toutefois une réunion de travail des trois lauréats, dès mercredi en début d'après-midi, sur la suite du processus de paix. Ce devait être la première du genre depuis la signature, le 4 mai au Caire, de l'accord sur l'entrée en vigueur de l'autonomie à Jéricho et à Gaza, où M. Arafat vient d'effectuer une visite au pas de course, avant d'y élire domicile à une date qui reste encore à préciser.

Le principal sujet à l'ordre du jour devait être le calendrier de l'extension de l'autonomie au reste de la Cisjordanie. *« Nous discuterons de la libération de prisonniers, de l'extension de l'autonomie, du redéploiement des forces israéliennes et de la formation d'un comité quadripartite* (Israël, Palestiniens, Egypte, Jordanie, conformément à la Déclaration de principes du 13 septembre 1993) *pour examiner la question des Palestiniens déplacés en 1967 »*, a précisé mardi à Jéricho Nabil Chaath, « ministre » du Plan palestinien. La brièveté prévue de la rencontre – en principe une heure – ne devrait toutefois pas permettre de conclusions définitives.

Mardi à Jéricho, l'« autogouvernement » palestinien a tenu sa première réunion dès son investiture (*le Monde* du 6 juillet). Il a décidé de lancer un projet de construction de plus de 25 000 logements dans la bande de Gaza, a précisé M. Chaath, selon lequel *« les habitants vont être autorisés à construire un étage supplémentaire à chaque maison. L'Autorité nationale aidera pour sa part les particuliers à obtenir des emprunts des sociétés financières et des banques pour financer les travaux »*.

Le rôle joué par Henry Kissinger

Cela donnera du travail à quelque vingt-cinq mille personnes pour une période de six mois à un an, a encore dit M. Chaath. Selon l'Organisation internationale du travail, plus de 40 % des huit cent mille habitants de ce territoire sont au chômage. Le « cabinet » palestinien a également examiné la question des prisonniers. Il a pris la décision de créer un comité pour résoudre les problèmes des détenus déjà libérés, et les moyens de leur trouver un emploi.

Ces soucis prioritaires, mais qui sont loin d'être les seuls, n'empêcheront pas M. Arafat de savourer les honneurs du prix Félix-Houphouët-Boigny ; un prix décerné par un jury international de onze membres, présidé – ironie de l'Histoire – par l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger, longtemps considéré par l'OLP comme l'un de ses principaux adversaires aux Etats-Unis, sous l'administration Richard Nixon.

C'est principalement à M. Kissinger, jugé *« plus israélien que les Israéliens »*, que les Palestiniens, et nombre d'Arabes avec eux, imputaient la responsabilité du cavalier seul de l'Egypte en 1979 et de la signature du traité israélo-égyptien de Camp David. C'était aussi M. Kissinger qui avait posé comme condition *sine qua non* à tout contact de Washington avec l'OLP l'acceptation par cette dernière des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, reconnaissant implicitement l'existence d'Israël.

Déjà décerné en 1991 conjointement à Frederik W. De Klerk et Nelson Mandela, et en 1992 à l'Académie de droit international de La Haye, le prix, d'un montant de 800 000 francs, comporte une médaille d'or et un diplôme de la paix.

MOUNA NAÏM

Le FPLP et le FDLP annoncent un « programme de salut national ». – Deux des trois principales composantes de l'OLP, le FPLP (de Georges Habache) et le FDLP (de Nayef Hawatmeh), opposées à l'accord israélo-palestinien sur l'autonomie, ont annoncé, mardi 5 juillet à Damas, un *« programme de salut national »* pour les Palestiniens. Elles ont appelé *« toutes les forces et personnalités attachées aux droits nationaux palestiniens et déterminées à faire échouer l'accord* [israélo-palestinien] *à former un front national élargi »*. – *(AFP.)*

Après la cérémonie de Jéricho

Décès accidentel du maire de Nazareth

Toufic Zyad, arabe israélien député et maire de Nazareth, s'est tué mardi 5 juillet, dans un accident de voiture, alors qu'il revenait de la cérémonie d'accueil de Yasser Arafat à Jéricho. Elu député du Front démocratique pour la paix et l'égalité en 1974, puis maire en 1975, il avait contribué à organiser le soutien parlementaire arabe à l'accord entre Israël et l'OLP sur l'autonomie palestinienne.

Par ailleurs, l'ancien maire de Jérusalem, Rouhi El Khatib, âgé de 81 ans, est décédé de mort naturelle, mardi, à Amman. Il avait été expulsé par les autorités israéliennes en mars 1968 vers la Jordanie. En avril 1993, il avait pu revenir à Jérusalem avec trente bannis palestiniens autorisés à regagner leurs foyers. *(AFP.)*

DIPLOMATIE

L' élection du président du Parlement européen

Un socialiste et un chrétien-démocrate devraient alterner au « perchoir » de l'Assemblée de Strasbourg

CASCAIS

de notre envoyé spécial

Réunis la semaine dernière à Cascais, station balnéaire à l'ouest de Lisbonne, les chrétiens-démocrates du Parti populaire européen (PPE) se sont déclarés favorables à la candidature de l'Allemand Klaus Hansch (SPD), désigné par le Parti des socialistes européens (PSE) pour briguer la présidence de l'Assemblée de Strasbourg. *« Notre position est logique compte tenu de la coopération ancienne avec nos compatriotes sociaux-démocrates pour faire avancer la construction européenne dans les domaines budgétaire, législatif et institutionnel »*, explique tranquillement Karl von Wogau (CDU).

Ce soutien apporté par les chrétiens-démocrates allemands à M. Hansch n'a fait l'objet d'aucune contestation, les représentants de la CDU et de la CSU acceptant sans rechigner la poursuite de l'alternance entre la gauche et la droite au perchoir du Parlement européen. Mais, pour la première fois, deux présidents de même nationalité devraient se succéder, un SPD remplaçant le CDU Egon Klepsch.

Le PSE et le PPE détenant ensemble une large majorité au sein de l'hémicycle, le scénario envisagé au Portugal a toutes les chances de se réaliser mardi 19 juillet, date prévue pour l'élection du président de l'Assemblée. M. Méhaignerie, qui a participé jeudi dernier aux travaux de Cascais, a également considéré que cette solution répondait à la logique des *« deux grandes familles de la construction européenne »*. Ainsi, un socialiste assurera la présidence pendant deux ans et demi et un chrétien-démocrate exercera ensuite cette fonction au cours de la deuxième moitié de la législature.

Les états d'âme français

Pour l'instant, aucun nom ne circule au sein du PPE, mais ses responsables sont déterminés à verrouiller l'affaire, si ce n'est déjà fait, dans leurs négociations avec le PSE : les socialistes devront prendre le ferme engagement de voter pour le candidat qui sera choisi en janvier 1997 par la famille chrétienne-démocrate. D'ici là, le PPE devrait voir grossir ses rangs avec l'arrivée des vingt-sept eurodéputés de Forza Italia, ce qui l'amènerait à un niveau comparable à celui du PSE (199 sièges).

Pour l'instant, le mouvement de M. Berlusconi a choisi de créer un groupe autonome, mais l'objectif fixé, d'un commun accord avec les chrétiens-démocrates, est de rejoindre en principe ces derniers plus tard, en tout état de cause pas avant les législatives allemandes de l'automne prochain. Cette stratégie traduit la vieille idée d'Helmut Kohl de rassembler et de structurer la droite européenne.

La semaine dernière, les Français du CDS étaient loin d'être aussi sereins que leurs collègues allemands. Ni la chaleur du soleil, ni la brise marine, ni le parfum des bougainvilliers de cette station du Portugal ne pouvaient expliquer, à eux seuls, l'état de flottement dans lequel ils se trouvaient. *« Si cela continue, nous n'allons pas exister dans la nouvelle Assemblée »*, constatait Jean-Louis Bourlanges.

« Mais où est donc passée la 7e compagnie », ironisait Nicole Fontaine. Le désarroi était tel que M. Baudis a demandé publiquement l'intervention du chancelier allemand auprès de Jacques Chirac, qui devait recevoir le maire de Toulouse lundi 4 juillet, afin que les élus RPR acceptent d'entrer au PPE, conformément aux engagements pris en mars dernier. Ce n'est que lors de la dernière journée des travaux, jeudi 30 juin, que les élus du CDS ont repris des couleurs. M. Méhaignerie est venu leur dire qu'il avait *« bon espoir »* que vingt-six des vingt-huit élus de la liste UDF-RPR rejoignent le PPE, c'est-à-dire à la fois la quasi-totalité des représentants du mouvement chiraquien et du Parti républicain.

MARCEL SCOTTO

Wilfried Martens élu président du PPE. – L'ancien premier ministre belge Wilfried Martens, 58 ans, a été élu mardi 5 juillet président du Parti populaire européen (PPE, chrétiens-démocrates), le deuxième groupe le plus important du Parlement européen. – *(AFP.)*

MM. Kohl et Delors président une réunion de cabinet conjointe

BONN

de notre envoyé spécial

Comme les Allemands en avaient lancé la pratique en 1988, Helmut Kohl et Jacques Delors ont présidé, mardi 5 juillet à Bonn, une réunion commune du gouvernement allemand et de la Commission de Bruxelles pour coordonner les travaux de la présidence de l'Union européenne que l'Allemagne assume depuis le 1er juillet. Le chancelier et le président de la Commission ont eu, en marge, un entretien en tête-à-tête où ils ont évoqué la question de la succession de Jacques Delors.

Après le veto opposé, lors du conseil de Corfou, à la nomination du premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, le chancelier Kohl poursuit ses consultations pour tenter de dégager un consensus sur un nouveau nom. Jacques Delors a indiqué qu'il était *« sûr que tout serait réglé le 15 juillet »*, lors du conseil extraordinaire de Bruxelles.

D'autre part, selon le *Financial Times*, le premier ministre britannique John Major serait disposé, malgré l'hostilité des eurosceptiques de son parti, à désigner l'ancien leader travailliste, Neil Kinnoek, comme second membre de la Commission de Bruxelles.

H. de B.

CSCE : Vladimir Jirinovski provoque un incident. – Le leader ultra nationaliste russe Vladimir Jirinovski a provoqué, mardi 5 juillet, un incident à Vienne, lors de la réunion de l'Assemblée parlementaire de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), en déclarant que *« la Russie gagnera à coup sûr et de manière définitive la troisième guerre mondiale »*. Les parlementaires ont protesté contre ces déclarations en tapant sur les tables. – *(AFP.)*

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les grandes puissances adressent un ultimatum aux belligérants pour qu'ils acceptent leur plan

Les ministres des affaires étrangères du « groupe de contact » – Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne – *réunis, mardi 5 juillet* à Genève, ont adopté formellement leur plan de paix pour la Bosnie et ont lancé un ultimatum aux belligérants afin qu'ils l'acceptent. Les parties en conflit se sont vu accorder un délai de deux semaines pour donner une réponse à ces propositions, qui devaient leur être officiellement soumises à Genève mercredi 6 juillet.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

L'atmosphère paraissait plutôt désabusée à l'issue d'une réunion que chacun osait néanmoins espérer *« décisive »*. Insistant sur le caractère novateur de cet accord qui *« marque une étape dans l'histoire de ce conflit »*, le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a souligné que, *« pour la première fois, les Etats-Unis, la Russie et l'Union européenne avançaient une proposition commune d'un règlement global »*.

Plus affirmatif encore, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a parlé d'un *« pas très important dans la recherche de la paix et d'un avenir radieux pour les populations de Bosnie-Herzégovine »*.

Pour Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, la nouveauté, c'est que, après avoir connu des divergences, les cinq du « groupe de contact » ont *« non seulement réussi à se mettre d'accord sur un plan commun mais à dégager une approche commune sur des bases concrètes »*. Les cinq ministres n'en auront pas moins passé trois bonnes heures à s'entretenir à huis clos à la mission russe pour entériner le plan de paix mis au point par les négociateurs du « groupe de contact ».

Réactions pessimistes

La prolongation de leurs pourparlers jusqu'à 18 heures avait alimenté des rumeurs d'éventuels désaccords, aussitôt démenties par le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, chargé de présenter les grandes lignes du plan.

Délibérément grave, M. Kozyrev a d'abord indiqué que *« le monde se trouvait à la croisée des chemins »* et que *« la montée des passions autour de la Bosnie pouvait conduire à un affrontement international »*. Dans ces conditions, a ajouté M. Kozyrev, *« la seule option possible était d'adopter un front commun et de lancer un ultimatum de paix aux parties en conflit. Il s'agit d'une première expérience visant à contraindre à la paix sur la base d'un compromis »*.

Pour l'essentiel, le nouveau plan de règlement du conflit divulgué par M. Kozyrev correspond à ce qui en avait transpiré les jours précédents (*le Monde* du 5 juillet). D'abord, il préserve l'intégrité de la Bosnie-Herzégovine par la création d'une union dans le cadre de ses frontières actuelles, tandis que des dispositions constitutionnelles détermineraient les relations entre les entités croato-musulmane et serbe bosniaque.

Réunis au sein d'une même fédération, Croates et Musulmans se verraient attribuer 51 % du territoire et les Serbes, qui en contrôlent actuellement 70 %, en recevraient 49 %. Les cinq puissances se prononcent également pour le retour des réfugiés et des personnes déplacées dans leurs foyers d'origine.

« Notre plan représente une occasion unique qui risque de ne pas se renouveler », a précisé M. Kozyrev. *En cas d'échec, les conséquences pourraient être dramatiques »*. Sans entrer dans les détails, les cinq puissances ont fait miroiter les avantages que les belligérants pourraient retirer en acceptant leurs propositions.

Au gouvernement de Sarajevo, le ministre russe a promis le concours de la communauté internationale pour participer à la reconstruction de la Bosnie. Pour les Serbes, il a envisagé *« la levée progressive des sanctions en cas de retrait des forces serbes bosniaques d'une partie de leurs positions »*.

Usant de la carotte et du bâton, de mesures d'incitation positives ou négatives, les ministres ont brandi la menace de nouvelles pressions sur les belligérants s'ils rejetaient le plan de paix. Par exemple, ils ont prévu un renforcement plus sévère des zones d'exclusion. En dernier ressort, le conseil de sécurité pourrait décider de lever l'embargo sur les livraisons d'armes, qui frappent surtout les forces musulmanes.

A ce propos, M. Juppé a reconnu avec M. Hurd qu'*« il y aurait contradiction entre la levée de l'embargo sur les armes et le maintien de nos « casques bleus » »* ; une façon d'annoncer un retrait en cas d'abandon de l'embargo. *« La balle est maintenant dans le camp des parties en conflit »*, a constaté le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Klinkel.

A en juger par leurs premières réactions, les belligérants se montreraient très réservés, sinon ouvertement pessimistes. Conscient des limites de l'entreprise, M. Juppé a reconnu : *« Nous en sommes encore au point de bascule entre la paix et la guerre. D'où l'importance que nous attachons aux deux prochaines semaines et à une nouvelle réunion avant la fin juillet pour en tirer toutes les conséquences. »*

Enfin, en marge de cette réunion, l'Union européenne et les dirigeants de la fédération croato-musulmane ont signé, mardi soir à Genève, un protocole d'accord sur Mostar, plaçant l'administration de cette ville du sud-ouest de la Bosnie sous tutelle de l'UE pendant deux ans.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Les « casques bleus » harcelés par les Serbes de Bosnie

Les forces serbes bosniaques assaillent les « casques bleus » – déjà en butte à une recrudescence d'attaques armées – de tracasseries, allant jusqu'à interdire, depuis plusieurs jours, le survol des territoires qu'ils contrôlent aux hélicoptères de la Force de protection des Nations unies. L'évacuation sanitaire d'un « casque bleu » français a ainsi failli être compromise dimanche dernier, a annoncé, mardi 5 juillet, un porte-parole de la FORPRONU à Sarajevo.

Le commandant des forces serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic, refuse la permission de survol des territoires qu'il contrôle au motif que la FORPRONU lui a interdit d'utiliser des hélicoptères pour transporter du matériel de transmission dans une zone de combats dans le sud-est de la Bosnie. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : *rectificatif.* – Une erreur s'est glissée dans l'article sur le Parti social-démocrate allemand du *Monde* du 6 juillet. Le Parti du socialisme démocratique (PDS), qui a obtenu près de 20 % des voix aux dernières élections régionales de Saxe-Anhalt, est issu de l'ancien Parti communiste (SED) au pouvoir à Berlin-Est.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

…andes puissances adressent … ltimatum aux belligérants … qu'ils acceptent leur plan

… « casques bleus » harcelés par les Serbes de Bosnie

EUROPE

Le pari capitaliste de la Russie

Suite de la première page

De l'avis de M. Iassine, l'Occident, *« saturé de capitaux et souffrant de bas taux d'intérêts, peut trouver là un champ de possibilités comparables à celles qu'ont apportées les dernières vagues d'innovations à l'Ouest : l'ordinateur individuel, le laser... »* Certains en sont déjà convaincus. S'il n'y a que 2,7 milliards de dollars de capital étranger investi à ce jour en Russie (pour 7 milliards, par exemple, dans la seule petite Hongrie), et si 1993 a été particulièrement creux à cet égard (500 millions à peine), le mouvement est en train de reprendre : les sommes arrivées ou promises durant le premier semestre 1994 sont déjà – en partie grâce à des fonds d'investissements ouverts aux étrangers – *« deux à trois fois supérieures à celles de la même période de 1993 »*, selon M. Iassine.

Un autre signe de frémissement fut la participation, fin juin, de quatorze présidents de grandes multinationales qui investissent en Russie (dont Procter and Gamble, Coca-Cola, United Tecnnologies Corp, Citicorp ou Mitsui) à une réunion de deux jours à Moscou avec le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, qui a donné naissance à un conseil consultatif pour les investissements étrangers auprès du premier ministre. M. Iassine en dirige le côté russe, tout en restant chef de l'influent centre analytique auprès de la présidence, créé en avril dernier en remplacement des autres instituts du genre qui gravitaient au Kremlin. Le conseil pour les investissements, qui veut attirer aussi des firmes européennes, s'engage, quant à lui, à aider les dirigeants russes à améliorer et à stabiliser le cadre juridique du pays, encore balbutiant.

Rude tâche, mais qui commence à prendre forme : un premier paquet de décrets économiques signés en juin par le président Eltsine comprend notamment quelques mesures rudimentaires de défense des petits investisseurs et d'allégement des impôts sur les entreprises dotées de capital étranger. *« Cela créera des problèmes par la suite, mais, actuellement, les entreprises russes, qui ne reçoivent presque plus de crédits de l'Etat, ont trop besoin de capitaux pour s'opposer à cette inégalité de traitement »*, dit M. Iassine. D'autres mesures d'incitation sont prévues, comme d'inclure les terrains dans les actifs des entreprises *« même s'il faut être prudents pour éviter trop de spéculation dans les villes ; les étrangers se contenteraient d'ailleurs de baux garantis à long terme »*.

La phase de restructuration

Ces problèmes sont au cœur des luttes actuelles entre les différents pouvoirs et lobbies en Russie, alors que s'achève la première étape des privatisations, celle des « coupons » (70 % des grandes et moyennes entreprises sont désormais des sociétés par actions). Elle devait finir impérativement le 30 juin, selon M. Tchoubaïs, mais Boris Eltsine l'a prolongée, *in extremis*, d'un mois – pour éponger les trois ou quatre millions de coupons (sur 148 millions) qui n'auraient pas encore été échangés contre des actions, achetables ensuite uniquement en « cash ». Ce qui ne devrait guère affecter le processus – moins en tout cas que la liberté laissée au maire de Moscou de prolonger cette étape chez lui jusqu'à la fin de l'année.

Mais tous ces freins illustrent les problèmes en suspens au moment où le pays entre dans une nouvelle phase décisive : celle où il faut restructurer les entreprises certes « privatisées », mais dont la plupart ont encore leurs collectifs ouvriers et la direction comme actionnaires majoritaires, et qui devront fermer ou réduire les effectifs. Cela va se passer au moment même où les millions de détenteurs d'actions (*« M. Tchoubaïs parle de 40 millions de personnes, mais je ne sais d'où il tire ce chiffre »*, dit M. Iassine) voudront toucher les dividendes promis. Or, *« seuls 10 % d'entre eux peuvent escompter avoir de 100 à 200 roubles par mois* [moins de 50 centimes...], *les autres n'auront rien et les désillusions seront vives »*, prédit-il.

Est-ce à dire que les grands troubles attendus toutes ces dernières années seraient en vue au moment où l'Occident a un peu cessé de les craindre ? Que les vieux communistes, qui se réorganisent comme ailleurs mais sans avoir évolué dans leur mentalité contrairement à leurs ex-camarades d'Europe de l'Est, pourraient en Russie aussi reprendre le pouvoir ? M. Iassine ne l'exclut pas. Mais il place ses espoirs dans l'effet d'entraînement des 20 % d'entreprises « privatisées » qui marchent – c'est-à-dire, pratiquement, celles où 30 % du capital au moins est déjà entre des mains privées. Comme dans le fait que certains Russes commencent à rapatrier leurs fonds placés à l'étranger, dit-il en citant les patrons de deux banques.

Car la première objection à ces appels aux investisseurs étrangers est bien sûr de dire que les « nouveaux riches » russes, qui tendent à remplacer les gens du Golfe dans leurs comportements à Londres, New-York ou Paris, devraient donner l'exemple. M. Iassine répond que l'importance de ce phénomène a été exagérée : *« On pensait en effet que quelque 15 milliards de dollars fuyaient chaque année le pays. Puis on a calculé que les importations annuelles échappant aux taxes se montaient, elles, à près de 10 milliards. Les fuites réelles existent encore, mais, aujourd'hui, elles sont surtout le fait des structures criminelles, des mafias. Les banques qui les acceptent en Occident devraient être plus prudentes. »*

SOPHIE SHIHAB

POLOGNE

Varsovie attend des déclarations « moins ambivalentes » du président Clinton sur l'OTAN

déclare le ministre polonais des affaires étrangères

Bill Clinton est arrivé, mercredi 6 juillet, en Lettonie. C'est la première visite d'un président américain dans un pays balte. Il est attendu mercredi soir à Varsovie, où les questions de sécurité seront au cœur de ses entretiens avec les dirigeants polonais.

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

« Le président Clinton sait ce qu'on attend de lui en Pologne : des déclarations moins ambivalentes, en particulier sur l'OTAN ». Dans un entretien accordé au *Monde* à la veille de l'arrivée à Varsovie du président américain, le ministre polonais des affaires étrangères, Andrzej Olechowski, exprimait, en termes modérés, un mélange de satisfaction et d'attente. Satisfaction, puisque la venue du président américain est conçue comme un témoignage d'attention de la part de Washington, jusque-là intéressé par Moscou. Cette évolution date de janvier dernier, explique M. Olechowski. La politique américaine *« n'est pas moins favorable à la Russie, mais elle est plus complète, plus équilibrée »*. L'attente, c'est celle d'une plus grande netteté, d'un engagement plus ferme de la part des Etats-Unis.

A en juger par les propos de M. Clinton à l'approche de sa visite, les responsables polonais risquent de rester sur leur faim, tout comme les Baltes d'ailleurs, qui souhaitaient obtenir de Washington de claires garanties de sécurité. En déclarant, lundi 4 juillet, que l'OTAN *« pourrait fixer l'an prochain les conditions de son élargissement »*, et en s'abritant aussitôt derrière les objections de *« certains pays membres »*, le président américain ne s'est guère avancé. De même, souhaiter *« une Europe unie et une Russie responsable et forte »* ne va guère au-delà des généralités. Surtout, lorsque M. Clinton fait l'éloge de l'attitude *« largement constructive »* de la Russie *« dans sa zone, dans son voisinage si vous voulez »*, il ne fait pas vraiment le bonheur de *« voisins »* qui, précisément, ne veulent pas être considérés comme appartenant à cette « zone ». La Maison Blanche, toujours essentiellement soucieuse de ne pas irriter Moscou, s'est même récemment opposée (en vain) à l'adoption par le Sénat d'une résolution dénonçant les tentatives de reconstitution par la Russie d'*« une zone d'influence »*.

« Nous agissons de bonne foi »

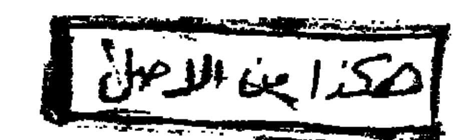
M. Clinton précisera-t-il un peu son langage et sa pensée dans le discours qu'il doit prononcer, jeudi, devant la Diète de Varsovie (comme pour éviter d'être poussé dans ses retranchements, il n'a prévu aucune conférence de presse) ? La récente visite à Varsovie du premier ministre français, Edouard Balladur (*le Monde* daté 3-4 juillet), prouve en tout cas que si la préoccupation essentielle des responsables polonais est de voir leur pays admis dans les *« grandes »* organisations occidentales que sont l'OTAN et l'Union européenne, ils sont prêts à ce stade à faire preuve de patience à condition que, sur le principe, les choses soient claires.

Ainsi, M. Olechowski s'est-il déclaré satisfait du séjour de M. Balladur, alors même que le premier ministre français a soigneusement évité d'esquisser le moindre calendrier concernant l'adhésion de la Pologne. Le ministre polonais s'attache à souligner que *« désormais le langage de M. Balladur est très différent de celui qu'il utilisait auparavant »*. La Pologne est à présent *« reconnue comme un futur membre de l'Union européenne »*. *« Le plus important, c'est d'être sûr. »* Mais ajoute aussitôt M. Olechowski, *« en fait il n'y pas encore de certitude »*... Au moins faut-il que la perspective soit très réelle, *« car sinon, si l'objectif est douteux, l'opinion publique polonaise n'acceptera pas de faire les sacrifices économiques considérables qui sont nécessaires pour préparer l'adhésion »*.

Qu'il s'agisse de l'Union européenne ou de l'OTAN, les responsables polonais espèrent aboutir d'ici la fin du siècle. En attendant, ils jouent le jeu fixé par les Occidentaux, notamment en participant aussi activement que possible à ce *« partenariat pour la paix »* de l'OTAN dont ils se méfient pourtant (des manœuvres seront organisées en Pologne dès septembre, et les Polonais ont été les premiers à s'engager, lundi 4 juillet à Bruxelles, dans un *« programme de travail particulier »* dans le cadre du partenariat).

« Ce partenariat pour la paix peut être compris et utilisé de diverses manières », explique M. Olechowski. *« Malgré notre scepticisme, nous agissons de bonne foi. Mais, s'il devait apparaître que nous sommes marginalisés, repoussés dans cette fameuse zone grise, ce serait très grave, et cela remettrait en question l'orientation pro-occidentale de l'opinion polonaise, qui a déjà été fortement entamée en janvier dernier »* (lorsque la demande d'adhésion à l'OTAN a été repoussée par Washington).

JAN KRAUZE



Les travaux du Parlement

L'opposition accuse le projet de loi sur la sécurité de comporter des « menaces contre les libertés »

Le Sénat a entamé, mardi 5 juillet, l'examen en première lecture du projet de loi d'orientation et de programmation relatif à la sécurité, présenté par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur. L'opposition a critiqué deux dispositions du projet relatives à la vidéosurveillance et à la prévention des violences lors des manifestations, dans lesquelles elle voit des *« menaces contre les libertés »*.

■ JUGE DE PAIX. – L'Assemblée nationale a adopté, mardi 5 juillet, le projet de loi organique sur le statut de la magistrature – les groupes RPR et UDF votant pour, ceux de l'opposition votant contre – et le projet de loi-programme relatif aux moyens affectés à la justice – la majorité votant pour, socialistes et communistes s'abstenant. Les députés ont amendé l'article du projet de loi organique sur le « juge de paix », en rendant compatible cette fonction avec une activité professionnelle.

■ FONCTION TERRITORIALE. – Le Sénat a adopté, lundi 4 juillet, en première lecture, le projet de loi modifiant certaines dispositions relatives à la fonction publique territoriale, présenté par Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales (*le Monde* daté 3-4 juillet). Le PC a voté contre, le PS s'est abstenu, et l'ensemble des autres groupes a voté pour.

Charles Pasqua a commencé par se faire solennel pour exposer aux sénateurs les fortes ambitions qu'il nourrit pour son projet de loi sur la sécurité. Le ministre de l'intérieur n'ambitionne pas moins, leur a-t-il exposé, que de *« rendre la paix civile »* aux Français, travaillés par *« une puissante aspiration à plus de sécurité »*, grâce à la mise sur pied *« d'une force publique adaptée à son temps »*. Patelin, il leur a dévoilé son voeu de rester dans les annales comme le ministre de l'intérieur qui aura su faire de la politique de sécurité, *« à l'instar de la politique de défense »*, *« un enjeu partagé dans toutes les fractions de l'opinion publique et non plus un sujet de polémique partisane ou un slogan de campagnes électorales »*. Il était même prêt à faire sa part du chemin dans ce sens en reconnaissant quelque vertu au plan de modernisation de la police élaboré par son prédécesseur Pierre Joxe, *« une bonne loi »*.

La tonalité de la discussion générale semblait devoir lui apporter satisfaction pour ce qui concernait son plan de réforme de la police nationale. La majorité lui apportait ses félicitations en même temps que son soutien. Jean-Luc Bécart (PCF, Pas-de-Calais) critiquait, mais sans véhémence excessive, les insuffisances du texte en matière de lutte contre le trafic de drogue et le blanchiment de l'argent sale. Et Guy Allouche (PS, Nord) reconnaissait que le ministre de l'intérieur *« cheminait dans les profonds sillons »* tracés par ses prédécesseurs, même s'il reprochait au projet d'être davantage une *« affiche électorale »* qu'un *« dispositif législatif applicable immédiatement »*. Socialistes et communistes reconnaissaient la nécessité de lutter contre l'insécurité.

Mais l'opposition avait préféré concentrer ses critiques sur deux dispositions du texte qui s'étaient attirées des observations du président de la République lors de l'examen en conseil des ministres (*le Monde* des 23 et 24 juin). La première donne un cadre législatif à la vidéo surveillance sur la voie et les lieux publics, pratique qui n'est jusqu'à présent pas réglementée. Elle autorise le recours à la vidéo surveillance afin, notamment, de prévenir *« des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés à des risques d'agression et de vols »*, étant entendu que les enregistrements, *« qui ne sont pas l'accessoire d'un fichier nominatif »*, ne relèvent pas de la compétence de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

« L'œil indiscret et fouineur »

La seconde a pour objectif de prévenir les violences lors des manifestations. Elle autorise la police, sur instruction du préfet, à procéder à une fouille préventive des *« véhicules présents sur la voie publique au voisinage de l'itinéraire »* de la manifestation *« ou sur les axes y conduisant »*, afin de vérifier que le véhicule ne transporte pas *« de matériels pouvant être utilisés comme projectiles ou constituer un arme »* par destination, dans *« le temps qui précède la tenue d'une manifestation et pendant son déroulement »*.

Socialistes et communistes ont fait appel aux références les mieux éprouvées pour dénoncer à travers ces dispositions *« une version moderne »* des lois « sécurité et libertés » de la fin des années 70, et des *« menaces inacceptables contre les libertés »*. Françoise Séligmann (PS, Hauts-de-Seine) a estimé que l'imprécision de la disposition relative à la vidéo surveillance ne permettait pas d'assurer la protection de la vie privée et la liberté d'aller et venir, et a déploré que la compétence de la CNIL, *« indispensable dans une matière qui touche de près aux libertés individuelles »*, soit écartée par le projet de loi. Charles Lederman (PCF, Val-de-Marne), qui défendait une question préalable (tendant à décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer) a dénoncé l'*« œil indiscret et fouineur »* des caméras de surveillance et a accusé le gouvernement de vouloir porter atteinte au droit de manifester. En esquissant, dans son exception d'irrecevabilité, les motifs du recours que le groupe socialiste a l'intention de déposer auprès du Conseil constitutionnel après l'adoption définitive de ce projet de loi, Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) a dénoncé le caractère trop extensif à ses yeux des conditions de fouille des véhicules en cas de manifestation.

M. Pasqua a saisi l'occasion du tir de barrage de l'opposition contre ces deux mesures, dont la rédaction suscite également quelques réserves dans la majorité, pour hausser le ton contre les socialistes, les accusant de ne pas avoir pour *« priorité essentielle »* la *« sécurité des Français »*, et d'adopter une *« opposition totale et sectaire au projet »*. Une accusation dans laquelle M. Dreyfus-Schmidt a dénoncé un *« piège grossier »* destiné à faire apparaître les socialistes comme *« laxistes »* en matière d'insécurité. *« S'il n'y a pas de liberté sans sécurité, il n'y a pas plus de sécurité sans liberté »*, a-t-il fait valoir.

CÉCILE CHAMBRAUD

▶ *Lire également le point de vue du sénateur Alex Türk page 2.*

M. Balladur devrait intervenir en ouverture du débat sur le développement du territoire

Les critiques, les réserves ou les regrets de plus en plus nombreux à propos du projet de loi sur le développement du territoire, ont finalement convaincu le premier ministre qu'il est indispensable de remonter au créneau pour démontrer son attachement à ce *« grand débat »*. Edouard Balladur a donc décidé d'être présent lors de l'ouverture du débat, jeudi 7 juillet, à l'Assemblée nationale. Il devrait intervenir brièvement pour rappeler l'importance de ce texte.

Il est vrai que les tensions et divergences sur ce projet, déjà perceptibles lors de la phase préparatoire, se sont aiguisées à l'approche de l'examen par les députés. Pourtant, l'imposant rapport, et ses nombreuses annexes, préparé par les services du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a subi bien des cures d'amaigrissement depuis quelques mois. La dernière en date étant celle opérée par les membres de la commission spéciale lors de l'examen du projet (*le Monde* du 5 juillet).

Une commission qui a dû travailler un peu trop rapidement, selon son président, Charles Millon (UDF). Dans un entretien, publié dans *la Tribune* du mercredi 6 juillet, le président du groupe UDF à l'Assemblée déclare que *« compte tenu des délais qui nous ont été impartis, il n'était pas possible de re-rédiger le projet de loi. Or, ceci aurait été nécessaire si nous avions voulu avoir une approche globale de l'aménagement du territoire »*. Faute de temps, faute aussi de volonté, *« le projet a évacué tout ce qui pouvait créer conflit ou débat »*.

Mais M. Millon regrette que *« la question des compétences de l'Etat et des collectivités territoriales »* ne soit pas abordée. Il s'étonne aussi que la réforme de la fiscalité ait été évacuée, la commission souhaitant que le gouvernement fasse connaître dans un an ses intentions dans le domaine. Enfin, l'ultime sujet de mécontentement du président de la région Rhône-Alpes est la non prise en compte de la dimension urbaine : *« C'est une des grandes lacunes de ce texte »*, juge-t-il. Espérant que le débat à l'Assemblée permettra d'améliorer le projet de loi, il souhaite que le Sénat *« prolonge les réflexions et le débat pour qu'au terme des navettes parlementaires, nous ayons un texte plus novateur »*.

Le député socialiste Jean-Pierre Balligand, membre de la commission spéciale, estime que le texte soumis à l'Assemblée *« a perdu de sa consistance »* et que les 29 articles ne sont *« qu'un nid de contentieux... qui finalement ne contiennent plus rien »*. Selon le président du groupe, Martin Malvy, les reculs successifs de M. Pasqua ont entraîné un *« vide sidéral »* du texte qui, dans ces conditions *« ne méritait pas une session extraordinaire »*.

S. B.

Le Sénat autorise le cumul d'emplois publics et privés

Tout au long de la discussion du projet de loi modifiant le statut de la fonction publique territorale (*le Monde* daté 3-4 juillet), lundi 4 juillet, les sénateurs ont montré qu'ils étaient partagés entre la nécessité de préserver les garanties qui s'attachent au statut des fonctionnaires, et l'envie de mieux faire jouer le principe de la libre administration des collectivités locales. Ainsi ils ont tenu à ce que, après une alternance, un élu puisse se séparer d'un des cadres qui travaillait avec son prédécesseur, six mois après son élection, alors que le gouvernement souhaitait porter ce délai à un an.

Le Sénat a aussi adopté un amendement introduit par Alain Vasselle (RPR, Oise), permettant de recruter, sans concours, avec un statut de titulaire, les fonctionnaires du bas de l'échelle de la catégorie C. Rappelant son attachement au principe du concours, le groupe communiste s'est vivement opposé à cette mesure, dont il craint qu'elle n'engendre un certain « clientélisme ». Daniel Hoeffel, ministre délégué aux collectivités locales, a émis un avis favorable, en expliquant qu'il s'agissait de légaliser une pratique, et de participer à la lutte contre le chômage.

Le Sénat a aussi étendu la possibilité de créer des emplois à temps non complet dans les collectivités locales. Malgré l'avis défavorable de M. Hoeffel qui estime que *« le temps non complet a été libéralisé à outrance car cela précarise la situation des agents »*, la majorité sénatoriale a adopté un amendement, présenté par M. Vasselle, ouvrant le droit, pour les fonctionnaires concernés, de travailler dans le secteur privé.

R. Rs.

Les députés approuvent l'introduction de magistrats non professionnels dans les tribunaux d'instance

Il sera, en somme, un « juge citoyen » , selon la formule de Jean-Pierre Bastiani (UDF, Haute-Garonne). Approuvant la démarche de Pierre Méhaignerie visant à privilégier la *« justice de proximité »* , les députés ont entériné, mardi 5 juillet, à l'occasion de l'adoption du projet de loi organique sur le statut de la magistrature, la création de « juges de paix » en dépit de l'hostilité de Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), président de la commission des lois, qui a dénoncé l'expérience de ce *« faux corps de faux magistrats »*. Titulaires d'une formation équivalant à un 4 et devant justifier de sept ans d'expérience professionnelle, ces magistrats seront appelés à exercer les fonctions de juge d'instance afin de désengorger les tribunaux d'instance.

Toutefois, les députés n'ont pas suivi le garde des sceaux, qui souhaitait initialement rendre incompatible l'exercice des fonctions de juges de paix avec toute activité professionnelle. Estimant qu'une telle formule aurait abouti à limiter le recrutement de ces nouveaux « juges citoyens » aux *« femmes au foyer »* et aux *« retraités »*, M. Bastiani a fait adopter un amendement de la commission des lois, dont il est le rapporteur pour ce texte, approuvant le principe d'une activité professionnelle parallèle à condition que celle-ci *« ne porte pas atteinte à la dignité de la fonction* [de juge] *et à son indépendance »*, et qu'elle ne soit pas exercée *« dans le ressort du tribunal d'instance »* dans lequel le juge de paix est affecté. Ce dernier, en outre, ne pourra être saisi d'un litige présentant *« un lien avec sa profession »* ou impliquant une personne avec laquelle il *« entretient des relations professionnelles »*. Enfin, il ne pourra en aucun cas exercer une activité d'*« agent public »*.

Vent de fronde au sein du RPR

En adoptant le deuxième texte – le projet de loi programme sur les moyens affectés à la justice –, les députés ont donné leur aval à l'engagement par l'Etat d'un plan de modernisation de l'appareil judiciaire, qui devrait coûter 8,1 milliards de francs, permettant notamment une augmentation d'effectifs de 6 100 agents, dont 300 magistrats de l'ordre judiciaire. Un amendement précise que le gouvernement soumettra à l'Assemblée, avant le 29 décembre 1994, un rapport sur l'état de la carte judiciaire.

L'Assemblée devait poursuivre, mercredi, la discussion sur le troisième texte de M. Méhaignerie – le projet de loi relatif à l'organisation des juridictions et à la procédure civile, pénale et administrative – en abordant notamment le très controversé volet consacré à la transaction pénale, qui fait souffler un véritable vent de fronde au sein d'une partie du groupe RPR. Dans un communiqué rédigé à l'initiative de Bernard Carayon (Tarn) et François Grosdidier (Moselle), une trentaine de députés néogaullistes ont dénoncé, mardi, le projet du garde des sceaux au motif que la transaction pénale, *« par essence inacceptable »* , consacre *« une justice de classe (...) incompatible avec* [leur] *conception de la République »*.

FRÉDÉRIC BOBIN

La réunion

Les socialistes confrontés au calendrier et à leurs relations avec M. Tapie

Moins de trois semaines après le conseil national du 19 juin qui avait porté Henri Emmanuelli à la tête du Parti socialiste et congédié Michel Rocard, une nouvelle réunion du *« parlement »* du PS devait se tenir le 6 juillet à Paris pour établir les calendriers de préparation du congrès et des élections municipales. La procédure, qui n'est *a priori* qu'administrative, devrait en réalité, déboucher sur un débat politique de fond influencé par les traumatismes récents subis par les différents courants du parti.

« Faut-il même un congrès ? », se sont interrogés plusieurs rocardiens dès la réunion, le 1er juillet à la Maison de la chimie à Paris, des premiers secrétaires fédéraux. Ainsi Gérard Lindeperg, premier secrétaire fédéral de la Loire, s'était-il attiré les foudres de M. Emmanuelli en s'interrogeant sur les risques d'une telle démarche. Dans une lettre qu'il lui avait adressée la veille, M. Lindeperg craignait que ce nouveau congrès *« ne rouvre des affrontements et des tensions en voie de cicatrisation. (...) Les militants supportent de plus en plus mal la pratique du tourniquet à la direction du parti, et sont de plus en plus sceptiques face aux renversements d'alliance »*, expliquait-il, en souhaitant le report du congrès à l'automne 1995.

Eviter les tensions

Autre difficulté, le temps laissé aux militants pour rédiger des contributions et des motions : certains pensent qu'il conviendrait de privilégier le délai consacré à rédiger les contributions, que certains préféreraient anonymes, pour éviter la chasse aux signatures qui avait tant contribué aux tensions du congrès de Rennes. Quant aux motions, elles préfigurent les alliances et leurs possibles renversements, d'où se dégageront soit une majorité et une minorité claires – comme le souhaite le premier secrétaire –, soit une image plus diverse du parti, dès lors moins facile à gouverner.

Pour ce qui concerne les élections municipales, les socialistes ont pour habitude de désigner, plusieurs mois avant le scrutin, ce qu'ils appellent *« les premiers des socialistes »* pour les villes de plus de vingt mille habitants : toute la question est de savoir s'il est possible de procéder à ce choix sans avoir clairement défini la stratégie d'alliance du parti avec les *« forces de progrès »*, écologistes, communistes et bien sûr, radicaux de gauche, ce qui devrait constituer un des thèmes du congrès.

Mais le parti reste très divisé sur l'attitude à adopter face à Bernard Tapie, et devra vraisemblablement désigner les candidats qu'il soutiendra aux municipales avant le congrès. Initialement prévu le 3 novembre, celui-ci devrait être reporté à la mi-novembre pour éviter un télescopage avec le congrès du MRG et laisser le temps aux socialistes d'organiser la suite des Assises de la transformation sociale que l'on avait oubliées, et qui devraient se dérouler à la fin du mois de septembre à Vaulx-en-Velin.

Ag. L.

Portes ouvertes

Le Canard enchaîné, dans son édition du mercredi 6 juillet, raconte qu'un inspecteur des renseignements généraux a écouté, dans une cabine de traduction, tous les travaux du dernier conseil national du Parti socialiste, réuni à huis clos dimanche 19 juin. A la préfecture de police, on explique que ce policier s'est trouvé *« fortuitement »* dans un bureau des services de sécurité de la Cité des sciences de La Villette au moment où Michel Rocard a annoncé sa démission de son poste de premier secrétaire, qu'il a pu suivre en direct grâce à un *« perroquet »* branché par ces services de sécurité sur la salle où se tenait la réunion.

EN BREF

Élection présidentielle : M. Debré (RPR) affirmeque les « primaires » soutenues par M. Pasquasont « irréalisables ». – Invité du journal de 20 heures sur France 2, lundi 4 juillet, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a indiqué qu'il avait adressé, dans l'après-midi, à *« tous les dirigeants des partis politiques »*, l'avant-projet de loi sur les « primaires » pour l'élection présidentielle (*le Monde* du 2 juillet). M. Pasqua a demandé aux responsables politiques de faire connaître, *« avant le 31 juillet, leurs observations, leurs remarques et leurs suggestions »*. Rappelant que *« tous les dirigeants de la majorité actuelle »* avaient approuvé ce système, le ministre a déclaré : *« Si, aujourd'hui, certains ont l'intention de renier leur signature, c'est leur affaire, ils s'en expliqueront devant les Français. »* Pour sa part, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, a répondu, mardi, sur RTL, que ces primaires étaient *« irréalisables »* et une *« illusion »*. *« Si le gouvernement avait souhaité faire des primaires,* a ajouté le porte-parole du parti néogaulliste, *il aurait dû déposer un projet de loi depuis six mois. »*

ILE-DE-FRANCE : la région devrait acheter le siège de Roussel-Uclaf. – Le conseil régional d'Ile-de-France est convoqué, mardi 12 juillet, pour approuver l'achat du siège parisien de la société Roussel-Uclaf. Cet ensemble immobilier de 18 853 mètres carrés, situé boulevard des Invalides (7e arrondissement), serait acquis pour un prix fixé à 815 millions de francs. Il devrait accueillir, à partir de mai 1995, les agents administratifs de la région, soit environ six cents personnes. Cette opération sera financée grâce au remboursement de créances de la SNCF (575 millions de francs) et avec un emprunt (250 millions), gagé sur les économies de loyers résultant du regroupement des services jusqu'à présent éparpillés dans la capitale. Le Front national a dénoncé, mardi 5 juillet, « la boulimie immobilière de Michel Giraud [président de la région] *et le coût de la décentralisation »*.

PRÉCISION. – Les peines prévues en cas d'infraction aux dispositions du projet de loi sur l'emploi de la langue française de Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, que le Parlement a définitivement adopté, le 30 juin, seront précisées par décret après sa promulgation. A l'exception de l'emprisonnement de six mois et de l'amende de 50 000 francs expressément prévus par l'article 15, à l'encontre de toute personne entravant l'action de la justice, les informations que nous avons publiées sur l'échelle des amendes (le Monde daté 3 et 4 juillet) proviennent du rapport de Jacques Legendre (RPR, Nord), rapporteur du projet de M. Toubon au nom de la commission des affaires culturelles du Sénat, qui tenait ces renseignements de source gouvernementale. Ces informations, nous a confirmé le cabinet de M. Toubon, devraient effectivement figurer dans les futurs décrets d'application.

RECTIFICATIF : la commission parlementaire et le projet Pasqua. – Parmi les membres de la commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation pour le développement du territoire, figure Robert Poujade (RPR, Côte-d'Or), et non Pierre Poujade, comme nous l'avons écrit par erreur (*le Monde* du 5 juillet).

socialistes confrontés au calendrier
urs relations avec M. Tapie

du conseil national du Parti socialiste

POINT DE VUE

Le PS victime de la fracture de la société française

par Jean Chiche et Gérard Grunberg

A l'occasion des récentes élections européennes, élections qui sont toujours les plus difficiles pour lui, le Parti *socialiste a été la principale vic*time des fractures de la société française : fracture sociale, *fracture* idéologique et fracture politique. Dans une situation où la *gauche a progressé* sensiblement par rapport aux dernières élections législatives, la faiblesse du score socialiste traduit la difficulté propre de ce parti à mobiliser sur son *nom lors d'une* consultation nationale dans laquelle l'engagement de ses *élus* ne présente qu'une utilité marginale. Le succès de la liste conduite par Bernard Tapie est le révélateur de cette difficulté.

La reconstitution de l'électorat *socialiste au cours des années 70* résultait d'une mobilisation simultanée du milieu ouvrier et des nouvelles couches moyennes salariées. Cette synthèse a *commencé à s'éroder* dès le milieu des années 80. Les élections *régionales* de 1992 et législatives de 1993 en ont marqué la destruction.

Le Parti socialiste a conservé des positions solides dans les couches moyennes et supé*rieures, mais l'électorat ouvrier a* éclaté, une partie importante votant pour la droite, et notamment pour l'extrême droite, une autre pour les candidats écolo*gistes. En 1993, 35 % seulement* des ouvriers avaient voté à gauche, dont 18 % pour le Parti socialiste (sondage postélectoral de la SOFRES). Le 12 juin dernier, *près d'un ouvrier sur deux a voté* pour l'une des listes de gauche, mais seulement 13 % ont voté pour la liste socialiste, tandis que 18 % votaient pour la liste *conduite par Bernard Tapie* (sondage BVA *« sortie des urnes »*). De même, 42 % des employés *ont voté pour une liste de* gauche, mais seulement 12 % en faveur de la liste Rocard, et 16 % en faveur de la liste Tapie.

La fracture sociale a fait voler *en éclats la relation privilégiée* qui existait, jadis, entre les deux grands partis de gauche et les classes populaires. Le 12 juin, un ouvrier sur quatre et un chômeur *sur cinq seulement* ont voté socialiste ou communiste. Les chômeurs et les étudiants, confrontés à la réalité ou à la perspective du chômage, ont été *plus nombreux à voter pour la* liste Tapie que pour la liste Rocard. Les effets politiques de cette fracture *s'observent* également au niveau géographique. Les corrélations établies, au niveau départemental, entre ces élections européennes et des *consultations antérieures font* apparaître que les électeurs de Bernard Tapie ne sont que très minoritairement des électeurs perdus *récemment par* le Parti socialiste.

Bernard Tapie en terre communiste

En revanche, on *observe*, toujours au niveau départemental, une corrélation forte entre le recul communiste depuis les élections de 1978 et le score de M. Tapie. Au niveau municipal, si *l'on excepte la région Provence-*Alpes-Côte d'Azur, où l'influence personnelle de Bernard Tapie est particulièrement forte, les deux tiers des communes où le vote *Tapie a dépassé le vote Rocard* avaient, en 1977, un maire communiste. Le phénomène est particulièrement frappant dans l'ancienne banlieue rouge. En *Seine-Saint-Denis, par exemple,* toutes les communes, à une exception près, où la liste Tapie devance la liste socialiste, étaient communistes en 1977.

Ainsi, les régions d'ancienne implantation communiste, où l'influence déclinante de ce parti *n'avait pas été remplacée par une* influence socialiste dans les années 80, ont été les terres d'élection du « tapisme ». Certes, la moitié des électeurs de la liste *Tapie* ayant *moins de trente-cinq* ans, il ne s'agit pas, principalement, d'un transfert de voix entre le Parti communiste des années 70 ou, plus largement, entre les *anciens partis du programme* commun, et la liste Tapie ; mais le score de cette liste, dans les zones d'ancienne tradition ouvrière et de gauche confirme *l'extrême difficulté des deux* grands partis de gauche à conserver la confiance de milieux sociaux désagrégés par la crise et privés d'encadrement politique.

Il est évident que la rupture de la relation privilégiée entre les milieux victimes de la crise et les *partis de gauche résulte, pour* une part, de l'impossibilité des gouvernements de gauche à juguler la progession du chômage, mais l'explication doit être poussée plus loin, d'autant plus que le Parti communiste a fait oublier, depuis longtemps, qu'il *avait participé, un temps, au pouvoir.*

Face à la crise, les partis de gauche ont puisé dans les ressources de leur patrimoine idéologique traditionnel. Or les électeurs de Bernard Tapie, dont une grande majorité se situent pour*tant à gauche, adressent des* demandes individuelles précises à la classe politique – un emploi, une formation professionnelle adaptée – sans pour autant adhé*rer nécessairement au discours* idéologique de la gauche.

Si l'on compare l'attachement respectif des électorats communiste, socialiste et « tapiste » aux *principales* valeurs de la gauche, le dernier se différencie sensiblement des deux premiers (sondage *IFOP « sortie des urnes »*). Tandis que 64 % des électeurs socialistes et 58 % des électeurs communistes se disent attachés à la *solidarité*, c'est le cas pour *seulement 47 % des électeurs de* la liste Energie radicale, soit la moyenne de l'ensemble de l'électorat. Il en va de même pour la laïcité, à laquelle sont attachés *48 % des électeurs socialistes,* 40 % des électeurs communistes, mais seulement 25 % des électeurs de la liste dirigée par Bernard Tapie.

Volatilité électorale croissante

Ces électeurs veulent d'abord *un emploi ou craignent pour* celui qu'ils ont. De ce point de vue, la formule, certes démagogique, de *Bernard Tapie d'inter*diction du chômage des jeunes fait mouche. Et la confiance dans la volonté affichée d'un homme balaye les discours argumentés *des partis. De même, si les élec*teurs du député radical de gauche sont favorables à la *construction de l'Europe, celle-ci* ne fait pas partie de leurs préoccupations et a peu compte dans leur vote.

Quand aux thèmes qui tradi*tionnellement ne sont pas asso*ciés à la gauche, tel celui de l'insécurité, ils ont pesé dans le vote des électeurs de la liste Tapie nettement plus que dans celui des électeurs de la liste Rocard : 32 % des premiers mettent en avant l'insécurité, *contre 18 % des seconds* (sondage SOFRES). Enfin, le caractère plus individualiste et moins antilibéral de l'électorat Tapie se marque par la proportion *non* négligeable de ses électeurs qui se disent attachés à la réussite matérielle et à la compétition. Le *phénomène Tapie est bien le* révélateur de la crise des valeurs de gauche traditionnelles.

La pérennité même des systèmes de partis mis en place au *lendemain de la guerre est désor*mais en question. L'Italie en a fourni récemment l'exemple le plus frappant, mais la France est également touchée par ce phéno*mène. Les grands partis - et parti*culièrement - le Parti socialiste éprouvent des difficultés croissantes a socialiser politiquement les jeunes générations, à fidéliser *un électorat important dans une* période de forte volatilité électorale, à s'adapter aux contraintes de la personnalisation et, plus généralement, à maîtriser ce que *le philosophe politique* Bernard Manin a nommé le « passage de la démocratie des partis à la démocratie du public » (1).

Les jeunes avaient été nom*breux à voter en faveur des éco*logistes dans la période précédente. Le 12 juin, plus du cinquième des dix-huit à vingt-quatre ans ont voté pour la liste Tapie (enquête BVA). En revanche, seulement 7 % des hommes et 17 % des femmes de *cette classe d'âge ont voté pour* la liste Rocard. Bernard Tapie a bénéficié de la protestation d'une partie de la jeunesse, qui ne fait plus confiance aux grands partis pour lui assurer une formation professionnelle et un emploi. 34 % seulement des électeurs de *dix-huit à vingt-quatre ans ont* voté pour la liste Rocard ou la liste Baudis, contre 49 % des plus de soixante-cinq ans. Cette difficulté éprouvée par les partis traditionnels à attirer à eux les jeunes générations peut, à terme, bouleverser notre système *politique*.

Impact médiatique

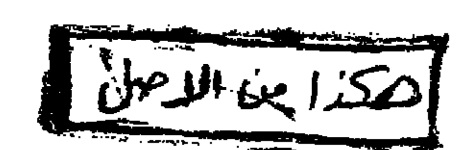
Le Parti socialiste souffre également, de la volatilité électorale croissante et ne peut fidéliser - *sur une moyenne période* - *un* électorat suffisamment large pour lui assurer en toute occasion une position dominante à gauche. Pour la première fois *depuis les années 60, l'électorat* socialiste représente moins de 40 % de l'électorat de gauche. Le sondage IFOP montre que 42 % des électeurs de la liste Rocard *ont envisagé de voter pour la* liste Tapie et réciproquement. Rien n'est donc acquis d'avance, et le Parti socialiste doit recommencer presque entière*ment son travail de mobilisation* à chaque élection.

Les grands partis sont confrontés à la personnalisation croissante des élections. Les idées et *les propositions des candidats* demeurent importantes, mais la relation médiatique directe entre le candidat et l'électeur joue un rôle décisif. Les élections européennes *ont montré que le suc*cès de Bernard Tapie ne pouvait s'expliquer sans prendre en compte cet élément : 55 % de ses électeurs ont voté d'abord pour *la tête de liste, ce qui a été le cas* pour seulement 25 % des électeurs de la liste socialiste et pour 26 % *de l'ensemble* des électeurs. A l'âge médiatique, les grands partis ne pourront demeurer les instruments essentiels de la démocratie représenta*tive que s'ils sont capables de* maîtriser leur communication.

Plus généralement, pour survivre au passage de la démocratie des partis à la démocratie du public, les grands partis doivent être capable de réduire l'énergie consommée dans leur fonction*nement interne et arbitrer en* faveur de la logique externe. Si le Parti socialiste n'est pas capable de produire un discours unifié à usage à la fois interne et externe, il risque de cesser d'être un outil de médiation politique efficace dans cette démocratie du public *qui se développe sous nos yeux.*

(1) Bernard Manin : « Métamorphoses du gouvernement représentatif » , *in les Métamorphoses de la représentation politique au Brésil et en Europe*, sous la direction de Daniel Pécaut et Bernardo Sorj ; éditions du CNRS, 1991.

▶ **Jean Chiche est ingénieur de recherche au Centre d'études de la vie politique française (CEVIPOF). Gérard Grunberg est directeur d'études au CEVIPOF.**



MÉDECINE

Dans un avis très attendu

Le Comité national d'éthique met en garde contre plusieurs pratiques d'assistance médicale à la procréation

Le Comité consultatif national d'éthique devait rendre public, mercredi 6 juillet, un avis très attendu sur « l'évolution des pratiques d'assistance médicale à la procréation ». Présidé par le professeur Jean-Pierre Changeux, le Comité met vivement en garde contre plusieurs de ces pratiques et en appelle à une « extrême vigilance ». Ses conclusions concernent notamment la nouvelle technique de l'injection de *spermatozoïde dans l'ovocyte*. Elles viennent relancer la polémique qui oppose, en France, les partisans d'une plus grande prudence aux professionnels – biologistes et gynécologues-obstétriciens – qui estiment en substance ne pas prendre de risques particuliers dans ces nouvelles formes de traitement de la stérilité humaine.

L'affrontement devient ici chaque jour plus vif, la polémique plus documentée, les enjeux éthiques et sanitaires plus précis. Après l'émotion qui a suivi la naissance du premier bébé conçu en France par la technique de la micro-injection de spermatozoïde au sein de l'ovocyte (*le Monde* daté 26-27 juin), puis la révélation dans ces colonnes d'un rapport très critique adopté à l'unanimité par le conseil national de l'ordre des médecins (*le Monde* du 5 juillet), c'est aujourd'hui le Comité consultatif national d'éthique qui lance une mise en garde solennelle contre le recours de plus en plus fréquent, et de moins en moins contrôlé, à de nouvelles pratiques d'assistance médicale à la procréation.

Des règles élémentaires de prudence

L'avis que le Comité devait rendre public mercredi 6 juillet n'est certes pas le premier à être rédigé sur ce thème. Toutefois, son caractère documenté et l'appel qu'il lance, de fait, aux autorités sanitaires et ministérielles devraient conduire à des prises de décisions médicales et réglementaires qui n'ont que trop tardé.

Assistance médicale à la procréation, adoption ou renoncement à toute forme de filiation ? *« Les pratiques d'assistance médicale à la procréation peuvent être perçues comme préférables à l'adoption parce qu'elles offrent au couple inféconde la possibilité de procréer. Mais cette position, qui met au premier plan les avantages qu'une parenté dite biologique ou génétique comporterait pour le couple, ne doit pas cacher les difficultés et les incertitudes qu'impose cette médicalisation de la procréation »*, rappelle le Comité national d'éthique, qui évoque par ailleurs les multiples enjeux (scientifiques, médicaux, économiques et sociaux) inhérents à cette nouvelle démarche à visée thérapeutique.

Dans son rapport, le Comité d'éthique souligne que, *« comme pour tout autre pratique médicale qui évolue en fonction des recherches visant à l'améliorer, des règles élémentaires de prudence doivent être respectées pour que la santé et la sécurité des femmes, ainsi que des enfants qui naîtront grâce à ces techniques, ne soient pas sacrifiées à l'efficacité et à la performance »*.

Expliquant que ce rapport vise, en particulier, à *« attirer l'attention sur les conséquences éventuelles de certaines méthodes actuellement en expérimentation »*, le Comité d'éthique ajoute que *« ces méthodes pourraient, en effet, contribuer au développement de pratiques qui doivent faire l'objet d'une discussion éthique et scientifique approfondie, par exemple, le diagnostic génétique sur l'embryon* in vitro *ou le transfert de matériel génétique »*. Différents thèmes sont ainsi abordés :

■ Evaluation des pratiques de fécondation *in vitro*. On estime que le nombre d'enfants nés après avoir été conçus *in vitro* se situe, en France, à 4 500 personnes par an contre 1 500 après insémination artificielle avec donneurs, soit au total près de 1 % des naissances. Le rapport, qui est joint à l'avis du Comité national d'éthique (1), s'interroge sur la représentativité des études cherchant à colliger l'ensemble de l'activité de ce domaine. Il résume l'évolution des pratiques (prédominance de la fécondation *in vitro*), disparition du GIFT et de la ZIFT (deux pratiques un moment présentées comme des améliorations de la technique) et des indications (augmentation des indications masculines et des cas de stérilité de couples sans cause précisément diagnostiquée). Le rapport critique, de plus, certaines communications (médiatiques) des résultats de cette activité. Les auteurs estiment que ces résultats devraient toujours être présentés en pourcentage du nombre de naissances d'enfants normaux et vivants par rapport au nombre de ponctions ovocytaires effectuées chez les femmes. En 1990 et 1991, ce taux de succès était, en France, de 13,7 %. Il est de 14 % aux Etats-Unis et de 12,5 % en Grande-Bretagne.

Des milliers d'embryons congelés

On peut également s'interroger sur le nombre exact des embryons conservés en France par congélation. *« Dans le cadre des centres d'études et de conservation du sperme, de 1985 à 1991, plus de 22 000 embryons ont été congelés pour 5 500 couples*, peut-on lire dans le rapport du Comité d'éthique. *« Parmi ces embryons, 15 000 ont été décongelés. En 1992, 6 500 embryons ont été congelés pour 1 400 couples et 3 800 décongelés. Il restait « en garde » environ 9 000 embryons. On ne possède pas de données en dehors de ces centres. Le nombre total annuel d'embryons congelés serait en France voisin de 30 000. Le nombre d'embryons « en garde » est supérieur à ce chiffre. On ne dispose pas d'analyses sérieuses du taux de succès du transfert des embryons après décongélation. Il semble que de très importantes variations soient observées par les différentes équipes selon les modes de congélation, ce qui donnerait un taux moyen de succès très faible. »*

■ L'hyperstimulation ovarienne. Il s'agit là d'augmenter les chances de succès en provoquant par voie médicamenteuse (notamment les gonadotrophines ou hMG) une accélération de la production des ovocytes par les ovaires. Or ces méthodes sont également très fréquemment mises en œuvre en dehors de la fécondation *in vitro* pour « aider » à la fécondation *in vivo*. Malheureusement, selon le rapport, on ne connaît rien ou presque sur la pratique médicale de la stimulation ovarienne en dehors de la fécondation *in vitro*.

« On n'en connaît ni l'importance numérique, ni les résultats, ni les complications. La mise au point de protocoles thérapeutiques dans le cadre de la fécondation in vitro *a augmenté les prescriptions des praticiens qui subissent la pression des femmes anxieuses après quelques mois d'insuccès dans leurs projets de conception et des firmes productrices de ces médicaments. Les chiffres de vente d'hMG sont passés de 500 000 ampoules en 1985 à environ 3 millions d'ampoules en 1992. On pense qu'environ 2 millions de ces ampoules ont été prescrites en dehors de la fécondation* in vitro, *ce qui représenterait le traitement de 30 000 à 50 000 femmes. »*

Cette évolution est d'autant plus inquiétante que ces traitements pourraient ne pas être sans risques pour les femmes : syndrome d'hyperstimulation ovarienne, risque de ménopause précoce, de cancer de l'ovaire (*le Monde* du 6 juin 1993), voire, selon certaines observations, de cancer du sein. Il faut aussi compter avec les multiples problèmes (obstétricaux, médicaux, psychologiques et socio-économiques) liés aux grossesses multiples. Le phénomène est ici important : augmentation de 37 % de l'incidence des jumeaux entre 1972 et 1990 et de 450 % des triplés entre 1972 et 1989.

« En 1991, les marchés liés à l'activité de la fécondation in vitro *pour la France ont représenté environ 1 milliard de francs pour un nombre d'enfants qui doit se situer autour de 4 000. Parmi ceux-ci, environ 900 ont été hospitalisés à la naissance en néonatologie ou réanimation. Les évaluations financières du coût de cette pratique devraient tenir compte du surcoût des soins à ces enfants. Faut-il rappeler qu'une journée d'hospitalisation dans un service de réanimation néonatale coûte environ 8 000 francs et que pour un enfant de moins de 1 500 grammes, le coût moyen total est évalué à 450 000 francs ? » « Il faut entreprendre dès maintenant des études épidémiologiques rigoureuses pour qu'un organisme indépendant évalue à court et à long terme les conséquences des hyperstimulations ovariennes pour la femme et pour l'enfant »*, estime enfin le Comité national d'éthique.

■ L'injection intra-ovocytaire des spermatozoïdes. Le rapport analyse de manière très détaillée cette nouvelle technique et les risques potentiels, présents et futurs, qui y sont liés. Il traite également de la même manière des nouvelles méthodes visant à améliorer les taux de succès des transferts d'embryons fécondés *in vitro*, qu'il s'agisse de la coculture de ces embryons (cultures *in vitro* jusqu'au cinquième jour ou plus) et de l'éclosion embryonnaire assistée (ouverture artificielle de la zone qui entoure l'embryon pour aider à la nidation de l'œuf dans la muqueuse utérine). Les experts du Comité d'éthique s'inquiètent notamment des conditions de sécurité biologique pour la mère et l'embryon. Ils s'interrogent sur l'usage de certaines cellules dérivées de cellules rénales d'un singe vert africain.

« Contrairement aux règles reconnues de la recherche médicale, les premiers essais concernant l'espèce humaine ont été faits alors que les expérimentations sur les mammifères non humains étaient encore très limités », peut-on lire, à propos de l'injection intra-ovocytaire de spermatozoïdes, dans l'avis du Comité. Ce dernier insiste en outre pour que l'on mette au point un modèle animal, pour que les couples concernés soient mieux informés du caractère expérimental de cette méthode, pour que celle-ci ne soit pas associée aux cocultures embryonnaires sur tapis cellulaire et pour que, là encore, une évaluation rigoureuse soit mise en place.

Il reste à savoir comment cet appel à la raison et à une *« extrême vigilance »* sera entendu et traduit par les autorités sanitaires et les ministres de tutelle qui, en dépit des enjeux, n'ont jamais accordé un très grand intérêt à ce nouveau champ de l'*action biologique et médicale*.

JEAN-YVES NAU

(1) « Rapport du groupe de travail sur l'assistance médicale à la procréation ». Les rapporteurs de ce document sont André Boué et Simone Noaves. Ce groupe est composé de Renée Dufourt, Nicole Echard, Axel Kahn, Jean Michaud et Yvette Roudy.

SCIENCES

Un entretien avec Hélène Ahrweiler

Le comité d'éthique du CNRS veut rompre l'isolement des chercheurs

Le comité d'éthique pour les sciences que le directeur général du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), François Kourilsky, vient de créer (*le Monde* daté 26-27 juin) devait se réunir pour la première fois mercredi 6 juillet. Ses treize membres, nommés pour trois ans et renouvelables par tiers chaque année (1), ont pour mission de réfléchir aux problèmes éthiques posés par les sciences, sans entrer en concurrence avec les autres comités d'éthique existant à l'échelon national. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, sa présidente, Hélène Ahrweiler, ancien recteur de l'Académie de Paris et présidente de l'Université de l'Europe, estime que ce comité devra *« déranger avant tout, briser le silence »*.

« Notre rôle, nous explique Mme Ahrweiler, *est de nous ouvrir aux interrogations, de poser les bonnes questions plutôt que de fournir de mauvaises réponses ou des réponses partielles. Nous sommes là pour compléter le savoir-faire qui est une affaire de recherche, par un devoir-faire, qui est une affaire de citoyen. »* La tâche ne sera guère facile pour cette nouvelle structure *« qui*, dit-elle, *ne doit pas se résumer à un petit club de réflexion »*.

Certes, ce comité, *« indépendant de la direction générale du CNRS »*, n'a pas vocation d'autorité ou de contrôle sur les laboratoires de recherche, mais il est là pour faire en sorte que les scientifiques *« ne campent pas en dehors de la société »*. *« Le temps est passé où les chercheurs n'osaient pas prononcer les mots « argent », « entreprise », « industrie », « applications »*, ajoute la présidente. Des mots qui évoquent les tours d'ivoire dans lesquelles les scientifiques se plaisaient à se réfugier. Aujourd'hui, insiste Hélène Ahrweiler, *« le chercheur ne doit plus être isolé. La recherche ne doit plus être une île. Il nous faut nous interroger sur les limites de la science, sur les limites du savoir. Il nous faut nous demander jusqu'où on peut aller sans vendre notre âme au diable »*.

« En tant qu'historienne, ajoute-t-elle, *je sais qu'il n'y a pas de plus grand danger, de plus grand ennemi que le silence. C'est pour cela qu'il nous faut interroger, déranger et refuser le consensus qui a été inventé pour que les imbéciles ne se sentent pas seuls. »* Faute de réagir, les problèmes, à défaut d'être résolus, ne seront même pas posés. C'est cela qu'il faut éviter pour ne pas tomber entre les mains *« des mafias et des groupes de pression scientifiques »* et faire en sorte que la science ne devienne pas un facile bouc émissaire.

En cette période où l'opinion publique est souvent partagée entre un scientisme émerveillé et un rejet tout aussi affirmé des technologies sophistiquées et envahissantes, *« nous avons des obligations éthiques. » « Actuellement*, constate Mme Ahrweiler, *on regarde plus l'objet que l'homme. Bien sûr, il n'est pas question d'effacer toute technologie de la surface du globe, mais de réfléchir à une nouvelle interface entre l'homme et les machines. Avant, la technique renforçait la main, le pied, le geste. Rimbaud disait :* « La main à plume, vaut la main à charrue. – Quel siècle à mains ! ». *Cela a changé et, pour la première fois, notre siècle a inventé le renforcement mental et intellectuel. Il faudra donc savoir préserver cette distance par rapport aux techniques et aux machines. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Outre Hélène Ahrweiler, siégeront dans ce comité : Maurice Aymard, historien, Georges Balandier, sociologue, Hubert Curien, physicien, Françoise Giroud, écrivain, Jacques Lesourne, économiste, Jacques-Louis Lions, mathématicien, Gérard Mégie, physicien de l'environnement, Roger Monier, chercheur en biologie moléculaire, Hourya Sinaceur, philosophe, Gérard Toulouse, physicien, Michel Vivant, juriste, Daniel Widlocher, médecin, et Dominique Wolton, spécialiste de la communication.

ENVIRONNEMENT

Circulation en ville

MM. Barnier et Bosson veulent favoriser l'usage du vélo

Deux ministres mobilisés pour prendre la défense du vélo, le fait est assez rare pour qu'on le signale. Comme naguère pour le programme autoroutier (*le Monde* du 11 mars), les ministres de l'environnement et de l'équipement, Michel Barnier et Bernard Bosson, ont en effet choisi de présenter ensemble, mardi 5 juillet, leur politique en faveur du vélo.

Certaines mesures annoncées restent très floues, comme l'instruction faite aux directions départementales de l'équipement de *« prendre en compte les cyclistes dans les aménagements routiers »*. D'autres tiennent du gadget, comme la journée du vélo organisée le 10 juillet à Paris, ou encore l'opération « vélo pour la ville », qui va répartir 1 million de francs entre les collectivités primées pour leur projet (Avignon, Chambéry, Chamonix, Cherbourg, Dunkerque, Lorient, Nantes, Pessac, Strasbourg et le Bas-Rhin).

Plus sérieux apparaissent les engagements de la SNCF et de la RATP : les cyclistes pourront charger leur vélo dans les trains entre Paris et Amsterdam dès la mi-juillet, et des facilités seront accordées sur certains TGV, à titre expérimental. La RATP, qui admet déjà les vélos le mercredi sur les tronçons de banlieue des lignes A et B du RER, va étendre à tous les jours ce principe de l'admission gratuite des vélos dans le RER – dans les compartiments d'extrémité des trains, sauf aux heures de pointe.

Enfin, des parcs de stationnement sont *« envisagés »* dans dix gares du RER comme Antony, Massy et Saint-Germain-en-Laye, avec un nouveau système de protection contre le vol. Les pouvoirs publics ont en effet découvert que, pour encourager le vélo en ville, il faut d'abord prévoir des points d'ancrage pour son stationnement sur la voie publique. Comme pour l'automobile, en somme, mais sans demander autant de place...

R. C.

ESPAGNE : graves incendies de forêt. – Onze morts, deux disparus et 50 000 hectares de forêts et garrigues détruits, tel est le lourd bilan des incendies qui, depuis le 3 juillet, parcourent plusieurs régions d'Espagne, notamment la Catalogne, l'Aragon, la province de Valence et l'Andalousie. Des températures exceptionnelles – 43,5 degrés enregistrés à Tarragone le 5 juillet – ont favorisé ces feux, qui ont gravement endommagé les cinq plus belles forêts de Catalogne (23 000 hectares détruits et cinq personnes retrouvées carbonisées) et contraint à l'évacuation de dizaines de villages, usines et colonies de vacance. – (*AFP.*)

Ancien président de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg

Gilbert Laustriat est mort

STRASBOURG

de notre correspondant

Gilbert Laustriat, ancien président de l'université Louis-Pasteur à Strasbourg, est mort, lundi 4 juillet, à soixante-quatre ans, des suites d'un cancer. Il avait présidé cette université scientifique et médicale de 15 000 étudiants de 1987 à 1992. Agrégé de pharmacie et docteur en sciences physiques, il avait d'abord dirigé, de 1970 à 1988, le laboratoire de biophysique de la faculté de pharmacie de Strasbourg. Vice-président de l'université Louis-Pasteur à deux reprises (de 1970 à 1972, puis de 1986 à 1987), il en était devenu le président en 1987.

Il avait mené à bien la restructuration de cette université et contribué à son rayonnement international, notamment par des conventions avec plusieurs universités japonaises. Il fut aussi le premier président de la Fédération des universités du Rhin supérieur. Artisan de liens plus étroits entre la recherche, l'industrie et les collectivités locales, Gilbert Laustriat fut l'un des principaux animateurs du milieu universitaire et scientifique alsacien.

J. F.

JEUNES : un collectif d'organisations critique la consultation lancée par M. Balladur. – Une quinzaine d'organisations de jeunesse (JOC-JOCF, UNEF, UNEF-ID, FIDL, MJS, SOS-Racisme...) a rendu publique, mardi 5 juillet, une déclaration commune critiquant la consultation nationale des jeunes organisée à la demande du premier ministre, qualifiée de *« vraie-fausse consultation »*. Ces organisations regrettent que le comité chargé de la consultation ne comprenne pas un seul jeune et que le *« questionnaire n'aborde les vrais problèmes des jeunes que pour orienter leurs réponses »*.

de
a procréation

hique du CNRS
ment des chercheurs

Le Monde présente
La série parue à l'occasion du anniversaire du débarquement
Les vétérans du jour J

JUSTICE

Publié par « le Canard enchaîné »

Le texte d'une écoute de Bernard Tapie

Au lendemain de sa mise en examen pour abus de biens sociaux et fraude fiscale par le juge d'instruction Eva Joly, le 29 juin, Bernard Tapie s'indignait des conditions de son interpellation par la brigade financière, surgie à 6 heures du matin à son domicile parisien pour le conduire au palais de justice. *« Un officier de police judiciaire aurait très bien pu se présenter à mon domicile à 8 heures avec une convocation du juge à laquelle je me serais rendu »*, assurait notamment M. Tapie. La transcription de l'une des écoutes téléphoniques posées quelques jours auparavant sur la ligne personnelle du député (République et liberté) des Bouches-du-Rhône à la demande du juge *(le Monde* du 1er juillet), qui rapporte le détail d'une conversation de M. Tapie avec Jean-François Hory, président du MRG (Mouvement des radicaux de gauche), infirme largement les déclarations de M. Tapie.

Selon le texte de ce dialogue, daté du mardi 28 juin à 19 h 10 – soit immédiatement après la levée de son immunité parlementaire – et publié par *le Canard enchaîné* du 6 juillet, il apparaît clairement que le député cherchait à quitter la France pour éviter sa mise en examen, suivant ainsi les conseils de Jean-François Hory. *« Je vais faire la note que tu dois remettre, la faire porter à la juge, si elle te convoque*, déclare ce dernier à M. Tapie. *(...) Il faut pas la laisser faire, même si c'était pour une simple mise en examen. (...) Il vaut mieux t'extrader, enfin t'extrader, façon de parler, faire le truc au Rwanda, en disant qu'on se tient à la disposition de toutes les autorités qui auront besoin de s'entretenir avec toi. Il faut le faire soft, hein. (...) Il faut pas que ça ait l'air trop Bob Denard. »*

Le *« truc au Rwanda »*, comme le montre ce compte-rendu d'écoute, était bien un voyage dans ce pays jusqu'au 19 juillet, date de l'ouverture de la session du Parlement européen, à compter de laquelle M. Tapie bénéficiera d'une nouvelle immunité parlementaire. *« Il faut absolument qu'on se tire là-bas »*, insiste le député, tout en précisant : *« Il ne faut pas que j'apparaisse en fuite. Il faut que, quand elle me demande, je dise : j'y vais pas. »* Les deux hommes prévoient enfin, au terme de leur conversation, d'annoncer le lendemain matin leur départ pour le Rwanda.

On connaît la suite des événements : informée de l'imminence de ce départ, Mme Joly délivrait un mandat d'amener contre M. Tapie, qui fut surpris au petit matin par les policiers. Le député, depuis lors, a fait savoir qu'il estimait que ces écoutes, effectuées alors que son immunité n'était pas encore levée, n'étaient *« pas compatibles avec la démocratie »*. Son entourage préparerait en outre une *« riposte »* qui pourrait prendre la forme d'une requête en suspicion légitime, voire d'une plainte en forfaiture contre Mme Joly, qualifiée par M. Tapie, selon les écoutes publiées par *le Canard enchaîné*, d'*« abrutie complète »* et de *« malade complète »*.

H. G.

Une journée particulière aux « flagrants délits »

« La justice la plus pauvre pour les plus démunis »

Changer de mot ne change rien. Même si une loi de 1983 impose de parler de *« comparution immédiate »*, pour les audiences de la 23e chambre correctionnelle de Paris, elle reste, chez les habitués, celle des « flagrants délits ». Pire, l'esprit de ces étranges procès est toujours résumé par cette contraction qui claque comme un terme de mépris : « les flags ». Chaque jour, de jeunes avocats choisis parmi les meilleurs espoirs du barreau tentent courageusement d'assurer la défense de ceux qui sont jugés en quelques minutes. Une défense forcément insuffisante que les avocats ne pouvaient plus accepter.

Alors, mardi 5 juillet, ils ont décidé de prendre leur temps, d'étudier tranquillement les dossiers et d'être assez nombreux pour assurer une véritable défense comme elle peut exister dans les chambres voisines. Il y a une trentaine d'avocats, dont quelques ténors du barreau, dans le prétoire de la 23e chambre, et chaque prévenu dispose de deux défenseurs. Rien n'est laissé au hasard. La procédure est examinée au peigne fin et l'on plaide comme dans les grands procès. Devant un président souriant, un avocat d'assises se déclare satisfait de l'instruction menée à l'audience par le magistrat et fait part de sa certitude que ce comportement n'est pas exceptionnel.

« Vous rendez la justice la plus pauvre pour les plus démunis », ajoute l'avocat en opposant la misère révélée dans ces audiences à l'émotion ressentie lorsqu'un grand de ce monde est mis en examen ou parfois écroué. *« Cette justice est triste. Il faut que par vos décisions, vous répariez l'injustice sociale. »* C'est le jour où l'on peut tout dire. Pour un étranger en situation irrégulière, cet autre avocat rappelle qu'il y a peu de temps encore, le délit n'existait pas. *« Mais les murs de cette salle se sont tellement habitués... »* soupire le défenseur, en ajoutant : *« Ne vous substituez pas aux autorités administratives, ne condamnez pas comme si vous étiez des ordinateurs. »* Dans le box, les prévenus écoutent, interloqués.

Cette vraie défense aurait, en temps normal, bloqué le mécanisme de la justice rapide. Mais ce mardi est un jour creux. Quelques dossiers seulement que le tribunal juge sans hâte excessive. Et les sanctions tombent. Pour les étrangers en situation irrégulière, c'est le tarif habituel : six mois de prison ferme et dix ans d'interdiction du territoire français. Dans les autres affaires de vols ou de coups et blessures, les avocats ne voient pas de différence réellement significative avec les peines prononcées les autres jours. Mais ils recommenceront. Car ils sont tous d'accord sur un point : au moins, le ton du magistrat était plus aimable.

MAURICE PEYROT

FURIANI : le procès s'ouvrira le 4 janvier 1995. – La date du procès de la catastrophe du stade Furiani dont le report avait été annoncé récemment *(le Monde* du 1er juillet) a été fixée au 4 janvier, a fait savoir, mardi 5 juillet, le procureur de la République de Bastia. Des travaux ont, en effet, été entrepris afin de permettre au public de suivre les audiences qui auront lieu au palais de justice de Bastia. Le 5 mai 1992, lors du match de championnat de France Bastia-Olympique de Marseille, 15 personnes avaient trouvé la mort et 2 177 avaient été blessées dans l'effondrement d'une tribune du stade.

PAUL TOUVIER : nouvelle demande de mise en liberté. – L'avocat de Paul Touvier, Me Jacques Trémolet de Villers, a déposé, mardi 5 juillet, devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles, une nouvelle demande de mise en liberté de son client, condamné le 20 avril à la réclusion à perpétuité pour complicité de crime contre l'humanité *(le Monde* du 21 avril). L'ancien chef du service de renseignements de la Milice pour la région de Lyon est âgé de soixante-dix-neuf ans. Une précédente demande de mise en liberté avait été rejetée le 26 mai.

A la suite d'une étude sur les enfants d'étrangers clandestins

La CNIL adresse un avertissement au maire de Montfermeil

La commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a adressé, mardi 5 uillet, un avertissement à Pierre Bernard, maire (div. d.) de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), pour avoir exploité des *« données nominatives couvertes par le secret statistique »* dans une étude sur les naissances d'enfants de parents étrangers clandestins.

En février, pour dénoncer *« les conséquences d'une immigration non contrôlée »*, M. Bernard avait adressé aux parlementaires une étude recensant les naissances d'enfants d'étrangers clandestins survenues à l'hôpital intercommunal de Montfermeil. Or, selon la CNIL, ce document a été élaboré à partir de *« données nominatives dont certaines étaient couvertes par le secret statistique et collectées exclusivement pour le compte de l'INSEE »*.

L'étude exploitait notamment des informations sur la nationalité des parents de nouveau-nés, la date et le lieu de leur mariage, ainsi que sur les enfants précédents nés de la mère. La CNIL révèle, par ailleurs, que le directeur de cabinet du maire *« photocopiait et conservait systématiquement les documents exigés lors des déclarations de naissance »*, ce que n'autorise, selon elle, aucun texte légal. La commission rappelle que le ministre de l'intérieur a demandé, dans une circulaire du 14 juin, *« à l'ensemble des préfets de faire procéder par les maires à la destruction pure et simple des fichiers d'étrangers qu'ils avaient pu constituer »*.

Pour toutes ces raisons, la CNIL a décidé d'adresser sa délibération au procureur de la République de Bobigny.

CYCLISME

La troisième étape du 81e Tour de France

Une course contre-la-montre et contre le vent

Le Belge Johan Museeuw a ravi le maillot jaune au Britannique Chris Boardman, mardi 5 juillet, au terme de la troisième étape courue contre la montre par équipes, entre Calais et Eurotunnel et avant que le Tour ne fasse incursion en Angleterre pour la première fois depuis vingt ans.

SANGATTE

de notre envoyé spécial

Certains soirs de brume, si l'on en croit Jacques Brel, Londres n'est *« que le faubourg de Bruges »*. Cela ne changera pourtant rien à l'immense déception du Britannique Chris Boardman. Rêvant, depuis son exploit lors du prologue de samedi, d'entrer chez lui avec le maillot jaune, l'ex-recordman du monde de l'heure, a en effet dû, en partie à cause d'un boulon desserré de son guidon, céder celui-ci à un pur Flamand, Johan Museeuw, précisément originaire des environs de la Venise du Nord. Rêve perdu aussi pour des dizaines de coureurs obligés de laisser filer leur compagnon et qui se sont retrouvés tout seuls sur la route, luttant contre un vent de tous les diables pour arriver, à la dérive, lestés de poignées de minutes de retard.

Un exercice à hauts risques

« Ça fait mal à la gueule. » Avec ces mots à l'emporte-pièce, l'ancien champion Jean-Pierre d'Anguillaume résume bien l'opinion de tous les coureurs concernant cet exercice à hauts risques que constituent ces étapes contre la montre par équipes. Il faut avoir vu quatre coureurs de l'équipe Novémail, dirigée par Charly Mottet, chuter à près de 60 km/h pour prendre conscience des dangers encourus, et voir ensuite le Breton de l'équipe, Bruno Cornillet, continuer à rouler tout seul avec une clavicule brisée et abandonner, la rage au cœur, au bout de quelques kilomètres.

Autre difficulté : si, lors des étapes « normales », il est toujours possible pour un coureur en méforme de se réfugier dans le peloton et d'attendre des jours meilleurs, cette stratégie est, en l'occurrence, impossible. Reste la crainte de tous les concurrents de porter, en plus, sur les épaules le poids de la défaite de leur équipe. Quant au coureur le plus affûté, comme Chris Boardman en ce début du Tour, il lui est tout aussi impossible, sous peine « de casser » ses compagnons, de faire rouler ceux-ci plus vite qu'ils ne le peuvent.

Cette étape aura aussi fourni une première indication sur la condition des principaux favoris. Ainsi Miguel Indurain, dont l'équipe termine troisième, a montré, si le besoin s'en faisait sentir, qu'il n'avait rien perdu de sa superbe. Quant à Tony Rominger, en ne concédant « que » 42 secondes à l'équipe du vainqueur et 24 secondes à celle d'Indurain, il peut pousser un immense soupir de satisfaction : n'avait-il pas perdu le Tour, l'an dernier, précisément lors de cette étape contre la montre par équipes ?

JOSÉ-ALAIN FRALON

Une première sous la Manche

« Maggie, au secours », *« Indurain y aurait été plus vite à vélo »*, *« Quand tu seras au milieu, n'oublie pas tes essuie-glace ! »*. Les plaisanteries fusaient et les klaxons s'activaient dans un joyeux concert de protestations, mardi soir 5 juillet, parmi les centaines de journalistes suiveurs, organisateurs, parrains du Tour de France attendant d'emprunter l'Eurotunnel.

Si ce n'était pas la première fois que la Grande Boucle s'offrait un détour outre-Manche, cette utilisation du *shuttlepar tant de monde était en fait une « première » puisque, jusque-là, le tunnel n'avait servi qu'à transporter des camions ou la reine d'Angleterre. Si l'attente parut longue, plus de trois heures pour certains, le voyage n'excéda pas quarante-cinq minutes et les dirigeants de l'entreprise nous jurèrent qu'en période normale ce temps serait ramené à un tout petit peu plus d'une demi-heure.*

Rapide, donc, silencieuse, stable, cette navette se présente en fait comme un train tirant des sortes de caissons-containers dans lesquels peuvent prendre place environ 90 voitures. « Mettez votre frein à main, éteignez vos lumières... », avertissent en français, en anglais et en allemand des signaux lumineux. Sur une bande FM spécialement conçue pour les passagers, les « Parisiennes », un groupe français des années 60, chantent allègrement *« Quand il y aura le tunnel sous la Manche, nous épouserons les Rolling Stones. »* Et Elton John supplie son amour de ne pas lui briser le cœur.

Entre ces chansons, un couple, un Français et une Anglaise, vante avec force détails la sûreté de la construction : c'est un véritable « blockhaus sous la mer » situé au maximum à 150 mètres de profondeur et avec des parois de plus de 60 cm d'épaisseur. Pour un blockhaus, c'est un blockhaus ! Passagers dans la voiture, voiture dans le caisson, caisson dans le tunnel, et tunnel.... sous la Manche : les claustrophobes trouveront peut-être que cela fait un peu beaucoup de couches de protection.

Surtout que Hugues de Jessey, chargé de la communication d'Eurotunnel, avait déclaré tout net que ce voyage de la caravane du Tour de France constituait *« un test de fonctionnement grandeur nature »*. Le débarquement à Douvres se fit sans problème. Les pressés furent satisfaits d'être aussi vite sur place. Les poètes, eux, regrettaient déjà « le temps du ferry » d'où l'on pouvait apercevoir les collines de Douvres sortir petit à petit de la brume, les mouettes vous faire un brin de conversation et l'Angleterre apparaître enfin dans son touchant isolement.

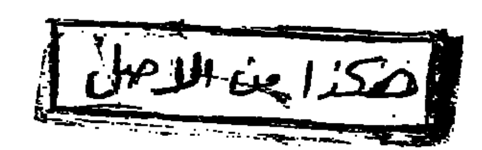
J.-A. F.

RÉSULTATS

Troisième étape (Calais-Eurotunnel, contre-la-montre par équipes. 66,5 km) : 1. GB-MG, les 66,5 km en 1 h 20 mn 31 s ; 2. Motorola à 6 s ; 3. Banesto à 18 s ; 4. Castorama à 27 s ; 5. Mapei à 42 ; 6. Gewiss à 1 mn 2 s ; 7. Lampre à 1 mn 15 s ; 8. GAN à 1 mn 17 s ; 9. Polti à 1 mn 23 s ; 10. WordPerfect à 1 mn 55 s.

Classement général : 1. J. Museeuw (Bel.) en 12 h 20 mn 39 s; 2. M. Indurain (Esp.) à 10 s ; 3. R. Sorensen (Dan.) à 19 s ; 4. Flavio Vanzella (Ita.) et Lance Armstrong (EU) à 22 s ; 6. Steve Bauer (Can.) à 27 s ; 7. Armand de Las Cuevas (Fra.) à 28 s ; 8. Thierry Marie (Fra.) à 33 s ; 9. Sean Yates (G-B) à 34 s ; 10. Tony Rominger (Sui.) à 38 s.

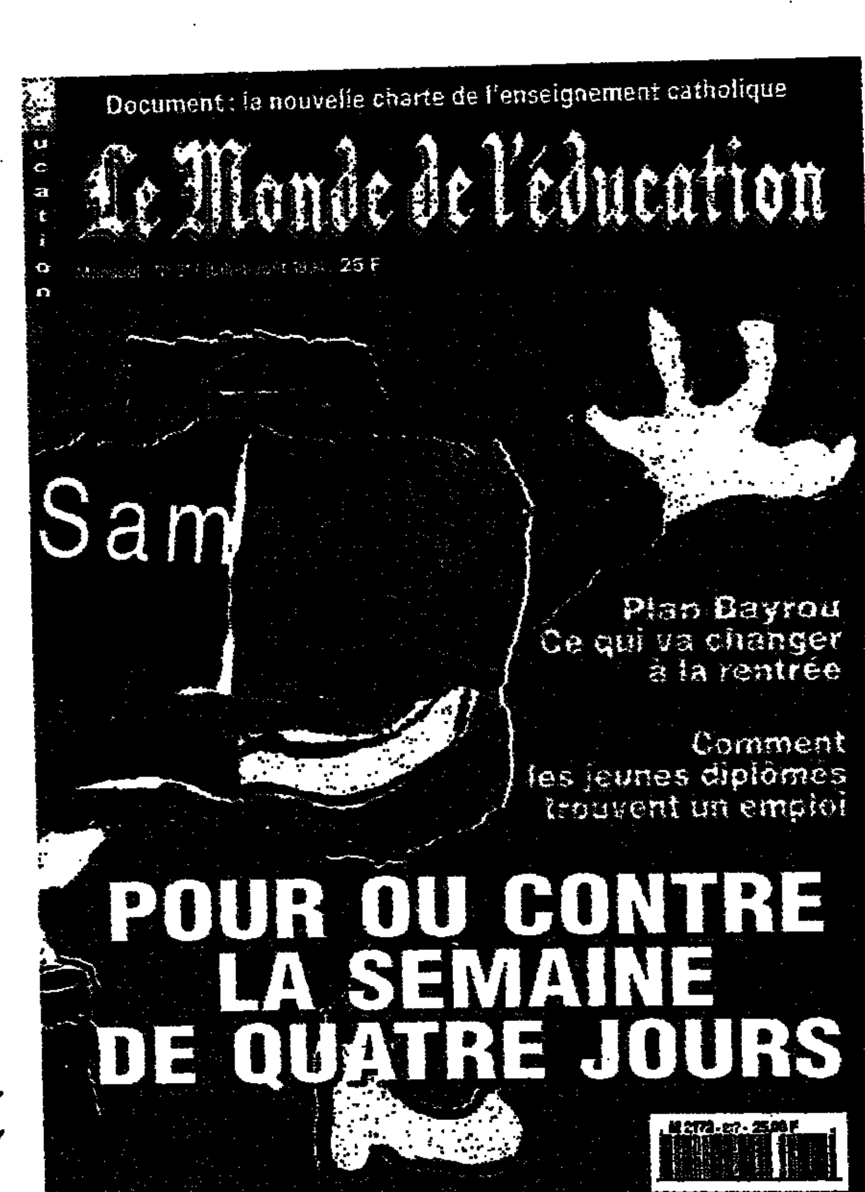
ESCRIME : Laurence Modaine, médaille de bronze aux championnats du monde. – Reka Szabo-Lazar est devenue, mardi 5 juillet à Athènes, championne du monde de fleuret féminin. La Roumaine a battu, en finale, l'Italienne Valentina Vezzali (15-10). La Française Laurence Modaine et l'Italienne Francesca Bortolozzi, tenante du titre, obtiennent le bronze. Agée de vingt-neuf ans, Laurence Modaine fut championne du monde juniors en 1982, vainqueur de la Coupe du monde en 1985, et quatrième aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992. – *(AFP.)*



AVIS AUX PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Supprimer les classes le samedi matin, ramener la semaine aux seuls lundi, mardi, jeudi, vendredi, au prix d'un allongement de la journée de classe ou d'une réduction de la durée des vacances scolaires : les hypothèses vont bon train.

Le ministère consulte en ce moment tous les conseils d'école de France, en vue d'une éventuelle modification de la semaine scolaire. Ne laissez pas décider sans votre avis. L'organisation de la semaine comme la répartition du travail quotidien sont lourdes de conséquences sur la santé de vos enfants et sur leurs études. Pour vous aider à vous déterminer, lisez, dans le numéro de juillet-août du *Monde de l'éducation* : **pour ou contre la semaine de quatre jours.**



Le Monde de l'éducation
LA RÉFÉRENCE et L'EXPERTISE

En vente chez votre marchand de journaux – 25 F

Les noms des deux dernières équipes qualifiées *pour les* quarts de finale de la Coupe du *monde aux Etats-Unis* sont connus depuis mardi 5 juillet : à Boston, l'Italie a battu le Nigéria (2-1, après prolongations) et à New-York, la Bulgarie a éliminé le *Mexique grâce aux* tirs au but (1-1 après prolongations, 3-1 *aux* tirs au but). Face au Nigéria, l'Italie n'a dû son salut qu'à une égalisation de Roberto Baggio à l'ultime minute du temps réglementaire et à un penalty marqué *par le même* joueur au cours de la prolongation. *Bien qu'éliminé, le Nigéria* restera l'une des révélations de *cette Coupe du monde.*

■ EUROPE. Sept équipes qualifiées sur huit sont européennes. Seul le Brésil a empêché la mainmise totale du Vieux Conti*nent sur la phase finale.* Il faut remonter à 1958 pour retrouver un cas de figure absolument identique, et le Brésil l'avait emporté. Cette fois, l'Europe de l'Est est bien représentée avec la Bulgarie, pour la première fois en quarts de finale, et la surprenante Roumanie. A l'Ouest, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas et l'Italie sont des équipes *habituées à ce stade de la com*pétition. Avec la Suède, la Scandinavie elle-même est représentée.

■ SÉVÉRITÉ. Les arbitres des *deux derniers huitièmes de* finale ont fait de l'excès de zèle. Trois expulsions (un Italien, un Bulgare, un Mexicain) et un nombre record de cartons jaunes (avertissements) relancent le débat sur l'arbitrage.

■ ESCOBAR. L'international de football colombien Andrès Escobar aurait été tué le 2 juillet *(le Monde* daté 3-4 juillet) à la sortie d'un restaurant à la suite d'une simple querelle entre automobilistes. Des témoins avaient entendu le meurtrier déclarer *« merci pour ce but »*, mais un magistrat du parquet du Medellin, Mario Nicolas Cadavid, a retenu la version de l'acte isolé et de la coïncidence malheu*reuse avec le but marqué contre* son camp par Escobar quelques jours plus tôt face aux Etats-Unis, entraînant involontairement l'élimination de la Colombie.

HUITIÈMES DE FINALE : Italie-Nigéria (2-1)

L'honneur retrouvé de Roberto Baggio

BOSTON

de notre envoyé spécial

L'Italie s'était embourbée dans les marécages de ce match depuis longtemps. La *squadra azzurra* s'était perdue dans les méandres d'un arbitrage aberrant. L'équipe d'Arrigo Sacchi n'était même plus portée par le courant d'une quelconque tactique, lorsqu'il s'est lancé à l'eau. Il restait moins de *deux minutes à Roberto Baggio* pour tirer au sec deux réputations. *Celle de son équipe, triple* championne du monde, menacée d'une mise à la *porte sans gloire* en huitième de finale pour avoir cru que son seul palmarès la dispenserait de bien jouer. La sienne, meilleur joueur d'Europe, Ballon d'or fraîchement élu, en train de rater le rendez-vous que le monde du football lui avait fixé.

Jusqu'à ces dernières secondes au bord de la catastrophe. Jusqu'à ce qu'il concentre en trois actions son itinéraire et son talent, comme un résumé d'épisodes précédents *qu'il* n'avait pas encore su écrire en Amérique. Comme si, *pressé par le temps, il avait voulu* se réhabiliter en trois phases de jeu, tout en sauvant son équipe. Un but, pour obtenir la prolongation, une passe et un penalty : le talent d'un attaquant hors pair, le sens du jeu d'un meneur hors classe et la sagesse d'un caractère hors norme.

Pour plaider sa cause en défendant celle de son équipe, Roberto Baggio, vingt-sept ans, a pris son histoire par le début. Il a commencé par inscrire, à la 89e minute, le but de l'égalisation, d'un trait puissant et fin qui a *évité* le mur nigérian. Déjà, dans le couloir de sa maison natale de Caldogno, près de Venise, le gamin tapait inlassablement dans le ballon pour faire trembler les *filets de ses rêves. Roberto Baggio* ne se voulait qu'attaquant. Et ses *buts ont rythmé chacune des étapes qui l'ont éloigné peu à peu de Caldogno pour le hisser au* sommet.

Pour sa première année dans l'équipe locale, il marque quarante-deux fois. De quoi *le faire* remarquer par le club de Vicence, *la ville la plus proche, qui lui fait* signer son premier engagement à *treize ans.* En 1982, l'adolescent y joue déjà en équipe première. Le *calcio* résonne de la bonne nouvelle de l'arrivée d'un nouveau prodige. A dix-huit ans, Baggio franchit les portes d'un club de premier plan, la Fiorentina. Il marque toujours, jusqu'à ce qu'une blessure au genou menace de couper le fil de son ascension. Mais les buts patientent et ne lui feront pas d'infidélité. A son retour, Roberto Baggio marque dès son deuxième match et sauve, d'un coup franc, le club florentin de la relégation.

L'attaquant vient d'affiner sa réputation. Il devient l'homme des buts décisifs. La Juventus de Turin l'embauche en 1990, pour la somme de près de 90 millions de francs, pour cette capacité à faire basculer un match. Et la sélection italienne, dans laquelle il n'a pas tardé à entrer, prend l'habitude de le voir lui offrir ses succès sur un plateau. Ainsi, lors des qualifications pour la Coupe du monde, a-t-il changé le cours d'au moins trois parties qui ont *valu à l'Italie de se retrouver en* Amérique.

Marqueur et meneur de jeu

Mais Roberto Baggio n'est pas que ce joueur qui a déjà dépassé la barre des cent buts dans le championnat italien. Mardi, après avoir arraché aux Nigérians la prolongation, il s'est souvenu de *l'autre versant de son talent. A la* reprise du jeu, il s'est décidé à mettre de l'ordre dans la maison italienne. Il l'a enfin meublée de quelques actions construites. Son pied, transformé en louche, a nourri Bennarivo d'un ballon dangereux, qui a obligé un défenseur nigérian à s'attirer les foudres d'un penalty.

Car Roberto Baggio est aussi passeur, meneur de jeu, et c'est là que commence son tourment. Dans le *calcio* aux joueurs étiquetés comme des papillons sur les planches des théoriciens du jeu, les entraîneurs n'ont guère su où classer le phénomène. Attaquant de naissance, Roberto appartient *aussi à la race des organisateurs* du jeu. *« C'est un neuf et demi », avait un jour résumé* Michel Platini, entré plus facilement à la Juventus *dans le rôle de meneur* qui peut aussi marquer. En Baggio les dons se différencient moins bien et les qualités finissent par se brouiller. Parce qu'il pouvait tout faire, on lui a ordonné de tout réussir. Puis parce que la somme d'efforts exigés le condamnait à l'échec, on a tenté de l'amputer d'un de ses talents.

A la Juventus et dans l'équipe *nationale, il a connu de longs* mois de controverses avec ses *entraîneurs avant de trouver une* place dans les schémas tactiques. Jusqu'à ce que ce début de Coupe du monde rallume les polémiques qui divisent les *tifosi* sur ce sujet. A nouveau confiné dans un rôle de meneur par Arrigo Sacchi, alors qu'il préfère évoluer à la pointe de l'attaque, Baggio a laissé percer son désarroi dans des prestations médiocres, compliquées par une blessure au tendon d'Achille, et des propos désabusés. *« N'importe quel joueur à ma place connaîtrait les mêmes difficultés,* expliquait-il avant le huitième de finale. *J'ai compris maintenant que seul Baggio pouvait sauver Baggio. »*

La « squadra » sauvée

Mardi, Baggio s'est donc sauvé, avec l'Italie en prime. En s'avançant vers le ballon pour tirer le penalty, il se rappelait sa vieille réputation de joueur qui peut marquer des buts décisifs, mais s'est parfois effondré dans les grandes occasions de sa carrière. Il savait que son absence de titre majeur – en dehors d'une Coupe de l'UEFA – a toujours constitué une tare aux yeux de ses compatriotes. Puis les doutes sur sa per*sonnalité à part, sur sa conversion* au bouddhisme en pays catholique, sur sa queue de cheval atypique sur les terrains, se sont estompés. Baggio, qui parle peu, n'a jamais cherché à s'en justifier. L'Italie misait trop sur lui pour ne pas lui donner sa confiance. Mais, dès le premier match raté du premier tour, elle la lui avait retirée.

Baggio a tiré son penalty sans s'en soucier. Le ballon est parti vers le poteau, comme un ultime rappel de la fragilité du passé, mais en entrant dans le but, il est venu confirmer la nouvelle sérénité du joueur, d'un caractère en marge, qui le préservera encore une fois de prendre au pied de la lettre les déclarations d'amour dont vont le gratifier les Italiens.

Car Roberto Baggio est trop fin footballeur pour espérer que les prochains adversaires de son équipe gaspilleront leur talent avec le même entêtement que les Nigérians. Il est homme trop exigeant avec lui-même pour attendre que d'autres équipes commettent la même grossière bévue de jouer à l'italienne face à l'Italie, pour justifier l'indigence d'un jeu par une expulsion imméritée (celle de Zola, entré en cours de partie). Il faudra que la *squadra azzurra* finisse par renoncer à jouer des matches en creux, où les adversaires se chargent de perdre puisqu'elle ne semble pas vouloir gagner. Dans cette World Cup, il devra cesser d'hésiter entre l'exemple de Paolo Rossi, buteur ressuscité d'un premier tour catastrophique pour offrir le titre de 1982 à l'Italie, ou la mauvaise trace de Gianluca Vialli, vedette annoncée et jamais au rendez-vous de l'attaque de la sélection en 1990. Si Roberto Baggio a sauvé sa Coupe du monde, mardi, il lui reste encore à la réussir.

JÉRÔME FENOGLIO

HUITIÈMES DE FINALE : Bulgarie-Mexique (1-1, 3 tirs au but à 1)

Stoïtchkov, le farouche

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Une odeur de poudre flottait *sur ce match, commencé en blitzkrieg,* poursuivi en guerre de tranchées, *achevé devant le peloton.* Qui aurait pronostiqué le *retour* des lancinants tirs au but après les sulfureuses vingt premières minutes? A cet instant, le Giants Stadium faisait une pause, reprenait son souffle, pendant qu'on changeait la cage de Jorge Campos, cassée par son partenaire Marcelino Bernal, qui, dans son élan pour dévier une tête d'Emil Kostadinov, s'est retrouvé ficelé comme un jésus. Mais le matériel avait déjà beaucoup souffert : un coup franc de Kostadinov avait manqué desceller le poteau droit (14e) ; surtout, les filets auraient pu succomber d'hypertension sur le but de Hristo Stoïtchkov (7e).

Lancé en profondeur, le Bulgare de Barcelone a réussi du gauche ce que son copain Kostadinov avait fait du droit, au Parc des princes, un soir funeste de novembre dernier contre la France. Un coup de foudre sous la barre transversale, un boulet dont l'élégant Campos, figé, a senti le vent dans son brushing. A la différence des Français, les Mexicains avaient *tout* le temps de réagir. Mais ce fut fait sans *délai. Il est vrai que* la défense bulgare, que Dimitar Penev avait dû *rebâtir* après les *suspensions* de trois titulaires, souffrait mille misères avec les dribbles déroutants de Luis Roberto « Zague » Alves. C'est d'ailleurs ce dernier qui provoqua le penalty égalisateur, marqué par Garcia Aspe (15e).

Un gamin qui hurle sa rage

Après un tel début, l'équilibre des forces ne pouvait qu'être précaire. Le K.-O. menaçait à chaque contre-attaque. Pourtant, le match s'installa peu à peu dans une drôle de guerre de positions. Les courageux de la première heure hésitaient de plus en plus à se mettre à découvert. D'autant que les rangs des combattants s'étaient clairsemés avec les expulsions d'Emil Kremenliev et de Luis Garcia pour excès de cartons jaunes. Un homme pourtant continuait à foncer sous la mitraille, *osant* de longues transversales malgré le risque mortel d'une balle perdue. Ce farouche s'appelle Stoïtchkov. On l'a vu se ruer sur tous les ballons d'attaque, défendre et tacler jusque sur sa ligne de but, catalyser les énergies bulgares, houspiller les tire-au-flanc autant que l'arbitre.

Riche à millions, star adulée, *Hristo* Stoïtchkov *oublie* tout sur un terrain de football. Il redevient ce gamin de Plovdiv *qui,* selon l'un de ses premiers *entraîneurs, « pleurait à chaque but raté, à chaque ballon perdu ». Aujourd'hui*, il ne pleure pas, il hurle sa rage. Puis, quand ce satané ballon revient à *proximité,* il se précipite, les yeux écarquillés, comme si sa vie en dépendait. Cette volonté inébranlable a contribué à sa réussite autant que ses dons. Car le jeune Hristo n'avait pas été retenu par son club d'origine, le Maritza Plovdiv, qui le jugeait trop petit.

Revanche fulgurante

Ses grands débuts au CSKA *Sofia datent de février 1985.* En juin, il dispute déjà la finale de la Coupe *contre l'autre club de la* capitale. Mais entre les militaires *du CSKA et les miliciens du* Levski, le contentieux est épais. *Dans* le pugilat qui ponctue ce derby musclé, Stoïtchkov se fait remarquer par son zèle. Il est radié à vie pour atteinte à la morale socialiste. Il a dix-neuf ans et un avenir mort-né. Furieux, il doit troquer le prestigieux maillot rouge contre le « bleu » d'une usine d'électricité.

L'année suivante, toutes les sanctions sont levées à l'approche du Mundial mexicain. Hristo, qui n'a pas manqué un seul jour d'entraînement avec la réserve du CSKA, est fin prêt pour sa revanche. Elle sera fulgurante. En quelques années, il gagne trois titres et quatre coupes de Bulgarie avec le CSKA. A titre personnel, il marque 81 buts en 118 matches et devient le premier Bulgare à être élu trois fois de suite meilleur joueur de l'année. A cette époque, Dimitar Penev, entraîneur du CSKA, s'emploie à cacher les fax qui parviennent de Barcelone. Lors des demi-finales de la Coupe des coupes, le gaucher du CSKA a *en* effet séduit Johan Cruijff, qui *finit par l'enrôler en juillet 1990,* alors qu'il vient d'être sacré Sou*lier d'or européen avec 38 buts.*

Le personnage prendra de l'épaisseur au Nou Camp. Son caractère cyclothymique, ses provocations, ses écarts de langage, y compris à l'égard de l'entraîneur vénéré et du président Nunez, forgent sa légende, autant que ses coups de pattes et ses reprises de volée. Les supporters catalans complètent sa collection de surnoms. Gamin, à Plovdiv, on l'appelait « le chien » parce qu'il avait mordu au sang un garnement. Il devient « Hristo le fou ». Mais sa folie plaît au bon peuple du roi Johan. Le public prend sa défense lorsque la polémique s'envenime avec Cruijff.

Celui-ci lui reproche de n'avoir qu'un pied, le gauche. *« Cela le limite beaucoup »*, écrit l'entraîneur dans un livre, *Mes joueurs et moi.* Pour sa deuxième saison à Barcelone, la venue de Romario est une menace directe pour lui. Stoïtchkov pique une sourde colère et se met au travail. Il pointe toujours le premier à l'entraînement. Et à force de volonté, il s'impose comme l'inamovible numéro huit du Barça. C'est le Danois Laudrup, quatrième étranger de l'effectif, qui fera banquette.

Aujourd'hui, il gagne environ mille fois plus qu'au CSKA où, pourtant, il était le mieux payé des joueurs bulgares. Malgré sa villa luxueuse, ses grosses voitures et les affaires prospères auxquelles il est associé, Hristo Stoïtchkov n'a rien oublié des chemins de traverse de ses débuts. Il se bat sans arrière-pensée pour les couleurs nationales, à la grande satisfaction de Penev pour lequel *« Stoïtchkov c'est toujours 50 % d'une équipe ».* Le Bulgare n'eut même pas besoin de tirer son penalty pour envoyer son pays en quart de finale. Sa joie sans mélange ne l'a pas empêché d'être le premier à consoler Jorge Campos. Il avait des gestes de grand frère, Hristo, pour le malheureux gardien mexicain. En habitué des coups durs, il a sûrement eu aussi les mots justes.

JEAN-JACQUES BOZONNET

Le point

Huitièmes de finale

Quarts de finale

PROLONGATIONS

Carton rouge pour l'arbitrage

SAN-FRANCISCO

de notre envoyé spécial

Neuf cartons jaunes et une expulsion au cours du même match : record battu ! Arturo Brizio Carter, l'arbitre mexicain du huitième de finale entre le Nigéria et l'Italie, a effectué une entrée remarquée dans le « Top 50 » des arbitres les plus intransigeants de l'histoire de la Coupe du monde. Le précédent record (neuf avertissements, mais aucune expulsion directe) était détenu par *deux matches : Bulgarie-Argentine du premier tour (le 30 juin à Dallas)* et Autriche-Etats-Unis du Mondiale italien de 1990.

En fait, cette World Cup est bien celle de tous les records en matière de cartons jaunes. Avant même les quarts de finale, le total établi en Italie – 163 pour l'ensemble de la compétition (52 matches) – est déjà largement dépassé *: mardi* 5 juillet, après Nigéria-Italie *et Mexique-Bulgarie, il s'élevait* à 195 en 44 matches ! Les équipes les plus sanctionnées ont été la Bulgarie (13 avertissements), le Nigéria et le Maroc (10), les Pays-Bas et l'Arabie saoudite (9). Le Brésil ferme la marche avec seulement *deux avertissements, mais* une expulsion directe, celle de Leonardo contre les Etats-Unis, au cours d'un match dirigé par le Français Joël Quiniou, désormais considéré comme l'un des meilleurs spécialistes mondiaux. A ce jour, 10 joueurs ont été expulsés, contre 16 en Italie.

La Fédération internationale de football (FIFA), qui avait donné aux arbitres des consignes très strictes, a été entendue. Bien des joueurs ont été « avertis » *pour des tacles par derrière,* des protestations trop véhé*mentes, le refus de respec*ter la distance réglementaire sur un coup franc adverse ou encore pour avoir marqué un but alors qu'un coup de sifflet venait d'être donné afin d'interrompre le jeu.

Il reste à savoir si une telle sévérité est toujours justifiée. Si l'on en juge par l'expulsion imméritée de l'Italien Gianfranco Zola face aux Nigérians, certains directeurs de jeu font du zèle. La FIFA, qui se targuait d'avoir été particulièrement exigeante au moment de la sélection des 55 arbitres et juges de touche retenus *pour la World Cup, a elle-même reconnu s'être trompée sur certains d'entre eux.* A la fin du premier tour, elle a dû en écarter six pour *« non-respect des consignes ».*

Laxisme ou extrême sévérité

Deux autres, parmi les plus célèbres, ont subi le même sort à l'issue des huitièmes de finale. Le Suisse Kurt Rœthlisberger, qui dirigeait Allemagne-Belgique (3-2), est désormais privé de Coupe du monde. On lui reproche de n'avoir pas accordé un penalty aux Belges à la suite d'une faute flagrante de deux défenseurs *allemands sur Josip* Weber. *« L'arbitrage de ce match n'était pas au niveau souhaité »*, a sèchement *conclu* Sepp Blatter, secrétaire général de la FIFA. M. Rœthlisberger a reconnu sa faute, admettant qu'il n'avait *« pas bien vu ce qui s'était passé ».*

Quant à l'Italien Pierluigi Pairetto, il a été critiqué pour n'avoir pas expulsé un Roumain (Miodrag Belodedici) coupable d'un tacle par derrière contre un attaquant argentin, dimanche 3 juillet, à Los Angeles. La faute ayant été commise dans la surface de réparation, M. Pairetto aurait également *dû siffler un penalty. Entre* les « oublis » des uns et l'ex*cessive sévérité des autres,* la FIFA n'a toujours pas *trouvé de solution* idéale pour améliorer l'arbitrage.

Ph. Br.

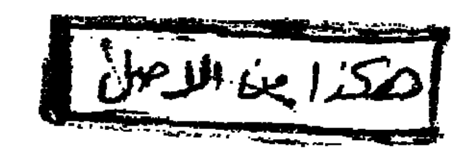
LÈVES

semaine aux
allongement
la durée des
in.

ils d'école de
le la semaine
L'organisation
quotidien sont
nts et sur leurs
isez, dans le
on : **pour ou**



ux – 25 F



Tandis que Philippe Villin négocie les conditions de son départ du « Figaro »

Robert Hersant annonce qu'il est « contraint » d'arrêter les suppléments gratuits de « France-Soir »

De mémoire syndicale, on ne se souvenait plus quand Robert Hersant avait assisté à un comité d'entreprise pour la dernière fois. Mardi 5 juillet, il était présent à celui de Presse-Alliance, la société éditrice de *France-Soir*, pour expliquer les raisons de l'éviction brutale de Philippe Villin de la direction du titre (*le Monde* du 2 juillet) et affirmer une nouvelle fois qu'il reprenait bien en main son groupe.

Au cours de ce comité d'entreprise, il a dressé un état peu encourageant des finances de son groupe, en indiquant qu'il allait faire des *« emprunts gagés sur les actifs »*, notamment pour assurer la survie de *France-Soir*, confronté à des échéances financières auxquelles *le Figaro « seul, ne peut plus faire face »*. Robert Hersant a reconnu qu'il y avait *« des divergences »* entre ses *« conceptions »* et celles de Philippe Villin. Ces divergences portent sur trois points : les suppléments gratuits, la recherche de partenaires, le contenu de *France-Soir*.

Robert Hersant a annoncé qu'il était *« contraint d'arrêter les gratuits »* sans préciser quand il le ferait. Interrogé sur ces *suppléments distribués en banlieue parisienne* qui ont été lancés en 1989 à l'initiative de Philippe Villin, le nouveau PDG de *France-Soir* a avoué qu'il n'avait jamais été convaincu par cette formule, qui était depuis quelques temps sur la sellette (*le Monde* du 11 juin).

La direction des éditions régionales de *France-Soir* nous déclarait mardi que *« le titre retrouvait une dynamique de croissance »*, en s'appuyant sur la réduction du déficit (il devrait être inférieur à *20 millions* de francs en 1994 contre 32 millions en 1993) et sur l'augmentation du chiffre d'affaire publicitaire (+ 54 % au premier semestre 1994, par rapport à 1993). La direction a révélé l'existence de *« négociations, depuis deux mois, avec des investisseurs industriels et financiers pour boucler un tour de table »* en vue d'une reprise.

Au comité d'entreprise, Robert Hersant n'a pas évoqué une cession des gratuits, mais il a annoncé que la recherche de partenaires pour *France-Soir « n'est pas à l'ordre du jour »*, démentant les propos de Philippe Villin sur une vente totale ou partielle du titre. Sur le plan du contenu, il a *renouvelé sa confiance au directeur* de la rédaction, Bernard Morrot, tout en précisant qu'*« il n'était pas question de s'attaquer à la vie privée des hommes publics »*, contrairement au souhait de son ancien dauphin (*le Monde* du 11 juin).

Ce comité d'entreprise sonne donc bien la fin de Philippe Villin, qui se refuse à tout commentaire. Dans une déclaration, les représentants des salariés du groupe enfoncent le clou et font savoir qu'*« ils sont très attentifs à ce que Philippe Villin ne perçoivent pas d'indemnités somptuaires car il a contribué à l'appauvrissement du groupe par sa gestion incohérente, en particulier sur les gratuits et l'imprimerie Roissy-Print »*.

Au *Figaro*, les rumeurs sur le départ imminent du *« jeune homme »*, comme on le surnomme, se multiplient. La décision est prise. Robert Hersan et Philippe Villin sont en négociations sur les modalités du départ. Selon un autre responsable du groupe, il ne s'agit que d'*« une question d'heures »*.

A. S.

Une concurrence au niveau européen pour Carat

Euro-RSCG et Young & Rubicam font alliance dans l'achat d'espace publicitaire

Depuis quelques mois, Alain de Pouzilhac, président d'Euro-RSCG, premier groupe publicitaire européen et numéro sept mondial, ne faisait pas mystère d'une probable alliance avec un concurrent anglo-saxon en matière d'achat d'espace publicitaire. Très tôt, le nom de Young & Rubicam, groupe américain classé sixième mondial, avait été avancé (*le Monde* du 29 mars) compte tenu des liens noués par les deux réseaux dans la centrale d'achats Médiapolis en France et mardi 5 juillet, un accord de partenariat à 50-50 entre les deux groupes a été révélé. De portée mondiale, l'accord ne concerne, dans un premier temps, que l'Europe, un terrain où *le développement continu des médias a entraîné une* complexité croissante de l'activité d'achat d'espace.

La nouvelle entité, présidée par Patrick Becouarn, jusqu'ici responsable de l'activité médias d'Euro-RSCG, prendra elle aussi le nom de Médiapolis et annonce un volume d'affaires de 24 milliards de francs, ce qui la classe au deuxième rang européen, juste derrière Carat. La mise en route effective de ce partenariat devrait se faire progressivement d'ici au 1er janvier 1995.

Entre vingt et trente pays seront concernés, la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne représentant toutefois 80 % du chiffre d'affaires du secteur achat d'espace. La possibilité d'étendre cette association au reste de la planète est également à l'étude. La nouvelle société s'est fixé une hausse du chiffre d'affaires de 5 %, ce qui promet une belle concurrence avec Carat, jusque-là numéro un incontesté.

JULIE-AMÉLIE ADES

« L'EXPRESS » : un contre-plan des salariés pour éviter les licenciements. – Les salariés de *l'Express*, réunis mardi 5 juillet en assemblée générale, ont proposé un *« contre-plan d'économie »* à la direction de l'hebdomadaire qui souhaitait procéder à neuf licenciements « secs ». Pour réaliser la même économie (4 à 5 millions de francs), les salariés proposent à la direction *« d'obtenir ce résultat par une épargne consentie sur leur salaire pendant douze mois »*. Ce prélèvement proportionnel – aux montants des rémunérations – sera en quelque sorte prêté à *l'Express* qui le rembourserait en 1996. En contrepartie, le personnel demande que la direction *« s'engage formellement, devant l'inspection du travail, à ne pas effectuer de licenciements jusqu'au terme du remboursement de l'épargne consentie »*.

RADIO-MONTMARTRE : l'appel de NRJ jugé irrecevable. –La cour d'appel de Paris a déclaré *« irrecevable »* l'appel déposé mi-juin par NRJ contre la reprise du réseau Radio-Montmartre par RMC. Malgré un feu vert donné le 28 mars à NRJ par le CSA, le tribunal de commerce avait tranché, le 30 mai, en faveur d'un plan de reprise présenté par RMC. Le groupe de Jean-Paul Baudecroux a estimé que cette décision était *« contraire à la législation »* dans la mesure où RMC a racheté 75 % du capital de la société sans l'avis du CSA. La cour d'appel a jugé, elle que NRJ n'était pas habilité, à former un appel, la procédure étant réservée *« au débiteur, à l'administrateur, au représentant des créanciers, au comité d'entreprise ou, à défaut, aux délégués du personnel ainsi qu'au ministère public »*.

Réélection du président de TV5

Patrick Imhaus veut constituer un bouquet de programmes francophones

Patrick Imhaus, président de TV5, a *été réélu* par le conseil d'administration *« à l'unanimité »*, mercredi 22 juin, à la tête de la chaîne internationale francophone par câble et satellite, avait été élu, pour la première fois, à la présidence de TV5 en 1990, sous le gouvernement de Michel Rocard. Patrick Imhaus, élu récemment président de l'Association internationale du Groupe de Bruges qui rassemble douze télévisions publiques transeuropéennes par satellite, a souhaité que TV5 participe *« à la constitution d'un bouquet de programmes satellitaires francophones, en vue d'une diffusion en compression numérique vers l'Europe et l'Afrique »*. Le président de TV5 a aussi indiqué que *« le développement aux États-Unis d'une chaîne payante »* et la diffusion sur toute l'Asie de la chaîne internationale francophone sont à l'étude.

DANS LA PRESSE

Le débat sur la « TVA sociale »

Libération (Éric Aeschimann) : « Demeure une ambiguïté de fond : s'agit-il de combler le trou de l'assurance maladie ou de réduire les cotisations maladie ? Le même argent ne peut pas servir aux deux objectifs. Si le gouvernement choisit la première hypothèse, il renonce *de facto* à son objectif de baisse de charges ; s'il préfère la seconde, il sera accusé de laisser filer le déficit de la Sécurité sociale. (...) On comprend qu'Édouard Balladur soit sur ce dossier fidèle à lui-même : d'une prudence de Sioux. »

La Tribune (Ivan Best) : « Les leaders syndicaux ont d'antant moins contribué à clarifier les intentions du premier ministre que celui-ci a semblé approuver les orientations de chaque organisation. (...) La TVA sociale pourrait-elle être initiée, pour reprendre l'expression de Marc Blondel, en 1995 ? Édouard Balladur n'a pris aucun engagement [concernant la stabilité des prélèvements sur le revenu des ménages] pour cette période. Mais on voit mal le premier ministre relevant cet impôt à deux mois de l'élection présidentielle. »

Les Échos (Jean-Michel Bezat) : « A écouter les responsables syndicaux, Édouard Balladur serait le premier à s'opposer à toute mesure susceptible de compromettre une reprise de la consommation encore timide. Mais la convergence de vues entre le premier ministre et les syndicats s'arrête là. Car s'il faut éviter de réduire encore le pouvoir d'achat des ménages, il faut aussi renflouer d'urgence la Sécurité sociale (...) et financer des mesures actives en faveur de l'emploi. »

InfoMatin (Aline Richard) : « Ensemble, les syndicats se sont opposés à nouveau à toute mesure tendant à transférer les charges des entreprises vers les particuliers. (...) Faudra-t-il, pour sauver la Sécu, prendre le risque de casser la relance de la consommation, essentielle à une reprise économique encore fragile ? On comprend les hésitations balladuriennes... »

Sud-Ouest (Bruno Dive) : « La semaine de trente-deux heures avait enchanté l'automne. Le CIP avait animé l'hiver. On parlait au printemps de rendre le chômage illégal. L'été sera furieusement « TVA sociale ». (...) Dernière trouvaille en date, [celle-ci] connaîtra-t-elle le triste sort de ses aînées ? Sans porter de jugement au fond, on s'étonnera seulement que son plus illustre promoteur, l'ancien président Giscard d'Estaing, défende une idée qui vise à augmenter une taxe que l'Acte unique européen s'est juré de faire baisser. »

France-Inter (Jean-Marc Sylvestre) : « En fait, toutes ces oppositions sont molles : les syndicats font leur métier, bien sûr, et reconnaissent qu'il n'existe pas de recette miracle. Pour le gouvernement, la TVA qu'on appellerait pour l'occasion TVA sociale – ce qui serait meilleur dans le tableau –, c'est le moyen le moins douloureux. (...) Reste à savoir maintenant si, à quelques mois de la présidentielle, il osera prendre une vraie réforme, de cette ampleur. »

RTL (Jean-Yves Hollinger) : « Que l'on s'attaque enfin en profondeur à une véritable réforme de la Sécurité sociale ! Car c'est tellement facile d'augmenter la TVA que, pendant ce temps, vous ne faites pas les efforts nécessaires pour maîtriser les dépenses de santé. Un point d'augmentation maintenant, et, pourquoi pas, un autre l'année prochaine... C'est la porte ouverte à tous les laxismes. »



eau européen pour Carat

k Rubicam font allianc

space publicitaire

DANSE

SAN FRANCISCO BALLET à l'Opéra Garnier

Agnès du Far West et les geishas

Adapter le ballet européen à l'histoire américaine. Remplacer Giselle et sa folie délicate par une cow-girl qui manie le lasso en homme, remonte son pantalon d'un geste tournant, assène de grandes tapes dans le dos des cow-boys : le résultat – *Rodeo*, sous-titré *The Courting at Burnt Ranch* – figure au programme du San Francisco Ballet, actuellement à l'Opéra Garnier. Signé Agnès de Mille, nièce du metteur en scène Cecil B. de Mille, *Rodeo* date de 1942. La jeune femme, insolente, drôle, l'a écrit pour les Ballets russes de Monte-Carlo. La musique avait été commandée à Aaron Copland, autre défenseur de l'américanité dans les arts.

Rodeo, qui connaît un succès monstre et imédiat, ouvre à Agnès de Mille les portes de Broadway où elle chorégraphie *Oklahoma, Brigadoon, Gentlemen Prefer Blondes, Girl In Pink Tights*, des comédies musicales qui seront tournées au cinéma. Agnès de Mille est morte en octobre 1993, après avoir livré une biographie mordante de Martha Graham (1991), sa grande « amie ». Le San Francisco Ballet est l'une des rares compagnies à avoir ce morceau d'anthologie inscrit à son répertoire. *Rodeo* vaut le déplacement, si l'on se laisse aller au gré des aventures hippiques et amoureuse de Miss Lasso, excellente Elisabeth Loscavio, qui s'embrouille dans ses cordes autant que dans ses sentiments. Le rideau s'ouvre sur l'héroïne, entourée de dix gaillards. Ils chevauchent, main sur le pommeau de la selle, genoux pliés. Ils ne seront jamais ridicules car la chorégraphe trouve toujours une grande vérité dans le mouvement de ce western chorégraphique.

Autre curiosité du répertoire du San Francisco Ballet : *Bugaku*, chorégraphié en 1963 par George Balanchine, sur la très belle musique de Toshiro Mayuzumi. Cinq geishas et cinq samouraïs se préparent au rituel d'un mariage. Les tutus sont façonnés de mille pétales de chrysanthème. Ils sont l'œuvre de Karinska, un des costumiers préférés de Balanchine. Très vite, on est gêné par l'afféterie des mimiques et des gestes, l'auto dérision proclamée. On regrette de n'avoir jamais vu la pièce dansée par le New York City Ballet de Balanchine : il y a, en effet, dans *Bugaku*, un parti-pris d'exagérer le vocabulaire classique, de le rendre plus anguleux, d'en écarteler davantage les membres et les positions, qui font prendre aux interprètes d'intéressantes attitudes d'insectes.

Glissons sur *les Quatre Saisons*, d'Helgi Tomasson, ex-soliste de chez Balanchine, directeur artistique, depuis 1985, du San Francisco Ballet. Son unique vertu est de mettre en valeur les qualités des danseurs : le tempérament de Joanna Berman dans *l'Automne* et la quasi-perfection de Jeremy Collins dans *l'Hiver*. Le San Francisco Ballet clôture la saison de l'Opéra Garnier qui, ensuite, fermera pendant un an pour travaux.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Programme dansé le 6 juillet à 19 h 30, et le 9 juillet à 14 h 30. Deuxième programme (*Maëlstrom* de Mark Morris, *Nana's Lied* d'Helgi Tomasson et *Who Care ?* de George Balanchine), les 7, 8 et 10 juillet, à 19 h 30, et le 9, à 20 heures. Orchestre symphonique d'Europe dirigé par Denis de Coteau et Emil de Cou.

MUSIQUES

GALLIANO au Festival de Montreux

L'acid jazz

MONTREUX

de notre envoyé spécial

Leur nom est Galliano. Rien à voir avec l'accordéoniste qui défraye la scène du jazz français. Galliano est un titre de groupe. Chacun d'eux porte un charmant nom de guerre : petits noms, hyperboles, le grand Ernesto à la basse, une sorte d'arlequin noir pour pitre. Tout fleure bon la commedia dell'arte. Ils viennent du rap, de Londres, des banlieues et de la culture des DJs. Au début (1988), on appelle ce mixage de joie et de citations pas forcément identifiables acid jazz. C'est un pot-pourri. Parfois un peu pourri. On se rue sur l'étiquette comme sur une façon commode de dire. Elle colle bien à leur désir rédempteur, à leur désir de danse et de pédagogie.

Entre les gags et des façons de prêcheur, c'est le mot « jazz », pur signifiant, qui est invoqué. Ce qui ramène au malaise des musiciens de jazz qui, eux, en toute époque, ne veulent pas en entendre parler. L'étiquette de jazz leur colle trop à la peau avec ses préjugés et son impensé. Ce que Galliano garde du jazz, c'est l'intention supposée et ce rêve à la Spike Lee de renouer avec un public jeune et pittoresque. Acide ? Parfois dans la vitesse. On n'ira pas contre les mythes.

Une énergie sans mythe

La force même de Galliano, c'est de produire une énergie sans mythe. La base musicale, une fois qu'on aura compté les décibels et rappelé que le public est debout, en quête d'une transe probable, la base est plutôt pop que rock, plutôt « country rock » que « soul » et plutôt « commercial africain » que rhythm'n'blues. Voilà pour les étiquettes.

Au mot « jazz » on connaît quelques étymologies possibles. L'une qui va vers la langue (jaser), l'autre vers le sexe (« baiser »), la troisième vers l'esprit : Jacques B. Hesse la tient d'un musicien du Sud, le mot aurait désigné un bourricot. Elles n'ont que l'intérêt que Lacan et Jakobson y eussent mis. Qu'elles soient diluées dans toutes sortes de métamorphoses et de fantasmes ne fait qu'ajouter à leur intérêt. Après tout, un gendre présentait samedi dernier à Monaco-Télévision le plus tragique des saxophinistes soprano de l'Histoire, Kenny G. comme un joueur de jazz. C'est bon signe. C'est le signe du désir de jazz.

Le désir de jazz a à faire avec ces bordures. L'histoire est complexe, le style pluriel. Mais ce qu'on reconnaît d'abord, ceux qui n'aiment pas ça les tout premiers, c'est un musicien de jazz. Il y a une façon de traiter l'idée, le phrasé et le rythme qui ne trompe pas. De ce point de vue, Galliano est un superbe groupe de variétés qui bouge, qui offense, qui émeut, qui déménage mais qui ne joue pas vraiment dans le jazz. Galliano est à deux pas de Sens Unik, les rappeurs de la veille. Il s'agit bien d'un office avec rite et sans mythe. Une passion abstraite du jazz qui s'énerve en chansons.

La valse des étiquettes

On ne parle plus trop de Francis Fukuyama. Il avait programmé un peu vite, vers 1988, dans une sauce où Hegel servait de piment, la *« fin de l'Histoire »*. Depuis l'histoire le dessoûle. Cela n'a rien à voir, mais à sa mesure, l'acid jazz en serait là, la bonne volonté en plus. Il faudrait réfléchir sur ces valses d'étiquettes que scande la petite société du spectacle. Elles continuent d'indiquer les pistes de la pensée, la musique fait danser l'esprit. Montreux intègre les folies équilibrées, les légendes perdues (Johnny Cash, sur la scène voisine) et les ressources volontaristes (Galliano). C'est bien. Deux salles sont prévues à cet effet. L'amphithéâtre Stravinski, assis. Une des meilleures acoustiques d'Europe défigurée par des draps noirs pour amortir l'amplification et le hangar Miles Davis pour le rap, l'acide, le rock et le rêve debout. C'est justice tranchée. Après tout, aucun autre festival n'a mélangé les genres au point de les séparer. Autant dire : l'Histoire continue.

FRANCIS MARMANDE

ARTS

« LES DÉCHARGEURS DE CHARBON » à Orsay

L'Etat reçoit un Monet par dation

En 1875, au plus fort de l'impressionnisme, Claude Monet peignait les bords de la Seine et ses péniches. C'est ainsi qu'il exécuta *les Déchargeurs de charbon*, l'une des meilleures œuvres de la période et l'une de celles qu'il préférait. Très tôt acquise par le collectionneur Hecht, elle aboutit dans la collection personnelle du marchand et défenseur des impressionnistes Paul Durand-Ruel en 1899. Elle appartient désormais au Musée d'Orsay, grâce à la procédure de dation, qui permet l'acquittement des droits de succession par la remise d'œuvres d'art.

Votée en décembre 1968, la loi sur la dation a permis depuis un quart de siècle un enrichissement considérable des collections nationales (*l'Astronome*, de Vermeer entré au Louvre, les Picasso du Musée Picasso, l'ensemble de toiles de Vieira da Silva et de Joan Mitchell réparties au Musée national d'art moderne, et des dations nombreuses dans plusieurs musées de province).

A l'occasion de l'arrivée officielle des *Déchargeurs de charbon* à Orsay, mardi 4 juillet, Jacques Toubon a remis les insignes de commandeur des Arts et des Lettres à Jean-Pierre Changeux, professeur de neurobiologie au Collège de France et actuel président de la commission interministérielle des dations.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

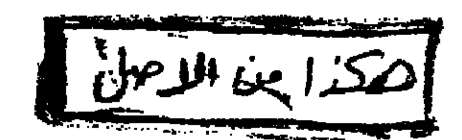
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10



Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Tous les films de la semaine



D.R.

Virginie Ledoyen et Cyprien Fouquet dans « l'Eau froide », d'Olivier Assayas

L'EAU FROIDE *d'Olivier Assayas*

Comme un torrent

Filmée au présent, dans l'élan et l'incertitude d'un âge et d'une époque, cette odyssée sans mythologie de deux adolescents du début des années 70 dynamite tous les pièges du genre.

A première vue, Olivier Assayas avait tiré le mauvais numéro. Parmi les époques devant être évoquées par les réalisateurs des *« Tous les garçons et les filles de leur âge »* (1), le début des années 70 – avec son cortège de folklore daté et de discours vieillis – faisait figure de date piège, torpillée d'avance par la facilité avec laquelle cette période, celle des « post-soixante-huitards », inspire la *nostalgie complaisante ou*, plus souvent, la dénégation condescendante, voire cynique. Si piège il y avait, c'est peu de dire qu'Assayas y échappe. Il passe au travers, en force et en *souplesse*.

Le premier parti pris de la mise en scène consiste à refuser les règles de la reconstitution. Tourné de plain-pied avec ses protagonistes, *l'Eau froide* n'est pas un film au passé. Ce n'est pas non plus, comme le prouve la déroutante séquence d'ouverture, un film sans passé. Ces révoltes adolescentes et erratiques viennent de loin, de l'Histoire ; ces drames individuels ont des racines lointaines dans une tragédie qui regarde les jeunes protagonistes, bien qu'eux-mêmes n'y prêtent guère attention, comme elle regarde les spectateurs d'aujourd'hui, même s'ils suivent un tout autre récit à l'écran.

Le coup de force et l'extrême liberté de ce prologue, en apparence hors sujet, contribuent à installer un hors-champ, donnant au film, à ce film délibérément « petit », sa profondeur et sa richesse. *L'Eau froide* raconte une petite histoire, une histoire d'adolescents et de famille, de problèmes au lycée, de fauche dans un supermarché. *Christine*, fille de parents divorcés, est enlevée à la garde de sa mère, qui, adepte d'une secte, « s'en occupe mal », pour être rendue au père, petit homme gris qui prend son malaise pour de la folie et veut la placer en institution psychiatrique. Son ami, Gilles, fils d'un intellectuel de bonne volonté mais à côté de la plaque, essaie de lui venir *en aide*. Ils partiront ensemble vers une communauté à l'existence incertaine. *Histoire* d'adolescents donc, mais dépourvue des poncifs comme le « cinéma de teenagers » en déverse à la louche sur les écrans. Pas de chantage à la jeunesse, rien de « mignon », pas de généralités non plus.

Christine et Gilles (Virginie Ledoyen et Cyprien Fouquet) ont une présence à eux, ni hostile ni complaisante, ils ont des intérêts, des ennuis, des désirs singuliers que le réalisateur se garde bien de rendre exemplaires. Et ils sont *différents l'un de l'autre, sans que* cette différence relève des habituels jeux de contrastes qui servent de béquilles aux scénaristes. La manière dont la construction du récit, *sans quitter* les deux jeunes gens, les inclut dans un ensemble qui finit par faire de *l'Eau froide* un film de groupe et, tout de même, l'évocation d'une époque est d'autant plus remarquable.

Il est composé *en trois mouvements*, de longueur et de nature différentes. Ce déséquilibre crée un constant sentiment d'urgence et de mobilité. Dans la première partie, de sa *caméra* portée à la *main* comme au cours d'un reportage que parfois fait vaciller la brutalité des événements, Olivier Assayas suit à la trace la circulation affolée *des deux jeunes gens face* aux diverses figures du pouvoir, de la stabilité, du discours constitué.

Le père de Gilles (Laszlo Szabo, un bonheur à chaque retrouvaille) et son petit frère, le père de Christine, sa mère et son compagnon, le professeur, le flic, l'infirmière... évoquent ces *« champignons »* sur lesquels rebondissent les billes de flipper. La galerie de portraits ainsi croqués à toute vitesse, sans insister, sans en faire un catalogue sociologique, toujours dans le sens de l'action, est un petit prodige d'adresse sensible. Assayas doit être un bon joueur de flipper. Ces « champignons » n'ont pas tous le même degré d'existence, ils sont, à l'écran, ce que les deux jeunes gens voient et pensent d'eux. Filmer les personnages secondaires à l'aune du regard que leur accordent les deux protagonistes principaux permet au cinéaste d'être synchrone de la façon, incertaine et gourmande, rêveuse, immature et révoltée, qu'ont Christine, Gilles et leurs copains d'appréhender le monde.

Le deuxième mouvement tient en une seule *séquence*, aux franges de l'hallucination, en longs plans mobiles. Elle se déroule durant une nuit entière, une nuit de fête, dans une maison abandonnée de cette banlieue encore campagnarde (la vallée de Chevreuse) où habitent les protogonistes du film. C'est *un « choral »*, un mouvement d'ensemble extrêmement complexe et animé dans son déroulement, qui reste toujours lisible. Evoquée dès le début du film (vol de disques au supermarché), la musique tient ici toute sa partie, qui n'est pas d'accompagnement mais d'animation du mouvement.

Rhapsodie pour un conte d'hiver

De Janis Joplin (*Me and Bobby McGhee*) à Donovan (*Cosmic Wheels*), en passant par Creedence, Nico, Roxy Music, Leonard Cohen, Dylan, Alice Cooper et *Uriah Heep*, la bande-son raconte alors sa propre histoire. Elle raconte une légende, dans laquelle se nichent les aventures quotidiennes et les débordements nocturnes *que raconte l'image*. Autant que les meubles expédiés dans le grand brasier éclairant ce sabbat fort peu diabolique, dont la seule malédiction est une énergie, une conscience de *son* corps et de *sa* force sans échappatoires admises, la musique est le carburant dont flambe cette séquence rougeoyante, jusqu'aux fumées et aux *cendres du petit matin*.

Assayas y déploie un sens étonnant du tempo, dans le va-et-vient entre l'extrême durée des plans et l'extrême rapidité des mouvements qui s'y produisent, la grande variété des actions aux enjeux différents qui continuent de *« raconter l'histoire » tout* en enregistrant une pétarade de gestes et d'attitudes, d'élans obéissant à leur propre logique, ou à leur propre illogisme. Il y met plus complètement en œuvre la solution qu'il a trouvée pour échapper au piège mentionné au début. La question, comme presque toujours avec la mise en scène, est une question de distance : quel recul prendre *vis-à-vis* de ces jeunes gens, de cette époque, pour ne pas les dénigrer ni les magnifier ? *Réponse* : aucun.

Olivier Assayas leur colle au corps, leur rentre dans le chou, les tient à portée de nerfs, sensible aux vibrations, aux harmoniques, aux échos de lointains séismes, comme un pisteur l'oreille collé au sol. Il prouve que, de tout près, on peut voir beaucoup. Tout est affaire de regard. Cette déflagration nocturne ouvre littéralement l'espace devant les deux jeunes gens, espace inquiétant à travers lequel ils se fraient un chemin, en frissonnant de froid, d'inquiétude, et de doute sur leurs propres mensonges *comme sur leurs certitudes*.

Troisième mouvement, bref, celui du voyage des deux fugueurs, *rhapsodie en bleu glacé. Sur* la foi d'une promesse d'utopie et d'un serment d'amour, les deux jeunes gens sont partis. Ils ont toute la smalah du social aux trousses. Le *vieux monde est derrière eux, mais* devant, rien. Ils ne courent pas, ils avancent avec effort. Ce n'est pas une légende de printemps, c'est un conte d'hiver. La chaleur des corps sera enfin partagée, *avant le torrent* qui gronde et dévore l'enfance. On ne sait pas alors si cette eau froide est la mort ou l'avenir, entre le blanc de la neige et celui de la page, *de l'écran, où des vies* restent à écrire.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Série de films conçue par Chantal Poupaud et produite par ARTE et Ima Productions sur le principe : des cinéastes appartenant à des générations *différentes* évoquent l'adolescence à l'époque où ils l'ont vécue. Dans ce cadre, *ont notamment été produits les Roseaux sauvages*, d'André Téchiné, et *Trop de bonheur*, de Cédric Kahn, déjà sortis.

POURQUOI MAMAN EST DANS MON LIT ?

de Patrick Malakian

LE père, *la mère, les enfants, les amis, les grands-parents*, ils sont tous là, dans leur joli pavillon, dans une salle de gym ou sur un court de tennis. Quand la maman (Marie-France Pisier) décide de travailler, parce que son garçon, élève de sixième, a volé un blouson, elle devient standardiste dans une agence de publicité. *Puis, très vite, ces choses-là arrivent* tous les jours, impose ses talents de « créative ». Elle gagne alors plus d'argent que son professeur de mari (Gérard Klein), *ce qui* ne manque pas de susciter dans le couple bien des problèmes... dont le gamin se sent évidemment responsable.
On l'a compris, l'originalité n'est pas le point fort du premier film de Patrick Malakian. D'ailleurs, est-ce vraiment un film ? Oui, puisqu'il est projeté sur un écran de cinéma, devant des spectateurs qui *ont payé pour* le voir. Mais, à ce détail près, *Pourquoi maman est dans mon lit ?* n'entretient avec le cinéma que des rapports distants. *Les décors, les personnages, la* musique qui ponctue chaque scène évoquent davantage l'univers de la mauvaise série télévisée. Pour que l'illusion soit totale, il ne manque que les rires enregistrés. – **P. M.**

POUCELINA

de Don Bluth

ANCIEN employé des studios Disney, Don Bluth est une *sorte de Poulidor de l'animation à grand spectacle*, toujours dans la roue du vieux studio de Burbank (Californie). Et si Disney a entamé son rétablissement commercial avec une adaptation musicale d'un conte d'Andersen *(la Petite Sirène)*, Don Bluth *ne* résiste pas à l'envie de lui emboîter le pas.
Inspiré *du mythe de Tom Pouce, Poucelina ne jouit pas de la* même notoriété que la jeune fille à queue de thon. On y retrouve pourtant la cruauté inhérente à l'univers d'Andersen, le goût du Danois pour les situations morbides. Après avoir été courtisée par le prince des fées, Poucelina, qui n'est pas plus grande que le pouce, *est enlevée par un crapaud qui voudrait* l'épouser, et séquestrée par une taupe qui se propose de la marier. Don Bluth n'arrive ni à s'abstraire de cette ambiance ni à *l'assumer tout à fait. Sans disposer des moyens techniques* de Disney, il se lance sur la voie de la mièvrerie à grand spectacle. Sa Poucelina n'est pas toujours très jolie : un défaut de graphisme fait que, chaque fois qu'elle tourne la tête, il lui pousse de grosses joues qui gâchent un peu son physique de poupée *multinationale. Et quand Don Bluth se lance dans* l'évocation du monde souterrain de la taupe, il s'arrête juste avant de faire peur. De ces timidités et de ces maladresses sourd un *certain ennui*, que l'imagination des enfants arrive à pallier. Les adultes, eux, piquent du nez. – **T. S.**

LES ALLUMÉS DE BEVERLY HILLS

de Penelope Spheeris

CERTAINS *films vous prient d'entrée de laisser toute* intelligence au vestiaire : le sourire est large, béat d'imbécillité. Tiré, comme *la Famille Addams*, d'une série télé célèbre aux Etats-Unis dans les années 60, *les Hillbillies de Beverly Hills* suit les tribulations de la famille Clampett dont le chef, Jed, fait *jaillir du pétrole d'un marécage de son ranch au fin fond* des Ozarks. Milliardaire, il embarque sa famille pour Los Angeles afin de se trouver une épouse, capable également de « donner quelque *raffinement* » *à sa fille Elly May, une pépée aux rondeurs* Nautilus qui se bat en corps à corps avec les ours (c'est l'ours qui perd). Ce n'est pas parce qu'il s'installe dans le coin de plus huppé de toute la Californie que le clan des Clampett perdra ses manières de péqueux. Mais à Beverly Hills, l'argent *fait tout avaler.*
D'accord, ce n'est ni du Marivaux ni du Molière. Ce ne sont, hélas, pas les Nuls non plus. Ceux-là sont seuls en France, pour l'instant, à avoir appréhendé la notion anglo-saxone du *silly*, à faire la part de l'idiot rigolo et du bête vraiment très bête, qui ne fonctionne *que s'il est balancé avec panache*, en *rafale* et dans l'excès. Visant la satire, Penelope Spheeris joue sur la familiarité avec la série télé mais, contrairement à Barry Sonnenfeld dans *la Famille Addams, ne réussit pas à s'en détacher.* Spheeris semble oublier que les Monty Python ont radicalement transformé le concept du « non-sens » : les suivre à la trace exige une audace dont elle ne fait guère preuve ici. – **H. B.**

LES 3 NINJAS CONTRE-ATTAQUENT

de Charles T. Kanganis

ÇA court, ça « kiaille », ça ninjatte, quoi. En fait, ça cavale plutôt bien, c'est (relativement) plus inventif et mieux rythmé, ça joue plus franchement la carte du jeu vidéo ou du *dessin animé*, et les *scènes de violence (les combats), rondement* menées, se situent presque uniquement dans un contexte sportif. Initiés aux arts martiaux par leur grand-père (Victor Wang, indéracinable), nos trois héros, si préoccupés soient-ils par le championnat pour minimes de baseball dont ils espèrent *remporter le titre, laissent tout tomber afin de sau*ver le grand-père parti pour le Japon remettre un trophée en forme de dague... *Qui, bien entendu*, ouvre la serrure d'une cave secrète bourrée d'or. Dont veut s'emparer un grand homme d'affaires. Qui n'hésitera pas à lancer ses reîtres aux trousses de notre trio bientôt quatuor. Car *se joint à eux la* championne Miyo, une mini-Comaneci des arts martiaux.
Prévisible mais enjoué, les 3 Ninjas contre-attaquent met en avant les valeurs familiales (pépé), les vertus de discipline et d'intégrité (le *fair-play*) et va jusqu'à signaler aux gamins de huit ans (la clientèle des *Ninjas*) que les filles ne sont pas toujours manchottes ! D'ici qu'on vous vende le film pour un document pédagogique... – **H. B.**

Cinéma

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en page 16. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

LES ALLUMÉS DE BEVERLY HILLS. Film américain de Penelope Spheeris, VO : U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81). VF : U. G. C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

L'EAU FROIDE. Film français d'Olivier Assayas, Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

POUCELINA. Film américain de Don Bluth, VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; George V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; George V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

POURQUOI MAMAN EST DANS MON LIT ? Film français de Patrick Malakian, Rex, 2e (36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-56) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55) ; U. G. C. Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES 3 NINJAS CONTRE-ATTAQUENT. Film américain de Charles T. Kanganis, VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-68-43-47). VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SÉLECTION

Les Amoureux

de Catherine Corsini,
avec Nathalie Richard, Pascal Cervo, Olaf Lubazenko, Loïc Maquin, Xavier Beauvois.
Français (1 h 28).

Dans les brumes estivales des Ardennes, un adolescent et sa sœur modèle trouvent le courage et la force de vivre l'amour à leur manière. Une très belle maîtrise de cinéaste, émouvante et profonde, et une extraordinaire actrice : Nathalie Richard.
14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

Backbeat

de Iain Softley,
avec Sheryl Lee, Stephen Dorff, Ian Hart, Gary Bakewell, Chris O'Neill, Scot Williams.
Américain (1 h 40).

Astronomie musicale : la capation du moment magique où, dans la nébuleuse rock à l'aube des *sixties* naît l'astre unique nommé les Beatles, au cours d'une explosion où disparaît le cinquième membre d'un orchestre, qui semblait promis à en être la star.
VO : U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (36-68-66-54).

J'ai pas sommeil

de Claire Denis,
avec Katerina Golubeva, Richard Courcet, Line Renaud, Alex Descas, Béatrice Dalle.
Français (1 h 50).
Interdit – 12 ans.

Dans la lumière aveuglante d'un Paris chauffé à blanc, la peur et la mort rôdent. Claire Denis filme au scalpel cette histoire de guerre menée par ceux qui n'ont rien à perdre, et c'est un film feutré, terrifiant et *magnifique.*
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Jeanne la Pucelle, les Batailles et les Prisons

de Jacques Rivette,
avec Sandrine Bonnaire.
Français (2 h 40 et 2 h 56).

En mouvement, à la vitesse ascendante de sa vitalité, puis bloquée par les assis et les puissants et bouillante d'une force contrainte, la trajectoire de Jeanne, méticuleusement inspirée de l'Histoire pour en faire une histoire contemporaine, à fleur de corps, grâce à la caméra au vif de l'instant de Jacques Rivette, à Sandrine Bonnaire qui renouvelle le mystère de l'incarnation. Deux films qui font, ensemble, le plus beau film français de l'année.
Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Journal intime

de Nanni Moretti,
avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta, Lorenzo Alessandri, Raffaella Lebboroni.
Italien (1 h 40).

En trois « chapitres » filmés à la première personne, Nanni Moretti le « splendide quadragénaire », réalise une ode à la liberté, émouvante et hilarante. Nonobstant le palmarès (prix de la mise en scène, tout de même), le preux chevalier à la Vespa a été le vrai vainqueur du Festival de Cannes.
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41).

La Reine Margot

de Patrice Chéreau,
avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade, Vincent Perez, Virna Lisi, Dominique Blanc.
Français (2 h 43).

Des fleuves de sang et de haine de l'Histoire, du roman-fleuve de Dumas, Patrice Chéreau fait émerger, à cor et à cri, une grande et belle figure de femme, dessinée par trois flux d'amour autour d'elle.
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).



D.R.

Eraserhead Le premier film de David Lynch est un cauchemar halluciné en noir et blanc, *une porte ouverte sur un univers fantasmatique, construit avec un* soin maniaque par un cinéaste attentif au moindre reflet lumineux et au moindre son et qui *opère à la frontière du cinéma expérimental. Absurde et glacial, sinistre et plein d'humour,* dérangeant et fascinant.
Américain, 1976, noir et blanc (1 h 30). VO : 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).

Les Roseaux sauvages

d'André Téchiné,
avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny, Michèle Moretti, Jacques Nolot.
Français (1 h 50).

En 1962, dans un petit village du Sud-Ouest, des adolescents se cherchent, s'approchent, se frôlent et se trouvent, *entre sombres échos de la guerre d'Algérie* et désirs incandescents. Le cinéma intime d'André Téchiné à son meilleur.
Forum Horizon, handicapés, 1er (36-68-51-25) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (36-65-70-72) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U. G. C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (36-68-45-47) ; U. G. C. Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

Trop de bonheur

de Cédric Kahn,
avec Estelle Perron, Caroline Trousselard, Malek Becher, Didier Borga.
Français (1 h 25).

Trop de soleil, trop de musique, trop de désir jusqu'au petit matin... Juste ce qu'il faut de regard attentif d'un cinéaste au diapason de ses protagonistes pour passer à travers les apparences et les clichés, découvrir un beau et difficile secret. La jeunesse, peut-être.
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

REPRISES

Coups de feu dans la sierra

de Sam Peckinpah,
avec Randolph Scott, Joel McCrea, Mariette Hartley, Ronald Starr, Edgar Buchanan, R. G. Armstrong.
Américain, 1961, copie neuve (1 h 34).

L'Ouest, le vrai, saisi au tournant du siècle, en pleine mutation, sert de décor, réaliste et singulier, à ce western crépusculaire, où des personnages dépassés tentent sans y croire vraiment de maintenir le cap de leur existence. Le film, qui révéla Sam Peckinpah, puise ses racines dans le western classique et annonce déjà l'évolution future du genre.
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

L'Empire de la passion

de Nagisa Oshima,
avec Eiko Matsuda, Tatsuya Fuji.
Japonais, 1978 (1 h 56).
Interdit – 16 ans.

Nagisa Oshima donne ampleur et lyrisme à cette histoire d'amour fou et de mort située dans le Japon de la fin du siècle dernier. D'une grande beauté plastique, le film demeure toutefois moins novateur et moins fort que *l'Empire des sens.*
VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

L'Empire des sens

de Nagisa Oshima,
avec Eiko Matsuda, Tatsuya Fuji.
Franco-japonais, 1976 (1 h 50).
Interdit – 16 ans.

Jamais Eros et Thanatos ont été associés avec autant de maîtrise et d'impudeur que dans ce conte cruel inspiré d'une histoire vraie et où Oshima dénude à l'extrême la passion amoureuse.
VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

Frenzy

de Alfred Hitchcock,
avec Jon Finch, Alec McCowen, Barry Foster, Barbara Leigh-Hunt, Anna Massey, Bernard Gribbins.
Américain, 1972 (1 h 56).

L'étrangleur à la cravate sème la terreur dans les rues de Londres : maître Hitchcock, dont ce fut l'avant-dernier film, s'attache à ses pas et développe une fois encore le thème de la culpabilité, un de ceux qui, depuis toujours, lui furent les plus chers.
VO : Le Champo-Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

Full Metal Jacket

de Stanley Kubrick,
avec Matthew Modine, Adam Baldwyn, Vincent d'Onofrio, Lee Ermey, Dorian Harewood.
Américain, 1986-1987 (1 h 58).
Interdit – 12 ans.

Le Vietnam reconstitué et filmé par Stanley Kubrick, qui dissèque le fonctionnement des mentalités guerrières et livre de la guerre une vision débarrassée de tout romantisme, qui soumet la sauvagerie et la démence à une maîtrise et une intelligence de mise en scène uniques.
VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; U. G. C. Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-57 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

Maine Océan

de Jacques Rozier,
avec Bernard Menez, Luis Rego, Yves Afonso, Lydia Feld, Rosa-Maria Gomes.
Français, 1985 (2 h 11).

Deux contrôleurs de la SNCF, une danseuse brésilienne, une avocate, un marin-pêcheur : autour de ces personnages servis par des interprètes en état de grâce, Jacques Rozier, cinéaste rare entre tous, tisse en toute liberté la toile d'un cinéma *qui ne ressemble à aucun autre et livre un* admirable film.
14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38, 36-68-68-12).

La Nuit du chasseur

de Charles Laughton,
avec Robert Mitchum, Shelley Winters, Lillian Gish, Billy Chapin, Sally Jane Bruce, James Gleason.
Américain, 1955, noir et blanc (1 h 33).

L'unique film réalisé par Charles Laughton fut un échec commercial, qui figure désormais au Panthéon de la cinéphilie. Sublimé par les extraordinaires images noir et blanc de Stanley Cortez, ce conte noir fouille et met à nu les profondeurs de l'inconscient et les contradictions de l'enfance, en un ensemble d'une cohérence et d'une puissance stupéfiantes.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

FESTIVALS

Coups d'été

Même lorsqu'ils bénéficient du soutien de la critique, les premiers films français demeurent des films fragiles, auxquels on ne donne pas toujours le temps de trouver leur public. « Coups d'été » offre une seconde chance à sept d'entre eux, parmi lesquels *Faut-il aimer Mathilde ?*, de Edwin Bailly, *les Gens normaux n'ont rien d'exceptionnel*, de Laurence Ferreira Barbosa, et *Personne ne m'aime*, de Marion Vernoux. L'opération durera tout le mois de juillet, aussi bien à Paris qu'en province. Du 6 au 12 juillet, au cinéma Publicis Champs-Elysées, les spectateurs pourront de surcroît rencontrer les réalisateurs et interprètes, à l'issue de la séance de 20 heures.
A partir du 6 juillet, à Paris au cinéma Publicis Champs-Elysées, 48, avenue des Champs-Elysées (8e) (Tél. : 36-68-75-55), et à Bordeaux, Cherbourg, Dinard, Lille, Lorient, Montpellier, Nantes, Orléans, Quimper, Saint-Brieux, Toulouse, etc. Tél. : 42-22-61-09.

Amours parisiennes

Sous le titre « les Amants de Paris », la Vidéothèque propose de faire de Paris « la ville de l'amour fou au cinéma », grâce à une rétrospective qui permettra de découvrir ou de revoir notamment des films de Bernardo Bertolucci (*Dernier tango à Paris*), Maurice Pialat (*Loulou*), François Dupeyron (*Un cœur qui bat*), Alain Resnais (*Mélo*), Léo Carax (*les Amants du Pont-Neuf*) et Abel Gance (*Paradis perdu*).
Du 6 juillet au 23 août, à la Vidéothèque de Paris, Porte Saint-Eustache, Forum des Halles (1er). Tél. : 40-26-34-30.

LES ENTRÉES A PARIS

Tristes lendemains de Fête. La Fête du cinéma fut morose à Paris, un peu moins en province. Grands bénéficiaires de l'opération, *4 mariages et 1 enterrement*, décidément infatigable, et *Casque bleu*, qui a multiplié par deux des résultats il est vrai décevants. Les lendemains sont, eux, extrêmement difficiles. Deux films seulement s'étaient lancés dans la mêlée, l'un et l'autre font chou blanc : pourtant accompagné d'une tapageuse promotion télévisuelle, *les Braqueuses* réunit 23 000 spectateurs devant 19 écrans et *le Bushman à Hong-Kong* culmine à 3 2000 entrées en 7 salles. Le soleil, la Coupe du monde de football, le manque d'attrait des sorties de la semaine expliquent sans doute cette désaffection. Avec chacune une seule salle, les reprises de *Despair* (1 100 entrées) et de *Nashville* (1 600 entrées) font, à proportion, beaucoup mieux.

Seule vraie satisfaction de ces dernières semaines, *Trop de bonheur*, le beau film de Cédric Kahn, taille vaillamment sa route, en dépit d'un petit fléchissement : le voici qui dépasse les 12 000 entrées en deux semaines et trois salles seulement. En ces temps de disette, la nouvelle est rafraichissante. L'autre film de la série produite par Arte et Ima Productions poursuit sa brillante carrière : *les Roseaux sauvages* approche les 75 000 entrées. En attendant le film d'Olivier Assayas, *l'Eau froide*, conçu dans le même cadre, mais qui sera pénalisé par une surprenante interdiction aux moins de 16 ans.

Chutes libres. En deuxième semaine, *Rapa-Nui* a gagné un écran... et perdu plus des deux tiers de ses spectateurs : 65 000 en première semaine, 24 000 en deuxième. En 32 salles, la pilule est amère. Déjà très mal parti, *My Father ce héros* sombre également, qui perd 10 salles et passe de 32 524 entrées en première semaine à un peu plus de 6 500 en deuxième.

P. M.

★ *Chiffres* : le Film français.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy
133, avenue des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
TÉL : (1) 44-43-76-00
Télifax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO



Musique

ÉVÉNEMENTS

Pierre Dac à Chaillot

Dans son spectacle musical « Pierre Dac, mon maître soixante-trois », Jérome Savary met en scène l'univers loufoque du chansonnier, comédien mais aussi éditeur d'une revue (*l'Os à moelle*). L'inventeur du Schmilblick apparaît à travers des récits de sa vie, des dialogues, des textes connus et d'autres moins. Au micro de la BBC londonnienne pendant la deuxième guerre mondiale, il a marqué du sceau de ses chansons, retransmises en France, la mémoire des résistants. C'est autour de cet artiste engagé mêlant humour et cynisme que se construisent des situations absurdes, à travers les costumes, l'espace, les mots et la musique signée Pierre Arnand de Chassy-Poulay et Christian Hillion.
Jusqu'au 23 juillet. Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 75116 Paris. Tél : 47-27-81-15, 150 F, 110 F tarif réduit.

Boukman Eksperyans au New Morning

Les Haïtiens du groupe Boukman Eksperyans ont bien du mal à vivre leur vie de musiciens. Entre le blocus économique, la méningite qui a emporté leur bassiste-percussionniste le mois passé, l'esprit conquérant de l'île est exposé à de gros risques d'étouffement. La musique de Boukman Eksperyans a l'énergie du monde noir, c'est un vaudou politique et frondeur, des guitares électriques et des percussions, des mots rageurs et des rythmes métissés.
New Morning, 20 h 30, le 13. Tél. : 45-23-51-41. 110 F.

Olodum au Hot Brass

Le groupe de tambours bahianais fera danser l'auditoire au Hot Brass sur son répertoire samba-reggae. Au départ, « bloc » (groupe de percussionnistes) de carnaval issu du quartier du Pelourinho à Salvador-de-Bahia, il est aujourd'hui un mouvement politico-culturel qui lutte pour la reconnaissance de la négritude brésilienne, reconstruit des maisons des vieux quartiers, a des œuvres sociales et invente de nouveaux concepts rythmiques.
Le 8 juillet à 21 h, Hot Brass, tél. : 42-00-14-14.

CLASSIQUE

Dominique Merlet. Le Festival de l'Orangerie de Bagatelle continue. Après Dominique Merlet qui consacre un récital formidablement composé à des ballades et barcarolles, entrée en scène du duo Corre et Exerjean, Ringeissen et Chiu : quatre pianistes au jeu fortement individualisés. *Brahms : Ballades pour piano op. 10. Chopin : Ballades pour piano nos 3 et 4. Liadov : Barcarolle. Fauré : Barcarolles pour piano op. 66, 96 et 101. Chopin : Barcarolle. Dominique Merlet (piano). Orangerie du parc de Bagatelle, 20 h 45, le 7. Et aussi Philippe Corre et Edouard Exerjean, le 10, à 16 h 30 ; Bernard Ringeissen, le 13, à 20 h 45 ; Frédéric Chiu, le 14, à 16 h 30 ; Tél. : 45-00-22-19. 150 F.*

Orchestre national de France. Barbara Hendricks dans les *Quatre derniers lieder* de Richard Strauss ? Voilà une œuvre dans laquelle on n'attend pas cette soprano. Il faut pourtant se méfier, si la chanteuse manque un peu de souffle, elle ne manque ni d'intelligence ni de musicalité. Et ce cycle a été popularisé par une chanteuse qui n'avait guère de voix, mais de l'intelligence à revendre – Schwarzkopf, pour ne pas la nommer. *Strauss : Vier letzte Lieder. Bruckner : Symphonie nº 4 « Romantique ». Barbara Hendricks (soprano), Orchestre national de France, Georges Prêtre (direction). Saint-Denis. Basilique, 20 h 30, le 8. Tél. : 48-13-12-12. De 50 F à 250 F.*

Bordeaux
Carmen. Belle distribution pour cette *Carmen* bordelaise. La production a déjà été montrée à Lisbonne avec beaucoup de succès. Lombard est le chef de la situation ; il y a quelques années il avait dirigé l'intégrale discographique Erato, avec Régine Crespin dans le rôle-titre. *Bizet : Carmen. Beatrice Uria-Monzon (Carmen), Christian Papis, Christian Lara (Don José), Vincent Le Texier (Escamillo), Christine Barbaux (Micaela), Chœur du Grand Théâtre de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Alain Lombard (direction), Alita Baldi (mise en scène). Grand Théâtre, 20 heures, le 8. Tél. : 56-48-58-54. De 35 F à 300 F.*

Montpellier
Etienne Marcel. Des opéras composés par Saint-Saëns, seul *Samson et Dalila* s'est maintenu au répertoire, ce n'est peut-être pas sans raison. Il serait tout de même étonnant que cet *Etienne Marcel* ne renferme pas quelques belles pages. *Saint-Saëns : Etienne Marcel. Alain Fondary (Etienne Marcel), Michèle Lagrange (Béatrix), Daniel Galvez-Vallejo (Robert de Loris), Franck Ferrari (Eustache), Chœur de l'Opéra du Rhin, Chœur de l'Opéra de Montpellier, Orchestre philharmonique de Montpellier, Hubert Soudant (direction). Opéra Berlioz. Corum. Palais des congrès, 21 heures, le 11. Tél. : 67-02-02-01. De 145 F à 210 F.*

Tours
Orchestre national symphonique de Lituanie. Le Festival « russe » de Tours rend hommage à Schnittke en convocant quelques grands interprètes russes. Logique. *Schnittke : Concerto pour deux pianos et orchestre, Concerto grosso nº 6. Haydn : Symphonie. Alexander Rojdestvenski (violon), Victoria Postnikova, Alla Schnittke (piano), Orchestre national symphonique de Lituanie, Guennadi Rojdestvenski (direction). Centre international de congrès, 21 heures, le 9. Tél. : 47-20-99-95. De 75 F à 215 F.*

JAZZ

JVC Halle that Jazz. Hank Jones ou l'absolue délicatesse du piano, Eddy Louiss en énergie pure (orgue) et en fanfare (quatre-vingts chasseurs), Ceccarelli *Around The Beatles* (trois pour quatre à ne pas rater), Elizabeth Kontomanou en quintet, voilà pour le 7 ; Randy Weston et Johnny Copeland sont là le 8. Claude Barthélémy et le Tentet de Marc Ducret – belles prestations de guitares, aussi ; en prime, *Musica Brass* ; le 9 est la couronne de la plus belle des performances pyrotechniques (le trop méconnu *toro de fuego*) : John MacLaughlin et son trio de course (encore un organiste au programme, Joey DeFrancesco), Antony Ortega, le mythe indien, Alain Jean-Marie dans son histoire de biguine, on ne sait où donner de l'oreille... *Grande Halle de la Villette, 20 h 30, 21 h 15 et 22 h 30, les 6, 7, 8 et 9. Tél. : 40-03-75-75.*

Michel Petrucciani Trio, Steve Grossman Quartet. Soirée Dreyfus avec gros calibres, le trio de Petrucciani et l'un des deux meilleurs saxophonistes ténors actuels, Steve Grossman, revenu de tout pour pouvoir jouer comme au début. *Palais des sports, 20 heures, le 7. Tél. : 48-28-40-48. 200 F.*

Art Ensemble of Chicago. Vu leur démarche, leur pensée, leur façon de jouer le jeu, leur *a priori* poétique (donc, politique), il n'y a aucune raison de croire que leur art et leur ensemble auront vieilli. C'est donc indubitablement la soirée de la semaine. Celle que l'on préférera à tout par dandysme et par morale. *New Morning, 20 h 30, le 10. Tél. : 45-23-51-41. 130 F.*

Joe Zawinul, Trilok Gurtu. Ce qui est intéressant n'est pas l'énormité de l'affiche (Zawinul et Trilok Gurtu) : c'est le lieu, ce passage aux airs de théâtre ancien, sa proximité, son intimité, ses ombres. *Passage du Nord-Ouest, 22 heures, les 11 et 12. Tél. : 47-70-81-47.*

ROCK

Omar and the Howlers. Routiers infatigables du blues-rock texan, Omar and the Howlers n'ont pas cédé un pouce de territoire : violence, inquiétude et griserie de la vitesse, le tout arrosé d'alcool de maïs. *Arapaho, 20 h 30, le 7. Tél. : 43-48-24-84. De 120 F à 130 F.*

Eddie Floyd. Créateur de l'immortel *Knock On Wood*, Eddie Floyd reste encore un chanteur impressionnant, qui répète sans lassitude les grands moments de la soul des années 60. *New Morning, 20 h 30, le 9. Tél. : 45-23-51-41. 120 F.*

Rollins Band. Henry Rollins fait peur à voir. Toujours au bord de l'apoplexie, il hurle ses textes corrosifs, accompagné par un groupe qui est devenu, au fil des ans, l'une des meilleurs formations de rock dur américain. *Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 11. Tél. : 42-52-25-15. De 110 F à 120 F.*

UB 40. Reggae paresseux pour soirée d'été. Une idée du bonheur. *Zénith, 20 heures, les 11 et 12. Tél. : 42-08-60-00. 160 F.*

Ben Harper. Voix douce, arrangements discrets et d'un goût irréprochable, mais aussi textes d'une poésie exacte, forte (on n'ose plus dire engagée, mais on devrait oser). *La Cigale-Kanterbräu, 20 h 30, le 11. Tél. : 42-23-15-15. 130 F.*

Leon Redbone. Tout seul avec sa guitare, Leon Redbone revient faire revivre les fantômes de Jimmie Rodgers (le cowboy à la tyrolienne), ou de Tampa Red (le bluesman le plus élégant que la terre ait porté). Leon Redbone est un extra-terrestre, il faut lui réserver le même accueil qu'à *ET*. *Passage du Nord-Ouest, 19 heures, le 12. Tél. : 47-70-81-47.*

Al Green. Encore une légende, la soul. Al Green a mis entre parenthèses sa carrière sacerdotale pour revenir au prêche de l'amour physique, dont il est l'un des sectateurs les plus convaincants. *Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 13. Tél. : 42-52-25-15. 120 F.*

The Posies. Ils sont à Seattle ce que Paul McCartney était au Beatles, le versant mélodique et séduisant du rock, toujours capable d'emportements. *Ris-Orangis. Le Plan, 20 h 30, le 8. Tél. : 69-43-03-03. 90 F.*

Saint-Martin de Crau
Festival MIMI 94. Voilà une manifestation qui aurait pu se trouver sous l'en-tête « jazz » ou « contemporain », le mouvement international des musiques innovantes ne connaît pas de frontières. Il accueille dans ses rangs Ornette Coleman (le 9) ou les enfants brésiliens de Moleque de Rua (le 13). Entre-temps, on aura entendu des choses inouïes sous nos latitudes, des Estoniens folklorico-rock, des Américains qui ont inventé encore une façon de faire du rock, un bassiste japonais et bien d'autres gens encore, qui donnent l'envie et le pressentiment d'une musique qui changerait sans cesse. *Du 9 au 13 juillet à l'Etang des Aulnes. Tél. : 91-05-95-95. 50 F pour les cinq jours.*



D.R.

Bobby Blue Bland L'une des grandes voix du blues, que le show-business a ignorée avec une constance qui honore Bobby Blue Bland. D'autant qu'il a par là même su conserver une vérité du blues qui échappe aujourd'hui à certains de ses contemporains plus fortunés.
New Morning, 20 h 30, le 8. Tél. : 45-23-51-41. 130 F.

CHANSON

Compagnie Nag'Air. On s'amuse bien, avec des airs de toujours, des envies d'hier remises au goût du jour. A l'occasion du cinquantenaire de la libération de Paris, la compagnie Nag'Hair présentera un répertoire des chansons de l'époque : Piaf, Charles Trenet, Mistinguett... sur fond d'accordéon musette, façon orgue de Barbarie, goualante swing. *Théâtre de Nesle, 19 heures, les 6, 7, 8, 9 et 10, jusqu'au 27 août. Tél. : 46-71-26-61.*

Zaniboni, Eric Lareine. Zaniboni a une voix, de la sensibilité, parfois de bonnes chansons, et elle a juré qu'elle allait changer de musiciens. Eric Lareine possède ce côté déchiré qui fait passer les textes les plus fleuves. Il a lui aussi une voix singulière, une présence marquante. La chanson française réfléchit à sa révolution. Un spectacle organisé dans le cadre des Jeux de la francophonie. *Passage du Nord-Ouest, 20 h 30, le 9. Tél. : 47-70-81-47.*

Festival de la Côte d'Opale. De la musique de Dunkerque au Touquet, en suivant les courbes de cette côte nordique et sauvage, parsemée de stations balnéaires tendance béton. Le 8 à Église : l'excellente Marie Boine, Joachim Kuhn ; le 9 : Régine à Boulogne, Solal-Lockwood à Dunkerque, Portal-Galliano à Etaples, Philippe Léotard à Calais, Lloyd Cole au Touquet ; le 10 : Bruno Maman et UB 40 à Dunkerque ; le 13 : Houria Aïchi, Carmen Linares, Silvia Malagugini et Achinoam Nini au Portel ; le 14 : Ute Lemper, à Hardelot ; le 14 : Eddy Mitchell au Touquet ; le 15 : Flying Pickets et Véronique Sanson à Boulogne ; le 16 : Carmel à Calais ; le 20 : Rachel des Bois et Louis Chedid à Desvres ; le 21 : Chris Loung, Jean-Louis Murat à Wimereux ; le 22 : Soon EMC à Boulogne ; le 23 : Mano Solo et Juliette Gréco à Calais ; le 24 : The Christians au Touquet ; le 28 : Liane Foly à Étaples ; Lokua Kanza, Stephan Eicher à Berck ; le 30 : Sœur Marie Keyrouz à Dunkerque. *Du 2 au 30 juillet 26, rue Ernest-Hamy, 62200 Boulogne-sur-Mer. Tél. : 21-30-40-33.*

MUSIQUES DU MONDE

Las Chicas del Can. Quand la salsa règne en maîtresses-femmes. Las Chicas del Can seraient capables de faire danser un régiment entier à la même cadence. Mais elles ont trop d'humour pour s'occuper de militaires en rang. *Palais omnisports de Paris-Bercy, 21 heures, le 9. Tél. : 40-02-60-02. Location Fnac, Virgin. 140 F.*

Festival d'art flamenco de Mont-de-Marsan. Un des meilleurs du genre. Le 7 : El Pele, Pedro Sierra, Ines Bacan, Juan del Gastor, Groupe Isabelle Gazquez ; le 8 : Cien Anos de Cante, Manuel Mairena, El Pele, Ines Bacan, La Macanita, Rosa Maria Belmonte, Diego Clavel, groupe Aire Flamenco ; le 9 : la Giralda de Séville. *Jusqu'au 9 juillet, conseil général des Landes, bureau du festival, tél : 58-06-86-86.*

Les Estivales de Perpignan. Festival pluridisciplinaire, les Estivales de Perpignan proposent un programme musical méditerranéen et catalan. Le 11 juillet, Nuit sacrée, avec le guitariste Pedro Soler et les Gitans de Perpignan (répertoire sacré gitan), Rancapino, chanteur flamenco, Benat Achiary, chanteur basque, Julia Migenes. *Jusqu'au 30 juillet, 2 rue de l'Ange 66000 Perpignan, tél : 68-35-43-86.*

Berlin : Heimatklänge World Music Festival. Très gros festival européen. Du 6 au 10 : Salam Delta (Egypte) ; du 13 au 17 : Nikos Papazoglou (Grèce) ; du 20 au 24 : Shlomo Bar & Habrera Haitivit (Israël) ; du 27 au 31 : Ferus Mustafov (Macédoine) ; du 3 au 7 août : Yeni Turkü (Turquie) ; du 10 au 14 : Orchestra Shqiponja (Albanie). *Du 6 juillet au 21 août. Tél : 19-49-30-394-40-45/394-50-24.*

La Goutte-d'Or en fête. L'Egyptien Ali Hassan Kuban, surnommé le « raïs de la musique nubienne », jouera le 6 juillet. *Le 8 juillet, les Moskokids célébreront le quartier de la Moskowa du 18e, à 18 h 30. Les French Lovers* (trash guinguette) feront valser et swinguer le public, à 19 h 30. Les Zebda toulousains offriront un mélange de ragga, rap, funk, reggae, rock, punk, dub, sur des textes humoristico-politiques, à 21 heures. Le 9 juillet, ce sera au tour du groupe de Saint-Denis, Clan Actuel, de venir rapper sur scène, à 19 h 30, juste avant Jimmy Oihid à 21 heures. Le 10 juillet, les Jungle Hall (rap, jazz, chabi) et, pour clore le festival, l'éminent tambourinaire sénégalais Doudou N'Diaye Rose. *Jusqu'au 10 juillet, square Léon, 75018 Paris, tél : 42-52-22-01.*

Classique : Alain Lompech.
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

Arts

VERNISSAGES

Robert Irwin

Un Américain peu connu en Europe, qui vient de la côte Ouest où, il y a plus de vingt ans, il a laissé peintures et toiles pour travailler en direct avec la lumière et l'espace, des écrans de voile et l'environnement. L'exposition montre tous les aspects de son œuvre depuis la fin des années 50 à aujourd'hui : des tableaux, des installations que l'artiste à adaptées au musée parisien, des photos, des dessins, des projets réalisés ou non. C'est une première en France.
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Sauf lundi et fêtes, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Ouverture exceptionnelle le jeudi 14 juillet. Du 9 juillet au 16 octobre. 35 F.

Arles

Rencontres internationales de la photographie

Les 25es Rencontres internationales de la photographie sont marquées par un esprit « anniversaire » : hommage à Lartigue et à Kertész (centième anniversaire de leur naissance), à Joseph Sudek, Edward Steichen, Marc Riboud... Quelques plasticiens mettront du piquant, comme Douigan Cumming, Pierre et Gilles, Andres Serrano. Côté soirées, l'événement sera la projection du film que Sarah Moon a consacré à Henri Cartier-Bresson (12 juillet).
13200. Tél. : 90-96-76-06. Du 7 juillet au 15 août. De 10 F à 30 F selon les expositions.

Meymac

Jörg Immendorff

Ancien élève de Beuys, professeur à son tour, Immendorff se pose en acteur-témoin de la société, et peint avant tout la scène allemande, artistique et politique, qu'il voit sombre, agitée, terriblement cauchemardesque. Une soixantaine d'œuvres sont rassemblées.
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Sauf mardi, de 14 heures à 18 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 9 juillet au 9 octobre.

DE LA SEMAINE

Nîmes

Sigmar Polke

Ou la peinture en liberté. Avec des images capricieuses, puisées partout, qui se bousculent, s'enchevêtrent, se superposent à la manière parfois de Picabia. Sans images aussi, c'est selon. Une rétrospective de cet artiste allemand devenu, dans les années 80, une figure-clef, de référence.

Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000. Tél. : 66-76-35-35. Sauf lundi, de 10 heures à 20 heures. Du 9 juillet au 16 octobre.

Saint-Tropez

Aristide Maillol

Plusieurs grandes figures de *Baigneuses* ainsi que le premier état (1905) de *la Méditerranée* sont au centre de cette exposition qui commémore le cinquantenaire de la mort du sculpteur. Beaucoup de dessins voués, eux aussi, au nu féminin accompagnent les sculptures de ce moderne classique.

Musée de l'Annonciade, 83990. Tél. : 94-97-04-01. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Du 9 juillet au 26 septembre.

Toulon

L'Art américain

Si l'on croyait que seule la côte normande allait se mettre à l'heure américaine, on se trompait. A preuve cette exposition d'œuvres des années 60 à aujourd'hui, de Robert Barry à Robert Zakanitch, en passant par Barbara Kruger et Bruce Nauman. Toutes sont extraites des collections publiques françaises de province.

Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83000. Tél. : 94-93-15-54. Tous les jours (sauf fêtes) de 13 heures à 19 heures. Du 9 juillet au 30 octobre.

PARIS

Joseph Beuys

C'est la première rétrospective en France de Joseph Beuys (1921-1986). Environ 80 « sculptures » sont exposées : installations, objets, vitrines, tableaux noirs rendant compte de l'élargissement du champ de l'art qu'a voulu l'artiste, ainsi que les 456 dessins de 1945 à 1976 réunis par Beuys sous le titre *Secret Block*. Un programme vidéo au Studio (5e étage) et dans l'espace vidéo du 3e étage complète l'exposition.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 3 octobre.

Le *Cyclop* de Jean Tinguely

Planqué au milieu de la forêt, le monstre va chercher dans les vingt mètres de haut : c'est une *tête* qui a de l'œil, de l'oreille, des méninges qui grincent. Elle est pleine d'idées, d'images, d'œuvres réalisées au fil de plus d'une décennie par Jean Tinguely et ses amis. Une folie.

Les bois de Milly-la-Forêt, Milly-la-Forêt, direction de l'exposition fléchée, Milly-la-Forêt, 91490. Sur réservation uniquement. Tél. : 64-98-83-17. Vendredi, samedi et dimanche, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30. A partir du 1er octobre de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 16 h 30. Jusqu'au 30 octobre. 30 F (réservation de billets au 64-98-83-17).

Erik Dietman

« Sans titre. Pas un mot. Silence ! » C'est ainsi que l'artiste, plutôt en verve, propose de regarder son ensemble de sculptures coulées en bronze (dont 7 tout spécialement pour l'exposition), de plus en plus « énaurmes », et, à vue de nez, rabelaisiennes à souhait.

Centre Georges-Pompidou, la galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi et jours fériés, de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 29 août.

Joan Mitchell

Paris avec les toiles des années 80, et Nantes avec les œuvres des trente premières années, rendent le premier hommage posthume à une grande dame de la peinture abstraite de l'après-guerre. Née à Chicago en 1926, Joan Mitchell avait commencé sa carrière à New-York dans les parages de Kline et de De Kooning, puis elle était venue à Paris à la fin des années 50 et s'était fixée sur les bords de la Seine, à Vétheuil, près de chez Monet. Où jusqu'à sa mort, en 1992, elle allait peindre d'admirables suites de toiles démultipliant dans la violence picturale, mille « petites sensations ».

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 11 septembre. 35 F.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre.

Nadar

Baudelaire, Manet, Nerval, Gautier, Gustave Doré, Sarah Bernhardt... En photographiant gens de lettres et artistes de son temps, Félix Nadar (1820-1910) a inventé, dans son domaine, le portrait psychologique, où la personnalité prend le pas sur la reproduction des traits. Cette exposition de haut vol (150 tirages originaux, parfois uniques) est un événement.

Musée d'Orsay, quai Anatole-France, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Sauf lundi, de 9 h 30 à 18 heures, nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Jusqu'au 11 septembre. 36 F.

L'Orient des photographes au XIXe siècle

En deux cents photos originales, prises au Maghreb et au Moyen-Orient, cette exposition raconte l'installation des premiers studios vers les années 1860, comme celui de Bonfils à Beyrouth. Photos de sites archéologiques, portraits ethnographiques, lieux bibliques, paysages, vues de villes étaient surtout destinés au public occidental.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 août. 26 F.

Picasso photographe

Une surprise ! Elle est faite de 140 clichés, épreuves tirées par l'artiste lui-même ou d'après les négatifs originaux, tous conservés dans les archives du Musée Picasso. Autoportraits, portraits, vues d'ateliers des années cubistes : l'œuvre photographique ainsi révélée pourrait favoriser de nouvelles lectures des tableaux de cette période.

Musée Picasso, Hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Sauf mardi, de 9 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 17 juillet. 27 F, dimanche, tarif unique : 18 F.

Judith Reigl

Après s'être échappée de Hongrie en 1950, Judith Reigl s'est échappée du surréalisme de Breton préfacier de sa première exposition à Paris, en forçant l'écriture automatique vers un au-delà du rêve, de l'image, du symbole. Et suivre un chemin solitaire.

Centre Georges-Pompidou, galerie sud, le Studio (tél. : 44-78-12-33). Jusqu'au 25 juillet.

Frits Thaulow

Frits Thaulow (1847-1906) était norvégien, peintre et ami de Rodin. D'où cette exposition à l'hôtel Biron, qui réunit une soixantaine de tableaux et de pastels, qui permettent de découvrir le paysagisme de cet artiste fasciné par les neiges de l'hiver.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 44-18-61-10. Sauf lundi, de 9 h 30 à 17 h 45. Jusqu'au 25 septembre. 27 F.

Et aussi

Art/Pays-Bays/XXe siècle, la beauté exacte, de Van Gogh à Mondrian. *Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 30, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Ouvert. Jusqu'au 17 juillet. 40 F.*

Autour des Carrache : le dessin à Bologne de 1580 à 1640. *Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard, côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15, nocturnes un lundi sur deux et tous les mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 5 septembre. 40 F de 9 heures à 15 heures, 20 F après 15 heures et dimanche, gratuit pour les moins de 18 ans.*

Corps sublimes. *Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris 16e. Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 octobre. 15 F.*

Charles Dufresne. *Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-26. Sauf dimanche, de 12 heures à 18 h 30. Jusqu'au 9 septembre.*

Le Fonds Beato : voyage au Japon à la fin du XIXe siècle. *Hôtel Salomon de Rothschild. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 53-76-12-32. Sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.*

Impressionnisme, les origines 1859-1869. *Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-30. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 8 août. 55 F.*

Le Jubé de Bourges. *Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15, nocturnes les mercredis et lundis jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 25 juillet. 40 F de 9 heures à 15 heures, 20 F après 15 heures et dimanche, gratuit pour les moins de 18 ans*

Rencontres africaines. *Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 août. 15 F.*

Visiteurs de l'Empire céleste. *Musée national des Arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Sauf mardi, de 9 h 45 à 18 heures. Jusqu'au 26 août. 33 F (comprenant la visite du musée).*

Carel Visser. *Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 30 juillet.*

RÉGIONS

Alès

Jeanne Coppel

D'origine roumaine, fixée à Paris, découverte dans les années 50 au Salon des réalités nouvelles, puis quelque peu oubliée, Jeanne Coppel (1896-1971) a excellé dans le collage de papiers déchirés. Une rétrospective.

Musée-Bibliothèque Pierre-André Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30100. Tél. : 66-86-98-69. Sauf lundi et mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 octobre.

Amiens

Le Modèle, le double, l'identique

La question du modèle et de sa représentation dans l'art depuis une trentaine d'années. Avec une palette d'œuvres intrigantes : elles sont de Picasso, Picabia, Bacon, Rainer, Broodthears, Gasiorowski, pour la couverture du modèle ; de Raysse, Paik, Trockel et Paolini, pour celle du double, de l'identique.

Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000. Tél. : 22-91-36-44. Sauf lundi, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 octobre.

Antibes

Le Regard d'Henriette

Hommage à une galeriste parisienne, Henriette Gomès, qui sut s'intéresser à Giacometti, Balthus, Hélion et beaucoup d'autres, à une époque où ces artistes n'étaient pas soutenus. Les œuvres exposées (Miro, Tanguy, Brauner aussi) viennent de la collection personnelle d'Henriette et André Gomès.

Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06600. Tél. : 93-34-91-91. Sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

Avignon

Dubuffet

Dubuffet « homme de la campagne », ou si l'on préfère, peintre de paysages. Cet aspect de l'œuvre qui, jusque-là, n'a pas été particulièrement pris en considération, fait l'objet d'une vaste exposition au Palais des papes. Celle-ci réunit une bonne centaine d'œuvres provenant de l'ancien fonds Pierre-Matisse, dont beaucoup sont inédites en Europe.

Palais des papes, 84000. Tél. : 90-27-50-74. Jusqu'au 2 octobre.

Beaumont-du-Lac

Gloria Friedmann, Aboudramane, Fabien Lerat

Gloria Freidmann, en deux installations, rend hommage au monde rural. Aboudramane en fait autant, mais ses villages sont inspirés de ses souvenirs de Côte-d'Ivoire et de son grand-père féticheur. Fabien Lerat plante ses grandes tentes sur la prairie.

Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87120. Tél. : 55-69-27-27. Tous les jours de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 octobre.

Céret

Auguste Herbin

Une rétrospective. Plus d'une centaine d'œuvres de 1902 à 1960 retrace le parcours du peintre qui, après un bref passage par l'impressionnisme, découvre Cézanne et adhère au cubisme, avant de glisser vers une abstraction géométrique de plus en plus synthétique et dépouillée.

Musée d'art moderne, 8, bd du Maréchal-Joffre, 66400. Tél. : 68-87-27-76. Jusqu'au 20 septembre.

Chartres

1594 : le sacre d'Henri IV

Il se trouve que le bon roi Henri s'est fait sacrer à Chartres, plutôt qu'à Reims. Pourquoi ? Cette savante exposition l'explique, qui étudie les fastes de la cérémonie, la nouvelle image que veut présenter le roi dans un contexte politique passablement troublé. Beaucoup d'œuvres viennent, bien sûr, du Musée de Pau.

Musée des beaux-arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-39. Sauf mardi et dimanche matin, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Colmar

Adolphe Braun

En soixante tirages originaux : compositions florales, scènes rurales, panoramiques, c'est la première rétrospective consacrée à Adolphe Braun (1812-1877), qui était alsacien, et l'un des grands des débuts de la photographie.

Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-20-15-50. Tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 octobre. 28 F.

Marseille

L'Estaque, naissance du paysage moderne

Cézanne a peint quelque soixante paysages de l'Estaque entre 1870 et 1886. A la mort du maître d'Aix, en 1906, c'est Derain qui arrive sur les lieux, bientôt suivi de Braque, l'inventeur du cubisme. Ce dernier y reviendra plusieurs fois jusqu'en 1910, seul ou en compagnie de Freisz ou de Dufy. Gleizes aussi y fera son pèlerinage en 1910, et Macke en 1914.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Sauf lundi et jours fériés, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 septembre. 15 F.

Kachina : poupées rituelles des indiens Hopi et Zuni

Max Ernst qui habita en terre indienne, André Breton, Marcel Duchamp ont collectionné les plus belles poupées sculptées par les Indiens Hopi et Zuni (nord de l'Arizona). L'exposition en présente, parmi d'autres, anciennes, triées sur le volet, venues des musées de Santa-Fe ou d'Albuquerque, du British Museum ou du Musée ethnographique de Neuchâtel.

Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Sauf lundi, de 11 heures à 18 heures. Du 1er juillet au 30 septembre.

Mouans-Sartoux

Bernard Aubertin

Monochromes rouges, tableaux-clous, tableaux-trous, tableaux-feux d'un artiste qui a 60 ans cette année, et n'a pas exposé depuis longtemps. Ses œuvres sont entourées de celles d'amis qui ont fait partie du mouvement Zéro : Piene, Uecker, Klein, Manzoni, Schoonhoven par exemple.

Espace de l'art concret, château, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Sauf mardi, de 11 heures à 19 heures, à partir du 1er octobre jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 novembre.

Nice

Jim Dine

Encres, pastels, fusains, collages, sculptures et tableaux avec objets suspendus et cœurs d'un Américain échappé du pop art, qui est tendre, capricieux et se fait toujours plus peintre de choses intimes.

Musée d'art moderne et d'art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Sauf mardi, de 11 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 25 septembre. 25 F.

Pont-Aven

1894, le cercle de Gauguin en Bretagne

Revenu de Tahiti en compagnie d'Annah la Javanaise, Gauguin fait son quatrième et dernier séjour en Bretagne d'avril à novembre 1894. Les amis et disciples sont là : Filiger, Seguin, Maufra, Sérusier, O'Conor, Jourdain, Moret... L'exposition (anniversaire) évoque ces mois passés au Pouldu et à Pont-Aven, en soixante-dix œuvres du maître et du groupe, qui datent toutes de l'année.

Musée de Pont-Aven, place de l'Hôtel-de-Ville, 29930. Tél. : 98-06-14-43. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 septembre. 25 F.

Quimper

Max Jacob et Picasso

Le poète, qui était de Quimper, est mort à Drancy, il y a cinquante ans. En 1901, il avait découvert Picasso chez Vollard, lui avait appris le français, lui avait fait découvrir Paris, avait été le témoin privilégié du travail du peintre jusqu'en 1918. En trois cents numéros, peintures et dessins de l'un et de l'autre, gravures et lettres, le compte-rendu d'un amitié qui a fini par s'effilocher. De son côté, le Musée des beaux-arts d'Orléans présente un ensemble de dessins de Max Jacob.

Musée des beaux-arts, 40, place Saint-Corentin, 29000 Quimper. Tél. : 98-95-45-20. Sauf mardi, de 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 septembre. 30 F. Musée des beaux-arts, place Sainte-Croix, 45000 Orléans. Tél. : 38-53-39-22. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 juillet. 16 F.

Rouen

Les cathédrales de Monet

En 1892 et 1993, Monet a peint dans tous ses états, sous toutes les lumières, la façade principale de la cathédrale de Rouen. Vingt des trente toiles de cette « série » sont réunies, pour marquer la réouverture du Musée des beaux-arts rénové. Et pour voir bien le travail du peintre tout contre son motif. *Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76000. Tél. : 35-52-00-62. Sauf mardi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 novembre. 40 F (billet jumelé avec la visite du musée).*

Valence

Jaume Plensa

Après Di Suvero en 1990, après Etienne Martin en 1992, c'est au tour du sculpteur catalan Jaume Plensa d'investir la cité. Celui-ci a forgé pour Valence une œuvre qu'il présente en 21 éléments : 21 portes qu'il nomme selon les lieux, leur histoire, leur fonction dans l'espace urbain. Par ailleurs, toutes ses sculptures en bronze, une quarantaine, sont exposées dans des vitrines de magasins.

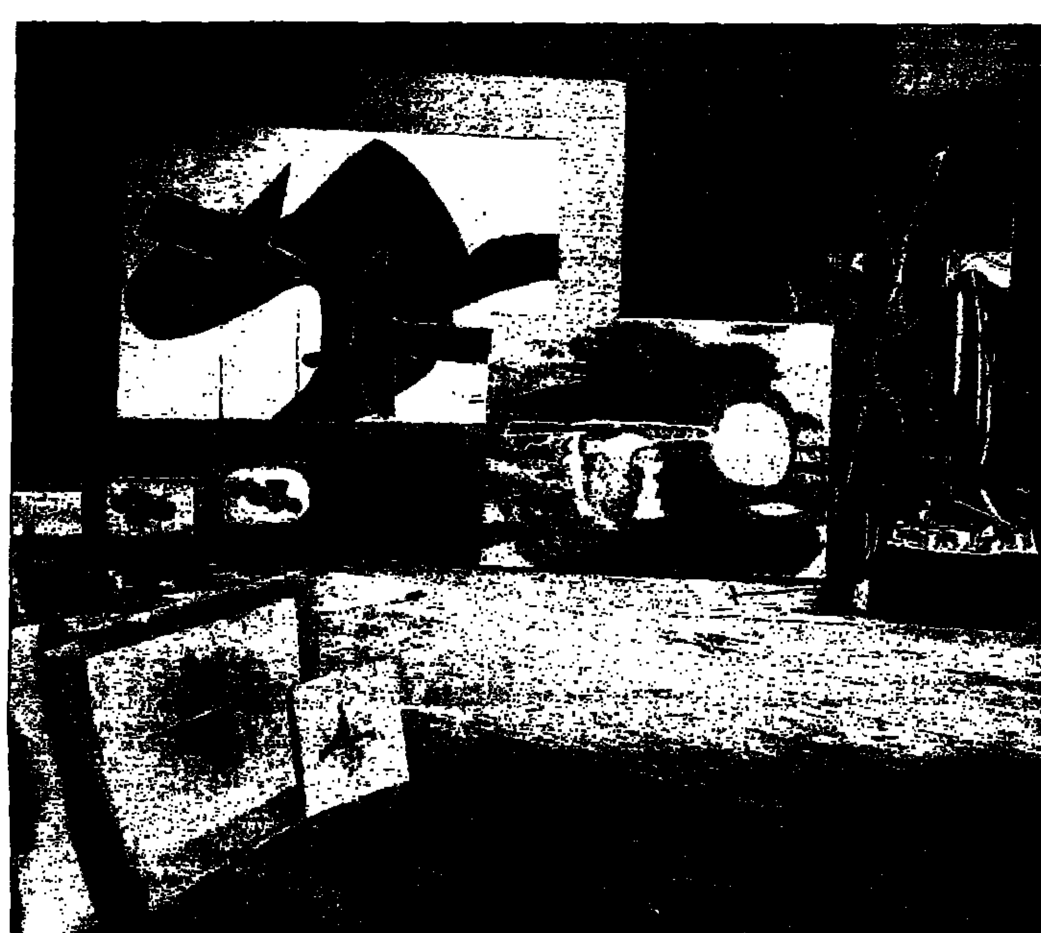
Service culturel, mairie de Valence, 26021. Tél. : 75-79-23-50. Jusqu'au 4 septembre.

Villeneuve-d'Ascq

Dennis Oppenheim

En cent soixante-dix œuvres, le parcours d'un Américain qui, depuis la fin des années 60, a pratiqué le body art et le land art, avant de se consacrer à de grandes installations angoissantes, où il est question de l'aliénation de l'homme.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 septembre. 25 F.



D.R.

Georges Braque Les tableaux sont venus de tous les coins du monde pour fêter, en grand, Braque et les trente ans de la Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence. (Ci-dessus : l'atelier de Georges Braque à Paris en 1956).
Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 19 heures, nocturne le lundi jusqu'à 22 h 30 (en juillet et août). Jusqu'au 15 octobre.

Et aussi

La Peinture napolitaine à Bordeaux. *Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal, 33000. Tél. : 56-10-16-93. Sauf mardi et jours fériés, de 10 heures à 19 heures, nocturne mercredi de 21 heures à 23 heures. Jusqu'au 21 août. 20 F.*

David Tremlett et Jean-Luc Vilmouth à Châtellerault. *Ecole municipale d'arts plastiques, galerie de l'Ancien Collège, 8, rue de la Taupanne, 86100. Tél. : 49-93-03-12. Sauf dimanche, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 août. La Patinoire, site de la manufacture, 86100. Jusqu'au 4 septembre.*

Martin Kippenberger à Chauvigny. *Les Bains-Douches, centre départemental d'art contemporain, 4, rue de la Paix, 86300. Tél. : 49-46-51-31. Sauf lundi et mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 août.*

François Pompon à Dijon. *Musée des Beaux-Arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-74-52-70. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre. 20 F.*

Ernest Pignon-Ernest à Evreux. *Musée, ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau, 27000. Tél. : 32-31-52-29. Sauf lundi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre.*

J. Clareboudt, P.-A. Gette, F. Méchain, C. Mosta-Heirt, E. Saulnier à Goderville. *Château de Bailleul, le parc, Angerville-Bailleul, 76110. Tél. : 35-27-77-87. Sauf lundi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.*

Praxis à Locminé. *Centre d'art contemporain du domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56500. Tél. : 97-60-57-78. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 novembre. 25 F.*

Félix Ziem à Martigues. *Musée Ziem, boulevard du 14-Juillet, 13500. Tél. : 42-80-66-06. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 h 30 à 18 h 30, en juillet et août tlj sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 30 octobre. 10 F.*

Jean Arp à Nancy. *Musée des beaux-arts, place Stanislas, 54000. Tél. : 83-85-30-00. Jusqu'au 18 septembre. 20 F.*

Henri Matisse à Nice. *Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06000. Tél. : 93-81-08-08. Sauf mardi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 octobre.*

Marc Chagall à Nice et à Vence. *Musée national Message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard, 06000. Tél. : 93-81-75-75. Sauf mardi, de 10 heures à 19 heures, vendredi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 15 oct. A partir du 1er octobre de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 30 octobre. 27 F.*
Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06140 Vence. Tél. : 93-58-15-78. Sauf lundi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 octobre. 20 F.

Paul-Armand Gette à Sète. *Espace Paul-Boyé, 31, rue Paul-Bousquet, 34200. Tél. : 67-53-78-88. Tous les jours de 11 heures à 13 heures et de 16 heures à 20 heures, dimanche, lundi de 15 heures à 20 heures. Jusqu'au 30 août.*

Henri Hayden à Troyes. *Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000. Tél. : 25-80-57-30. Sauf mardi, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre.*

Arts : Geneviève Breerette.
Photo : Michel Guerrin.

Chantiers d'été

Pendant les vacances, les travaux continuent. Après *avoir remis son rapport sur* l'état des lieux dans les lycées et collèges (*le Monde* du 20 avril), la commission Schléret, chargée d'évaluer les besoins de sécurité dans les établissements scolaires, a *étendu sa mission* d'investigation au patrimoine des quelque 66 000 écoles primaires et maternelles, publiques et privées. La tâche est autrement *plus complexe. Il s'agit de* déterminer les risques encourus dans cette foultitude de bâtiments sous la responsabilité des communes qui ne sont *pas soumis à l'examen régulier* des commissions départementales de sécurité et d'incendie.

En attendant la création de l'*Observatoire de la sécurité* promis pour la rentrée 1994 – une autorité indépendante, *juridiquement* et *financièrement* autonome –, la commission présidée par le député (UDF) de Meurthe-et-Moselle s'est d'abord attachée à éla*borer une méthode d'enquête.* Elle portera, dès la rentrée, sur la nature, les lieux et la périodicité des accidents ainsi que sur la sécurité des installa*tions. Ses résultats devraient* être connus à la fin de l'année.

Dans l'immédiat, François *Bayrou, ministre de l'éduca*tion nationale, doit faire face à l'impatience des élus, désireux de profiter de l'été pour engager les travaux de rénovation *les plus urgents. Les départe*ments pour les collèges et les conseils régionaux pour les lycées ont bénéficié de 4 des 12 milliards de francs de prêts *bonifiés, soit une aide directe* de l'État de 450 millions de francs sur quatre ans. La distribution d'une seconde enveloppe de 4 milliards se fait *attendre. Quant aux com*munes, elles seront les seules à profiter du plan de 2,5 milliards de francs sur cinq ans promis, en janvier, par M. Balladur en faveur de l'école publique. 200 millions de francs et 30 millions supplé*mentaires pour les DOM-TOM* sont en passe de leur être alloués par l'intermédiaire des préfets.

M. Bayrou, qui avait préconisé la destruction des établissements les plus dangereux, selon les critères de la *commission Schléret – quel*ques unités parmi 347 présentant des risques majeurs –, a, pour l'instant, réussi à contourner deux obstacles. *D'un côté, il laisse aux collecti*vités locales la responsabilité de déterminer les priorités et les urgences. De l'autre, il reste dans le cadre strict des *législations en vigueur* sur le financement du privé.

En pointant du doigt les *défauts de sécurité des* bâtiments scolaires, préoccupation qu'il faudra bien un jour étendre au patrimoine de l'enseignement supérieur le ministre de l'éducation ne pourra pas longtemps se contenter *de ces demi-mesures. L'aide* de l'État avait déjà été jugée insuffisante pour les lycées et les collèges. Pour le primaire et les maternelles, les besoins seront hors de proportion avec les capacités des com*munes, surtout en zone rurale.* Enfin, il lui faudra bien élaborer les mesures spécifiques en faveur du privé, que ses responsables réclament à cor et à *cri «au nom de l'égalité de traitement entre tous les élèves.»* A quelques mois de la présidentielle, ce chantier-là, classé à hauts risques, ne devrait pas rester en jachère.

MICHEL DELBERGHE



Expérimentations sur le collège

Dès la rentrée, 368 établissements publics et privés éprouveront les mesures adoptées dans le cadre du « nouveau contrat pour l'école »

LE collège nouveau est arrivé, discrètement, sans grand bruit, par le biais d'une note adressée le 20 juin aux principaux de 310 collèges *publics et de 58* collèges privés. Sélectionnés par les rectorats pour les innovations qu'ils avaient déjà su mettre en œuvre, ces établissements auront pour tâche d'expérimenter les mesures adoptées le 16 juin par le gouvernement dans le cadre du «nouveau contrat pour l'école».

Maître-mot de l'expérimentation, *la souplesse* est à la base des dispositifs préconisés qui portent surtout sur l'organisation de la sixième, futur *«cycle d'observation et d'adaptation à l'enseignement secondaire* (1)». Pour ce niveau d'étude, les collèges pourront s'appuyer sur une nouvelle grille horaire dite «de référence», modulable en fonction des choix des équipes éducatives, permettant, si elles le souhaitent, de faire la part belle au français, aux mathématiques et à l'éducation physique et sportive (qui voit, dans tous les cas, son horaire renforcé d'une heure).

Ainsi, l'emploi du temps des élèves est-il plafonné, à titre expérimental, à 23 heures de cours hebdomadaires (contre 22 h 30 à *25 h 30 actuellement*). Comme l'administration propose de financer l'équivalent de 26 heures par classe, ce sont donc, en clair, 3 heures qui sont mises à la disposition des *équipes pédagogiques pour «organiser éventuellement des enseignements à effectifs réduits».*

Somme toute, le dispositif n'est pas très éloigné de la législation actuelle, qui date de *1977*. Aujourd'hui, 22 h 30 d'enseignement sont dispensées au minimum à chaque élève auxquelles peuvent s'ajouter 3 heures de cours supplémentaires, *«afin*, précisait déjà *le texte de* 1977, *d'assurer une aide pédagogique aux élèves en difficulté».* La nouveauté du dispositif expérimental, en fait, réside dans le plafonnement de l'horaire-élève à 23 heures, qui devrait interdire concrètement la pratique assez courante qui consistait à redistribuer les 3 heures supplémentaires à tous les élèves (alourdissant leur emploi du temps) et non pas aux seuls élèves en difficulté.

Réduction des horaires en sciences

Les dispositifs de consolidation pour élèves en difficulté en sixième pourront *revêtir deux formes*: classe à effectifs réduits *«prise en charge par une équipe pédagogique volontaire»* ou petit groupe de soutien articulé sur une classe. Seules contraintes: *l'emploi du temps*, composé en fonction du besoin des élèves, ne pourra pas comporter moins de 4 h 30 de français et 3 heures de mathématiques (*horaires actuels*), *ni moins de* 4 heures en éducation physique et sportive (contre *3* aujourd'hui)... ni donc dépasser 23 heures au total.

Cette dernière contrainte n'est *pas du goût de tout le monde. Iné*vitablement, elle conduira chaque établissement à faire des choix, voire, si les établissements le sou-



haitent, à abandonner (temporairement ou non) pour certains élèves certaines disciplines au profit du français et des mathématiques (la *grille de référence prévoit* une possibilité d'enseignement jusqu'à 6 heures de français et 4 h 30 de mathématiques).

Le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES-FSU), par ailleurs favorable aux dispositions du nouveau contrat pour *l'école*, a *ainsi vigoureusement* critiqué l'ensemble du dispositif expérimental, qu'il juge *«inacceptable»*, et a réuni, mardi 5 juillet à Paris, les personnels des établissements concernés. En *désaccord* avec le redéploiement des effectifs enseignants (vers le français et les mathématiques au détriment des autres *disciplines*), le *SNES estime que* la souplesse des nouveaux horaires n'est que «déréglementation». Il *conteste* la réduction des horaires d'histoire-géographie-éducation civique (2), le regroupement avec réduction d'horaire des sciences naturelles et de la technologie (*3 heures au lieu de 3 h 30*) *et s'in*surge contre la possibilité de regrouper des horaires d'élèves *«sur des périodes variables pour la ou les disciplines pour lesquelles un autre rythme de travail que celui traditionnellement proposé apparaîtrait intéressant sur le plan pédagogique».* On comprend la crainte du syndicat majoritaire en collège: une telle expérimentation, d'une part, reporte sur chaque établissement le soin d'*effectuer* les *arbitrages* en termes de moyens humains et surtout, d'autre part, remet en question la règle d'or des horaires de service hebdomadaire des enseignants (*15 heures pour les agrégés*, 18 heures pour les certifiés), en laissant la possiblité de cumuler des horaires *«sur des périodes variables».*

Plutôt *«globalement satisfait»*, le Syndicat des enseignants (SE-FEN) s'inquiète de son côté de l'appauvrissement *annoncé* des sciences expérimentales (biologie, géologie et technologie) et s'interroge (comme le SNES) sur la mise en œuvre du dispositif d'études dirigées qui seront mises en place *parallèlement* en sixième (en sus des 23 heures d'enseignement), soit *quarante-cinq* minutes en fin de journée, quatre fois par semaine (par classe entière ou en petits groupes). Enseignants, surveillants (et, à partir de 1995, chômeurs recrutés *sur dossier*) *sont invités* à mettre la main à la pâte. Sur ce point, comme sur les autres, rendez-vous est *pris* pour la rentrée.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) A la rentrée 1995, l'organisation du collège reposera sur trois cycles: le cycle d'observation et d'adaptation à l'enseignement secondaire (6e), le cycle des approfondissements (5e-4e) et le cycle d'orientation (3e).

(2) *L'horaire de référence de l'histoire-géographie est fixé à 3 heures au lieu de 2 h 30. Mais l'éducation civique (1 heure)* disparaît en tant que matière pour renaître *ultérieurement*, selon le ministère, dans les programmes... des autres disciplines, qui seront remaniés pour tenir compte plus généralement de l'expérimentation.

L'Etat au secours des écoles bretonnes Diwan

Les établissements seraient sur le point d'obtenir le statut d'écoles privées sous contrat

BREST
de notre correspondant

LE 4 octobre 1993, le tribunal de Quimper prononçait la *mise en règlement judiciaire* de l'association Diwan, réseau d'écoles en langue bretonne, à la demande de l'URSSAF, son principal créancier (*le Monde* du 6 octobre 1993). La période d'observation expirant le 4 octobre, l'espoir de présenter un plan de redressement *durable* ne dépendait plus que de l'État. En étant sur le point de signer un accord aux termes duquel les écoles Diwan obtiendraient le statut d'écoles privées sous contrat (les salaires étant alors intégralement pris en charge par l'Etat), l'association (dont la *dette envers l'URSSAF* se monte à 7 millions de francs) espère dégonfler substantiellement sa masse salariale.

Les écoles Diwan, qui scolarisent onze cents élèves (avec une progression annoncée de 15 % à la rentrée prochaine), comptent actuellement soixante postes d'instituteur et de professeur dans vingt-quatre ites scolaires (maternelles, primaires, plus un collège). La majeure partie d'entre eux est déjà payée par l'État, mais seulement sur un indice minimum, si bien que Diwan, pour assurer une parité entre ses enseignants et ceux du public, verse un complément de salaire en fonction de l'ancienneté.

Eponger les dettes

Aux termes des propositions ministérielles acceptées en assemblée *générale* par *les adhérents* de Diwan, seize postes seraient pris en charge par l'État dès la rentrée de *septembre, quarante-huit autres sur* les quatre ou cinq années à venir.

Le réseau des écoles Diwan a sollicité également des pouvoirs publics la création d'un second collège à Plésidy (Côtes-d'Armor). Mais cette demande n'a pas été, pour l'instant, acceptée. En revanche, un embryon de lycée devrait voir le jour au Relecq-Kerhuon (près de Brest). Des pourparlers vont maintenant être engagés avec les collectivités pour éponger les *dettes accumulées. La clef* d'apurement, sur cinq années, prévoit une prise en charge, à hauteur *des deux tiers, par les collectivités* territoriales (la région, les quatre départements bretons et celui de *Loire-Atlantique*), *tandis* que Diwan affirme pouvoir prendre le reste sur ses propres fonds en tirant *un bénéfice d'exploitation.*

GABRIEL SIMON

OCCITAN : convention entre *l'éducation nationale et la* région Midi-Pyrénées. – François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a *présidé*, lundi 5 juillet à Toulouse, la signature d'une convention triennale sur la promotion de la langue et de la culture occitanes entre la région Midi-Pyrénées et le rectorat de l'académie. M. Bayrou a fait le parallèle entre la défense du français *«qui est dans le monde une langue minoritaire»* et celle des langues régionales, également minoritaires en France, précisant qu'il s'agissait *«du même combat».* L'enseignement de l'occitan concerne 90 000 élèves, dont 30 000 en Midi-Pyrénées.

REPÈRES

CNESER. Les élections au Conseil national de l'enseignement *supérieur et de la recherche* (CNESER), qui se sont déroulées le 23 juin, ont été marquées par *une forte abstention chez les* 73 000 enseignants (78,3 % chez les professeurs, 85,5 % *chez* les maîtres de conférences), par une progression importante du SNE-Sup *et du SGEN-CFDT dans le* collège des professeurs et par une chute *substantielle* de l'UNEF-ID chez les étudiants, qui passe pour la première fois der*rière la Fédération des* associations générales d'étudiants (FAGE). Dans le collège des professeurs, le SNE-Sup arrive en tête avec 25,33 % des voix contre *20,90 % il y a cinq ans. La* liste «autonome», qui, avec 16,71 %, perd 8,5 %, est devan*cée également* par le SGEN-CFDT, qui passe de 12,42 % en 1989 à 16,52 %. L'UNI se maintient à 11,48 %, tandis que les listes Qualité de la science avec 11,22 % (– 1,12 %), l'Association universitaire pour l'entente et la liberté (AUPEL), 8,62 % (– 1,5 %) et FO, 4,60 % (– 1,19 %) diminuent leur audience. La FEN maintenue compte 5,49 % des voix. Dans le collège assistants et maîtres de conférences, *le SNE-Sup-FSU* progresse également (44,05 % contre 42,66 %), devant le SGEN *qui se maintient à 20,06 %. Les* autres listes baissent plus nettement et n'obtiennent que 7,01 % pour les autonomes, 5,80 % pour FO, 4,91 % pour l'AUPEL-Qualité de la *science*, 4,33 % *pour* l'UNI. Une alliance des hospitalo-universitaires obtient 6,37 %, la FEN *maintenue 5 % et la CGT 2,47 %.* Chez les étudiants, où la désignation s'effectuait au second degré *parmi 2 400 délégués* des *universités*, la participation a été de 56 %. L'UNEF-ID (proche des socialistes) passe de 32,04 % à 26,12 %, la coalition d'associations de la FAGE *totalisant* 28,18 %. L'UNEF-SE (proche des communistes) passe de 18,04 % *à 16,81 % et est devancée par* l'UNI (17,16 %).

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES. En application du protocole d'accord sur le développement et la valorisation de l'*éducation artistique qu'ils ont* cosigné le 17 novembre 1993 (*le Monde* daté 21-22 novembre 1993), *les ministères de la* culture, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la jeunesse et des sports ont choisi treize sites expérimentaux à travers la France. Douze départements (Alpes-Maritimes, Aveyron, Côtes-d'Armor, Hautes-Alpes, Isère, Loiret, Lozère, Maine-et-Loire, Pyrénées-Atlantiques, Rhône, Seine-et-Marne, *Somme) et la région* Franche-Comté devraient offrir aux élèves des *«parcours cohérents d'initiation artistique»*, complétant les deux heures hebdomadaires de cours *obligatoires* et les *initiatives* existantes (classes patrimoine, atelier d'initiation artistique, *visite-animation de musées...*). François Bayrou, ministre de l'*éducation nationale*, a précisé mardi 28 juin que les séances quotidiennes d'initiation musicale *en primaire prévues pour la ren*trée 1995 par le «nouveau contrat pour l'école» ne devaient nullement remettre en cause le travail qu'effectuaient déjà divers *intervenants en milieu scolaire.* Les neuf centres universitaires de formation des musiciens intervenants (CFMI), entre autres, s'étaient inquiétés récemment *d'un éventuel désengagement* des collectivités locales (qui financent ces intervenants) à la suite des orientations *ministérielles. Fran*çois Bayrou avait déjà indiqué la semaine *précédente* qu'il en allait de même du quart d'heure quotidien d'initiation à une langue vivante étrangère prévu lui aussi pour la rentrée 1995.



Le PDG d'Alcatel-Alsthom s'explique sur sa mise en examen

Pierre Suard dénonce une campagne dont son groupe serait la victime

Le PDG d'Alcatel-Alsthom, Pierre Suard, a réuni la presse, mardi 5 juillet, au lendemain de sa garde à vue et de sa mise en examen pour « faux, usage de faux, escroquerie *et corruption* » par le juge d'instruction Jean-Marie d'Huy. Le patron du deuxième groupe privé français conteste les faits qui lui sont reprochés, les estimant « infimes ».

■ COB : le titre Alcatel-Alsthom a clôturé en hausse de 5,73 % lors de la séance boursière du mardi 5 juillet, regagnant une partie du terrain perdu la veille, à la suite de l'annonce de la garde à vue de M. Suard. Le PDG français a officiellement demandé à la COB d'enquêter sur les mouvements ayant affecté le titre lundi 4 juillet.

■ SALARIÉS : la mise en examen de M. Suard a été accueillie sans émotion particulière par les salariés du groupe. A l'usine GEC – Alsthom de Villeurbanne, on octroie au patron français le bénéfice du doute.

Des camions-régies stationnés en enfilade sur le trottoir de la rue La Boétie à Paris (8e). Des bousculades. Des cameramen empêtrés dans leurs fils. L'hôtel particulier qui abrite l'état-major d'Alcatel-Alsthom a rarement connu pareils piétinements. Sorti la veille au soir du bureau de Jean-Marie d'Huy, le juge d'instruction d'Evry chargé du dossier, Pierre Suard, le patron du groupe, mis en examen pour *« faux et usages de faux, escroquerie et corruption »*, apparaît, souriant et bronzé devant la presse, accompagné de deux directeurs du groupe, François de Laage de Meux, par ailleurs vice-président du CNPF International, et André Wettstein, ainsi que de son avocat personnel, le bâtonnier Guy Danet.

« Je considère que tout ce qui s'est passé hier est banal. C'est un non-événement », lance en guise d'introduction Pierre Suard. Abordant les raisons de sa mise en examen, il souligne en préalable que les surfacturations effectuées au détriment de France Télécom n'y figuraient pas. M. Suard décompose, alors, les chefs de mise en examen en deux parties.

La qualification de *« faux, usage de faux et escroquerie »* renvoie, selon lui, à deux factures d'un montant total de 300 000 francs recouvrant des travaux de sécurité effectués à son domicile actuel à Neuilly-sur-Seine ainsi qu'à son domicile précédent à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Ces dépenses, indique Pierre Suard, *ont été* payées par une société immobilière du groupe, la SIVV. Elles ont été imputées à plusieurs sociétés avec des libellés qui ne permettent pas de retrouver la description exacte des équipements pour des *raisons de sécurité*, *explique-t-il*, tout en précisant que le juge était en possession de ses informations *« depuis plusieurs mois »*.

La qualification de *« corruption »* concerne, elle, deux autres factures d'un montant cumulé de 440 000 francs, *« réglées sur mes propres deniers »*, assure M. Suard, et correspondant à la réfection de deux salles de bains et de deux toilettes, ainsi qu'à la pose de 25 mètres carrés de plancher à la place d'une moquette. Selon M. Suard, le juge trouve que *« le montant n'est pas suffisant »* et que les deux entrepreneurs concernés, qui ont été fournisseurs du groupe, ont pu faire un geste pour obtenir des contrats auprès d'Alcatel-Alsthom.

Au total, la mise en examen du président d'Alcatel-Alsthom ne porterait que sur des travaux de sécurité réalisés aux frais du groupe et des travaux personnels pour 740 000 F, estime Pierre Suard, alors que le montant total des travaux de sécurité pour des raisons « liées à sa fonction » s'élèvent à 3,2 millions de francs.

Et de protester contre le moment choisi pour annoncer sa garde à vue. La nouvelle a été divulguée à un moment *« où il ne se passait rien de spécial »*, selon M. Suard, *« en plein milieu d'une séance boursière »*. A la suite de la diffusion de cette information, *« des mouvements anormaux ont affectés le titre Alcatel à la Bourse »*, poursuit le président d'Alcatel qui *« compte demander à la COB* [la Commission des opérations de Bourse] *de procéder aux investigations nécessaires »*.

Agitation médiatique, chute de 8,3 % de la valeur lors de la séance du 4 juillet... *« Nous sommes en face d'une campagne, qui ne correspond à rien, engagée contre le groupe*, affirme Pierre Suard. *L'exploitation irrationnelle de faits minimes qui me sont reprochés et que je conteste absolument nuit à Alcatel-Alsthom et donne des arguments à nos concurrents. »* Et de préciser qu'*« un salarié du groupe sur deux doit son emploi à* [ses] *succès à l'exportation »*.

Selon M. Suard, les perquisitions effectuées lundi 4 juillet, en sa présence, ont eu *« un résultat nul »*. Il évoque une lettre reçue d'un parti politique non précisé. *« Elle me signale qu'une haute personnalité étrangère bénéficie en permanence de mesures de sécurité dont le montant payé par le contribuable dépasse largement celui des dépenses qui me sont reprochées. »*

CAROLINE MONNOT

▶ **Lire page 27 la chronique « Images » de Daniel Schneidermann.**

Alors qu'une enquête de la COB est demandée

Le titre est remonté en Bourse

En Bourse, l'heure est à la reprise pour le titre Alcatel-Alsthom. Après une chute de 8,3 %, lundi 4 juillet, l'action a refait une bonne partie du chemin perdu le lendemain pour terminer la séance au troisième rang parmi les plus fortes hausses du marché à règlement mensuel.

Le titre Alcatel-Alsthom a gagné 5,73 % à 572 francs mardi et les échanges ont porté sur 1,27 millions d'unités (0,88 % du capital) soit environ 717 millions de francs, ce qui représente le quart des transactions effectuées ce jour-là sur le marché parisien. Bien que la Commission des opérations de Bourse n'ait rien trouvé d'anormal à propos des mouvements qui ont affecté le titre lors de la première séance de la semaine. Pierre Suard, le PDG d'Alsthom, a demandé à la COB d'enquêter *« sur les mouvements anormaux qui ont porté sur des sommes importantes »*.

Jean-Michel Bélanger est formel. Analyste et spécialiste du titre Alcatel-Alsthom chez Meeschaert-Rousselle, la reprise du titre en Bourse n'a rien d'étonnant, selon lui. Le public a d'ores et déjà replacé les événements dans leur contexte ; rien de comparable avec ce qui s'est récemment passé pour le titre Schneider après l'incarcération de son président dans les geôles belges. Selon Jean-Michel Bélanger, les opérateurs pensaient que le titre Alcatel allait réagir de façon identique à Schneider, estimant que des événements pratiquement similaires allaient produire les mêmes effets. Ils en sont pour leurs frais.

Alors qu'outre-Atlantique, des réactions plus importantes étaient à craindre, Wall Street ayant chômé lundi en raison de la fête nationale, un responsable d'une banque française spécialiste des valeurs françaises à New-York, confirmait mardi après-midi qu'il n'y avait pas eu de mouvement de panique ni d'inquiétude sur le titre en particulier, à Paris comme à New-York où il est coté sous la forme d'une action de dépôt américaine (*American Depositary Share*).

Un préjudice moral important

En revanche, pour lui, c'est en termes d'image qu'il faut raisonner : si quelques investisseurs américains ont momentanément allégé leurs positions sur le titre – réaction très marginale –, c'est l'image même du marché parisien qui risque d'être ternie. Une telle succession d'affaires, Lyonnaise des eaux, Générale des eaux, Schneider puis Alcatel, commence à marquer les esprits, ajoute-t-il...

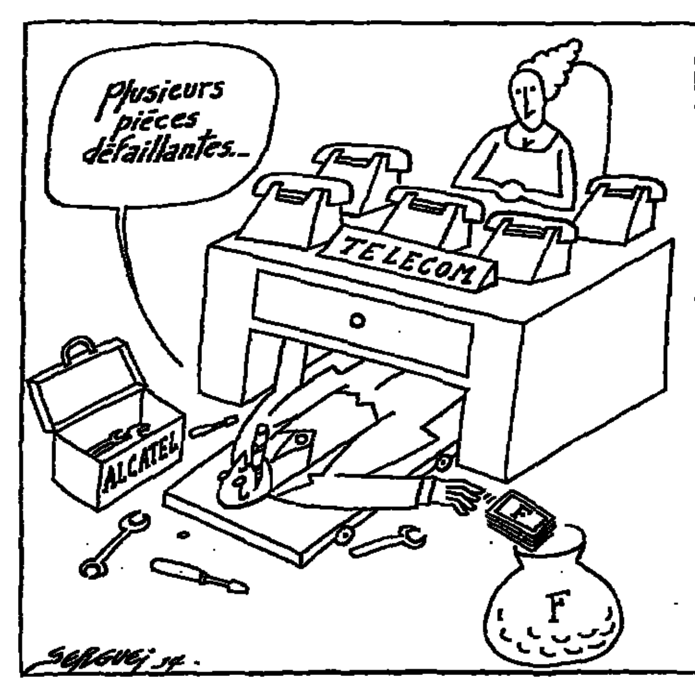
La plupart des analystes interrogés estiment que quatre étapes marquantes ont ponctué la vie du titre au cours du premier semestre 1994. En début d'année, un entretien accordé par Pierre Suard aux *Échos*, le 12 janvier, précisant que *« le bénéfice net pour 1994 devrait baisser »* et que *« la crise était grave et loin d'être derrière nous, surtout en Europe »*, provoquait une baisse de 12,2 % de l'action. C'est, aux dires des analystes, moins les propos pessimistes tenus par le PDG d'Alcatel ce jour-là, que le contraste avec ceux tenus quelques semaine plus tôt lors d'un réunion d'analystes qui a fait baisser le titre. Alors que 80 % d'entre eux avaient une opinion positive sur la valeur, certains estimaient que Pierre Suard s'était alors *« décrédibilisé »*.

Le deuxième coup de semonce interviendra courant mars, la désaffection du marché parisien par les investisseurs étrangers, notamment due à la hausse des taux aux Etats-Unis, pèsera à nouveau sur la valeur. L'annonce au mois de mai de la mise en examen de deux cadres d'Alcatel-CIT (*le Monde* du 6 mai) n'arrangera pas les choses. Pierre Suard reconnaissait alors que le préjudice moral pour lui même et son groupe était *« important. »*

Les derniers mouvements conséquents sur le titre interviendront lundi 4 juillet à 15 h 43 précises. A tel point que Pierre Suard a demandé une enquête de la COB (Commission des opérations de Bourse), l'information de sa garde à vue en pleine séance boursière, ayant fait chuter le titre de 8,3 %. De son côté, la COB a confirmé *« être en relation avec Alcatel-Alsthom en vue de déterminer les conditions dans lesquelles le marché a été informé de l'action en justice visant son président »*.

Jean Saint-Geours, président de la commission, et Pierre Fleuriot, directeur général, estimaient mardi, graphique à l'appui, qu'ils n'avaient rien trouvé d'anormal sur la journée boursière du titre Alcatel, si ce n'est que l'on voyait clairement sur le document la chute du cours lors de l'annonce de la mise en examen. Les responsables de la COB ont ajouté qu'ils n'attendaient pas d'être saisis par une société pour procéder à la surveillance d'un titre.

FRANÇOIS BOSTNAVARON



L'Espagnol Telefonica a quitté le consortium mené par Alcatel

L'Hexagone ne réussit pas vraiment à Alcatel-Alsthom, en ce moment. Son PDG est mis en garde à vue, ses projets de prise de contrôle du fabricant de chaudières nucléaires Framatome semblent compromis. Et l'exploitation du troisième réseau de téléphonie mobile pour lequel le groupe dirigé par Pierre Suard est candidat est loin d'être acquise. Les auditions des trois consortiums concurrents, menés respectivement par Bouygues, la Lyonnaise des eaux et Alcatel, sont achevées. Si le calendrier est respecté, Gérard longuet fera connaître son choix d'ici à la fin de l'été.

Interrogé mercredi 6 juillet sur Europe 1, Pierre Suard, PDG d'Alcatel-Alsthom, se déclarait confiant dans la capacité de son groupe à obtenir le troisième réseau de radiotéléphone malgré ses récents déboires avec la justice. *« C'est le meilleur moyen d'assurer un plan de charges convenable à nos usines françaises »*, affirmait le président d'Alcatel-Alsthom. Et de déclarer : *« Je continue à dire que notre dossier est le meilleur. »*

Le meilleur ? Peut-être. Mais le consortium dirigé par Alcatel, où figurent la Société générale, banquier historique du groupe, et la STET italienne, dont la privatisation à venir attise les convoitises de Pierre Suard, vient d'enregistrer la défection de l'espagnol Telefonica. Ce départ n'a pas grand-chose à voir avec les démêlés de M. Suard avec la justice française. L'opérateur ibérique a rejoint la semaine dernière l'alliance nouée entre l'américain ATT et les PTT suédoises, néerlandaises et suisses. Son retrait s'explique davantage par ce nouveau partenariat. Toutefois, il affaiblit le consortium d'Alcatel à un moment où le climat ne lui est guère favorable, face à Bouygues et à la Lyonnaise des eaux, qui est en train de rallier le Crédit national.

C. M.

Les réactions au sein de l'entreprise et dans les milieux politiques

Les salariés de Villeurbanne accordent le bénéfice du doute à leur président

LYON

de notre bureau régional

Sept heures, mercredi matin, devant l'usine GEC-Alsthom du quartier Bel-Air, à Villeurbanne (Rhône). Les salariés de l'établissement arrivent au compte-gouttes. C'est ici, avec le concours de cinq cents personnes, que l'on fabrique l'électronique embarquée à bord des trains à grande vitesse et des tramways. Les déclarations de Pierre Suard durant le journal de France 2, la veille au soir, ne semblent pas avoir fait l'effet d'une bombe.

Bien avant que le président d'Alcatel-Alsthom ne passe quelques heures en garde à vue, au palais de justice d'Evry, la direction de Bel-Air avait publié sa version des faits et des chiffres reprochés au président du groupe, pour l'équipement de sécurité de son domicile. Il a agi, assuraient des affiches, après les attentats commis, en 1986, contre d'autres grands patrons français. Chacun sait, ici, que M. Suard traite des affaires délicates avec la marine et l'armée. Qu'il ait équipé son hôtel particulier d'un système de caméras vidéo, aux frais de l'entreprise, *« Ce n'est pas aussi grave que l'affaire Tapie*, tranche un jeune informaticien, entré dans l'entreprise voilà deux ans. *Il n'y a pas d'enrichissement personnel »*. Chez ce jeune homme, l'ironie resurgit pourtant : *« Qu'est-ce que 3 millions de francs, pour un type qui gagne 1 million de francs par mois ? »* Un ingénieur électronicien s'interroge : *« Pourquoi cette affaire éclate-t-elle maintenant ? »*, alors que les faits étaient connus depuis plusieurs mois, c'est-à-dire depuis les déclarations de deux cadres licenciés par le groupe, à la suite d'escroqueries... *« Si le climat social est tendu, c'est pour d'autres raisons »*, explique l'informaticien matinal. L'effectif de Bel-Air doit être réduit par application d'un plan social, comprenant la suppression d'une centaine d'emplois, malgré l'obtention du fameux marché pour la fourniture du TGV coréen. Une partie des salariés doit déménager pour Tarbes, et certaines activités seront attribuées à des usines belges. Cinq militants ont fait l'objet de procédures disciplinaires de licenciement pour avoir « retenu » le directeur de l'établissement lors d'une réunion du comité d'entreprise.

A deux pas, un blondinet, militant de Lutte ouvrière, sac à dos et bermuda, distribue un tract contre l'intervention française au Rwanda. Sous le titre *« Tous du même bord ! »*, figure une « brève » fort critique à propos du soutien apporté à M. Suard par Gérard Longuet, l'actuel ministre de l'industrie, de Chine, où il effectue en ce moment un voyage officiel d'une semaine. Le jeune homme s'insurge : *« C'est un peu fort, quand on sait que Suard a sabré dans les effectifs des Câbles de Lyon, de GEC et d'Alsthom depuis dix ans ! »*.

GÉRARD BUÉTAS

JACQUES BARROT (UDF-CDS) : non à la justice médiatique. – Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a estimé, mardi 5 juillet, qu'il *« ne faudrait pas que, pris par un syndrome italien, on en vienne à faire une sorte de justice plus médiatique qu'autre chose (...). Il faut en appeler à la responsabilité des juges et attirer leur attention sur leurs méthodes, qui peuvent avoir des effets secondaires pervers et contestables »*. M. Barrot a précisé que, si *« la justice est dans son rôle quand elle entre au sein des entreprises pour y exiger transparence et respect des lois »*, *« le juge ne peut ignorer des effets économiques comme le discrédit international ou l'impact financier pour les petits porteurs et des effets psychologiques, qui nourrissent d'un soupçon général la crise morale qu'on prétend combattre. »*

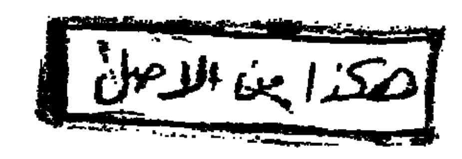
JEAN-PIERRE SOISSON : un traitement égal pour tous. – L'ancien ministre a déclaré mardi 5 juillet sur RMC qu'il y avait une *« donne nouvelle »* de la vie sociale et politique française *« qui fait que demain, n'importe quel grand chef d'entreprise doit s'habituer à être mis en examen »*. *« Pourquoi ne pas mettre un chef d'entreprise en examen quand on met un député en examen ? »*, s'est-il interrogé, sans citer le nom de Bernard Tapie.

NICOLE NOTAT (CFDT) : un climat malsain. – Le secrétaire général de la CFDT a estimé, mardi 5 juillet, *« très malsain »* le *« doute qui se répand »* sur *« l'intégrité et l'honnêteté de certains chefs d'entreprise »*. Interrogée en marge d'un entretien avec le premier ministre, Edouard Balladur, sur la mise en examen de Pierre Suard, Nicole Notat a dit attendre *« de savoir si la responsabilité et la culpabilité »* du président d'Alcatel-Alsthom, étaient *« effectives »*. *« C'est à la justice de le démontrer. (...) Il n'est pas bon pour l'image des entreprises que ce doute s'installe. »*, a-t-elle ajouté. *« Lorsque l'on a en charge une entreprise et une responsabilité d'intérêt général, on est tenu à l'intégrité, à l'honnêteté. »*, a affirmé Mme Notat.

FRANÇOIS PERIGOT : un télégramme à Pierre Suard. _ Resté jusqu'ici silencieux et moins offensif que lors de l'affaire Pineau-Valencienne, le patronat a également réagi... avec un peu de retard. Le président du CNPF, François Périgot, a adressé mardi un télégramme de soutien à Pierre Suard. En visite en Afrique du Sud, où il accompagne le président de la République, M. Périgot écrit qu'il *« mesure tout particulièrement l'effet négatif et les dommages qui résultent »* de cette mise en examen, *« non seulement pour votre société mais pour la communauté des entreprises françaises »*. *« A titre personnel, je vous assure dans cette période difficile de toute mon amitié pour vous et l'ensemble des collaborateurs de votre société »*, ajoute M. Périgot.

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE : MM. Longuet et Madelin sont sortis de leur rôle. – Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) se déclare *« consterné »* par les déclarations du ministre de l'industrie, Gérard Longuet, et du ministre des entreprises et du développement économique, Alain Madelin, après le placement en garde à vue de Pierre Suard (*le Monde* du 6 juillet). Le SM déplore que *« des ministres de la République puissent opposer respect de la loi et intérêt économique de la France »* et s'inquiète *« des obstacles rencontrés par le juge d'instruction pour mener à bien ses investigations, notamment du risque de* [son] *désaisissement »*.

PRÉCISION : comme nous l'indiquions au début de notre article consacré à la mise en examen de Pierre Suard, la caution versée par le PDG d'Alcatel-Alsthom au titre du contrôle judiciaire est bien de 1 million de francs (*le Monde* du 6 juillet). Une erreur de transcription nous a fait écrire, dans la suite de l'article, que cette caution s'élevait à 100 000 francs.



SOCIAL

Les consultations bilatérales du premier ministre avec les partenaires sociaux

Les syndicats affichent leur hostilité à l'égard d'une éventuelle « TVA sociale »

En recevant les centrales syndicales, Edouard Balladur a entamé, mardi 5 juillet, une série d'entretiens bilatéraux avec les partenaires sociaux qui prendra fin, le 6 juillet, avec les organisations patronales. Ces rencontres ont été l'occasion d'un échange sur le financement de la Sécurité sociale. Visiblement, le premier ministre n'est pas mécontent de l'hostilité affichée par ses interlocuteurs à l'égard d'une « TVA sociale ».

La forme change – Matignon a renoncé aux « grand-messes » depuis la crise déclenchée par le projet de créer un contrat d'insertion professionnelle (CIP) – mais l'habileté manœuvrière du premier ministre ne se dément pas. Vingt-quatre heures après l'annonce officielle d'un déficit de la « Sécu » égal à 56,5 milliards de francs cette année comme l'an passé, les rencontres entre Edouard Balladur et les centrales syndicales auront surtout permis de désamorcer les arguments de ceux qui, au sein de la majorité, réclament une augmentation de la TVA afin de réduire le besoin de financement de la protection sociale. Le premier ministre s'est en effet ingénié à susciter chez ses hôtes des réactions négatives à l'égard d'une mesure qui apporterait certes un ballon d'oxygène aux régime sociaux (porter la TVA de 18,6 % à 20 % représenterait 40 milliards de ressources supplémentaires) mais derrière laquelle certains voient surtout un moyen de renchérir les importations. Sans dévoiler ses intentions, M. Balladur a évoqué *« l'hypothèse »* d'une hausse de la TVA avec suffisamment d'insistance pour que Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, redoute que ce projet ne soit mis à exécution dès l'automne alors que Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, assurait *« ne pas avoir le sentiment que l'on évacue cette idée ». « Indéniablement, l'idée d'une TVA sociale existe »* a-t-on renchéri à la CGT.

Hausse de la CSG ?

Alarmés, tous les syndicalistes ont condamné d'avance un tel projet auquel la CFDT préférerait, sous réserve de certains aménagements, une hausse de la contribution sociale généralisée (CSG). Une revalorisation de la TVA, a souligné Alain Obadia, numéro deux de la CGT, *« contribuerait une fois de plus à faire porter l'essentiel de l'effort sur les mêmes, c'est-à-dire sur les salariés, les chômeurs et les familles modestes »*. Quant à Alain Deleu, président de la CFTC, il a fait remarquer que *« l'heure n'est pas à des mesures qui auraient pour effet de casser la consommation »*. Enfin, Marc Vilbenoit, son homologue de la CFE-CGC, refuse de nouveaux transferts au profit des entreprises à moins que *« l'on ouvre de vastes négociations dans les branches sur l'objectif de l'emploi »*.

En prenant délibérément l'initiative de placer la TVA sociale au centre des débats et de cultiver une certaine ambiguïté, le premier ministre opte pour une forme de traitement homéopathique. En décembre 1993, lors de la publication précédente des comptes de la Sécurité sociale, il avait déjà réfléchi, sous la pression d'une partie de la majorité, à un relèvement de la TVA au profit des régimes sociaux. Les échéances électorales, cantonales comme européennes, avaient contribué à clore rapidement le débat.

Cette fois, Edouard Balladur pourra invoquer l'unanimité et l'étendue des objections syndicales à l'encontre d'un relèvement de la TVA : risques inflationnistes et, donc, relance des revendications salariales, injustice d'une mesure frappant indistinctement tous les contribuables, ralentissement de la consommation des ménages au moment où une reprise se dessine... Ses détracteurs pourront tout de même objecter que le gouvernement a su passer outre les résistances syndicales lorsqu'il s'est agi d'augmenter la CSG, d'engager la réforme des retraites ou de faire voter la loi quinquennale sur l'emploi.

En tout état de cause, le premier ministre est décidé à ne pas augmenter le niveau global des prélèvements obligatoires. Aussi considère-t-il que le produit d'une hypothétique mesure de financement supplémentaire permettrait de compenser une baisse des charges sociales des employeurs pour les bas salaires. En aucun cas il ne s'agirait de soulager une partie du déficit de la « Sécu ».

JEAN-MICHEL NORMAND

Des réactions très mesurées

Michel Giraud se félicite de l'accord sur la formation professionnelle

Michel Giraud, ministre du travail, s'est félicité, mardi 5 juillet dans un communiqué, de *« la conclusion de l'accord »* intervenu, dans la nuit du 4 au 5 juillet, entre les partenaires sociaux, sur la formation professionnelle (*le Monde* du 6 juillet). *« Cet accord est de nature à encourager le dialogue social plutôt qu'à imposer des mesures dirigistes »*, estime le ministre, qui, notant que la réforme de la taxe d'apprentissage est désormais engagée, annonce que *« des évaluations financières sont en cours dans la perspective du projet de loi sur la formation en alternance prévu à l'automne »*.

La CFDT et Force ouvrière, qui ont l'intention de signer l'accord sur la formation professionnelle, évitent tout triomphalisme. Cet avenant *« améliore le texte initial »* du 3 juillet 1991, note la CFDT. *« L'accord, globalement, apporte des réponses satisfaisantes à des problèmes qui étaient posés depuis longtemps »*, souligne FO. A l'inverse, la CGT dénonce *« une régression généralisée du droit à la formation professionnelle des jeunes et des salariés »*. La CFTC, qui s'interroge encore, juge *« inacceptable »* le dispositif de formation des jeunes, notamment *« la réduction du nombre d'heures de formation des contrats d'orientation »*. La CFE-CGC, dans la même situation, précise : *« Si nous signons cet accord, ce qui est tout à fait possible, nous le considérerons comme une étape d'un chantier toujours ouvert. »*

Coup de botte en touche

APRÈS *avoir longtemps tergiversé, et manifesté leur mauvaise humeur, les partenaires* sociaux ont donc conclu un *accord plus vite qu'il n'était* prévu, se débarrassant ainsi *d'une corvée. De la sorte,* ils s'évitent d'offrir le spectacle *d'une dernière séance marathon,* annoncée pour le 12 juillet, et *s'épargnent une intervention du* gouvernement, Michel Giraud *ayant depuis longtemps affiché* son intention de légiférer seul en *cas de désaccord, dans le cadre* du projet de loi sur la formation *en alternance prévu pour* l'automne. Cette menace aura *certainement précipité* le mouvement.

*Ce faisant, syndicats et patro*nat prennent le risque de donner *l'impression d'avoir bâclé leur* copie et, pour l'essentiel, sur les questions les plus importantes qui leur étaient soumises, d'avoir botté en touche. S'il répond au souci de la simplification des circuits de collecte pour les fonds de la formation, et permet d'espérer une indispensable clarification, le texte n'autorise pas de vraie réforme dans la filière de la formation professionnelle des jeunes. Or c'est sur ce point précis que les partenaires sociaux étaient attendus...

Leur tâche, à la vérité, avait été *rendue impossible par le pré*cédent fâcheux du CIP, qui, pour longtemps, a gâché les chances de voir s'implanter un nouveau dispositif d'accueil en entreprise. Trop de tabous étant en cause, et le sujet ayant fait apparaître tellement de blocages, les négociateurs se sont résolus à un « toilettage » sans réelles conséquences. Au lieu de la filière unique envisagée, l'apprentissage et le contrat de qualification restent distincts. Plutôt que de rassembler le contrat d'adaptation et le contrat d'orientation en une seule mesure, ils ont choisi d'aménager l'un et l'autre.

Sans souffle, cette opération ne permettra sans doute pas de relancer l'insertion des jeunes, au moment où l'on apprend que la prime, accordée par le gouvernement Balladur à la fin de l'affaire du CIP, n'aura permis que 10 000 embauches en un mois. Dans l'arsenal des mesures, il en manque toujours une qui puisse aider les jeunes les plus en difficulté et l'on voit mal les chefs d'entreprise se précipiter sur les contrats d'orientation, au delà de l'ouverture manifestée par le CNPF, la CGPME et l'UPA (Union professionnelle artisanale).

Dès lors, la modestie des réactions, tant des partenaires sociaux que de M. Giraud, se justifie. Il n'y a pas là de quoi crier victoire et se réjouir. Dans les conditions ainsi créées, et s'il emboite le pas à cet accord, le projet de loi promis pour l'automne ne risque guère d'être novateur. Sauf à imaginer que le gouvernement ait le désir de s'affranchir des orientations issues de la négociation et qu'il accepte, en conséquence, de mécontenter les syndicats et le patronat. Ce qui paraît improbable.

ALAIN LEBAUBE

ETRANGER

Le nouveau premier ministre présente sa stratégie

Le Maroc veut élargir son programme de privatisations

Nommé le 25 mai chef du gouvernement, Abdellatif Filali a présenté, mardi 5 juillet, devant plusieurs centaines de responsables économiques réunis à Casablanca, les grandes lignes de sa politique. Le premier ministre a rejeté sur Bruxelles le peu de progrès réalisé dans les négociations entre l'Union européenne et le Maroc.

CASABLANCA

de notre envoyé spécial

Les grands équilibres économiques rétablis au prix de dix années d'« ajustement structurel », le gouvernement marocain doit avoir *« une stratégie offensive de croissance et de développement »*. L'injonction est venue du sommet de l'État. Dans une lettre adressée le 11 juin par le roi Hassan II à son tout nouveau premier ministre, M. Filali – ancien chef de la diplomatie marocaine –, le souverain a assigné quatre *« priorités »* au gouvernement : favoriser les investissements en allégeant les contraintes administratives ; moderniser la politique de financement de l'économie *« de façon à procurer aux entreprises les capitaux que nécessite leur développement »* ; accélérer le programme de privatisations *« qui devra viser la promotion de l'actionnariat populaire »* ; consolider enfin l'état de droit dans les affaires (protection de l'épargnant, respect et accélération des procédures judiciaire).

Ce sont ces tâches que M. Filali a repris à son compte et commenté – une première – devant le gotha marocain des affaires réuni, mardi 5 juillet, à Casablanca, la capitale économique du pays. Le programme de privatisation en particulier, va être élargi. Votée en 1989 et laborieusement mise en œuvre depuis, la loi prévoyait le transfert au privé de 112 sociétés (dont une quarantaine d'hôtels). Favorable à une déréglementation poussée de l'économie, M. Filali souhaite aller beaucoup plus loin et associer le privé à des activités de service public, qu'il s'agisse de la production et de la distribution d'énergie électrique, des transports ou des télécommunications. Pour un pays confronté à un chômage de 15 % à 16 %, surtout sensible chez les jeunes, dont l'enseignement et la santé sont en deliquescence, la privatisation, synonyme d'une meilleure utilisation de l'argent public, *« est une nécessité absolue »*, a redit le premier ministre avant de préciser que l'État conserverait ses prérogatives dans le cas de secteurs jugés « stratégiques ».

Désaccord avec Bruxelles

S'il a tout lieu d'être satisfait de la situation économique du Maroc – avec une croissance attendue proche de 10 % en 1994 (*le Monde* du 24 mai) succédant à deux années négatives –, M. Filali ne l'est pas du tout des négociations économiques entre son pays et les Douze. *« Elles sont au point mort et ce n'est pas de notre fait. Les propositions de Bruxelles sont insufffisantes »*, lance-t-il. Et le premier ministre de fustiger une Europe qui permet par exemple à la Colombie d'exporter davantage de fleurs que le Maroc vers l'Union européenne. Ou qui fait que la France achète davantage de tomates à la Belgique qu'à son pays.

Le 1er février, Rabat a transmis à Bruxelles un mémorandum où sont recensées les contre-propositions marocaines aux offres de l'Union européenne. Il n'a pas encore reçu de réponse. *« On m'a assuré qu'elle allait nous être transmise cette semaine »*, lance M. Filali. A l'évidence, le Maroc estime ne pas être traité comme devrait l'être un pays séparé de l'Europe par une dizaine de kilomètres.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Afin de relancer l'économie

Le gouvernement japonais confirme son intention de baisser les impôts

A quelques jours du sommet, à Naples, des sept pays les plus industrialisés, le nouveau gouvernement japonais a confirmé, mardi 5 juillet, son intention de baisser à nouveau les impôts au cours de l'année budgétaire qui s'achève en mars 1995. *« Nous souhaitons nous orienter vers un maintien permanent des baisses d'impôts »*, a déclaré le ministre japonais des finances, Masayoshi Takemura. Le montant des allégements pourrait être de l'ordre de 6 000 milliards de yens (330 milliards de francs), soit une réduction identique à celle déjà décidée par l'ancien premier ministre, Morihiro Hosokawa.

Cette annonce ne pourra que satisfaire les partenaires du Japon, Etats-Unis en tête, qui réclament depuis longtemps des mesures pour relancer l'économie nippone. Toute la question aujourd'hui est de savoir si ces allégements s'accompagneront d'une hausse de la TVA ou s'ils seront financés par un recours accru au déficit budgétaire.

EN BREF

AUTOMOBILE : le marché européen progresse de 12,5 % en juin. – Le marché européen automobile a progressé en juin d'environ 12,5 % par rapport à juin 1993, selon des estimations données mardi 6 juillet à Paris par un des grands constructeurs européens. 1 062 300 véhicules particuliers ont été vendus dans les 17 pays de l'Europe occidentale, soit 118 500 de plus qu'il y a un an.

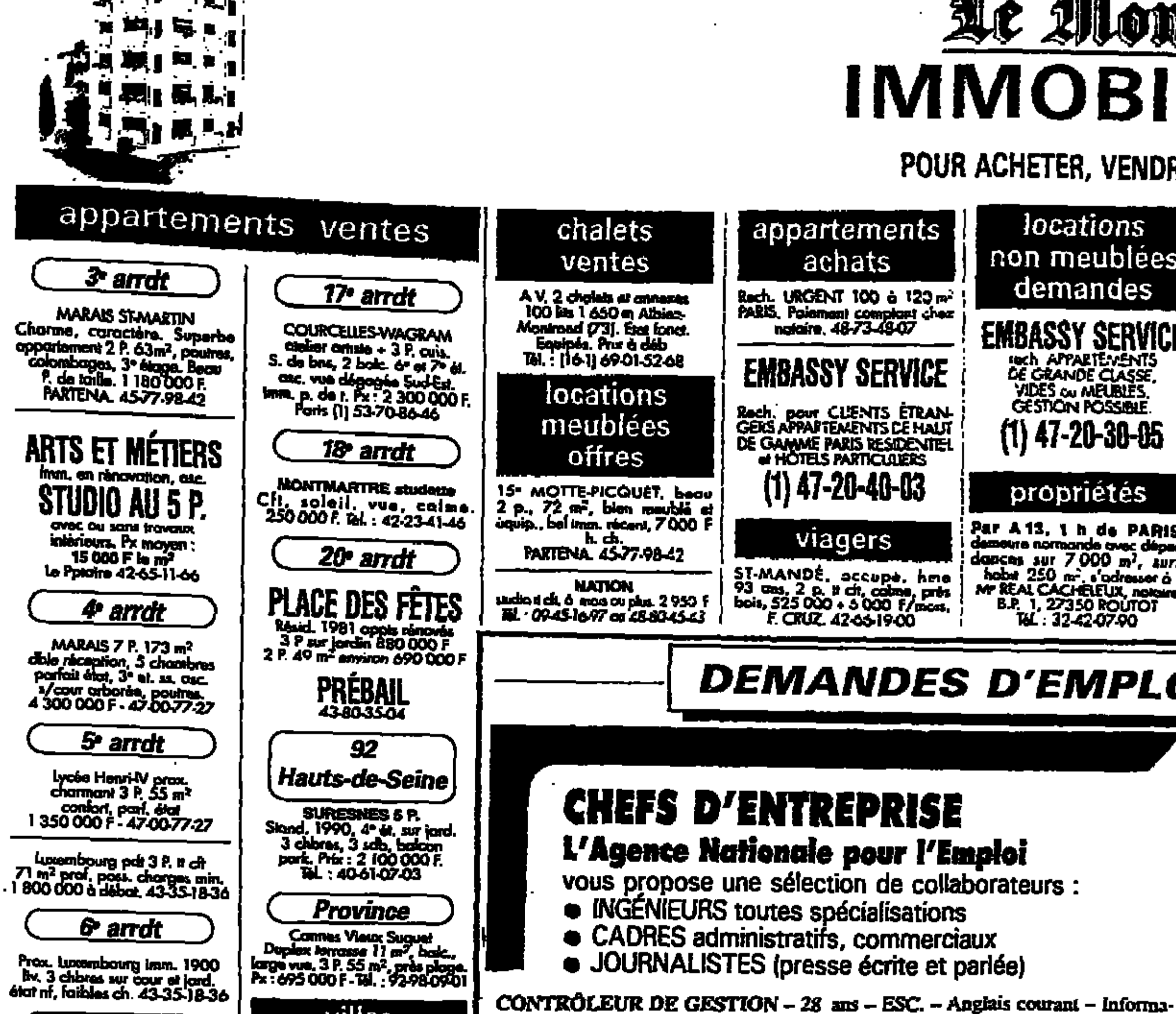
Sur le premier semestre 1994, la progression est d'environ 6,7 %, avec un total avoisinant 6 495 500 véhicules vendus. Au cours de juin, le marché principal reste l'Allemagne avec 302 000 ventes (+ 5,6 %) devant l'Italie (173 000 véhicules, + 8,1 %) et la France, qui enregistre une progression de 12,1 % avec 135 805 ventes.

TRANSPORT : 1 milliard de francs par an pour développer le transport rail-route. – Un milliard de francs par an serait nécessaire pour développer le transport « combiné » – consistant à mettre les remorques des camions sur les trains –, estime Marc-Philippe Daubresse, député CDS du Nord, dans un rapport réalisé à la demande du ministre des transports, Bernard Bosson, et rendu public mardi 5 juillet.

Pour M. Daubresse, *« une politique volontariste d'aménagement du territoire est indispensable et doit s'exprimer par la création de fonds nationaux spécifiquement affectés »*.

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

3e arrdt

MARAIS ST-MARTIN
Charme, caractère. Superbe appartement 2 P. 63m², poutres, colombages, 3e étage. Beau P. de taille. 1 180 000 F. PARTENA. 45-77-98-42

ARTS ET MÉTIERS
Imm. en rénovation, asc.
STUDIO AU 5 P.
avec ou sans travaux intérieurs. Px moyen : 15 000 F le m²
Le Ppiaire 42-65-11-66

4e arrdt

MARAIS 7 P. 173 m² dble réception, 5 chambres parfait état, 3e ét. ss. asc. s/cour arborée, poutres. 4 300 000 F - 47-00-77-27

5e arrdt

Lycée Henri-IV prox. charmant 3 P. 55 m² confort, parf. état 1 350 000 F - 47-00-77-27

Luxembourg pdt 3 P. tt cft 71 m² prof. poss. charges min. 1 800 000 à débat. 43-35-18-36

6e arrdt

Prox. Luxembourg imm. 1900 liv. 3 chbres sur cour et jard. état nf, faibles ch. 43-35-18-36

13e arrdt

Pl. Rungis réc. dern. ét. 6 P. tt cft habit. ou mixte 140 m², b. état, park. à sais. 43-35-18-36

14e arrdt

DENFERT VUE SUPERBE 3 P. 83 m² 1 950 000 F - 46-44-98-07

15e arrdt

MONTPARNASSE
MAISON sur cour fleurie
100 m². Tél. : 45-48-04-08

CHARLES-MICHELS
2 P. 28m². 470 000 F
S/jolie cour, jardin. Beaucoup de charme. 45-77-98-41

PARC G.-BRASSENS
beau pierre de t., 3 p., 72 m², calme, parf. état, 1 290 000 F. FONCIA. 45-44-55-60

17e arrdt

COURCELLES-WAGRAM atelier artiste + 3 P. cuis. S. de bns, 2 balc. 6e et 7e ét. asc. vue dégagée Sud-Est. Imm. p. de t. Px : 2 300 000 F. Paris (1) 53-70-86-46

18e arrdt

MONTMARTRE studette Cft, soleil, vue, calme. 250 000 F. Tél. : 42-23-41-46

20e arrdt

PLACE DES FÊTES
Résid. 1981 appts rénovés
3 P sur jardin 880 000 F
2 P. 49 m² environ 690 000 F
PRÉBAIL
43-80-35-04

92 Hauts-de-Seine

SURESNES 6 P. Stand. 1990, 4e ét. sur jard. 3 chbres, 3 sdb, balcon park. Prix : 2 100 000 F. Tél. : 40-61-07-03

Province

Cannes Vieux Suquet Duplex terrasse 11 m², balc., large vue, 3 P. 55 m², près plage. Px : 695 000 F - Tél. : 92-98-09-01

villas vente

SAINT-PAUL-DE-VENCE 1 km Maeght. 200 m² & nin. + jard. 1 600 m². 2 000 000 F. Tél. : 93-80-88-21 (rép.)

maisons individuelles

La Grande-Paroisse, 1 h de Paris près de Montereau, maison de 7 pièces, poss. prof. libérale. Px : 900 000 F. Tél. : 48-82-34-14

Boulogne ctre, gde maison de ville, poss. prof. lib. 4 200 000 F. 46-84-05-14

HAUTE-LOIRE (43) CHAMBON-SUR-LIGNON
Part. vd maison état neuf. Gd stand. Séjour, cheminée en pierre, cuisine chêne massif, 4 chambres, 2 salles de bains, cave, gar. Chauffage fuel, sur terrain 7 300 m². 2 000 000 F. Tél. : av. 14-07 (16) 94-41-33-92 ou ap. 16-07 (16) 71-59-70-15

chalets ventes

A V. 2 chalets et annexes 100 lits 1 650 m Albiez-Montrond (73). Etat fonct. Equipés. Prix à déb. Tél. : (16-1) 69-01-52-68

locations meublées offres

15e MOTTE-PICQUET, beau 2 p., 72 m², bien meublé et équip., bel imm. récent, 7 000 F h. ch. PARTENA. 45-77-98-42

NATION
studio tt cft, 6 mois ou plus. 2 950 F Tél. : 09-45-16-97 ou 48-80-45-43

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

EMBASSY SERVICE
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTEMENTS DE HAUT DE GAMME PARIS RÉSIDENTIEL et HÔTELS PARTICULIERS
(1) 47-20-40-03

viagers

ST-MANDÉ, occupé, hme 93 ans, 2 p. tt cft, calme, près bois, 525 000 + 5 000 F/mois. F. CRUZ. 42-65-19-00

locations non meublées demandes

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLÉS. GESTION POSSIBLE.
(1) 47-20-30-05

propriétés

Par A 13, 1 h de PARIS, demeure normande avec dépendances sur 7 000 m², surf. habit 250 m², s'adresser à Me REAL CACHELEUX, notaire B.P. 1, 27350 ROUTOT Tél. : 32-42-07-90

locations non meublées offres

15e COMMERCE récent 3 p. 65 m², parfait état, 4e ét., asc., balcon, vue dégagée, 6 500 F h. ch. PARTENA Tél. : 45-77-98-42

16e NORD, R. des BELLES-FEUILLES, 5 p., 132 m², 4e ét. asc., imm. récent, stand., balcons, park., 14 750 F h. ch. PARTENA. 42-66-36-53

16e ÉGLISE AUTEUIL beau studio tt cft parfait état 4e ét., asc., imm. récent, stand. 3 500 F h. ch. PARTENA. 45-77-98-41

F4 81 m², 2e ét. 114 bis rue Damrémont, loyer 9 252,65 F TC. AGIFRANCE. 49-03-43-02

F1 52 m², r.-d.-c., terrasse, 31 m², 21 r. Claude-Bernard, loyer 6 869,15 F TC. AGIFRANCE. 49-03-43-02

15e LA MOTTE-PICQUET 2 p. 45 m², 1er étage clair, 3 900 F + charges 500 F Tél. 39-56-25-43 (soir)

PARIS 7e, RUE DE SÈVRES 2 p. 50 m², 4e ét., face sur rue ... 6 500 F cc Tél. 45-49-30-09

bureaux locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
ET TOUS SERVICES. 43-55-17-50

Loue bureaux, 70 m², dans centre d'activité Pantin. Appelez au : 48-44-82-90

DEMANDES D'EMPLOI

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CONTRÔLEUR DE GESTION – 28 ans – ESC. – Anglais courant – Informatique IBM et MACINTOSH – 5 ans expérience en PME : tableau de bord, reporting, analyses et conseils, études, procédures et méthodes + expérience encadrement.
PROPOSE : Ses compétences pour poste contrôleur de gestion ou DAF – Sur Paris/Région parisienne – (Section TL/2587).
DIRECTEUR COMMERCIAL – 49 ans – anglais courant – 25 ans d'expérience professionnelle en marketing, animation réseaux de vente, gestion, analyse et contrôle des résultats – Création de filiale – Grande connaissance des produits industriels consommables – Homme de terrain.
RECHERCHE : Poste direction commerciale ou direction des ventes ou marketing – France entière – (Section AB/2588).

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER : TÉL. : 45-74-90-01
5, rue Emile-Allez 75017 PARIS FAX : 45-74-90-02

J. F. dynamique, maîtrise de traduction français-anglais exp. secrétariat direction et activité commerciale ch. emploi Paris ou banlieue. h. bur 48-04-36-15 ou ap. 19 h 00 43-62-09-24

F 36 ans, connaissance art cont., expér., cherche mi-temps, galerie cont. 42-24-25-12

J. H. 29 ans, maîtrise A.E.S. + I.A.E. angl.-all., expér. polyval. social, R.H., gest., ch. poste Paris, prov. Tél. 60-10-06-49

TRADUCTION
anglais-espagnol vers le français (général, informatique, économie, arts),
RÉDACTION
(courrier, articles, discours), interprétariat de liaison, révision/relecture, frappe documents par professionnelle diplômée. Tél. : 30-40-15-66

SECRÉTAIRE DE DIRECTION 40 ans, bilingue anglais, haut niveau, expérimentée, recherche emploi. Tél. : 43-22-16-80

Secrétaire assistante, bilingue anglais, 4 ans expérience, TTX, tableur sous Windows, polyvalente autonome, souhaite investir, poste varié + évolutif, Paris-est, banlieue. Tél. : 60-06-27-01 - 43-04-42-41

J. F. 28 a., bac + 5 QUADRILINGUE angl., rus., tchèque, cherche
POSTE COMM. OU MARKETING
POUR ZONE EUROPE EST (RUS.)
Tél. : 47-14-09-94

LE MONDE DES CARRIÈRES

STÉ DANS LE SECTEUR DU TRAITEMENT DE L'EAU RECH **COMMERCIAUX** pour vendre un nouveau produit de traitement d'eau à usage domestique, commercial ou industriel. Une exp. dans la vente et dans le domaine qui nous intéresse retiendra toute notre attent. Rép. assurée. Écrire avec CV s/réf. 8781 Le Monde Publicité 133, av. des Champs-Elysées, 75409 PARIS CEDEX 08

STÉ CYCLOFRANCE (Sumitomo) rech. **SECRÉTAIRE BILINGUE** fr.-all. textor (word) niv. BTS. Env. CV + photo à CYCLOFRANCE c/o J.C.J. 32, rue Fessart, 92100 BOULOGNE

Administrateur de biens dans les Hauts-de-Seine recherche
PRINCIPAL
de copropriété expérimenté, disponible immédiatement, adr. CV nº 4251922 – MGC, 94, r. Doudeauville, 75018 Paris qui transmettra

Carrières internationales

SOCIÉTÉ SUISSE DE PRESTATIONS FINANCIÈRES recherche MANDATAIRE haut niveau. Adresser curriculum vitae sous chiffres W. 95429 à PUBLICITAS Int. BP 3600, CH-1002 LAUSANNE

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE
FNAIM

Ventes

Mº JASMIN, 95 m², récent, tt cft, 7e ét., liv. dble, 2 chbres. 48-73-57-80

Mº PEREIRE, 142 m², pierre de t., liv. 40 m² + 3 chbres. Service. 48-73-57-80

BUTTES CHAUMONT
Village, jolie maison rénovée, 4/5 chambres, 2 bains, cuisine 13 m², séjour 52 m², ouvrant sur terrasse, extérieur esthétique, possib. prof. libérale. Prix 4 000 000 F Tél. 46-83-73-96

VAL-DE-GRÂCE, imm. ravalé, 3-4 p., bon plan, dble expo. calme, charme, soleil 2 350 000 F. 43-25-97-16

BUTTES CHAUMONT
MAISON 7 P
200 m² env. S/2 niveaux, combles, beau jard., garage 4 200 000 F - 42-66-26-53

BUT. AUX CAILLES
récent 2 p., cuis., bains, park. 2e ét., asc., calme. 790 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

PARC G.-BRASSENS
beau pierre de t., 3 p., 72 m², calme, parf. état, 1 290 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

CACHAN, sur 350 m² des PVE-FMI, mais. 4 P. de plain-pied 80 m² + atelier 100 m² avec entrée cochère pour véhicules utilitaires 1 750 000 F. PSI 45-45-79-99

DENF. ROCHEREAU
imm. anc., beau 3 P., 4e ét., dble expo. 990 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

FONTAINE MOLIÈRE 4e ét. soleil, séj., gde cuis., s. à manger, 2-3 chambres, dble expo. 2 150 000 F. Serge Kayser 43-29-60-60

GAMBETTA, beau studio 40 m², 5e étg récent, stand. 580 000 F. 47-42-07-43

MARAIS STE CROIX dernier étage beau volume + 2 chbres, calme, 2 350 000 à débattre si rapide. Serge Kayser - 43-29-60-60

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

L'AGENDA

Automobile

A VENDRE
VW 1303 COCCINELLE
de 1972, turquoise métallisé, très bon état général, 140 000 km, 25 000 F, à débattre. Tél. : 30-40-15-66

VDS Ferrari Daytona cab. noire (MAC BURNIE) TBE, 30 000 km, 240 000 F. 63-55-40-63

Informatique

A VENDRE DISQUETTES INFORMATIQUES (floppy disc drives), 3,5 inch. – 1,44 MB par lot de 1 000 unités $ 26,00 franco de port.
Contact : Quote Components Hollande
Tél. : + 31 5410-31717
FAX : + 31 5410-31771

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Étoile : 37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix.

Traductions

Pour vos besoins en
TRADUCTIONS SAISIE TEXTES
Alpha. Inter.
Tél. : (1) 40-75-07-60

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
5e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 72 m², 1er ét., parking	31, rue Claude-Bernard AGIFRANCE - 49-03-49-02 Frais de commission	7 162 + 1 290 5 098,44
8e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 164 m², 4e ét.	66, bd Malesherbes GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 Frais d'acte	16 000 + 2 534 670
10e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 55 m², 4e étage	58, bd de Strasbourg PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 924 + 560 3 503
14e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 33 m², 3e ét., parking	102, avenue du Maine AGIFRANCE - 43-22-23-81 Frais de commission	3 683 + 361 2 621
2 PIÈCES 42 m², 5e étage parking	47, rue Froidevaux PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 300 + 714 3 059
3 PIÈCES 60 m², 8e étage parking	149-153, rue R.-Losserand PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 200 + 1 182 3 700
16e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 78 m², rez-de-chaussée	3, villa Patrice-Boudard ESPACE GTF - 48-00-89-89 Frais de commission	6 900 + 1408 5 208
17e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 38 m², rez-de-chaussée	11 bis, rue Faraday PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	3 500 + 580 2 490
DBLE SÉJOUR + 1 chambre, 56 m², 5e étage	6, rue Mariotte PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 000 + 1 100 3 558
19e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 87 m², 4e étage, parking	27, villa Curial SAGGEL VENDÔME - 42-66-61-05 Commission	5 200 + 1 549 3 744
20e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 44 m², 4e étage	27, rue Kléber ESPACE GTF - 48-00-89-89 Frais de commission	5 110 + 623 3 949,20
3 PIÈCES 65 m², 3e étage parking	19-21, rue d'Annam PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 200 + 1 100 3 700
3 PIÈCES 75 m² + balcon 5e étage	52-56, rue des Haies ESPACE GTF - 48-00-89-89 Frais de commission	4 762 + 981 3 698,64
78 – YVELINES		
STUDIO 54 m², r.-de-ch. parking	ROCQUENCOURT 15, rue des Erables AGIFRANCE - 39-55-87-21 Frais de commission	3 520 + 665 2 505
91 – ESSONNE		
4 PIÈCES 76 m², 1er étage parking	GIF-SUR-YVETTE Résid. Les Grandes-Coudraies GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'acte	4 200 + 1 072,50 280
92 – HAUTS-DE-SEINE		
2 PIÈCES 39 m², 3e étage	ASNIÈRES 6, rue du RP-Gilbert SAGGEL VENDÔME - 47-42-44-44 Commission	2 145 + 754,43 1 544,40
2 PIÈCES 46 m², 1er ét., parking	BOIS-COLOMBES 11-17, rue du Général-Leclerc PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	3 100 + 729 2 206
4 PIÈCES 97 m² + balcon, 1er étage	GARCHES 6, rue du Regard ESPACE GTF - 48-00-89-89 Frais de commission	7 878 + 1 074 5 942,16
STUDIO 29 m², 6e étage, parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Général-Leclerc GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 Frais d'acte	3 600 + 510 260
5 PIÈCES 119 m², 1er étage, parking	PUTEAUX 1, rue Volta PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	7 735 + 1 267 5 504
4 PIÈCES 107 m², 2e étage, parking	SÈVRES 40-44, Grande-Rue SAGGEL VENDÔME - 46-08-80-36 Commission d'agence	6 000 + 1 816 4 320
4 PIÈCES 141 m², 3e étage, parking	SAINT-CLOUD 15, rue des Gâte-Ceps AGIFRANCE - 49-03-49-02 Frais de commission	12 989 + 2 170 9 243,13
93 – SEINE-SAINT-DENIS		
2 PIÈCES 47 m², 2e étage, parking	ÉPINAY-SUR-SEINE 8, avenue Galliéni SAGGEL VENDÔME - 48-93-91-63 Commission	3 200 + 621 2 376
STUDIO 27 m², 3e étage	MONTREUIL 70, rue de Lagny GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'acte	2 465 + 482 205

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de

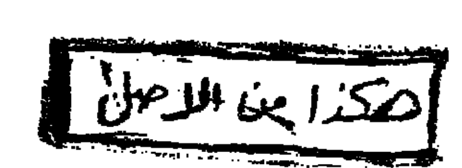








SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP



VIE DES ENTREPRISES

Durant la visite du premier ministre chinois à Bonn

Siemens s'est taillé la part du lion dans les contrats signés par les industriels allemands avec Pékin

BONN

de notre correspondant

Du 3 au 9 juillet, le premier ministre chinois, Li Peng, consacre une longue visite à l'Allemagne, dans le cadre d'une tournée européenne. L'approfondissement des relations économiques entre la Chine et l'Allemagne, qui mène une diplomatie fort active pour aider son industrie à prendre sa part du marché chinois, a été au centre des discussions, lundi 4 et mardi 5 juillet à Bonn. Le chancelier Kohl s'était lui-même rendu en Chine en novembre 1993.

La visite de Li Peng a donné lieu à des représentations mesurées contre la politique des droits de l'homme de Pékin, notamment de la part du ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, président du parti libéral, et de Rudolph Scharping, président du Parti social-démocrate. Mais la volonté des Chinois d'intégrer ce sujet dans le dialogue a été saluée par M. Kohl, lors du dîner officiel de lundi soir : *« La qualité de nos conversations s'est jugée précisément aussi à la manière d'aborder les thèmes sur lesquels des points de vue différents subsistent. Je pense aux droits de l'homme. Nous voulons des solutions constructrives »*, a-t-il dit.

Présidant, lundi, la réunion de la conférence économique germano-chinoise, M. Kohl a insisté sur la volonté de l'Allemagne de jeter, avec la Chine, les bases d'une coopération à long terme. Une quarantaine de conventions et de contrats industriels, pour un montant avoisinant 5 milliards de DM (environ 17,15 milliards de francs), ont été signés lors de cette réunion. Siemens s'est taillé la part du lion et s'est vu confier le leadership d'une coentreprises (joint venture) pour la construction d'une centrale électrique au charbon à Hangfeng, un projet de 1 milliard de dollars ; il participera avec la firme Schloemann-Siemag à la construction d'un laminoir à froid pour les aciéries Baoshan, près de Shanghaï, et a décroché la construction de nouveaux centraux téléphoniques pour Pékin.

Bonn et Pékin ont décidé la constitution de plusieurs groupes de travail mixtes. Un organisme de coopération, présidé du côté allemand par Horst Teltschick, membre de la direction de BMW et ancien conseiller du chancelier pour les affaires diplomatiques, va préparer un concept de développement dans les transports et les télécommunications. Dans le domaine ferroviaire, les deux gouvernements ont institué une commission au sein de laquelle les Allemands souhaitent proposer des solutions aux besoins chinois. Accusé par l'industrie allemande de ne pas s'être engagé suffisamment dans le passé pour l'ICE, le train à grande vitesse allemand, qui s'était vu préférer en Corée du Sud le TGV français, M. Kohl a vanté, cette fois, à ses amis chinois la technologie ferroviaire allemande pour l'équipement de la ligne Pékin-Shanghaï, assurant que l'ICE *« disposait aujourd'hui de la technologie la plus avancée parmi les systèmes comparables »*.

HENRI DE BRESSON

Les changements de présidents au sein du groupe CIC

François-Xavier Bordeaux a rendu publique son éviction de la Bordelaise de crédit

Avec la tenue, mardi 5 juillet, de leur assemblée générale, les banques du groupe Crédit industriel et commercial (CIC) ont engagé un jeu de chaises musicales qui ne devrait prendre fin que le 13 juillet avec la réunion du conseil d'administration de l'Union européenne de CIC. Mercredi 6 juillet devraient se réunir les conseils d'administration du CIC Paris, du Crédit industriel de l'Ouest (CIO) et de la Banque régionale de l'Ouest (BRO). Les autres filiales du groupe devraient réunir leurs conseils les 7, 8 et 13 juillet. La priorité sera à la fois la stabilité – seuls deux ou trois présidents devraient changer – et la mutation interne pour pourvoir les postes vacants. D'ores et déjà, François-Xavier Bordeaux, président très politique, n'a pas attendu le 8 juillet pour rendre publique son éviction de la Bordelaise de crédit.

BORDEAUX

de notre correspondant

Collaborateur de Pierre Bérégovoy, en tant qu'attaché parlementaire puis membre de son cabinet, François-Xavier Bordeaux avait été nommé directeur général de la Société bordelaise de crédit industriel et commercial avant d'en être nommé PDG en 1992. Chef de file de l'opposition socialiste au conseil municipal de Bordeaux, il avait été le premier a dénoncer les agissements de Claude Bez à la tête du Club des Girondins. Il incarnait cependant une opposition assez modérée et n'a jamais paru en mesure de déplaire à la mairie de Bordeaux, d'autant qu'il était fort mal accepté par la majorité du PS et qu'il ne se manifestait jamais au moment des élections difficiles. Politiquement, l'actuelle majorité n'avait aucune raison de faire tomber sa tête, bien au contraire.

Son passage à la Société bordelaise – il est le cinquième PDG depuis 1982 – aura été marqué par la mise en place d'un plan social qui, en réduisant tous les salaires sur un an et demi, permettait d'éviter une quarantaine de licenciements. Les salariés devaient récupérer leur traitement initial à la fin du mois de juin dernier. Sa gestion humaine a été bien acceptée par une majorité du personnel. C'est ainsi que FO salue son départ. En revanche, la CGT, qui a vu son influence augmenter, parle d'un *« chantage à l'emploi »* et se montre très critique sur sa gestion financière..

Dans ce domaine, François-Xavier Bordeaux a certainement été moins heureux puisque la CGT fait état de 90 millions de francs de pertes pour le dernier exercice. Elles seraient en réalité de 93 millions, masqués en partie par la vente de deux bijoux de famille de la banque, l'agence du cours de l'Intendance, à Bordeaux, et celle de la place de la Comédie, à Montpellier. Cela a certes limité la casse mais obère les futurs comptes d'exploitation. Les pertes seraient estimées au total à 150 MF en dix huit mois pour cette entreprise qui dispose de 200 MF de fonds propres et emploie 750 personnes.

Ce qui fait dire aujourd'hui, à l'un des anciens cadres de la banque : *« Lui qui parlait toujours de fonds publics à propos de la mairie de Bordeaux, il a oublié qu'il gérait aussi des fonds publics. Finalement, il a coûté aussi cher à la collectivité que M. Bez. Il nous a simplement apporté moins de spectacle. »*

PIERRE CHERRUAU

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

NOMINATIONS

GAZ DE FRANCE : Philippe Jaffré entre au conseil d'administration. –Le PDG d'Elf Aquitaine, Philippe Jaffré, a été nommé au conseil d'administration de Gaz de France au titre des personnalités qualifiées, selon un décret du ministère de l'industrie publié mardi 5 juillet au *Journal officiel*. M. Jaffré remplacera l'ancien président de Gaz de France, Francis Gutmann. L'actuel président de GDF, Loïck Le Floch-Prigent, voit son mandat d'administrateur reconduit. Le ministère de l'industrie a par ailleurs nommé plusieurs nouveaux administrateurs au conseil de Charbonnages de France, parmi lesquels Guy Halliot, président du Syndicat des fabricants de sucre en France. Le mandat d'administrateur du PDG Jacques Bouvet est également renouvelé.

THOMSON : nomination de nouveaux administrateurs. – Quatre nouveaux administrateurs font leur entrée dans le conseil d'administration de Thomson SA, en même temps qu'Alain Gomez y est confirmé, selon un décret paru mardi 5 juillet au *Journal officiel*. En qualité de personnalités choisies en raison de leurs compétences, sont nommés François David, directeur des affaires internationales d'Aérospatiale et par ailleurs candidat à la succession de Pierre-Yves Cossé à la tête de la COFACE, Guy de Panafieu, vice-président de la Lyonnaise des eaux-Dumez, et Jean Pierson, administrateur-gérant d'Airbus Industries. Sur proposition du ministre de l'Industrie, est également nommé directeur général de France 3, Xavier Gouyou-Beauchamps.

RÉSULTATS

BRITISH RAIL réduit ses pertes à 108 millions de livres. – La compagnie de chemins de fer British Rail, en passe d'être privatisée, a ramené ses pertes lors de l'exercice 1993-1994 à 108 millions de livres (909 millions de francs) contre 183 millions (1,54 milliard de francs) l'année précédente. Ce déficit est imputable en partie à un coût exceptionnel de 92 millions de livres pour préparer la privatisation dont 48 millions dépensés pour la mise en place de la société publique Railtrack, qui doit gérer les infrastructures tandis que les lignes seront cédées sous licence à des opérateurs privés à partir de l'an prochain. L'exploitation affiche un bénéfice de 24 millions de livres alors que, l'an dernier, British Rail accusait une perte d'exploitation de 94,3 millions.

BRITISH COAL : perte de 238 millions de livres en 1993-1994 . – Le *groupe britannique de charbonnage* British Coal, en passe d'être privatisé, a annoncé une perte nette de 238 millions de livres (1,98 milliard de francs) pour l'exercice terminé en mars, en raison d'importants coûts de fermeture de mines et de licenciements. Le groupe a fermé 22 puits et supprimé 25 347 emplois en douze mois. Il n'exploite plus aujourd'hui que 16 puits avec une main-d'œuvre totale de 18 868 personnes, alors que le marché du charbon ne cesse de rétrécir en Grande-Bretagne. Le président Neil Clarke a reconnu que le processus de restructuration pour *« aligner l'offre à la demande »* avait été *« extrêmement douloureux »* pour le groupe et pour les salariés ayant perdu leur emploi. En 1992-1993, British Coal avait subi une perte de 585 millions de livres après avoir provisionné 1,02 milliard pour restructurations. Après trois années de progression, British Coal n'a pas cette fois réussi à accroître son bénéfice d'exploitation, qui a reculé de 64 % à 186 millions de livres contre 520 millions un an plus tôt.

SOCIAL

McDONALD'S : interpellation de douze directeurs de restaurant pour infraction à la législation du travail. –Douze directeurs de restaurant McDonald's de Lyon et sa banlieue ont été interpellés, mardi 5 juillet, par la gendarmerie agissant sur commission rogatoire d'un juge d'instruction dans le cadre d'une enquête sur le respect du droit du travail. Sept d'entre eux ont été relâchés, en fin d'après-midi. Ces interpellations surviennent après l'ouverture d'une procédure pour entraves aux libertés syndicales, consécutive à des procès-verbaux établis il y a un an par l'inspection du travail : atteintes au droit d'affichage syndical, non-tenue de réunions mensuelles de délégués du personnel.

FINANCE

La Bundesbank abaisse son taux de prise en pension. – La Bundesbank a baissé, mercredi 6 juillet, son taux de prise en pension à court terme (Repo) de 3 centimes pour le ramener à 4,93 %. Elle avait annoncé, la veille, que le taux de croissance annualisé, en mai, de la masse monétaire allemande M3 avait été de 13,4 %, en baisse par rapport au chiffre provisoire publié, fin juin, qui était de 13,7 %. M3 avait augmenté de 15,4 % en avril et en mars.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 juillet ▲ Bonne orientation

Malgré de nouvelles tensions *monétaires* dans l'attente des résultats des réunions de la Réserve fédérale (Fed), de la Bundesbank et, en fin de semaine, du G7 à Naples, la Bourse de Paris confirmait, mercredi 6 juillet, la reprise enregistrée la veille. En hausse de 0,84 % à l'ouverture, l'indice *CAC 40* affichait une heure plus tard un gain de 1,06 %. Aux alen*tours de* 12 h 45, *la progression* moyenne des valeurs françaises était de 1,02 % à 1 897,86 points. Le montant des échanges avoisinait 1,5 milliard de francs.

Le MATIF était en légère hausse, de 0,18 % à 114,38, notamment après la nouvelle et petite réduction du taux des prises en pension en Allemagne. L'institut d'émission a alloué des liquidités au taux marginal de 4,93 % contre 4,96 % la semaine précédente. Cette baisse assez faible du taux de prise en pension de la Bundesbank conjuguée à l'annonce d'une baisse surprise du taux de chômage en Allemagne *en juin (8 %) ne milite pas en* faveur d'une diminution, jeudi, des taux directeurs lors de la réunion du conseil de la Bundesbank. Parmi les titres en forte hausse, on relevait notamment Valéo (+4,6 %), Gan (+3,4 %) et Promodès (+3,3 %). Alcatel-Alsthom progressait de 0,7 % à 576 francs dans un marché de 295 000 titres.

NEW-YORK, 5 juillet ▲ Légère avance

Wall Street a terminé sur une modeste hausse, mardi 5 juillet, *alors que les gains enregistrés dans* la matinée grâce principalement au *titre Texaco se sont érodés vers la* mi-séance avant le début de la réunion à huis clos du comité de l'open market de la Réserve fédérale (Fed). L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 652,48 points, en hausse de 5,83 points, soit une avance de 0,16 %. L'activité a été très limitée avec quelque 193 millions seulement d'actions échangées. C'est la séance la plus calme depuis la fin décembre 1993.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, reculait à 7,59 % contre 7,60 %. Il était monté à 7,64 % dans la matinée, *devant la faiblesse du dollar* et les doutes sur une intervention de la *Fed ou des membres du G 7 pour* soutenir la devise américaine.

VALEURS	Cours du 1er juillet	Cours du 5 juillet
Alcoa	75 1/2	75 7/8
Allied Signal Inc.	35	35 1/2
American Express	26	25 1/2
ATT	54 1/4	54 1/8
Bethlehem Steel	18 7/8	18 7/8
Boeing	46 3/8	47 1/4
Caterpillar Inc.	100 5/8	101 3/4
Chevron	42 3/8	42 7/8
Coca-Cola	41 5/8	41 1/2
Disney Corp.	42 1/2	43
Du Pont de Nemours	57 3/4	57 7/8
Eastman Kodak	49	48 7/8
Exxon	57 1/8	56 7/8
General Electric	46 3/8	47
General Motors	50 3/8	49 3/4
Goodyear Tyre	36 1/4	36 1/8
IBM	57	56 1/4
International Paper	67 3/4	67
Morgan (J.P.)	61 1/2	61 3/8
McDonnell Douglas	118 3/4	118 3/8
Merck and Co.	30	30
Minnesota Mining	49 7/8	49 7/8
Philip Morris	51 7/8	52 3/8
Procter & Gamble	54 1/8	54 1/8
Sears Roeb. and Co.	47 5/8	47 3/4
Texaco	60 1/8	60 7/8
Union Carbide	26 3/8	26 1/8
United Tech.	64 3/4	64 5/8
Westinghouse El.	11 7/8	12
Woolworth	16 1/4	16 3/8

LONDRES, 5 juillet ▼ Repli

Les valeurs ont réduit leurs pertes mardi 5 juillet en fin de séance au Stock Exchange, encouragées par l'ouverture en hausse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 5,4 points, à 2 965 points, soit un repli de 0,18 %. A mi-séance, le baromètre de la Bourse de Londres avait perdu jusqu'à 25 points, en partie en raison du recul du marché à terme. Environ 478,9 millions de titres ont été échangés *contre 482,9 millions la veille*.

Les opérateurs attendaient le résultat de la *réunion du conseil directeur* de la Réserve fédérale américaine qui *définit* la politique *monétaire* de l'institution, qui a débuté dans la journée et pourrait déboucher sur une nouvelle hausse des taux d'intérêt. Le conseil de la Bundesbank se réunit pour sa part jeudi, et le sommet du G 7 se tient en fin de semaine à Naples.

Du côté des valeurs, Commercial *Union a gagné 18 pence à 536*, la presse ayant indiqué qu'il pourrait proposer une somme inférieure au 1,46 milliard de livres envisagé début juin pour racheter au groupe français Suez sa filiale d'assurances Victoire.

VALEURS	Cours du 4 juillet	Cours du 5 juillet
Allied Lyons	5,44	5,45
BP	3,95	3,89
BTR	3,83	3,89
Cadbury	4,30	4,23
Glaxo	5,53	5,54
GUS	5,88	5,58
ICI	7,91	7,84
Reuters	4,46	4,54
RTZ	8,34	8,29
Shell	6,98	6,95
Unilever	9,85	9,73

TOKYO, 6 juillet ▼ Recul

La rechute du dollar contre le yen et le sentiment que la progression de la veille a été exagérée ont conduit les opérateurs à ajuster leurs positions mercredi 6 juillet, ce qui a entraîné la baisse du marché. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a perdu 205,34 points, soit 0,99 %, à 20 629,03 points.

Des ventes liées aux arbitrages et des sociétés d'investissement ont pesé sur un marché dépourvu d'éléments nouveaux. Selon un opérateur, *« les investisseurs étrangers et institutionnels se sont tenus sur la réserve avant de connaître la réaction du marché des changes aux réunions du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine et du groupe des Sept »*.

VALEURS	Cours du 5 juillet	Cours du 6 juillet
Bridgestone	1 650	1 630
Canon	1 750	1 780
Fuji Bank	2 290	2 260
Honda Motors	1 780	1 740
Matsushita Electric	1 850	1 830
Mitsubishi Heavy	811	817
Sony Corp.	6 270	6 110
Toyota Motors	2 180	2 180

CHANGES

Dollar : 5,4087 ▼

Mercredi 6 juillet, le dollar reculait à l'ouverture du marché des changes parisien à 5,4087 francs, contre 5,4380 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark restait ferme à 3,4290 francs, contre 3,4277 francs mardi soir (cours *Banque de France*).

FRANCFORT	5 juillet	6 juillet
Dollar (en DM)	1,5874	1,5752
TOKYO	*5 juillet*	*6 juillet*
Dollar (en yens)	99,50	98,30

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (6 juillet) ..... *5 5/16 % - 5 7/16 %*

New-York (5 juillet) ..... 4 5/16 %

BOURSES

PARIS

	4 juillet	5 juillet
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 866,18	1 878,73
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 298,91	1 303,52
Indice SBF 250	1 265,36	1 269,27

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	4 juillet	5 juillet
Industrielles	Clos	3 652,48

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	4 juillet	5 juillet
100 valeurs	2 970,40	2 965
30 valeurs	2 324,80	2 320,90

FRANCFORT

	4 juillet	5 juillet
Dax	2 054,40	2 032,69

TOKYO

	5 juillet	6 juillet
Nikkei Dow Jones	20 834,37	20 629,03
Indice général	1 683,49	1 670,65

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4045	5,4065	5,4142	5,4177
Yen (100)	5,4912	5,4989	5,5413	5,5513
Ecu	6,5378	6,5430	6,5311	6,5393
Deutschemark	3,4270	3,4306	3,4318	3,4368
Franc suisse	4,0850	4,0897	4,0972	4,1038
Lire italienne(1000)	3,4440	3,4475	3,4185	3,4235
Livre sterling	8,3472	8,3558	8,3563	8,3674
Peseta (100)	4,1439	4,1471	4,1185	4,1235

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 1/2	4 5/8	4 3/4	4 7/8	5 3/16	5 5/16
Yen (100)	1 15/16	2 1/16	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16
Ecu	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6	6	6 1/8
Deutschemark	4 7/8	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16
Lire italienne(1000)	8	8 1/4	8 5/16	8 9/16	8 9/16	8 13/16
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 5/8	7 7/8	7 3/4	8	7 15/16	8 3/16
Franc français	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 6 JUILLET

Liquidation : 22 juillet
Taux de report : 5,38

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,77 % (1893,11)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/06/94	EDF-GDF 3%	6110	–	–
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1050	1050	–
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1050	1041	-0,86
24/10/93	Renault (T.P.)	2294	2276	-0,78
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2150	2150	–
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1248	1248	–
01/09/93	Thomson S.A (T.P)	1128	1182	+0,65
12/07/94	Accor 1	605	614	-1,61
01/07/94	Air Liquide 1	741	748	+1,49

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
29/04/94	Dassault-Aviation 1	472,80	477	+0,88
08/05/92	Dassault Electro 1	415	412	-0,72
17/06/94	De Dietrich 1	2768	2750	-0,65
08/06/94	Degremont 1	500	498	-0,20
–	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	64,50	63	-2,33
–	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	86	85,10	-1,05

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
27/06/94	LVMH Moet Vuitton 1	785	791	+0,76
22/07/94	Lyonnaise Eaux 1	580	584	+0,69
30/11/93	Marine Wendel 1	381	383	+0,52
08/07/94	Matra-Hachette 1	108,50	111,40	+2,67
04/07/90	Metaleurop 1	77	77,40	+0,52
28/06/90	Metrologie Intl 1	10,40	10,50	+0,96

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
04/07/94	Sodexho 1	322	320	+0,87
04/07/94	Sogeparc (Ny) 2	130,10	133	+2,23
22/06/94	Sommer-Allibert 1	1860	1855	-0,27
30/06/94	Sophia 1	412	413,50	+0,36
11/05/94	Sovac 1	504	493	-2,18
31/07/91	Spie Batignolles 1	341	343,10	-0,26

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
28/02/92	Harmony Gold 1	27,80	27,40	-1,44
13/07/94	Hewlett-Packard 1	418	423,90	-1,69
–	Hitachi 1	59,55	58,80	-1,25
27/04/94	Hoechst 1	1050	1059	-1,92
10/06/94	I.B.M 1	317,30	306,10	-3,53
28/04/94	I.C.I 1	86	84,75	-1,69
01/07/94	I.T.T. 1	446	437	-2,02
27/05/94	Ito Yokado 1	300	332	+0,57
–	Matsushita 1	101	99,95	-1,04

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B T P (la cie) 2	23,70	24,50
Cambodge	949	938
Carbone Lorraine 2	555	544
Cass Poclain 2	2,30	–
CBC 1	304,90	298
Centenaire Blanzy	387	–
Ceragen Holding	21	–
Champex (Ny)	12,50	–
CIC Un.Euro.CIP 1	330	329
C.I.T.R.A.M. (B)	2872	–
Cpt Lyon Alem.2	361	361
Concorde-Ass Risq2	970	970
Gpe Valfond ex.CMP	17,15	18

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger 1	2420	2400
Tour Eiffel	280	279
Ufiner Cofrath	1600	1606
Vicat 2	572	588
Virax	103,50	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Codetour	224	225
Creeks	168	–
Dauphin OTA	284,50	284,50
Devanlay 2	1176	1176
Labor.Dolisos	174,50	174,50
Éditions Belfond	115	–
Europ Propulsion 2	313	–
Finabail	158,80	158,80
Finacor	180,90	178
G.L.M. S.A.	994	996
Gravograph	218	218
I.C.C. 2	215	212

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sopra	314	313
TF1-1	449	473
Thermador Hold(Ly)	439	435
Unilog	285	–
Union Assur.Fdal	576	585
Vial et Cie #	225	237
Viimorin et Cie#2	374,90	370
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–

Sicav (sélection) 5 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Ecur. Trimestriel	1993,40	1973,65
Elancial D	124,57	128,94 ◆
Elicash	829527,97	829527,97 ◇
Émergence Poste D	102,47	99,49
Energia	363,93	347,43
Eparcic	4275,32	4275,32
Eparcourt-Sicav (1)	201,27	200,77
Epargne-Unie	1482,01	1445,86
Eufi Cash capi	9217,58	9217,58 ◆
Euroo Solidarité	1181,15	1169,46 ◆
Euracie Leaders	1249,38	1213,48
Eurodyn	1395,94	1361,89

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblig. tes caté.	208,33	203,28
Oblifion	1620,92	1604,77
Oblisécurité Sicav	15297,74	15297,74
Obligys D	512,18	504,61
Oraction	1558,17	1518,21
Parvalor	808,12	587,18
Plénitude D	154,91	150,60 ◆
Poste Croissance C	3189,58	3186,39
Poste Gestion C	77908,41	77908,41 ◆
Première Oblig. C	11476,46	11476,46
Première Oblig. D	10692,14	10676,80
Prévoy. Ecureuil	98,75	97,77

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 05/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4695	5,4380	5,20	5,80
Ecu	6,5580	6,5695	–	–
Allemagne (100 dm)	342,4300	342,7700	328	352
Belgique (100 F)	16,6180	16,6210	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,3300	305,5900	292	314
Italie (1000 lires)	3,4585	3,4550	3,20	3,75
Danemark (100 krd)	87,2700	87,3000	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,3100	8,2795	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4120	8,3815	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2715	2,2740	2,10	2,65
Suisse (100 f)	408,2500	407,7100	392	415
Suède (100 krs)	70,0400	69,1700	66	76
Norvège (100 k)	78,4200	78,3000	74	83
Autriche (100 sch)	48,6820	48,7280	46,90	50
Espagne (100 pes)	4,1565	4,1580	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3250	3,3300	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,9486	3,9179	3,75	4,25
Japon (100 yens)	5,5210	5,4974	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 05/07
Or fin (kilo en barre)	68000	67800
Or fin (en lingot)	68100	68000
Napoléon (20f)	392	393
Pièce Fr (10 f)	311	–
Pièce Suisse (20 f)	395	394
Pièce Latine (20 f)	395	393
Souverain	498	503
Pièce 20 dollars	2580	2560
Pièce 10 dollars	1290	1290
Pièce 5 dollars	865	–
Pièce 50 pesos	2540	2535
Pièce 10 florins	411	408

Matif (Marché à terme international de France)
5 juillet 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 184 535

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	112,60	114,20	113,36
Précédent	113,48	115,10	114,22

CAC 40 A TERME
Volume : 18 155

Cours	Juillet 94	Août 94	Sept. 94
Dernier	1894	1878	1906
Précédent	1883	1891	1898,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

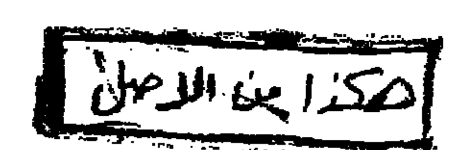
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Mariages

Patricia DUVERT
et
Patrick MAURIN

sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré le samedi 9 juillet 1994, à 13 h 45, mairie du Bignon-Mirabeau.

La bénédiction nuptiale aura lieu en l'église de Rosay-le-Vieil, à 15 heures.

Mme GOUAUX,
M. et Mme *COCHINAL*,
Me MATHIEZ-WILLARD,
Me WILLARD,
M. et Mme MAZURAY
sont très heureux de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants,

Sylvie et Laurent,

le samedi 9 juillet 1994, en la mairie de Chartres, à 15 h 45.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Raymond BARTHE,
écrivain, traducteur.

L'inhumation aura lieu le vendredi 8 juillet 1994, au cimetière parisien de Pantin (réunion à 10 h 30, entrée principale).

– *C'est avec beaucoup de tristesse* que
Le docteur François Rémy,
président du Comité français pour l'UNICEF,
Et les membres du personnel du Comité français,
font part du décès de

Mme *Nicole* BENSIMON,
ancienne et très estimée collaboratrice du Comité français pour l'UNICEF.

Ses obsèques auront lieu au cimetière de Pantin, le *jeudi 7 juillet 1994*, à 15 h 30.

– La Chapelle-Basse-Mer.

Mme Janine Chevrier,
son épouse,
Ses *enfants, petits-enfants et* arrière-petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jean CHEVRIER,

*surveu*u le *4 juillet* 1994, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Le défunt ayant fait don de son corps à la médecine, il n'y aura pas de cérémonie.

– *Mme Ghislaine Dofny-Boyer,*
Les familles Dofny et Boyer,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DOFNY,

survenu le 4 juillet 1994, dans sa soixante-et-onzième année.

L'incinération aura lieu au cimetière *Saint-Pierre de Marseille, le jeudi* 7 juillet 1994, à 9 h 30.

Les Derots,
84570 Mormoiron.

– Mme Gabrielle Dubois-Ménéchal,
son épouse,
M. et Mme Alain Masquelier-Dubois,
M. et Mme Jean Dubois-Martin,
ses enfants,
Éric Masquelier, Marie Costa et *Mélissa*,
Christine et Laurent Hénault,
Corinne Dubois et Dominique Oudin,
Olivier Dubois et Karine Tintelin,
Sophie et Hélène Masquelier,
ses petits-enfants et arrière-petite-fille,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Ses cousins et cousines,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du *décès de*

M. André DUBOIS,
ingénieur ESE,
chef de subdivision *honoraire*
à EDF-GDF,

survenu à Valenciennes, le 4 juillet 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les funérailles auront lieu le jeudi 7 juillet, à 11 h 30, au cimetière Saint-Roch, à Valenciennes, où aura lieu l'inhumation dans le caveau de famille.

32, avenue de Liège,
59300 Valenciennes.
45, *route d'Auvers*,
95300 Pontoise.
917, rue J.-B. Lebas,
59552 Lambres-lez-Douai.

– Nantes.

Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,
Les Pères et Frères de la résidence des jésuites (9, rue Dugommier),
Et sa famille,
font part du retour à *Dieu, le 4 juillet* 1994, du

Père Charles GOMBAULT,

dans sa quatre-vingt-deuxième année et la *cinquante-neuvième de sa vie* religieuse.

Les obsèques auront lieu en la chapelle des jésuites, 9, rue Dugommier, le jeudi *7 juillet*, à *13 h 45*.

– Alain Erlande-Brandenburg,
directeur des Archives de France,
a la douleur de faire part du décès de

Jean HUBERT,
archiviste-paléographe,
membre de l'Institut,

survenu le 1er juillet 1994.

– Vienne. Nancy. Condrieu. Saint-Didier-au-Mont-d'Or. Saint-Chamond. Marseille.

Mme Irénée Garcier,
née Christiane Ledru,
M. et Mme Bruno Garcier,
Vincent, Romain et Raphaëlle,
Le docteur Yves Garcier,
Benoît, Julien, Antoine et Pierre-François,
M. et Mme Bernard Garcier,
Fanny et Gaspard,
Le docteur et Mme François Garcier,
Valérie, Julie et Martin,
M. et Mme Jean-Pierre Girard,
Emmanuel, *Maud et Agnès*,
Les familles Garcier, Ledru, Boulade, Cotte, Brolíquier,
font part du décès de

M. Irénée GARCIER,
ingénieur Arts et Métiers,

rappelé à Dieu, le lundi 4 juillet 1994.

La messe de funérailles aura lieu le jeudi 7 juillet, à 9 h 30, en la cathédrale Saint-Maurice de Vienne.

– Paris. Strasbourg. Nevers.

Renaude Gosset,
Danielle et René Rioul,
François Gosset,
ses enfants,
Christophe, Elisa, Isabelle, Olivier, Juliette, Martin,
ses petits-enfants,
Sara, Camille, Arthur, Mélodie, *Nicolas*,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean GOSSET,
née Denise Gorce,

le 24 juin 1994, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ils demandent d'associer à son souvenir celui de son époux,

Jean GOSSET,
agrégé de philosophie,
compagnon de *la Libération*,

mort en déportation à Neuengamme, le 21 décembre 1944, à l'âge de trente-deux ans.

– M. et Mme Georges di Florio,
M. et Mme Jean-Yves Haberer,
M. et Mme Adolphe Haberer,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme HABERER,
née *Julia Rey de Lacomsay*,

survenu le 5 juillet 1994, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 juillet, à 10 heures, en l'église de Tain-l'Hermitage *(Drôme)*.

Une pensée est demandée pour son époux

Adolphe HABERER,

décédé le 25 décembre 1975.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Aline Maligorne,
son épouse,
Sylvie *Maligorne*,
Philippe et Brigitte Maligorne,
ses enfants,
Clémentine, Olivier et François,
ses petits-enfants,
ont *la douleur* de faire part de la disparition de

Yvon MALIGORNE,

survenue le lundi 4 juillet 1994.

9, rue Saint-Siméon,
53970 L'Huisserie.
18, rue du Général-Niox,
75016 Paris.
26, *rue* Eugène-Tessier,
44000 Nantes.

– Mme Alexandre Tarassoff,
M. et Mme Guy Debuys,
M. *et* Mme Alexandre *Tarassoff*,
Valérie, Stéphane, Maïa et Nicolas,
M. et Mme Henri Troyat
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de *faire part du décès de*

M. Alexandre TARASSOFF,
ingénieur ESE,
licencié ès sciences,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

leur époux, père, grand-père, frère, oncle et parent, survenu le 30 juin 1994, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en la cathédrale Saint-Alexandre-Newski, rue Daru à Paris, suivie de l'inhumation au cime*tière nouveau de Neuilly* dans le caveau de famille.

5, rue Louis-Pasteur,
92100 Boulogne.

– Mme Pierre Vaysse,
Ses enfants,
Et leurs conjoints,
Petits-enfants,
Et arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès, le 3 juillet 1994, dans sa soixante-treizième année, du

docteur Pierre VAYSSE.

Selon la volonté du défunt, l'incinération aura lieu le vendredi 8 juillet, au crématorium du Père-Lachaise, à 15 h 45.

La famille fera dire une messe le samedi 9 juillet, à 18 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris-14e.

« On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux. »
Saint-Exupéry.

Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

– Mme Jean Bernard,
son épouse,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
profondément touchés par les marques d'estime et d'amitié, expriment ici leurs très sincères remerciements à tous ceux qui, par leur présence, leur envoi de fleurs, leur message, se sont associés à leur douleur lors du rappel à Dieu, *survenu* le 12 mai 1994, de

M. Jean BERNARD.

– Les familles Rosenwald et Berl, très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme René ULMANN,

remercient tous ceux qui ont pris part à leur chagrin.

Anniversaires

– Alger. Paris.

Le 7 juillet 1942 a été tué à Auschwitz par les Allemands, mon oncle maternel

Judas, Germain BENISTI,
ancien combattant 1914-1918.

N'oubliez jamais.

– Il y a dix ans disparaissait

BRASSAÏ.

Une amicale pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimé et admirent son œuvre.

– Il fut modeste, il fut discret.

Il y a sept ans, le 7 juillet 1987,

René GÉRARD,
ancien *international de football*,

nous quittait.

« Heureux les cœurs purs car il verront Dieu. »
Matthieu, chap. V.

Puissent tous ceux qui l'ont connu, admiré et aimé avoir une pensée émue pour lui.

– Le 14 juillet 1944,

Marcel MEYER

pris en otage à *Bourg-en-Bresse*, était fusillé par les Allemands à Marlieux (Ain).

Lucie,
son épouse,
Jean-Claude Meyer,
son *fils*.

– Le 7 juillet 1987, disparaissait

Maurice VILLENEUVE.

Nous nous souvenons.

Communications diverses

– Si vous avez été hospitalisé à l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours, entre le *1er janvier 1981* et le *31* décembre 1985 et si vous désirez savoir si vous avez été transfusé lors de cette hospitalisation, vous pouvez écrire à l'adresse ci-dessous, en précisant : vos nom, nom de jeune fille, et le cas échéant le nom sous lequel vous avez *été hospitalisé, prénom, date* de naissance, date d'hospitalisation, service d'hospitalisation et adresse exacte :

Hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours,
(DIM),
docteur Virginie Alby,
66, rue des Plantes,
75014 Paris.

Soutenances de thèses

– M. Boufeldja Aïdi a soutenu : « L'action diplomatique de l'Algérie durant sa guerre de libération nationale 1954-1962 », à l'université Paris-VIII, le samedi 25 juin 1994. Le jury : R. Minvielle (président), MM. E. Jouve, F. Boulanger, B. Stora, M. Kaci. Mention honorable.

MOTOCYCLISME

Suzuki et Honda 250 : discrètes urbaines

Les motos de 250 cm^3 n'ont pas de chance. Tout est fait pour empêcher leur percée sur le marché français. La réglementation qui oblige à passer un permis spécifique au-delà de 125 cm^3. Les tarifs d'assurance qui font rarement la différence entre l'ensemble des moyennes cylindrées, de 250 à 600 cm^3. Les « *petites motos* » peuvent pourtant rendre de grands services aux « rurbains » soucieux d'échapper aux encombrements dans leurs transports quotidiens entre leur résidence de grande banlieue et les centres-villes. Elles sont idéales pour les courtes distances sur les voies rapides autour des villes, où la vitesse est toujours limitée à 110 km/h au maximum. Elles sont également très à l'aise, en raison de leurs petites dimensions, dans *la circulation dense des centres* urbains.

Deux marques commercialisent, dans une relative discrétion, deux modèles qui répondent bien à une vocation *utilitaire. La Suzuki GN 250* est une copie conforme de la 125 *de la marque. On y retrouve* le monocylindre à double échappement, la suspension traditionnelle, le freinage à disque à l'avant et à tambour à l'arrière. La 250 offre un amusant « petit plus » : un indicateur du rapport de vitesse sélectionné. Mais le manque de tempérament du *moteur rend de peu d'utilité* ce service qu'on aimerait retrouver *plus souvent sur les* grosses cylindrées. Il faut en effet « tirer » sur tous les rapports pour éviter que la GN 250 ne s'essouffle dès que la pente s'élève ou dès que le vent contraire forcit. On regrette alors les 5 000 francs de plus que la 125, d'autant que le centimètre supplémentaire de hauteur de la selle n'apporte pas un surcroît notable de confort.

Honda a mieux réussi sa CB 250, fabriquée en Espagne. La ligne est élégante, et franchement différente de celle de la CM 125 *qui connaît un réel* succès depuis plusieurs *années. La selle est confortable*, et le guidon, moins large *que celui de la Suzuki, offre* une position de conduite fonc*tionnelle autant sur route* qu'en ville. Freinage, suspension, et équipements sont satisfaisants. Avec autant de puissance (20 ch) que sa concurrente, mais un meilleur couple, la Honda tient beaucoup mieux son régime moteur et assure les reprises nécessaires pour se sentir en sécurité sur les rocades. Reste à savoir si ces atouts valent les 8 000 francs de plus que la Suzuki.

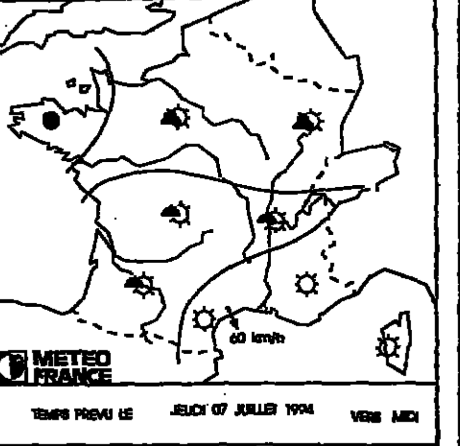
On ne peut donc que regretter que les marques ne commercialisent pas en France les véritables motos de cylindrée intermédiaire qui figurent dans leurs catalogues. Chez Suzuki, on estime *que ces modèles*, souvent de conception assez *sophistiquée, seraient vendus* en France à des prix trop élevés pour être compétitifs. Honda ne souhaite pas de son côté concurrencer sa CB 500 qu'elle vient de commercialiser à un prix d'appel.

Il faudra sans doute attendre l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur l'accès à la conduite des motocyclettes pour revoir sur le marché ces machines de *moyennes cylindrées*, souvent économiques et sûres. En application d'une directive de l'Union européenne, les nouveaux motards devront alors faire leurs armes sur de telles motos.

CHRISTOPHE DE CHENAY

▶ Tarifs : Suzuki GN 250 : 20 610 F clé en main. Honda CB 250 : 28 970 F clé en main.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	28/17
BIARRITZ	21/16
BORDEAUX	23/15
BOURGES	24/14
BREST	18/14
CAEN	19/14
CHERBOURG	19/13
CLERMONT-FER.	25/14
DIJON	28/15
GRENOBLE	31/17
LILLE	20/11
LIMOGES	21/13
LYON, BRON	29/18
MARSEILLE	35/22
NANCY, ESSEY	26/14
NANTES	21/10
NICE	28/21
PARIS-MONTS.	21/16
PAU	21/15
PERPIGNAN	33/22
POINTE-A-PITRE	33/25
RENNES	21/13
ST-ÉTIENNE	27/17
STRASBOURG	27/17
TOULOUSE	28/17
TOURS	23/10
ÉTRANGER	
ALGER	38/20
AMSTERDAM	20/12
ATHÈNES	35/23
BANGKOK	34/27
BARCELONE	31/22
BELGRADE	33/18
BERLIN	26/14
BRUXELLES	20/13
COPENHAGUE	18/12
DAKAR	29/23
GENÈVE	28/16
ISTANBUL	30/18
JÉRUSALEM	28/18
LE CAIRE	33/23
LISBONNE	26/15
LONDRES	23/12
LOS ANGELES	22/17
LUXEMBOURG	24/13
MADRID	36/18
MARRAKECH	44/28
MEXICO	25/–
MILAN	32/19
MONTRÉAL	27/17
MOSCOU	12/7
NAIROBI	22/14
NEW-DELHI	35/29
NEW-YORK	29/20
PALMA-DE-MAJ.	36/21
PÉKIN	35/22
RIO-DE-JANEIRO	23/19
ROME	31/20
HONGKONG	29/25
SÉVILLE	42/24
SINGAPOUR	32/26
STOCKHOLM	23/10
SYDNEY	21/10
TOKYO	35/29
TUNIS	39/21
VARSOVIE	25/13
VENISE	32/22
VIENNE	27/17

Valeurs extrêmes relevées entre le 04-07-1994 à 6 heures TUC et le 05-07-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Jeudi : nuageux au Nord, beau sur le Sud-Est. – Le matin, le ciel sera encore bien nuageux du Nord aux Ardennes et aux régions du Nord-Est, avec localement quelques gouttes au lever du jour. De même, les nuages seront abondants sur la Bretagne. Sur les autres régions, plus on ira vers le sud, plus le soleil sera présent, principalement sur les régions méridionales où il sera éclatant.

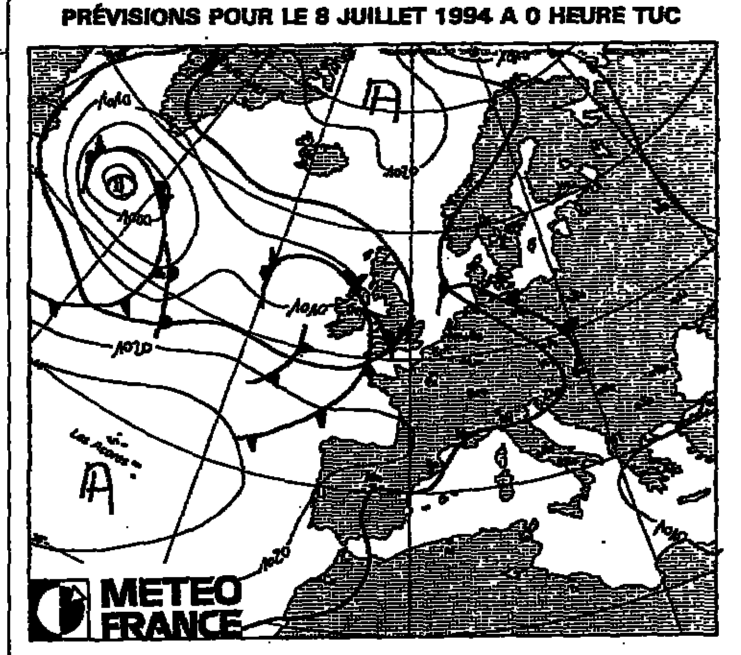
L'après-midi, le temps s'améliorera près des frontières du nord et de l'est, où le soleil réapparaîtra. Les nuages gagneront progressivement les Pays-de-Loire et la Normandie, alors que de petites pluies tomberont sur la Bretagne en début de soirée. Le reste de la moitié nord connaîtra un temps variable, avec quelques éclaircies alors que le soleil sera bien présent du Massif central aux Pyrénées. Le pourtour méditerranéen gardera un ciel bien dégagé. La tramontane et le mistral, tout en faiblissant en fin de journée, souffleront modérément avec des rafales à 60 km/h.

Les températures matinales seront proches de 11 degrés dans le Nord-Ouest, de 20 degrés près de la Méditerranée, et généralement comprises entre 13 et 15 degrés ailleurs.

Dans l'après-midi, il ne fera que 18 degrés en bordure de Manche, de 19 à 22 degrés des Pays-de-Loire au Nord, de 23 à 25 degrés des Charentes au Centre et au Nord-Est, de 25 à 27 degrés des Pyrénées à la région Rhône-Alpes, et enfin de 28 à 32 degrés près de la Méditerranée.

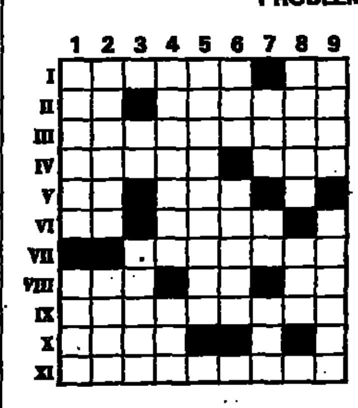
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 8 JUILLET 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6338



HORIZONTALEMENT

I. On en taxe implicitement les *gens qu'on dit trop bons. Source* intarissable en matière de débit. – *II. Symbole. Huile.* – *III.* Grossit à vue d'œil. – IV. Maintenues dans un état de dépendance. Fin de participe. – V. Quartier de Bandol. Flotte au long cours. – VI. Orientation. Ce n'est pas l'endroit rêvé pour qui vise une place au soleil. – VII. *Ouvrage* réclamant des nerfs et de la *patience.* – *VIII. Qui a atteint la* hauteur de la licence. C'est ennuyeux au début. Préposition. – IX. Ne reconnaîtras pas. – X. Il est toujours agréable de le partager avec un ami. – XI. Ne chercherions pas à faire plaisir.

VERTICALEMENT

1. Sphérique dans les hautes sphères. Où la parole est donnée au candidat. – 2. Une lumière dans la nuit. Elle symbolise l'époque de la renaissance. – 3. Degré. Remis en état. – 4. On ne la rencontre plus guère qu'au théâtre. Vaincu par le temps. – 5. Compatissantes. – 6. Ses étages se trouvent au sous-sol. *Est toujours présente au* rassemblement du peloton. – 7. Ce que *fait le sort de nos illusions*. Quelque chose de curieux. Lettre. – 8. En Suisse. A la gorge prise été comme hiver. – 9. Auxquels un témoignage de reconnaissance a été refusé. Hommages rendus à un personnage très haut placé.

Solution du problème n° 6337

Horizontalement

I. Vestiaire. – II. Etain. Man. – III. Nos. Noirs. – IV. Dus. Entée. – V. Epéiste. – VI. Ue. Sab (bes). – VII. Cao. Il. – VIII. Cartable. – IX. Bouderies. – X. Eus. Evoé ! – XI. *Creusets.*

Verticalement

1. Vendeur. Bec. – 2. Etoupe. Cour. – 3. Sasse. Cause. – 4. Ti. Isard. – 5. Innés. Otées. – 6. Ont. Arve. – 7. Imites. Biot. – 8. Rare. Allées. – 9. Ensembles.

GUY BROUTY

MERCREDI 6 JUILLET

TF 1

14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Premiers baisers.
18.50 Série : Hélène et les garçons.
19.20 Série : Les Filles d'à côté.
20.00 Journal, Journal de la Coupe du monde de football, La Minute hippique et Météo.
20.55 Série : Columbo. En toute amitié, de Ben Gazzara.
22.40 Divertissement : Coucou, c'est nous !
23.45 Documentaire : Embarquement porte nº 1. Vienne.
0.15 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
0.20 Série : Super-force.
1.10 Journal et Météo.

FRANCE 2

13.45 Magazine : En attendant le Tour.
14.55 Sport : Cyclisme. Tour de France : Douvres-Brighton, 4e étape (204 km).
17.10 Magazine : Vélo club.
17.55 Série : Goal.
18.25 Série : Mac Gyver.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.55).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
21.00 Téléfilm : Fantôme sur l'oreiller. De Pierre Mondy.
22.40 Magazine : De quoi j'ai l'air. Présenté par Gérard Holtz et Sonia Dubois. Thème : Fou ou sage ?
23.50 Journal, Météo et Journal des courses.
0.10 Feuilleton : Heimat. D'Edgar Reitz.
1.05 Courts métrages : Histoires courtes. Ousmane Sow, sculpteur d'Afrique, de Yolande Josèphe ; F. X. Messerschmidt, de Marino Vagliano.

FRANCE 3

14.00 Documentaire : Madagascar, l'île aux fantômes.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot, en direct de Bénodet.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Journal du Tour.
20.35 Tout le sport. Coupe du monde de football.
20.55 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Dialogue Nelson Mandela-François Mitterrand. Emission spéciale enregistrée au Cap le 4 juillet.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Jeux de la francophonie. Cérémonie d'ouverture, commentée par Sylvain Augier. *Spectacle sur le thème sport et culture.* Mise en scène de Yannis Kokkos, musique de Jean-Claude Petit, textes d'Etienne Roda-Gil, chorégraphie de Jean Gaudin.
0.15 Série : Capitaine Furillo.
1.05 Musique : Cadran lunaire.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Secret militaire. De Marc Evans.
15.30 Surprises.
15.40 Téléfilm : Liaisons étrangères. De Jim O'Brien.
17.15 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 14. Les trucages numériques.
17.35 Canaille peluche. Baby Folies ; Crypte Show.

— *En clair jusqu'à 21.00* —

18.25 Court métrage : Zoo Cup.
18.30 Série animée : *Les Simpson.*
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
19.55 Flash d'informations.
20.00 *Magazine :* C'est pas le 20 heures. Présenté par Mme Agnès, Alexandre Devoise, Maureen Dor, Moustic, Valérie Payet et Philippe Vandel.
20.35 Le Journal du cinéma *du mercredi.* Présenté par Isabelle Giordano.
21.00 Cinéma : Doc Hollywood. □ Film américain de Michael Caton-Jones (1991).
22.35 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Boomerang. □ Film américain de Reginald Hudlin (1992, v.o.).
0.35 Cinéma : Papa est en voyage d'affaires. ■■ Film yougoslave d'Emir Kusturica (1985, v.o.).
2.45 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Série : Belphégor.
17.25 Magazine : Transit. Les sentinelles de Sarajevo (rediff.).
18.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. L'année géopolitique (rediff.).
18.40 Courts-métrages : Rock vidéos. D'Aki Kaurismäki (rediff.).
19.00 Série : *Le Petit Vampire.* De Christian Görlitz, avec Jan Steilen.
19.30 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Rap et Islam (rediff.).
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica : Paul Bowles à Tanger. Le curiosité nous mène autour du monde, de José Montes-Baquer.
21.50 Musique : Danses *de l'Amérique du Sud.* Impressions fantastiques, d'Hans Helfritz ; Danses boliviennes, d'Hans Helfritz, avec Bennet Lerner, piano ; Danses de l'Amérique du Sud, de Paul Bowles, avec Bennet Lerner, piano.
22.15 Documentaire : Dagarvani. De Renuka George.
23.15 ▶ Cinéma : Trois pages d'un journal. ■■■ Film allemand de Georg Wilhelm Pabst (1929, muet, 90 min).

M 6

13.30 Téléfilm : Bergerac, le revers de la médaille. De Peter Ellis.
15.00 Série : Cosmos 99.
16.35 Magazine : Fax'O (et 4.45). Les Eurockéennes de Belfort.
17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : *Madame est servie.*
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.10)
20.50 Divertissement : Coupe du monde de la séduction. Présenté par Laurent Boyer
22.30 Série : Amours secrètes. Plaisir sans histoire ; Accidents ; Auto érotica, de Zalman King.
0.00 Les clips les plus Love.
1.00 Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. La Langue à Léo, avec Robert Horville, Louis-Jean Calvet et Catherine Ribeiro.
22.00 Communauté des radios *publiques* de langue française. Chris de Stoop.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.55 Du jour au lendemain.
0.50 Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Concert (donné le 14 juillet 1993 lors de l'Eté de Kissingen) : Sinfonia en sol majeur, Concerto pour deux violons, deux violoncelles et cordes en sol majeur, de Vivaldi ; Concerto pour deux hautbois, cordes et continuo op. 9, d'Albinoni ; Concerto grosso en si bémol mineur op. 6, de Haendel ; Concerto pour cordes en sol mineur, Concerto pour deux violoncelles et cordes en sol mineur, de Vivaldi ; Concerto grosso en si bémol majeur op. 3, de Haendel, par The English Concert, dir. et clavecin Trevor Pinnock.
21.00 Concert (donné le 12 juin 1993 à Toronto) : Israël en Egypte, de Haendel, par le Chœur de chambre de Stuttgart et le National Arts Center Orchestra, dir. Frieder Bernius.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Aménagement du territoire : quel visage pour la France ? » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

En pleine lumière

VOICI un homme redoutable peut-être, redouté certainement. Il préside aux destinées d'un groupe multinational employant deux cent mille personnes. On ne *parle* de lui, habituellement, qu'en baissant la voix. Chacun de ses gestes, de ses silences, pèse son poids de milliards. Il construit des trains à grande vitesse, des téléphones portables, mille choses. Evoque-t-on le capitalisme à la française, la constitution d'une oligarchie fermée et menaçante, son nom surgit *dans les conversations*, parmi une poignée d'autres. Deux des principaux hebdomadaires de la place lui appartiennent. Dans les milieux informés, on s'interroge : pour qui roule-t-il ? Se donnera-t-il seulement, l'an prochain, la peine de choisir ? On s'interroge d'autant plus qu'il est rare. Il convoite, il rachète, il contrôle, il se tait. Il ne dîne pas en ville. On ne l'a jamais vu à « L'heure de vérité » ni à « 7 sur 7 ». De sa personne, par-delà cette réputation intimidante, on n'a entrevu qu'un sourire mécanique, une démarche gauche, toute une panoplie d'esquives.

Et soudain, il devient un de nos familiers. Nous apprenons qu'il a déménagé récemment, de Boulogne à Neuilly. Nous nous plantons sans gêne devant son hôtel particulier, dont les stores se baissent à mesure que la caméra les effleure, comme s'ils craignaient de livrer trop de secrets. Et le voici, lui, en pleine lumière. Sur France 2, il est venu présenter devant nous une défense inébranlable, appuyée sur deux cent mille salariés. Il a sagement attendu la fin des prolongations du match Italie-Nigéria. S'il y avait eu des tirs au but, il aurait attendu la fin des tirs au but. Et tout cela pour quoi ? Pour préciser qu'il a fait refaire 25 mètres carrés de plancher, payés « à leur prix ». Pour entendre détailler les travaux entrepris chez lui : un salon, des salles de bains, *« des vécés »,* précise France 2. Lui ne s'offusque *pas. Ni de sa garde à vue ni* de cette brusque intrusion en son intérieur. Il ne s'emporte pas, ne trahissant l'écho lointain d'une émotion qu'à l'évocation de la chute du cours de Bourse. Il précise qu'un de ses salariés sur deux vit des activités du groupe à l'exportation. Il n'a pas besoin d'ajouter que les concurrents étrangers se frottent les mains, et demain feront leur miel de toute cette affaire : on le pressent déjà.

A le regarder ainsi se défendre devant nous, dans un premier temps nous nous sentons plutôt fiers. Quelle belle chose, la démocratie, l'indépendance de la justice ! Et puis, le malaise l'emporte : la réfection des salles de bains de M. Suard nous concerne-t-elle vraiment ? Les caméras de surveillance installées chez M. Suard lors des menaces terroristes doivent-elles vraiment mettre des milliers d'emplois en péril ? Ce spectacle de décomposition, à quoi sert-il, et qui sert-il ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 7 JUILLET

TF 1

6.00 Série : *Mésaventures* (et à 3.25).
6.30 Série : Côté cœur.
6.58 Météo (et à 7.13, 8.28).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinel.
7.20 Disney Club été.
8.30 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances.
11.35 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Tout compte fait et Météo des pages.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême Limite.
16.50 Club Dorothée vacances. *Harry et les Henderson ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.*
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Premiers baisers.
18.50 Série : Hélène et les garçons.
19.20 Série : Les Filles d'à côté.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.
20.45 Série : Navarro. Mort clinique, de Gérard Marx, avec Roger Hanin, Sam Karmann. *Le suicide d'un chef de clinique est maquillé en crise cardiaque.*
22.25 Magazine : Télé-vision. Présenté par Béatrice Schönberg. Les meilleurs moments.
23.50 Documentaire : Atlantides. Iroise.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Feuilleton : Cités à la dérive (8e épisode).
1.45 TF 1 *nuit* (et à 2.45, 3.15, 3.50, 4.30).
1.50 Documentaire : Histoires naturelles (et à 4.00). Silak ou les grands espaces ; ils sont fous ces bécassiers.
2.50 Documentaire : L'Aventure des plantes. Sur un arbre perché.
4.35 Musique.
5.05 Documentaire : Histoire de la vie. L'homme entre en scène.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.00 Divertissement : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Série : Un couvert pour deux.
9.45 Dessin animé : Les Enfants du Mundial.
10.10 Hanna Barbera Dingue Dong.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus. Animé par Thierry Beccaro.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 4.20). *Animé par Patrice Laffont.*
12.20 Magazine : Eclats de rue. Présenté par Jean-Louis Sevez et Hélène Lacore-Kamm à Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
12.50 Météo (et à 13.35).
12.55 Loto, Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Magazine : En attendant le Tour.
14.20 Sport : Cyclisme. Tour de France : Portsmouth-Portsmouth, 5e étape (187 km).
16.35 Magazine : Vélo club.
17.10 Série : Dans la chaleur de la nuit.
18.00 Série : Goal.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.35).
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Jeu : Les Trésors du monde. Animé par Patrick Chêne et Nathalie Simon, au Mexique.
22.25 Expression directe. FO.
22.35 Cinéma : Les Amants du Capricorne. ■■ Film britannico-américain d'Alfred Hitchcock (1949). Avec Ingrid Bergman, Joseph Cotten, Michael Wilding.
0.30 Journal, Météo, et Journal des courses.
0.50 Feuilleton : Heimat. D'Edgar Reitz, avec Marita Breuer, Dieter Schaad (2e épisode).
1.50 Jeu : Fort Boyard (rediff.).
3.30 Dessin animé (et à 4.50).
4.05 24 heures d'info.
4.55 Sport : Cyclisme. Tour de France (rediff.).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. Les Oursons volants ; Mine de rien ; Mimi Cracra ; Les Aventures de Tintin ; le Crabe aux pinces d'or.
8.00 Les Minikeums. *Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ;* Mission top secret.
10.10 Magazine : Emplois du temps.
10.40 Continentales d'été. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.05, Golden Girls ; A 11.30, Les meilleurs moments des émissions en italien, espagnol et portugais de l'année.
11.40 Magazine : La Cuisine des mousquetaires.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Autour du Tour. En direct de Portsmouth. Grand témoin : Murray Head. Invités : le président de la Confrérie des amis de Charles Dickens, le professeur Louis Shurmer-Smith, l'Orchestre de la Marine royale, le docteur Alan Burnett, Neil Rankin.
12.45 Journal.
13.00 Série : Happy Days.
13.30 Série : Bizarre, bizarre.
14.00 Documentaire : Zèbres.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot, en direct de Bénodet. Invités : les Charts.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Journal du Tour.
20.35 Tout le sport. Spécial Coupe du monde de *football.*
20.52 Keno.
21.00 ▶ Cinéma : Les Implacables. ■■ Film américain de Raoul Walsh (1955). Avec Clark Gable, Jane Russell, Robert Ryan.
23.10 Journal et Météo.
23.40 Magazine : Passions de jeunesse. Présenté par Christine Ockrent. Invitée : Jeanne Moreau.
0.35 Téléfilm : Riders of the Purple Sage. De Hamilton Mac Fadden, avec George O'Brien, Noah Beery, Marguerite Churchill (N., v.o.). *Une femme tente de préserver son ranch, qui est très convoité...*
1.30 Musique : Cadran lunaire. *Chaconne,* de Vitali, par Patrice Fontanarosa, violon, Marco Fracassi, clavecin.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

6.59 Pin-up (et à 7.23, 12.29, 1.04).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.25 Canaille peluche. Le Tourbillon noir ; Il était une *fois les découvreurs ; Chipie &* Clyde.
8.25 Série animée : Les Simpson.
8.45 Court métrage : Zoo Cup.
8.49 Surprises.
9.00 Cinéma : Samba Traoré. ■■ *Film franco-burkinabé* d'Idrissa Ouedraogo (1992). Avec Bakary Sangare, Mariam Kaba, Abdoulaye Koumboudri. *Une fable qui commence en polar.*
10.20 Magazine : L'Œil du cyclone. Faut que ça pète.
10.55 Téléfilm : Une qui promet. De Marianne Lamour, avec Lambert Wilson, Cécile Pallas.

— *En clair jusqu'à 13.30* —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Documentaire : Souriez, je m'occupe du reste. De Marie-Hélène Alessandra. *Deux photographes de mariage.*
13.30 Cinéma : Hollywood Mistress. ■ Film américain de Barry Primus (1991). Avec Robert Wuhl, Robert De Niro, Danny Aiello. *Satire anecdotique des mœurs du monde hollywoodien du cinéma.*
15.15 Le Journal du cinéma du mercredi. (rediff.).
15.45 Cinéma : Histoires de fantômes chinois 2. ■ Film chinois (Hongkong) de Ching Siu-Tung (1990). Avec Leslie Cheung, Joey Wang, Michelle Li. *Film fantastique aux très belles images.*
17.25 Surprises.
17.35 Canaille peluche. Baby Folies ; Crypte Show.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.25 Court métrage : Zoo Cup.
18.30 Série animée : Les Simpson.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures. Présenté par Mme Agnès, Alexandre Devoise, Maureen Dor, Moustic, Valérie Payet et Philippe Vandel.
20.35 Documentaire : Les Windsor, vie privée à la cour d'Angleterre. De Philippe Whitehead.
23.00 Flash d'informations.
23.10 Cinéma : Cœur de tonnerre. ■ Film américain de Michael Apted (1992). Avec Val Kilmer, Sham Shepard, Graham Greene (v.o.). *Un agent du FBI d'origine indienne redécouvre ses vraies racines.*
1.05 Cinéma : L'Absence. □ Film franco-germano-espagnol de Peter Handke (1992). Avec *Jeanne Moreau, Bruno Ganz,* Sophie Semin. *D'un ennui mortel.*
2.50 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : La Maîtresse du lieutenant français. ■■ Film britannique de Karel Reisz (1981, v.o., rediff.).
19.00 Série : Fast Forward.
19.30 Documentaire : Contes classiques et chansons d'amour. Lecteurs et leurs auditeurs, de Crissy Hemming.
20.30 *8 1/2 Journal.*
20.40 Soirée thématique : Le Règne des clans, les mafias en Europe. Soirée proposée par Friedrich Timpe. 2. La nouvelle mafia de l'Est.
20.41 Documentaire : De Jürgen Roth. *L'ex-URSS sera-t-elle prochainement le royaume du crime organisé ? Du rackett à la mise sous tutelle de l'économie, une enquête inquiétante de Jürgen Roth.*
21.40 Documentaire : Au seuil de la mafia. Une jeunesse en Lituanie, de Michael Kipp-Thomas. *Quel avenir pour ces gosses livrés à la rue ?*
22.10 Documentaire : Les Criminels en habits de patriotes. De Jürgen Roth. *A la recherche des liens entre la guerre menée par l'armée et les milices serbes et le monde du crime.*
22.35 Débat. Présenté et animé par Wiebke Bruhns, avec Heinke Salisch, député au Parlement européen, Jürgen Fatkinhäuer, procureur général, M. Schiermann, détective.
23.05 Cinéma : Black-out sur Tallin. ■ Film franco-estonien d'Ilkka Jarvilaturi (1993). Avec Ivo Uukkivi, Milena Gulbe, Jüri Järvet (v.o., 100 min).

M 6

7.00 M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 Les Matins de Marie (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Boulevard des clips (et à 10.05, 1.05, 6.10).
10.55 Série : Campus Show.
11.20 Série : Lassie.
11.55 Série : Papa Schultz.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : California Girls. De Noel Nosseck, avec Julianne Philipps, Ted Scheckelford.
15.00 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : *Pour l'amour du risque.*
19.54 *Six minutes d'informations,* Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Deux enfoirés à Saint-Tropez. □ Film français de Max Pecas (1985). Avec Jean-Michel Noiret, Philippe Caroit, Caroline Tresca.
22.30 Série : Les Contes de la crypte. Avec Beau Bridges, Terry Garr, Steven Weber. *Des histoires courtes, comiques et inquiétantes.*
0.00 Six minutes première heure.
0.10 Fréquenstar (et à 3.50).
2.30 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Sports et découverte-2 ; Destination le monde (Ecosse-Shetland) ; E = M 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Arabella mes amours, de Bernard Da Costa.
21.30 Profils perdus. Iris Clert.
22.40 Les Nuits magnétiques. L'Envol. 3. Blessures, chutes et consolations.
0.55 Du jour au lendemain. Avec Marie Nimier (la Caresse).
0.50 Coda. Si tous les enfants du monde (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de la Philharmonie de Munich) : Messa da Requiem, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Georg Solti ; sol. : Cheryl Studer, soprano, Mariana Lipovsek, contralto, Vinson Cole, ténor, Samuel Ramey, basse.
22.00 Concert (donné le 11 août 1993 lors du Fetival d'Orford) : Récitatif et thème varié pour clarinette et piano, de Litaize ; Sonatine pour trompette et piano, de Langlais ; Divertissement pour six instruments à vent, de Reboulot ; Quatuor pour la fin du temps, de Messiaen.
0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. La Terre de quatre coins (extrait), de Saint-Pierre ; Mai Nozipo, de Meraire ; Tillboyo, de Suso ; Escalay, de Din ; Zelf Dance, de Malherbe ; Le Village du chef Bongo, de Zazou.

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : François Bayrou et Françoise Giroud (« Le grand O O'FM-*la Croix* »).

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Tchernobyl mon amour

ALORS, elle pète quand, cette centrale? Avant les élections ukrainiennes ou après? L'Europe, de l'Atlantique à l'Oural, et même au-delà, danse sur un volcan nucléaire. Elle le sait, le dit, le craint et croise les doigts, espérant que la bombe à retardement veuille bien patienter un peu, le temps de rassembler les fonds nécessaires.

Tchernobyl, mon amour! Jusqu'à présent, par confort, on s'était contenté de suivre les événements avec distance. Comme si la foudre nucléaire ne pouvait tomber deux fois au même endroit. De multiples reportages avaient beau raconter l'état des lieux, ce complexe nucléaire mité, le sarcophage percé, ces systèmes d'alarme aléatoires, la vie quotidienne des apprentis sorciers, ici et ailleurs dans l'Est, rien n'y faisait. Tchernobyl n'était plus à venir.

Et brusquement tout change. L'alerte dans les esprits se fait rouge. Pourquoi? Tout simplement parce que les grandes nations viennent d'accréditer l'idée d'une urgence. Et elles l'ont fait, au sens premier du terme, en sortant leur portefeuille. Dès l'instant où les pays riches parlent de payer, c'est que c'est grave. L'étalon-dollar restant le plus sûr indice du sérieux d'un problème, ces montagnes d'argent promises à l'Ukraine disent assez la gravité de l'affaire.

Bien sûr l'Ukraine demande plus. Cela ressemble même à un chantage : Tchernobyl ou la rançon. Le chantage peut être immoral, voire, ici, suicidaire. La question reste de savoir s'il est crédible. Il l'est, scientifiquement. Alors payons, payons vite, pour n'avoir pas demain à payer au centuple l'addition nucléaire!

Il est des jours où la lecture de la presse ne vous incite pas à un optimisme béat. Et on ne parle pas là de ces pauvres patrons qui ont bien du souci avec les juges. Mais échapper à Tchernobyl pour finir, si l'on ose dire, dans les pattes de la vache folle, c'est voguer de Charybde en Scylla.

Les Anglais ont beau dire, beau faire, maquignonner au maximum pour défendre la qualité sanitaire de leur cheptel, il n'empêche. Là encore, l'information crée l'alerte. L'Allemagne et la France réclament désormais une interdiction des importations de viande bovine britannique. Protectionnisme déguisé, s'indignent les insulaires. P't-être ben que oui. Mais p't-être ben que non.

Et si l'encéphalopathie bovine spongiforme se transmettait à l'homme? Faute de tests diagnostiques, on ne sait pas encore. Mais un doute existe et il ne doit pas profiter à l'accusée. La réflexion est assez désintéressée dans la mesure où cette maladie, à retardement elle aussi, offre jusqu'à trente ans de latence. C'est-à-dire un sursis tel que le risque majeur sera, à échéance, de manger les vaches, anglaises ou non, folles ou pas, par les sabots.

Alors qu'il aspire à diriger le CNPF

M. Gandois quitte la présidence de Pechiney

Après huit ans d'un règne sans partage, Jean Gandois a officiellement annoncé, mercredi 6 juillet au matin, son départ de Pechiney pour briguer la présidence du CNPF (*le Monde* du 6 juillet). Faute de pouvoir privatiser le groupe d'emballage et d'aluminium avant l'élection présidentielle, le président n'a pas demandé le renouvellement de son mandat d'administrateur, sachant qu'il serait victime, le 7 mai 1995, dans dix mois, de la règle interdisant aux PDG de groupes publics de demeurer en fonctions au-delà de soixante-cinq ans.

Jusqu'à l'ultime moment, Jean Gandois aura tenté d'échapper à l'adversité du calendrier. Ce n'est que vendredi 1er juillet, en effet, qu'il devait mettre à profit une visite à Bar-le-Duc (Meuse), dans une filiale du groupe belge Cockerill-Sambre qu'il préside aussi, pour faire connaître au ministre de l'industrie, Gérard Longuet – qui séjournait alors dans sa circonscription –, sa décision de ne pas solliciter un nouveau mandat d'administrateur de Pechiney.

Jamais, jusque-là, M. Gandois ne s'était résigné. Jamais, il n'avait renoncé à conduire la privatisation de Pechiney. Une opération qui lui aurait permis, d'abord, d'échapper, le 7 mai 1995, date de la fin de son mandat, à la règle de limite d'âge interdisant aux PDG de groupes publics de demeurer en fonctions après soixante-cinq ans. Une privatisation qui lui aurait permis, aussi, d'achever la mutation d'un groupe qu'il laisse, après huit ans de règne incontesté, profondément transformé, mais encore déséquilibré.

Devant une centaine de cadres qu'il informait de sa décision, mardi 5 juillet, Jean Gandois a reconnu s'être rendu compte, dès l'été 1990, que l'accent mis sur l'emballage avec le rachat fin 1988 pour 21 milliards de francs de l'époque, du numéro un mondial de la boîte-boisson, American Can, ne serait pas suffisant pour remédier au constat qu'il avait dressé dès son arrivée, et souvent rappelé depuis. Pechiney était alors, selon lui, *«trop petit»* (34,6 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1986), *«trop variable»* (selon le cours de l'aluminium), *«à trop faible croissance»*.

Cette analyse l'avait conduit à céder les activités dans lesquelles le groupe n'occupait pas de position significative (graphite, céramiques, tréfilerie de cuivre...), à conforter la place de Pechiney dans l'aluminium – le cœur historique du groupe – par la fermeture de petits sites (La Barrasse, Largentière, Noguères, Venthon, Rioupéroux...) et l'ouverture de la vaste usine de Dunkerque dont on aime à rappeler, chez Pechiney, qu'*«elle est la plus productive au monde»*. Un choix stratégique que... l'Histoire, à savoir la chute du mur de Berlin en 1989, suivie par l'irruption de l'aluminium russe sur le marché mondial et par la chute des cours qui s'en est ensuivie, a transformé, depuis, en cauchemar.

Prudence balladurienne

Jean Gandois ne devait plus, alors, avoir de cesse de doter son groupe, aux côtés de l'emballage et de l'aluminium séparés désormais en deux entités (Pechiney International et Pechiney maison mère), d'un troisième grand pôle d'activité. Troisième pied qu'il voulait européen, pour conforter un centre de gravité que le rachat d'American Can avait dangereusement fait basculer outre-Atlantique. Faute d'un rapprochement, un temps caressé, avec Saint-Gobain, faute d'avoir pu prendre pied dans le grand rival européen Carnaud Metalbox, Jean Gandois espérait que l'alliance de son groupe avec la riche Compagnie nationale du Rhône (CNR), préalable à toute opération de privatisation, serait, enfin, l'occasion tant espérée. Le calendrier politique, la nécessité de réformer la loi de 1946 qui fixe depuis la Libération l'organisation du secteur de l'électricité, loi à laquelle le personnel d'EDF est supposé viscéralement attaché, la prudence balladurienne, l'en ont privé (*le Monde* du 20 avril). D'ultimes tentatives pour tenter de constituer, *in extremis*, un tour de table, n'ont rien donné. Jean Gandois part donc, à regret, avec un sentiment d'inachevé.

«Il est trop intelligent pour ne pas le savoir. Il est trop sensible pour ne pas en souffrir», dit un de ses proches. Certes, il peut s'enorgueillir de laisser un groupe de dimension mondiale. Mais comment ne pas voir qu'à 63 milliards de francs, le chiffre d'affaires a baissé l'an dernier de 3,2 %, pour la quatrième année consécutive? Comment ne pas voir que, derrière l'intégration réussie d'American Can, se cache une stagnation des profits de Pechiney International et un endettement qui atteint 21,9 milliards de francs? Comment ne pas s'interroger sur la solidité d'un «leadership» dans la boîte-boisson en aluminium quand le marché semble lui préférer les bouteilles en plastique PET (polyéthylène téréphtalate)?

En 1993, le groupe a réalisé 980 millions de francs de pertes... Le bilan de Jean Gandois ne se saurait se lire, sans injustice, à l'aune de ce seul chiffre. Mais, le PDG attachant et charismatique qu'il a su être, autocrate aussi, laisse à son successeur, une tâche plus rude et un avenir moins tracé que son orgueil ne l'aurait, sans aucun doute, souhaité.

PIERRE-ANGEL GAY

Une succession difficile

Les successions sont pleines d'imprévus, affrontés toujours au dernier moment. Difficile pour les pouvoirs publics d'ignorer le rendez-vous que leur avait fixé Jean Gandois. Depuis des mois, le PDG de Pechiney avait fait savoir aux pouvoirs publics qu'il partirait si son groupe n'était pas privatisé avant l'élection présidentielle, seule façon pour lui d'échapper à la règle de la limite d'âge. Depuis des semaines, les pouvoirs publics avaient cessé d'y travailler...

Mercredi 6 juillet, pourtant, le gouvernement n'avait pas arrêté son choix. Et aucun nom ne semblait vraiment s'imposer. L'actuel numéro deux du groupe, Jean-Louis Vinciguerra? Son nom ne soulevait aucun enthousiasme au ministère de l'industrie. Jean-Martin Folz? Contacté, cet ancien de Pechiney faisait savoir qu'il préférait les délices du géant agroalimentaire d'Eridania-Béghin-Say à un retour dans une maison qu'il avait quittée, faute de s'entendre avec... Jean-Louis Vinciguerra.

Un temps avancé, le nom de Francis Mer semblait délaissé, son éventuel départ d'Usinor-Sacilor, qu'il préside, ouvrant une nouvelle brèche. *«Pourquoi pas Bernard Pache?»*, disponible depuis son éviction de la présidence de Bull, s'interrogeait sans trop y croire, une personnalité de la République. Difficile de rappeler à Pechiney le prédécesseur de Jean Gandois. Etaient encore avancés, par le quotidien *la Tribune*, les noms de Georges-Yves Kervern, un ancien de Pechiney, aujourd'hui directeur général de l'UAP, et Philippe Lenain, actuel numéro trois de BSN qui, derrière son activité agroalimentaire, est aussi un grand de l'emballage. La nomination de l'un d'entre eux serait une première et romprait avec les choix effectués jusqu'ici dans le traditionnel establishment des PDG de groupes publics, en voie de raréfaction...

P.-A. G.

Au conseil des ministres

Le mandat des présidents des entreprises publiques est porté à cinq ans

Le conseil des ministres du 6 juillet a approuvé un décret, présenté par le premier ministre, alignant la durée de mandat des présidents de conseil d'administration ou de conseil de surveillance des établissements publics et entreprises, relevant de la loi du 26 juillet 1983, sur celle des administrateurs et membres de conseil de surveillance. Ce mandat sera donc pour tous de cinq ans, au lieu de trois actuellement.

Le conseil a également procédé à une série de nominations dont celles de Jean de Savigny, ancien directeur de l'Agence française de lutte contre le sida, qui devient secrétaire général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Pierre Lelong, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président de la chambre à la Cour des comptes. Jean-Pierre Teyssier, conseiller commercial, est nommé président du conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel. Alain Gomez est renouvelé dans les fonctions de président du conseil d'administration de Thomson SA (*le Monde* du 6 juillet).

CAMBODGE : les Khmers rouges sont déclarés hors la loi. – A l'écrasante majorité de 98 députés sur 99 votants, l'assemblée nationale cambodgienne a voté, mercredi 6 juillet, la mise *«hors la loi»* des Khmers rouges, annonce l'agence Reuter. Le premier ministre Norodom Ranariddh a, toutefois, déclaré que le gouvernement se réservait la possibilité d'engager des négociations de paix avec le groupe rebelle : *«Je pense que nous devrions faire quelque chose de manière à garder la porte ouverte»*, a-t-il dit. La plupart des observateurs sont très sceptiques sur la portée concrète de ce texte. Le roi Norodom Sihanouk a, pour sa part, fait connaître, de Pékin où il est soigné pour un cancer, sa vive hostilité à l'adoption d'une telle loi.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Intolérance : «Pour Taslima Nasreen», par Amitav Ghosh. Sécurité : «Le malentendu de la vidéosurveillance», par Alex Türk. A livre ouvert, par Robert Solé : «La saga Macintosh», de Steven Levy (page 2).

INTERNATIONAL

Afrique du Sud : la fin de la visite de M. Mitterrand

François Mitterrand a achevé, mardi 5 juillet, une visite officielle de trente-six heures en Afrique du Sud. Au cours de ce voyage le chef de l'Etat s'est employé à magnifier le rôle de la France, pays «ami». Mais l'aide économique attendue par l'Afrique du Sud n'a été évoquée que partiellement (page 4).

Yémen : la victoire du Nord

Deux mois après le début de la guerre au Yémen, les nordistes du président Ali Abdallah Saleh sont entrés, mardi 5 juillet, dans Aden et ont conquis Moukalla, les deux principales villes du Sud. Cette victoire militaire ne met pas fin au conflit et le pays risque de sombrer dans une longue guérilla (page 5).

Bosnie-Herzégovine : l'ultimatum des grandes puissances

Les ministres des affaires étrangères du «groupe de contact» – Etats-Unis, Russie, Allemagne, Grande-Bretagne et France – réunis mardi 5 juillet à Genève, ont adopté leur plan de paix pour la Bosnie et ont lancé un ultimatum aux belligérants afin qu'ils l'acceptent (page 6).

POLITIQUE

Le Sénat examine le projet de loi sur la sécurité

Le Sénat a entamé, mardi 5 juillet, l'examen en première lecture du projet de loi d'orientation et de programmation relatif à la sécurité, présenté par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur (page 8).

COMMUNICATION

Les difficultés du groupe Hersant

Lors du comité d'entreprise de Presse-Alliance, la société éditrice de *France-Soir*, mardi 5 juillet, Robert Hersant a annoncé qu'il était *«contraint d'arrêter les gratuits»* et que la recherche de partenaires pour le titre n'était *«pas à l'ordre du jour»*. Par ailleurs, le départ de Philippe Villin serait imminent (page 14).

ÉCONOMIE

Hostilité syndicale à l'égard de la «TVA sociale»

Le premier ministre, Edouard Balladur, a entamé, mardi 5 juillet, des entretiens bilatéraux avec les partenaires sociaux. A cette occasion les syndicats ont rappelé leur hostilité à l'instauration d'une éventuelle «TVA sociale» afin de réduire le besoin de financement de la protection sociale (page 22).

SERVICES

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Le Monde des livres

Une rencontre avec Marthe Robert, essayiste, traductrice, «lectrice magique», de Kafka en tout premier lieu. Pour les vacances, n'oubliez pas vos enfants! Sélection d'une quarantaine de titres pour eux. Et, pour les adultes, de la science-fiction, des écrivains anglais et américains, dont Richard Ford avec un court récit, *Ma mère*.

Ce numéro comporte un cahier «Arts-Spectacles» folioté de I à XVI.

Le numéro du «Monde» daté mercredi 6 juillet 1994 a été tiré à 453 518 exemplaires

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

AVIGNON 94

MUNEYA ABE



BRIGITTE ENGUERAND

L'Europe a découvert Hiroshi Teshigahara en 1964 ; cette année-là, il recevait le prix spécial du jury au Festival de Cannes pour son film, « la Femme des sables ». Depuis, cet héritier de la plus prestigieuse école d'art floral du Japon est passé maître dans l'art de composer des installations plastiques en assemblant des bambous en autant d'architectures fantasmatiques. Teshigahara est devenu aussi metteur en scène et investit la Carrière de Boulbon pour y créer un art neuf, le « nôpéra ».

L'invitation au voyage

TANDIS que s'amoncellent sur le spectacle vivant un certain nombre de nuages et particulièrement celui, menaçant, de la baisse persistante, en France d'abord, et presque partout en Europe, des budgets publics de la culture, Avignon oppose à l'adversité des comptables le ciel radieux des créateurs. L'affiche de la 48e édition du principal festival de création du monde réunit, du 8 juillet au 2 août, une quarantaine d'équipes artistiques prêtes à en découdre avec les 160 000 spectateurs attendus cette année aux guichets du festival.

Cette affiche est de qualité, intriguante même. Rarement le festival aura donné cette impression d'universalité. Son caractère intriguant vient de la forte présence d'artistes japonais parmi les plus significatifs du moment, – inscrite sur tous les documents du festival par une calligraphie d'un maître, Hiroshi Teshigahara. Grâce à la priorité donnée au Festival d'Avignon par la Fondation du Japon, qui réunit des personnalités de la sphère privée et des représentants du ministère des affaires étrangères nippon, grâce aux soutiens conjugués de l'Association Tokyo-Avignon, créée spécialement pour l'occasion et regroupant différents mécènes, et de l'Association française d'action artistique (AFAA), le festival veut témoigner, à l'opposé de tout exotisme, de la richesse culturelle de l'archipel nippon, où les arts traditionnels ne cessent de résonner dans la création contemporaine.

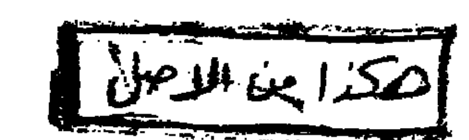
Nô, kyôgen, kagura, il va falloir reconstituer un lexique que le relâchement de nos échanges avec le Japon nous avait fait mettre de côté. Et l'enrichir de quelques mots nouveaux, comme ce « nôpéra » qu'Hiroshi Teshigahara a inventé spécialement pour le festival. *Susanô*, le nom de son spectacle, *résolument contemporain même s'il est inspiré* du nô et servi par quelques-uns de ses meilleurs interprètes, devrait marquer de ses audaces la création scénique et permettra aux festivaliers de reprendre le chemin de la carrière de Boulbon, où fut créé le *Mahabharata* de Peter Brook.

Remarquable, l'affiche du festival l'est par l'excellence des auteurs qu'elle rassemble, qu'ils soient du répertoire classique ou contemporain. Euripide, par Jacques Lassalle et Jacques Nichet ; Edward Bond, par Alain Françon et Alain Milianti ; Shakespeare, par Stuart Seide ; Tony Kushner, par Brigitte Jaques. Tradition revisitée, créations, le festival n'échappe pas au retour du tragique, cette mauvaise habitude qu'a prise le théâtre, dès l'Antiquité, *de dire nos lâchetés et nos crimes* avant qu'ils ne soient irréversibles. Car la guerre, qui ensanglante l'Europe, l'Afrique, et l'Asie, enflamme les plateaux de théâtre. La maladie aussi, et particulièrement l'épidémie du sida, qui se joue des frontières de la a géographie et des dissemblances des hommes. Universel donc, le Festival d'Avignon nous engage à traverser l'Amérique du Nord des années 80, à arpenter l'Europe, de ses racines athéniennes à ses déchirements *et ses espoirs d'aujourd'hui* ; *invitation* à l'escapade encore en compagnie de Bartabas et de Zingaro, de retour d'Inde...

Partout en ville, une nouvelle fois, des artistes de toutes les disciplines, venus de tous les points du globe, sur des tréteaux de fortune la nuit, ici ou là le jour – sur les places, dans les cours et les jardins... –, disponibles, prêts aux rencontres, débats, lectures qui font du festival un atelier de recherches et d'échanges précieux, le rendez-vous annuel de ceux qui veulent croire encore que le dialogue de l'artiste et du citoyen est le plus sûr chemin de l'humanisme.

OLIVIER SCHMITT

ce de Pechiney



LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU


Thomas Bernhard, Vienne, 1984.

SEPP DREISSINGER

Le comique Bernhard

SI l'on voulait choisir un fil rouge qui permette de retrouver son chemin dans la programmation de ce 48e Festival d'Avignon, ce serait assurément un fil rouge sang. Deux tragédies d'Euripide, *Andromaque* et *Alceste*, les pièces de guerre d'Edward Bond, *Rouge, noir et ignorant, la Grande Paix, la Furie des nantis*, et la première partie d' *Angels in America*, de Tony Kushner, vaste fresque consacrée au sida, intitulée *Le millénaire approche*.

On a déjà eu l'occasion de dire dans ces colonnes (voir *le Monde* du 24 février 1994) que le théâtre était un art un peu radar, qui sentait l'air du temps à venir, selon la formule de Roger Planchon : *« Le théâtre est une caisse de résonance formidable pour savoir ce qui va se passer dans une société. Mai 68, à mon sens, était déjà sur les scènes de théâtre de 1965 à 1967. Le théâtre est un tout petit peu en avance sur les événements. » La Route des chars* du dramaturge allemand Heiner Müller, écrite de 1984 à 1987, annonçait le siège de Sarajevo. Le diptyque de Planchon, *le Vieil Hiver* et *Fragile Forêt*, écrit au début des années 80, prenant pour thème les massacres entre catholiques et protestants au XVIe siècle, préfigurait les atrocités de l'ex-Yougoslavie.

Le théâtre comme poste de vigie fait son travail de révélation, son boulot de Cassandre, et notre avenir se dessine ainsi, guerres, tragédies, pandémies. Comme l'ajoute délicatement Bernard Faivre d'Arcier en présentant son festival 94 : *« Exposé comme je tente de le faire, le festival a l'air bien sérieux, voire sombre. Il n'en est rien, et mon intention n'est pas de porter l'affliction dans tous les cœurs... Guerre, exclusion, sida, folie sont déjà sur tous les écrans. C'est pourquoi la poésie du théâtre équestre, le travail de théâtre et de cirque mêlés, n'ont pas été oubliés. Ni l'humour surtout, puisque le festival se terminera par une brassée de comédies qui, d'ailleurs, traitent... des mêmes sujets. »*

DANS un tel contexte roboratif, l'absence de Thomas Bernhard aurait été ressentie cruellement. L'écrivain autrichien, mort en février 1989, a partagé son œuvre entre le théâtre et le roman, le roman souvent autobiographique, avec une capacité de fureur inentamable, contre tout, contre l'Autriche, contre l'époque, contre soi, et ne s'est pas privé de l'exercer avec les nombreux instruments de sa vaste palette, dont le plus meurtrier est sans doute le comique, l'humour. Ce n'est pas par une pièce de théâtre qu'il sera présent cette année en Avignon, mais par l'adaptation pour la scène des entretiens qu'il eut entre 1981 et 1986 avec Krista Fleischmann, à Majorque, Vienne et Madrid. Bernhard n'apprécie pas outre mesure le féminisme de son interlocutrice, et il prend un grand plaisir à la faire enrager, sans qu'il soit possible de voir où commence la vraie mauvaise foi chez lui.

Il faut dire que les arguments que Krista Fleischmann avancent ne sont pas toujours d'une étourdissante nouveauté. Ainsi elle lui dit que les lois sont faites par les hommes. Il répond que les femmes n'ont qu'à les renverser. *« Pourquoi ne le font-elles pas ? Il n'y a rien de plus simple. Parce que le courage leur en manque en fin de compte. On le voit sans arrêt, les femmes font les grandes gueules dans les journaux ou dans leur petit cabinet anonyme d'essayiste, quand elles gribouillent quelque chose contre les hommes, une de ces brochures, puis quand elles sont élues au Parlement et qu'elles montent à la tribune, même le papier qu'elles lisent se met à trembler, et elles sont totalement incapables de s'exprimer. »*

Voudrait-il, insinue Krista Fleischmann, que les femmes restent à la maison à faire des enfants ? Il rétorque que ce n'est pas à lui de réfléchir à cela. Que la sœur de Schopenhauer écrivait, à la maison, des romans kitsch et gagnait beaucoup d'argent, alors que son auguste philosophe de frère n'avait en dehors de son caniche que deux auditeurs à l'université et n'avait vendu en quarante ans que cent vingt exemplaires du *Monde comme volonté et représentation*.

D'AILLEURS, Bernhard considère Schopenhauer comme un auteur comique, au même titre que Kant. Le pape, surtout Jean-Paul II, n'est pas en odeur de sainteté chez Bernhard, qui lui trouve un genre paysan, buté, trop catholique. Ne parlons pas des hommes politiques, des intellectuels autrichiens, Bernhard a des flèches pour tout le monde, sans oublier les critiques qui écrivent au dentifrice toute leur vie, il en sort toujours la même chose. *« Mais, à la fin, ils écrivent tous au Stéradent, parce qu'ils sont vieux ; c'est de l'écrivasserie de prothèse. Les critiques passent la nuit dans un verre, comme les dentiers. »*

Le plus comique étant que les critiques aient toujours éprouvé une suave délectation masochiste à se laisser botter le train de la sorte, en aient toujours redemandé, encore un petit coup monsieur l'écrivain, encore une petite latte s'il vous plaît, votre merveilleux pessimisme est si communicatif, votre pensée un peu décousue, sans doute, qui sous la plume d'un autre passerait pour de la philosophie de bazar, est si désespérée, si décourageante, c'est proprement sidérant, le cafard que vous pouvez sublimer, quel talent... Le talent de Bernhard ne fait aucun doute, il est de première grandeur. La pensée qui chevauche ses lignes noires n'est pas forcément aussi pointue. C'est l'éternel débat sur le style, qu'on ne résoudra pas ici, mais qui invite une fois de plus à écouter d'un peu près ce qu'on entend si bien. ■

AVIGNON 94/JAPON

L'archipel aux trésors

Le programme japonais du Festival est une occasion unique en Occident de saisir l'actualité des arts dans ce pays en pleine transformation et leur filiation avec une tradition toujours aussi fascinante. A Tokyo et Kyoto, nous avons rencontré cinq des principaux artistes de la scène nippone.


Masakuni Asami, star du Théâtre national de nô

PHILIPPE GONTIER



Naissance du « nôpéra »

Hiroshi Teshigahara, metteur en scène et plasticien

ATTENTION, le programme officiel du Festival d'Avignon pourrait créer quelque confusion. Il annonce dans la Carrière de Boulbon, lieu mythique enfin rendu aux festivaliers après des années de vache maigre, la représentation de deux pièces de « nô traditionnel » et la création d'un « nô contemporain », *Susanô*, l'ensemble étant dirigé par l'un des artistes les plus importants du Japon aujourd'hui : le cinéaste, plasticien et metteur en scène Hiroshi Teshigahara. Pour avoir rencontré cet homme élégant, presque dandy, cultivé et sévère, au sommet d'un... grand magasin de Tokyo au début du mois de juin, il faut avertir les spectateurs qu'à Boulbon s'inventera une forme nouvelle qui, si elle doit effectivement beaucoup à la tradition du nô, n'en est qu'une descendance autrement moderne que Teshigahara a déjà baptisée : le « nôpéra ».

« J'ai inventé ce mot pour rassurer ceux qui se prétendent dépositaires de la tradition du nô et qui s'effraient déjà du spectacle que nous présentons à Avignon. Je ne suis certes pas un maître du nô mais simplement quelqu'un qui a décidé de diriger plusieurs des meilleurs dépositaires de cet art ancien pour essayer de créer quelque chose de nouveau. Il ne s'agit en aucun cas d'une forme quelconque de provocation. » Ces précisions ne sont pas inutiles, quand on sait que l'invitation lancée par Bernard Faivre d'Arcier à Hiroshi Teshigahara a soulevé dans les milieux du théâtre de Tokyo une réelle émotion, violente quelquefois, et beaucoup de jalousies...

Car le nô a ses lois, strictes. Descendant de formes archaïques, il est reconnu dès le XIVe siècle dans l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui. Théâtre mimé, chanté et dansé, extrêmement stylisé, il met en jeu une dizaine d'acteurs, quatre musiciens et des choristes qui évoluent dans un dispositif immuable qui conditionne la représentation. Succinctement, il s'agit d'un rideau, côté jardin, qui se lève sur un pont lié à une scène de forme rectangulaire, surmontée d'un toit et barrée en fond par la représentation d'un pin. Le public est placé en L au pied de ce dispositif surélevé.

A la carrière de Boulbon, les spectateurs sont installés sur un immense gradin face à la scène dans une géométrie bifrontale classique. Première entorse. Seconde entorse, le dispositif scénique ne rappelle que de loin celui du nô, d'autant que Hiroshi Teshigahara a conçu pour l'occasion un décor dans sa manière très particulière. Fils du maître d'ikebana Sofu Teshigahara, il a inventé un art sans devancier ni, pour l'instant, imitateur, qui a fait de lui le « maître du bambou ». *« J'ai toujours suivi le travail de mon père depuis mon enfance. Quand je me suis lancé dans l'ikebana, j'ai eu l'impression d'étouffer dans ses codes. Un jour, j'ai vu des bambous plier sous le poids de la neige : ils formaient des arcs fascinants. Mon père n'avait jamais utilisé cette plante dans ses compositions. Plutôt que d'essayer de me mesurer à lui, j'ai décidé d'essayer autre chose. J'ai donc étudié le bambou, exploré les lignes virtuelles qu'il peut dessiner quand on le plie, qu'on le découpe, qu'on l'éclaire...*

» Petit à petit, l'idée m'est venue de ne pas l'utiliser avec des fleurs mais de créer un espace pour lui seul. Le bambou a le pouvoir inattendu de décrire, de modeler un espace. Il peut envelopper, enfermer, abriter l'humain. C'est une forme d'architecture construite sur du vide mais toujours éphémère puisque sa matière est végétale, ce qui est très théâtral. Le bambou joue son rôle et, un jour, il doit partir. Je l'aime parce qu'il doit disparaître, j'aime aussi son odeur. Je suis persuadé que le souvenir de ce parfum demeure. » La scénographie conçue pour Avignon donne toute sa place à ces sculptures-installations que Teshigahara présente régulièrement au Japon, et loin de lui. Elles seront un élément du décor mais aussi une « mise en condition » des spectateurs avant même qu'ils ne s'installent sur les gradins.

L'héritage de son père – une exigence d'artiste mais aussi une école prestigieuse d'ikebana : Sogetsu – a fait de Hiroshi Teshigahara, malgré lui, un homme d'affaires, qualification qu'il a en horreur. *« Cet héritage est très lourd. J'ai souhaité partager le pouvoir avec un conseil d'administration mais c'était impossible : le système japonais impose qu'un projet soit porté par un porte-drapeau, un « maître ». Car ici, quoi que dise le maître, il a absolument raison et il est celui qu'il faut imiter. Heureusement, depuis quinze ans, les élèves sont devenus plus libres dans leur expression ; au lieu de trouver leur satisfaction dans une sorte de communion grégaire, ils ont acquis des modes d'expression plus personnels, et certainement plus épanouissants. Mais le maître reste le maître. »*

Et ce « maître-là » ne ressemble à aucun autre. L'Europe l'a découvert au milieu des années 60. Il était alors cinéaste. Au Festival de Cannes, en 1964, il reçoit un Prix spécial du jury pour *la Femme des sables*, récit presque onirique décrivant les errances d'un entomologiste dans un village de dunes. Hiroshi Teshigahara garde de cette époque une réelle nostalgie : *« Le cinéma est un mode d'expression artistique collectif, dans lequel il faut surmonter la vie d'un groupe, son côté grégaire, pour arriver à créer une œuvre d'art. Les arts plastiques, eux, s'exercent en solitaire. »* Teshigahara arrête le cinéma parce que plusieurs de ses films n'ayant pas marché, il s'est retrouvé couvert de dettes.

Parce qu'il fallait aussi penser à la succession de son père, succession à laquelle cet admirateur de Gaudi, ce fan de boxe – deux sujets de ses films –, était mal préparé. Dans le Japon de l'après-guerre qui a marqué sa jeunesse, la vie culturelle bouillonnait, et lui voulait en être. *« Il y avait alors toutes sortes de groupes d'artistes, de peintres, d'écrivains, de poètes. Beaucoup avaient des connotations politiques. Moi, j'ai rejoint l'Association du siècle, présidée par l'écrivain Abe Kobo. On y discutait de tout, en surmontant tous les sectarismes et toute idée de genre artistique. Nous nous sentions proches, alors, du Parti communiste. Mais entre le parti et nous, ça n'a pas marché, on a très vite été considérés comme des révisionnistes. Le PC était très stalinien et ne cherchait à intégrer ni les artistes ni les intellectuels. »*

Hiroshi Teshigahara a donc continué son chemin. Il a abordé le théâtre par l'opéra, l'année dernière à Lyon, où on lui a demandé de réaliser une *Turandot*. La France le retrouve aujourd'hui à


Akira Shigeyama dans sa loge au théâtre nô de Kyoto.

PHILIPPE GONTIER







Takeshi Nomura, jeune acteur de kyôgen.

PHILIPPE GONTIER

Avignon, à la tête d'une troupe immense. Elle réunit quelques-unes des plus grandes figures de la scène japonaise traditionnelle. En tête de distribution, le maître du nô Hideo Kanze, qui appartient à l'une des plus anciennes et des plus prestigieuses dynasties, et son alter ego et ami, Masakuni Asami *(lire plus loin)*. A leurs côtés évolue Takeshi Nomura, jeune interprète de kyôgen qui s'est distingué dans les productions récentes du Théâtre national de nô de Tokyo. L'actrice Anna Galiena sera la récitante – en français – de *Susanô*, au milieu d'un gang de trente enfants d'Avignon spécialement formés pour le spectacle. Hiroshi Teshigahara a demandé au compositeur Maki Ishii une partition originale, tandis que Tomio Mohri, élève d'Issey Miyake, a réalisé les costumes – remarquables. Cette production sera la plus coûteuse du Festival d'Avignon. Son montant exact est d'ailleurs inconnu. *« Il n'est pas de jour où l'on ne rajoute quelques yens au budget prévisionnel »*, confie dans un sourire l'un des producteurs japonais. Hiroshi Teshigahara, lui, ne parle jamais d'argent. *« Il y a pour cela des bataillons de spécialistes. »* Riche, certainement, mais artiste, décidé à conquérir les festivaliers tout en ouvrant, à l'usage de ses concitoyens et des Occidentaux, une nouvelle perspective.

Nô futur ?

Masakuni Asami, acteur

EN plein cœur de Tokyo, rendez-vous était pris avec Masakuni Asami, pilier du Théâtre national de nô de Tokyo. Dans la coulisse de ce beau bâtiment moderne, construit il y a dix ans, on découvrait un petit homme rond, d'environ cinquante ans, le cheveu aussi rare que le sourire... Difficile d'imaginer que cet homme était le meilleur interprète des rôles féminins du nô, l'élégance de ses mouvements et les intonations claires de sa voix lui ayant permis d'interpréter mieux que personne les personnages de princesses et autres jeunes femmes énamourées !

Asami est l'un des 1 500 acteurs et musiciens qui, aujourd'hui, servent cet art traditionnel. Il a été formé à l'école du maître Hideo Kanze, dont il est le partenaire depuis l'enfance. Car on commence très tôt une carrière d'acteur de nô. Lui avait quatre ans quand il est monté pour la première fois sur scène. *« A cet âge-là, on joue de tout petits rôles qui permettent de peaufiner l'apprentissage des mouvements, la maîtrise de son corps, de ses bras, de ses mains, de ses jambes et de ses pieds. Quand on a grandi, on commence l'entraînement aux rôles d'adultes et on apprend le chant et la danse. C'est devenu ma spécialité. Mais je ne serais pas un bon interprète si je n'avais pas fait aussi l'apprentissage de tous les instruments, la flûte, le tambour d'épaule, le tambour de hanche et le tambour à battes. En principe, chaque acteur de nô apprend tous les instruments. Acquérir les techniques du chant et de la danse est le plus ardu. »*

Si les acteurs de kabuki sont souvent très spécialisés, ceux du nô peuvent changer de rôle. Asami, lui, ne changerait pour rien au monde ses rôles de femmes très belles, de princesses et de mères. Mais le nô est aujourd'hui un art assez marginal au Japon. Une star comme lui ne joue que douze à quinze fois par an. *« Evidemment, ça ne suffit pas pour vivre ; alors, je donne des cours au Théâtre national, essentiellement à des amateurs qui viennent pour leur plaisir. Je joue rarement en dehors du nô et surtout des scènes de... nô dans des films ou des téléfilms. Mais, récemment, des échanges se sont développés entre les différentes disciplines artistiques. Par exemple, j'ai travaillé sur un spectacle de danse accompagné à l'orgue que j'ai présenté à l'université de Kobé et dans un temple, ce qui d'ordinaire ne se fait pas. Mais ces occasions sont rares, trop rares.* Susanô *est une de ces trop rares occasions. Ça fait du bien de se lancer dans ce genre d'aventure. »*

A l'avènement de l'ère Meiji, en 1868, les écoles de nô, attachées depuis le début du XVIIe siècle au régime féodal, ont perdu leur protection officielle et ont bien failli disparaître. Si l'on demande à Asami jusqu'à quel point son art est aujourd'hui menacé, il lève les yeux aux ciel, les mains jointes, et réfléchit. *« Si les acteurs sont bons, le nô continuera encore longtemps. Sinon, il peut disparaître. Cette discipline demande beaucoup d'efforts aux jeunes acteurs.* Susanô *est une pièce expérimentale ; elle peut susciter un intérêt nouveau pour le nô chez les jeunes. La continuité est primordiale, il ne faut pas d'interruption dans la transmission et l'apprentissage. Mais s'engager dans une voie expérimentale rendra peut-être difficile le retour à la tradition. Il faut quand même essayer, et essayer de réussir. »*

Asami continuera quoi qu'il en coûte. Son talent lui permet d'être aidé par l'Association Hashi nô kai, fondée il y a quinze ans pour financer les représentations de nô. Elle regroupe trente-quatre entreprises privées qui n'ont jamais démenti leur soutien. Et l'un ou l'autre des mécènes assure que cela durera autant que le talent d'Asami ne se démentira pas... Grâce à eux, il joue, depuis quinze ans, tous les grands rôles du répertoire. *« On est acteur de nô jusqu'à la fin de sa vie. Le plus vieil interprète a aujourd'hui quatre-vingt-dix ans. Mais le poids des costumes et des masques exige d'être solide. La limite est donc souvent de quatre-vingts ans. Après cet âge, les acteurs font des danses très simples, des scènes très courtes. »*

A la différence de l'Occident, où les arts traditionnels sont protégés par la plupart des Etats dans le cadre d'institutions prestigieuses, le nô est une discipline familiale, dynastique, où l'on s'essaie à préserver une mémoire. La construction récente d'un théâtre national a modifié la vision qu'ont les Japonais de cette tradition sans pour autant susciter une quelconque adhésion populaire, ce que le kabuki et ses formes spectaculaires, enjouées, paraît réussir. Masakumi Asami aimerait que le Japon préserve son répertoire comme le font la Royal Shakespeare Company ou la Comédie-Française. *« Le respect que l'on nous porte est incontestable mais les acteurs de nô paraissent habiter dans un monde particulier, lointain. »* Il y a cinq écoles privées de nô à Tokyo, comme celle du maître Kanze. Là, plus de mille élèves se familiarisent avec cette discipline ancestrale. Masakuni Asami voudrait être sûr qu'elle suffira à assurer la continuation d'un art qui a pourtant conquis de longue date de vastes publics loin de l'archipel nippon.

Le sang du kyôgen

Akira Shigeyama, metteur en scène et acteur

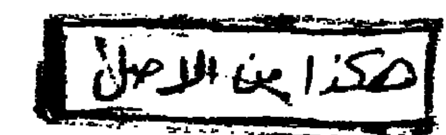
DEUX ans et huit mois : première représentation publique d'Akira Shigeyama et début d'un apprentissage d'acteur qui s'achèvera avec l'adolescence, entre dix-huit et vingt ans. Héritier d'une famille dynastique de kyôgen, intermède comique joué entre deux pièces de nô, il est l'un des meilleurs interprètes d'un genre qui n'est plus défendu que par cinquante acteurs dans tout le Japon. Si on lui demande pourquoi il a décidé de consacrer sa vie au kyôgen, il répond : *« Je ne vis pas pour le kyôgen, je suis le kyôgen. »* Qu'on se le dise !

« Cet art ne souffre pas qu'on se disperse. Il n'y a pas de voie inhérente au kyôgen, pas de règles de vie particulière mais une morale qui date de l'époque d'Edo [1603-1868]. *A cette époque, la vie était dominée par les guerres, la tristesse et la mort. Le kyôgen, protégé par l'empereur, surgit des couches inférieures de la société, qu'il n'a cessé de dépeindre, et propose une philosophie hédoniste, épicurienne. C'est un exemple unique dans la culture de notre pays. »* Mais la profession du rire est pourtant dévorante. *« Je joue tous les jours, deux ou trois fois par jour, dans différentes villes du Japon. Nous n'avons que deux jours de relâche par an. Notre famille compte dix acteurs et environ cent pièces à son répertoire. »* Nous avons rencontré Shigeyama un dimanche en fin de matinée, au théâtre de nô de Kyoto. Il devait s'en aller très vite prendre le Shinkansen pour rejoindre Tokyo, où deux représentations étaient prévues le même jour...

La famille Shigeyama, dirigée désormais par Akira, qui, après avoir eu quarante ans, a succédé récemment à son père, est l'une des sept familles de kyôgen. Akira appartient à la treizième génération d'interprètes qui, depuis trois cents ans, servent le théâtre. Il aurait pu envisager de se lancer dans une carrière différente mais *« il était impossible de ne pas suivre la voie. Depuis la guerre, certains enfants l'ont fait, pourtant, mais avant, c'était interdit. Beaucoup de gens pensent que c'est très dur pour un enfant d'en passer par-là, mais pour nous, c'est comme se laver les dents ! »* Si l'on peut dire, car le kyôgen, alchimie du geste et de la langue parlée, est extrêmement codifié. *« Il est très difficile de changer quoi que ce soit. La base du kyôgen est le ma, le tempo du*

▶







Ci-contre : Sujin Kim et sa troupe Shinjuku Ryozanpaku.

Ci-dessous : une des figures du kagura de Hayachine.

PHILIPPE GONTIER

▶ *mots, deux sons, qui est donné quelle que soit la pièce que l'on interprète. »*

A Avignon, il a choisi de présenter trois courtes pièces comiques : deux sont issus du répertoire, *Bo shibari (Liés par un bâton)* et *Susugigawa (la Farce du cuvier)*, inspirée d'une farce du Moyen Age français. La troisième est l'adaptation de *Pièce sans parole*, de Samuel Beckett, un choix qui pourrait surprendre mais dont Akira Shigeyama s'explique volontiers : *« Beckett est un auteur très oriental, proche de la sensibilité du Japon. L'un des fondements de l'âme japonaise est de se laisser porter par les événements comme par le courant. Nous ne venons de nulle part et nous n'allons nulle part. Les Occidentaux sont plus pragmatiques ; à leur mort, leur corps redevient poussière ; nous, nous sommes les éléments d'un cycle infini. Dans* Pièce sans parole, *l'homme est trahi par Dieu et continue pourtant de vouloir réaliser ses désirs ; il ne se décourage pas, même s'il n'est pas exaucé. Cette persévérance, cette façon de vivre au jour le jour, sans but ultime, correspond bien à notre vision du monde. »*

Le comique du kyôgen n'est pas un comique de situation. Il est transmis par des personnages qui se moquent de la solitude des êtres humains. Le public rit de l'acteur, puis se prend de peur et rit de lui-même. Tous les personnages sont issus de la vie quotidienne, sans rien d'exceptionnel. Imaginés pour certains il y a six siècles, ils ressemblent comme des frères aux hommes d'aujourd'hui. Akira Shigeyama veut perpétuer son art en continuant d'élargir le répertoire de sa famille. Considérant que le kyôgen a trop fréquenté Shakespeare, il s'intéresse désormais à Molière et à Goldoni. Et même à la Comédie-Française...

Apatride et underground

Sujin Kim, metteur en scène

UNE caverne d'Ali Baba. A deux pas des – bruyantes – voies ferrées du métro aérien dans le quartier de Kôenji, la salle de répétition et les bureaux de la troupe dirigée par Sujin Kim sont exigus, envahis de papiers et de dossiers, d'accessoires et de meubles sommaires. Côté bureau, deux ou trois jeunes femmes dialoguent avec des micro-ordinateurs et des téléphones. Côté salle de répétition, un parallélépipède de 8 mètres sur 10, à vue d'œil, une vingtaine d'acteurs, pour la plupart très jeunes, répètent *Un appel de la cité des filles* qu'ils présentent à Avignon, une œuvre de Kara Juro dans la tradition fantastique de l'underground.

Sujin Kim s'est affirmé par l'excellence des spectacles qu'il réalise sous chapiteau – le coût d'un théâtre serait exorbitant – installé sur des terrains vagues loués au cœur des villes. La présence de la ville est d'ailleurs partie intégrante du décor des spectacles car, toujours, la toile du chapiteau se lève et la laisse entrevoir. Dans ses mises en scène, Sujin Kim mêle le texte et les chansons, mélange costumes traditionnels et modernes, et joue sur une gestuelle sophistiquée héritée du théâtre traditionnel masqué. Il aime *« mettre la pression sur le spectateur, frapper son affectivité »*.

Son prochain spectacle s'en ira fouiller le plus sensible de la mémoire japonaise. *« Il met en scène, au travers d'un personnage principal qui rêve de la Mandchourie, l'histoire refoulée du Japon, qui a mené là-bas une guerre atroce dans les années 30. Le Japon est un pays de haute affectivité, charnel, moite. La Mandchourie est, à l'inverse, une terre glacée où les Japonais ont commis des crimes mais qui est aussi porteuse de rêve et d'espoir. Quand on vit dans une petite île surpeuplée, le continent est fascinant, et la Chine représente pour les Japonais un rêve d'espace et de beauté. »*

Sujin Kim est un jeune metteur en scène dont le nom indique clairement les origines coréennes. Il est né en 1954, à Tokyo. *« Je suis un Coréen qui vit au Japon. C'est-à-dire que je suis apatride, qu'on me dénie une quelconque identité. Je n'ai aucune preuve de mon existence légale. J'appartiens au groupe immense de ce million de Coréens qui sont autant de travailleurs immigrés. Ma famille est installée à Tokyo depuis 1912. Quand les Japonais ont perdu la guerre, les Coréens ont perdu le droit à la nationalité japonaise. On peut arriver à devenir japonais, mais il faut vraiment se bagarrer, subir une enquête de personnalité et, surtout, abjurer notre origine. Le Japon aime l'homogénéité. La Corée aussi, d'ailleurs. Nous y sommes allés en tournée jouer pour la première fois une pièce japonaise et, dans de nombreuses petites villes, nous avons été sévèrement critiqués, on nous reprochait de tenter une invasion japonaise masquée. »*



HIROYUKI OMOKIENOUERAND

Reste que la plupart des acteurs et des chanteurs populaires aujourd'hui au Japon sont d'origine coréenne, avouée ou pas. Shinjuku Ryozanpaku, la troupe de Sujin Kim, compte moins de Coréens que de Japonais, cinq contre vingt. Mais ces cinq Coréens, dont le metteur en scène et l'actrice principale, ont stupéfié les Japonais : ils travaillent à visage découvert. Tous assument aujourd'hui l'héritage d'un mouvement théâtral underground né dans les années 60, au moment de la signature du traité de sécurité nippo-américain, et baptisé « Petit Théâtre ». Il traduisait en scène les révoltes et les combats du mouvement étudiant, alors très actif et souvent violent. Les figures du Petit Théâtre étaient Tadashi Suzuki et son groupe Toja, Kara Juro et son Théâtre de la tente rouge, Makoto Sato et son Théâtre de la tente noire. *« On les appelle le « gang des trois de l'underground » : 90 % des jeunes compagnies aujourd'hui se réclament d'eux. Entre réalisme et surréalisme, tous dénoncent l'atmosphère corrompue du pays, le poison de la corruption. »*

Les conditions de vie de ces groupes sont précaires. D'autant qu'ils sont nombreux. *« A Tokyo, il y a environ mille théâtres. Deux cents méritent vraiment le nom de théâtre. Sur ces deux cents, disons qu'il y en dix qui sont intéressants. Ces dix-là sont tous pauvres. »* Celui de Sujin Kim n'échappe pas à cette règle. Seules sept personnes sur vingt-cinq sont salariées. Les dix-huit autres ont un travail et reversent 20 % de leur salaire à la compagnie. Elle ne reçoit par ailleurs que de petites aides privées, du groupe de grands magasins Seibu et de sa Fondation joliment baptisée Saison. Mais elle a reçu le Grand Prix de l'éducation nationale pour sa production d'*Un appel de la cité des filles.* Les fonds ainsi reçus ont été aussitôt investis dans la construction d'une petite maison au bord de la mer du Japon, à trois heures en voiture de Tokyo, juste à côté de bains alimentés par une source chaude. Là, la troupe se repose et répète aussi souvent qu'il est possible.

Le kagura, ou le Japon originel

Sumio Morijiri, producteur

DANS l'arrière-salle minuscule d'un petit bistrot, à quelques pas de l'université Waseda de Tokyo, un homme de cinquante-trois ans surgit au milieu d'un déballage de porcelaines de toutes sortes. Producteur de la troupe Take, emblématique du kagura – théâtre dansé traditionnel –, Sumio Morijiri est l'un des meilleurs spécialistes de ce genre ancestral, très spectaculaire et lié au culte shinto. Le théâtre ne suffisant pas à nourrir son homme, même le plus dévoué, il est propriétaire d'un petit restaurant qui lui permet de subsister et de recevoir ses amis.

« J'ai une vie misérable et terrible. Mon père était un artisan des bas quartiers, dans une fabrique de miroirs. Mais ma grand-mère m'emmenait souvent au théâtre et j'adorais ça. Surtout le kabuki, le rakugo – jeux de mots basés sur des associations métaphoriques – et le manzai – forme humoristique inspirée du kagura, qui relève de la comédie et multiplie les blagues. »

A la sortie de la guerre, qui a marqué la fin du régime militariste, le climat de Tokyo est à la liberté et les artistes commencent à s'exprimer pleinement. Dans le quartier d'Asakusa, Sumio Morijiri s'enivre de toutes les formes artistiques, particulièrement des prouesses des saltimbanques et des bateleurs. Il s'associe alors à différentes troupes de théâtre de rue et fugue les samedis et dimanches pour tourner en province. Quand ses parents apprennent qu'il appartient à une troupe de théâtre, l'explication est terrible. Les vivres sont coupés. Sumio est contraint de rompre avec sa famille. *« Malheureusement, le développement de la télévision a rapidement tué ces troupes itinérantes. »* Après avoir fait une multitude de petits boulots, Sumio Morijiri a l'idée d'ouvrir un bistrot très vite fréquenté par les acteurs et les danseurs. On y sert les meilleures variétés de café du monde entier. Cette « passion » lui vaudra d'écrire à la fin des années 80 un livre dont les cinq mille exemplaires seront vite épuisés. Il est vrai que le « Japon des gourmets » est alors en pleine explosion. En 1966, à l'aplomb du café, ouvre le Petit Théâtre de Waseda, alors dirigé par Tadashi Suzuki. Sumio en deviendra directeur en 1977.

Il défend aujourd'hui les couleurs du groupe Take de Hayachine, du nom d'une montagne du nord du Japon habitée par de nombreuses divinités. *« Le kagura est la forme de théâtre dansé dédié à ces divinités qui peuvent prendre la forme d'eaux de source, de cascades, la montagne elle-même étant une sorte de statue bouddhique symbolisant l'existence de Dieu. Les acteurs de kagura sont originaires de cette montagne. Il y a cinquante ans, ils assuraient le tiers de la richesse de la région. Rien que dans le village de Hayachine, treize familles perpétuent la tradition du kagura, désormais protégées par l'Etat qui les a déclarées d' « intérêt national ». Il existe par ailleurs plusieurs centaines de troupes dans tout le pays. »*

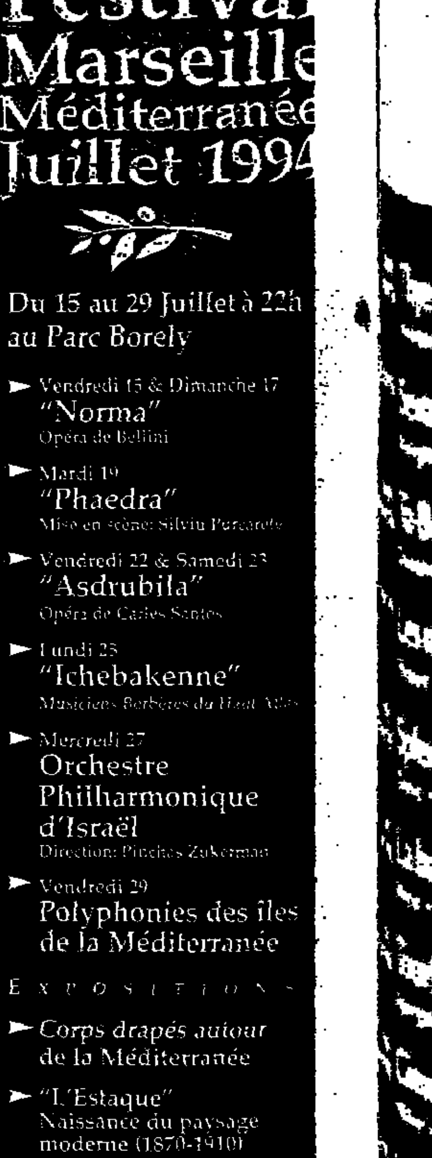
Mais le kagura de Hayachine est, de l'avis de tous, le plus authentique et le plus beau. Art populaire, il continue de susciter la liesse et symbolise l'unité des communautés villageoises. *« Au Japon, on considère le kagura comme la forme matricielle du nô et du kabuki. Il apparaît dans des écrits du IXe siècle et dans le Kojiki, le « Dit des choses anciennes », qui réunit nos textes mythologiques. Le mot lui-même est une contraction de kami-kura, qui signifie l' « antre des dieux ». La forme la plus ancienne est une danse shamanique à la gloire d'une déesse maîtresse de tous les éléments. Plus tard, le kagura évolue sous forme de danses imprécatoires pour obtenir la protection des dieux, essentiellement au moment des récoltes. »* A Hayachine, le masque le plus ancien date du XIIIe siècle. C'est un masque de shishi, masque de lion désormais à l'abri au Musée des arts populaires de Sakura.

Le kagura est toujours considéré dans les campagnes comme un art lié aux croyances religieuses. Dans les villes, c'est plutôt un objet d'études ou de folklore. Mais quels que soient ses spectateurs, il séduit par ses masques, ses costumes, sa gestuelle et l'empathie qu'il crée invariablement entre la scène et le public. *« Au Théâtre national de Tokyo, quand on affiche des spectacles de « danses folkloriques », il n'y a pas un chat. Quand on affiche du kagura, c'est toujours plein. C'est certainement dû à la variété de ses rythmes, de ses tempos, cette sensation de vitesse et de virtuosité. On reproche souvent aux formes artistiques traditionnelles de manquer de vivacité. Dans le kagura, il y a une certaine forme de violence. Les Japonais ne se connaissent pas. Ils sont persuadés d'être statiques. Récemment, ils ont commencé de prendre conscience d'eux-mêmes et reconnaissent qu'ils sont aussi porteurs de mouvement, et de violence. »*

Art codifié, transmis très tôt aux enfants, le kagura se joue habituellement dans la salle de réception des maisons familiales ou en plein air, selon le répertoire choisi. Il dure en principe toute la nuit, soit près de dix heures. En Avignon, six épisodes seront présentés en trois soirées, soit près de six heures en tout ; bonne introduction, en somme, à la genèse des arts vivants du Japon.

OLIVIER SCHMITT

Lire les programmes japonais page XVI



Tony Kushner,
auteur d'« Angels in America »

L'ordonnateur des fêtes tragiques



Tony Kushner.

Brigitte Jaques met en scène « Le millénaire approche », première partie d'« Angels in America ». Cette « fantaisie gay sur des thèmes nationaux » est une comédie délirante qui révèle un auteur – doublé d'un activiste politique : Tony Kushner. Dans l'Amérique reaganienne et post-reaganienne, cette œuvre est une méditation sur les liens entre pouvoir, sexualité, bigoterie et corruption dans un pays moralement à la dérive.

NEW-YORK
Correspondance

NÉ à New-York en 1956, mais élevé à Lake-Charles, en Louisiane, où son père a hérité d'une entreprise d'exploitation forestière, Tony Kushner est le deuxième enfant d'une famille de musiciens où l'activité culturelle tient toute sa place : les enfants reçoivent 1 dollar par poème appris par cœur ; à table on discute musique, morale, religion, politique. C'est en voyant sa mère jouer dans *la Mort d'un commis voyageur*, d'Arthur Miller, au petit théâtre de Lake-Charles qu'à cinq ou six ans il décide qu'il sera auteur dramatique.

A peu près au même âge, Tony Kushner pressent sa « différence sexuelle ». A onze ans, il n'a plus de doute *mais évite tout contact* avec ceux de ses camarades qu'il devine homosexuels. Lorsqu'il vient à New-York poursuivre des études à l'université Columbia (littérature et civilisation médiévales) puis à l'université de New-York (mise en scène), il tombe sur *« un fabuleux psy hétéro »* qui lui affirme qu'aucune psychanalyse ne saurait modifier l'orientation sexuelle d'un individu. Il lui faudra quatre ans d'analyse pour s'en convaincre, et trois de plus pour l'avouer.

Estimant qu'*« il vaut mieux assumer son statut de paria que se forcer à l'assimilation »*, inquiet aussi de l'apparition du virus du sida, Kushner se joint aux activistes du groupe ACT UP (Aids Coalition to Unleash Power). En 1989, il est arrêté pour avoir manifesté pendant la messe à la cathédrale Saint-Patrick de New-York. A peine diplômé de l'université de New- York, Kushner obtient du National Endowment of the Arts une bourse de metteur en scène-stagiaire auprès du Repertory Theatre de Saint-Louis (Missouri).

« Généralement un boursier de ce type est relégué au département des manuscrits ; j'ai eu la chance de faire un peu de mise en scène. » Pas assez à son goût. Reprenant *le Livre des mormons* qu'un étudiant de Louisiane lui avait offert et rapprochant cette religion de son propre judaïsme (*« Comme les juifs, les mormons sont le peuple du Livre »*), il écrit un poème sur ces disciples de Brigham Young installés dans l'Utah. D'une nullité telle selon lui, que aujourd'hui encore, il refuse de le montrer. Le poème a cependant pour titre *Angels in America*.

A la recherche d'une œuvre présentable dans sa petite salle de San-Francisco, Oskar Eustis, jeune directeur artistique du Théâtre Eureka, commande une pièce à Kushner. Il vient de voir sa première production, *A Bright Room Called Day*, de facture brechtienne, créée dans un loft à Manhattan. *« Je voulais une œuvre courte, et drôle*, rappellera Eustis dans *le New York Times, qui traitera cependant d'immigration, de l'expérience commune aux juifs, aux mormons, et aux homosexuels, partie intégrante de l'histoire de l'Amérique »*. Eustis et Kushner adressent une demande de subsides au National Endowment for the Arts (NEA). Malgré le climat conservateur qui marque la fin de l'époque Reagan, le NEA leur accorde une subvention de 57 000 dollars, stipulant cependant que la pièce devra être écrite sur mesure pour la compagnie de l'Eureka. Kushner devra donc ajouter des rôles de femmes à ce qu'il conçoit comme un spectacle musical de deux heures et demie pour cinq hommes homosexuels.

La conjonction de deux facteurs politiques et sociaux, le déclin de l'empire communiste et le développement du mouvement homosexuel, *déclare Kushner au New York Times*, marque pour lui *« la fin de l'ère de l'« endiguement ». L'endiguement diabolise l'Autre, qu'il s'agisse du communisme, du sida ou des juifs »*. A San-Francisco, la crise du sida confine au cataclysme, l'épidémie se répand à travers les Etats-Unis. Le sida paraît à Kushner le symptôme et la métaphore d'une dégénérescence, *« millénaire »*, de la société.

Dans un éditorial paru dans le *New York Times* du 21 novembre 1993, et intitulé *Pourquoi j'écris*, Kushner dira qu'en entreprenant *Angels in America*, il *« voulait tenter quelque chose d'ample et d'ambitieux, même si cela [l']approchait dangereusement de la jumelle de l'ambition : la prétention... Vu la sanglante opulence de l'histoire de ce pays, vu sa grandiose improbabilité, ses artistes sont inéluctablement portés vers les grands gestes et les grandes adhésions »*. Les thèmes de sa pièce se multiplient, les personnages se font de plus en plus complexes. Arrivé à *« cette chose qui me paraît ressembler à une pièce »*, Kushner s'aperçoit avec horreur qu'elle fait deux cent quarante pages, donc près de trois heures, et qu'il en est à peine à la moitié : son Ange *(lire l'encadré ci-dessous)* vient à peine de défoncer le plafond...

Le Millénaire approche est présenté pour la première fois au début de l'été 1990, dans une mise en espace d'Eustis, au Mark Taper Forum de Los Angeles. Des représentants du Théâtre national de Londres sont là, à la recherche d'une œuvre pour la saison 1991-1992. *Millénaire* est présenté en 1991 à l'Eureka. Mais, dès janvier, Londres aura donné sa première grande production de *Millénaire*. Les ténors de la critique new-yorkaise font le voyage ; ils reviennent délirants d'enthousiasme. Le redouté Frank Rich du *New York Times*, surnommé « le boucher de Broadway », écrit que Kushner *« a créé un univers théâtral original qui, une fois entré dans l'esprit du spectateur, quelle que soit son appartenance politique ou sexuelle, est tout simplement inoubliable »*. Forts de cet imprimatur, les producteurs commencent à se disputer les droits de la pièce ; *Angels in America* est présenté à Broadway. En juin 1993, à la remise des Tonys, les oscars du théâtre, *Millénaire* bat les records des nominations (neuf) et décroche quatre trophées, dont celui de meilleure pièce. Pour faire bon poids, il remporte également le prix Pulitzer.

Le succès de *Millénaire* rend l'écriture de *Perestroïka* d'autant plus difficile : l'attente est forte. Elu malgré lui porte-parole de la communauté homosexuelle, Kushner parle de *« la malédiction de* Millénaire » et quelques jours avant la création de *Perestroïka*, en novembre 1993, confie au quotidien *Newsday* qu'il a l'impression d'écrire *« un revolver collé à la tempe »*. *Perestroïka* connaît cependant un succès presque égal à celui de *Millénaire*, remportant en juin dernier trois Tonys – dont à nouveau celui de la meilleure pièce.

Angels enfin achevé, en mars 1994, Tony Kushner confie au Théâtre régional de Louisville, (Kentucky), la création d'une nouvelle pièce, *Slavs ! Thinking about The Longstanding Problems of Virtue and Happiness* (*Slaves ! Réflexion sur les problèmes toujours en vigueur de la vertu et du bonheur*). Rejoignant certaines préoccupations effleurées dans *Perestroïka* et relevant du théâtre de l'absurde, cette comédie d'une heure à peine commence à Moscou en 1985 où Gorbatchev s'apprête à balayer les apparatchiks décrépits et s'achève en Sibérie en 1992, dans la Russie post-*glasnost* et post-Tchernobyl.

Mais Tony Kushner ne peut échapper à *Angels*. Outre les créations qui se succèdent à l'étranger et le début d'une tournée nationale, Robert Altman tirera du cycle complet deux films bien distincts dès mars 1995. C'est Kushner qui a voulu Altman. *« Il a réinventé l'épopée au cinéma et son travail a eu un énorme impact sur le mien, la structure même d'*Angels in America *le prouve. Aborder le cinéma me terrifie, mais s'il faut avoir peur, autant que ce soit avec Altman. »*

Le troisième volet *d'Angels in America* est prévu pour 1999. *« Après avoir fini* Perestroïka, *malgré ma déprime, j'avais toujours envie de savoir ce qu'il adviendrait de Louis, Joe, Harper, Belize, Hannah. Prior, c'est évident, n'en a plus longtemps et Roy Cohn est déjà mort – quoique, avec ce type de structure, ça ne les empêcherait pas de revenir... Je trouverais fabuleux de retrouver tous les cinq ou six ans ces personnages qui continueraient d'avoir à peu près mon âge et l'idée me paraît bonne, pour reprendre le sous-titre du cycle* – Fantaisie gay sur des thèmes nationaux –, *de traiter périodiquement des grandes questions politiques du point de vue d'un groupe marginalisé. L'un des grands combats du théâtre politique ne consiste-t-il pas à déceler les sources d'où jaillira l'espoir ? »*

HENRI BÉHAR

★ du 10 au 19 juillet, 22 heures. Cloître des carmes.

Les diaboliques

ANGELS *in America* est écrit autour d'une figure centrale, un personnage démoniaque, l'avocat Roy Cohn. Mort en 1986, cet homme acquiert la notoriété dans les années 50 lorsque, conseiller du sénateur Joseph McCarthy, il contribue à l'établissement de la « liste noire ». Homosexuel inavoué, il professe en public une violente homophobie. Arpentant les couloirs du pouvoir (*il était l'ami des Reagan*), il est rayé du barreau quelques semaines avant de mourir du sida, à l'âge de cinquante-neuf ans.

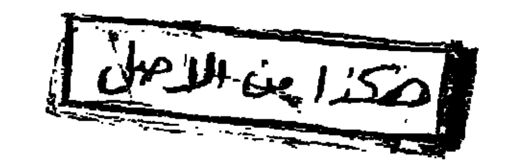
Tony Kushner découvre Cohn à la lecture d'un livre sur le maccarthysme, *la Décennie du cauchemar*, de Fred Cook. Très vite obsédé par ce personnage dont il hait l'appartenance politique mais qu'il pressent homosexuel, il décide de s'inspirer de lui pour sa pièce, peu après sa mort, quand il lit dans *The Nation* un éditorial liant la corruption de l'avocat à sa *« sordide »* appartenance sexuelle. *« Le cas type de l'homophobie de la gauche »*, estime Kushner. La violence de l'attaque provoque chez lui une paradoxale mais réelle sympathie.

Il trouve soudain en Roy Cohn le centre de gravité d'*Angels in America* : il symbolise à lui seul l'extrémisme du Parti républicain et l'indifférence du régime Reagan à l'égard de l'épidémie de sida ; il est le juif qui fit exécuter Julius et Ethel Rosenberg, l'opprimé qui, attiré par le pouvoir établi, ira plus loin que ses oppresseurs. Une sorte de Richard III dont le triomphe sera sa propre *destruction*.

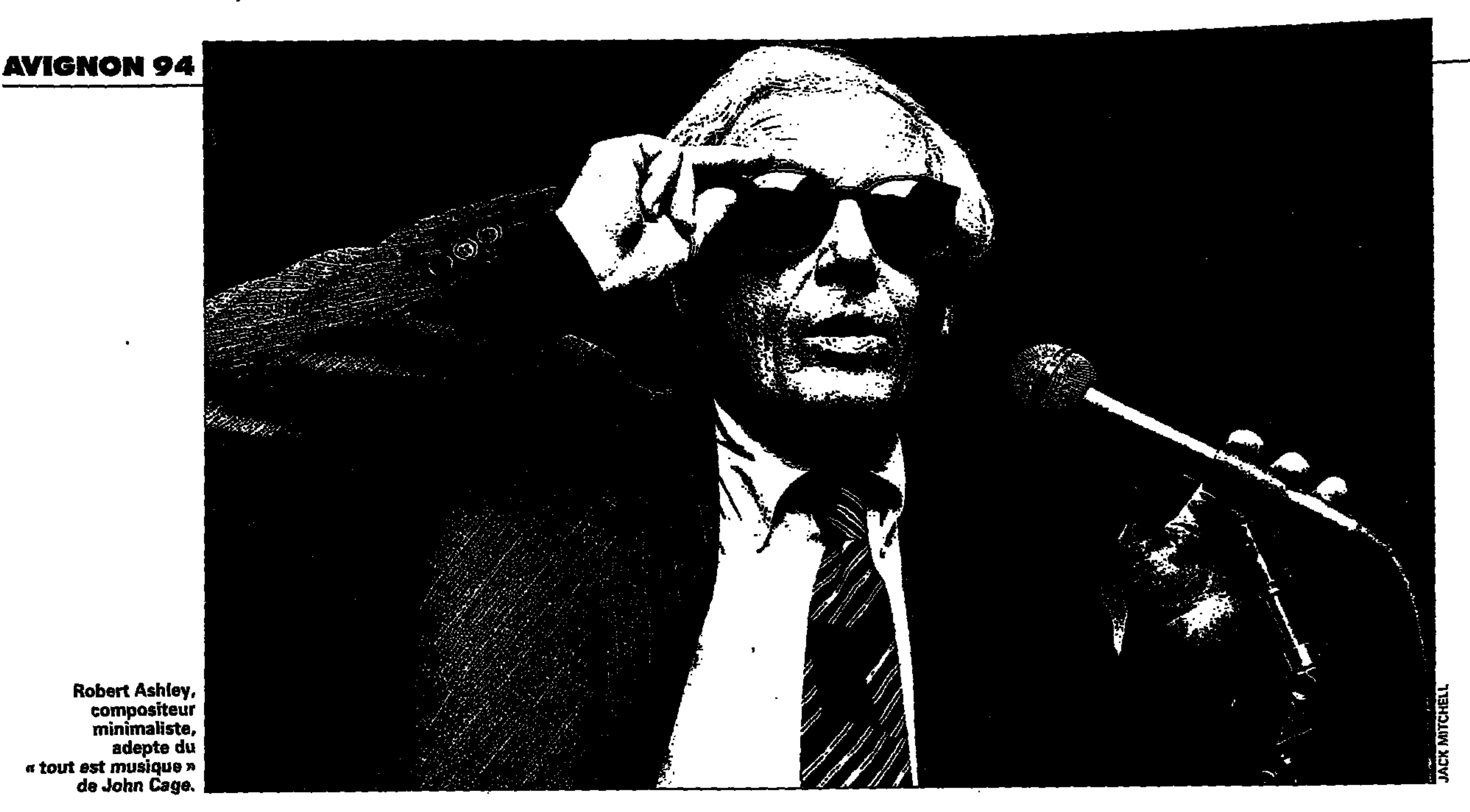
A travers lui, *Angels in America* décrit l'odyssée de deux couples : l'un homosexuel (Prior et Louis), l'autre mormon (un jeune avocat, Joe Pitt, et sa femme Harper). Sexuellement frustrée, Harper refuse d'admettre l'homosexualité latente de son mari et cède aux sirènes du Valium. Les rapports sont aussi difficiles entre Prior et Louis, qui abandonne son compagnon dès les premiers stigmates du syndrome de Kaposi. La pièce analyse les rapports entre Joe et sa mère Hannah ; entre Joe et Roy Cohn, qui l'exhorte à quitter sa femme pour venir faire carrière à Washington. Elle s'attache aussi au lien entre Prior et son ami Belize, infirmier, ancien travesti, et black ; entre Roy Cohn, bientôt atteint par le sida, et ses fantômes. La religion – juifs et mormons – y tient toute sa place. On y rencontre aussi des anges, un agent de voyage, le plus vieux bolchevik du monde (aveugle), le trou dans la couche d'ozone, Ethel Rosenberg, un SDF du Bronx, les pestiférés des XIII[e] et XVII[e] siècles...

Perestroïka s'inspire d'une formule de Mikhaïl Gorbachev en 1988 : les couples se reforment *« en des alliances insensées mais productives, peut-être de courte durée, peut-être instables, mais sûrement catalysatrices de changement »*. Louis aura donc une liaison avec Joe, désormais séparé de Harper. A l'hôpital, Roy Cohn agonisant sera soigné par Belize. Veillé par Hannah, la mère de Joe, Prior suivra un ange et reviendra du ciel chargé de préparer l'humanité au prochain millénaire...

H. B.



AVIGNON 94



Robert Ashley, compositeur minimaliste, adepte du « tout est musique » de John Cage.

JACK MITCHELL

« Now Eleanor's Idea », quatuor d'opéras de Robert Ashley

Travelling sur l'Amérique contemporaine

Coucou introduit dans le nid des minimalistes américains, le compositeur Robert Ashley a destiné ses opéras à la télévision. L'intégrale, qui peut aussi être représentée sur scène, est donnée en création mondiale, surtitrée. On y parle beaucoup.

CE qu'il y a d'étonnant quand on pénètre dans l'univers des opéras de Robert Ashley, c'est son dépouillement quasi mystique. Pas de décors somptueux, pas de héros grandiloquents, pas de sentiments exacerbés, pas de destinées tragiques. Simplement une épopée de l'ordinaire. Zen.

Pour *Now Eleanor's Idea*, l'espace scénique est sobre, le décor noir et blanc. Des acteurs-narrateurs hiératiques, debout devant leur micro, écouteurs à l'oreille, chuchotent lentement la partition musicale. Sorte de conférenciers désincarnés, comme spectateurs eux-mêmes de leur propre rôle. Un long fleuve de mots ininterrompus qui se croisent, se superposent, s'enchevêtrent, entraînés inéluctablement par le courant d'une histoire sans fin, d'un rêve éveillé.

Impossible de dissocier, chez Ashley, le livret de la partition. Les mots et la musique sont organiquement liés, formant une seule et même entité qui s'étire lentement dans la durée, telle une liturgie profane. Intonation et tonalité se confondent dans une psalmodie sculptée par une orchestration électro-acoustique aux couleurs pastel, aussi subtile qu'efficace : espace réverbéré, transmutation des timbres de voix, volutes de synthétiseurs, percussions virtuelles... La musique d'une Amérique qui se rêve.

Alors que, dans les années 60, les fidèles de Darmstadt s'emparent, en Europe, de l'héritage de l'école de Vienne, les compositeurs-performers américains, libres de l'atavisme musical du Vieux Continent, inventent les formes paisibles et iconoclastes d'une musique à l'écart des courants dominants : le minimalisme. Ashley est de ceux-là.

Adepte du fameux « tout est musique » de John Cage, cette génération de compositeurs s'intéresse moins à la production d'« œuvres » qu'à la mise en situation de processus musicaux en cours d'élaboration, par le biais de performances en direct où l'aléatoire devient un élément de composition à intégrer dans la musique en action. Depuis plus de trente ans, Ashley est un activiste de cette « new music » d'outre-Atlantique, au côté de La Monte Young, Terry Riley, Steve Reich, Phil Glass et les autres.

Après voir étudié, dans les années 50, la composition musicale et le piano à l'université du Michigan, puis à la Manhattan School of Music, il découvre les nouvelles ressources offertes au compositeur grâce à l'électronique, et se passionne pour la voix. Il crée le groupe Once, collectif de musiciens-performers légendaire pour ses productions de théâtre musical, qui tournera dans tous les Etats-Unis de 1965 à 1969. Infatigable, il fonde le Once Festival de Ann-Arbor dans le Michigan, qui réunira chaque année sur son plateau, de 1961 à 1969, les tendances les plus innovatrices de l'avant-garde nord-américaine. Puis ce sont les « live performances » du Sonic Arts Unions de 1966 à 1976, avec ses complices Alvin Lucier, Gordon Mumma et David Behrman, compagnons dont il fera de superbes portraits vidéo *(Music With Roots on the Aether)*.

Avant de revenir à New-York, où il vit et travaille actuellement, il s'installe en Californie en 1969 et devient le directeur du Centre de musique contemporaine de Mills College à Oakland jusqu'en 1981. Il y développe son travail pour la musique et l'image qui influencera toute une génération de compositeurs et d'artistes tels que David Byrne ou Laurie Anderson. C'est là qu'il imagine ses fameux opéras pour la télévision.

La lourdeur des appareillages scéniques et des productions de l'opéra traditionnel ne l'intéresse pas. En revanche, le petit écran est un théâtre électronique qui convient particulièrement bien à l'intimité de sa musique. De surcroît, c'est le seul média susceptible de focaliser l'attention d'un spectateur de longues heures durant à travers un découpage du récit en courtes séquences.

Or Ashley écrit précisément de très longs opéras constitués d'une nébuleuse d'actions. Après *Perfect Lives* et *Atalanta*, achevés respectivement en 1983 et 1985, *Now Eleanor's Idea* est le dernier volet d'une trilogie conçue par le compositeur comme un grand opéra « formaté » pour la télévision en trente-neuf épisodes d'une demi-heure. Ces opéras sont bien sûr également destinés à la scène.

New Eleanor's Idea est lui-même composé d'un quatuor d'opéras d'une heure et demie chacun : *Improvement*, *Foreign Experience*, *Now Eleanor's Idea* et *El Aficionado*. Quatre personnages – Linda, Now Eleanor, Don et Junior Jr – se partagent successivement le premier rôle et racontent une même histoire faite de nombreux rebondissements, chacun selon son point de vue et à travers son propre système de croyances. Nous sommes dans l'allégorie d'une Amérique qui scrute son passé et qui s'interroge. Une *american consciousness* qui cherche dans ses racines historiques et religieuses une clef de lecture de l'époque actuelle et une vision de l'avenir.

En prélude, Ashley donne le ton :

« Pour poursuivre
il faut que j'explique
une idée que
je suis incapable
de communiquer
par la musique
par les décors
par les actions
par les intentions
l'idée de Now Eleanor
conçue comme
dans un éclair de lumière
l'offrande d'images est
une forme radicale du Judaïsme
qui nous est venue
sans être reconnue
sous la même forme que
le Protestantisme
le Modernisme
la Science
et le Théâtre tel que nous le
connaissons
son idée explique
au moins pour elle
comment tout cela s'est rassemblé
et les différences ont disparu... »
(Le Narrateur dans *Improvement*.)

Pour Ashley, la conscience américaine s'est constituée au travers des systèmes de croyances et des religions prévalant aux Etats-Unis, dont les origines, issues du Vieux Monde et métissées par la diversité de sa population, ont perdu désormais leur signification.

Improvement retrace, à travers Linda, une relation individuelle au judaïsme. *Foreign Experiences*, avec Don, met en jeu l'évangélisme pentecôtiste : Eleanor, dans *Now Eleanor's Idea*, évolue dans un environnement empreint du catholicisme hispanique et *El Aficionado*, par l'histoire de Junior Jr, relève du mysticisme des affaires. Quatre rêves. Quatre histoires personnelles. Quatre récits qui évoquent de façon métaphorique des sujets précis de l'histoire américaine, dont Ashley s'est directement inspiré pour construire son opéra : l'expulsion des juifs d'Espagne en 1492 pendant l'Inquisition ; les enseignements initiatiques du sorcier yaqui de Carlos Castaneda ; le mouvement Lowrider, culte extravagant de l'automobile et solidarité communautaire chez les catholiques hispaniques du Sud-Ouest ; enfin la religion des affaires et les sonorités étranges de son vocabulaire, telles qu'on peut les trouver dans le *New York Times* ou le *Wall Street Journal*.

Quatre réalités simultanées faites d'une succession de fragments de vie apparemment insignifiants, qui s'articulent les uns par rapport aux autres au hasard des récits – un hasard parfaitement architecturé – pour devenir une sorte de géomancie de la vie quotidienne, prédisant une nouvelle généalogie du futur. C'est, en tout cas, l'idée d'*Eleanor*.

Six heures, sans coupure publicitaire, d'un long travelling sur l'Amérique d'aujourd'hui à travers l'alchimie des mots, zappant le réel jusqu'au point de flottement où l'on ne sait plus très bien distinguer de quel côté de l'écran – ou de la scène – se situe la fiction ou la réalité.

Très vite, le spectateur ne se pose plus la question.

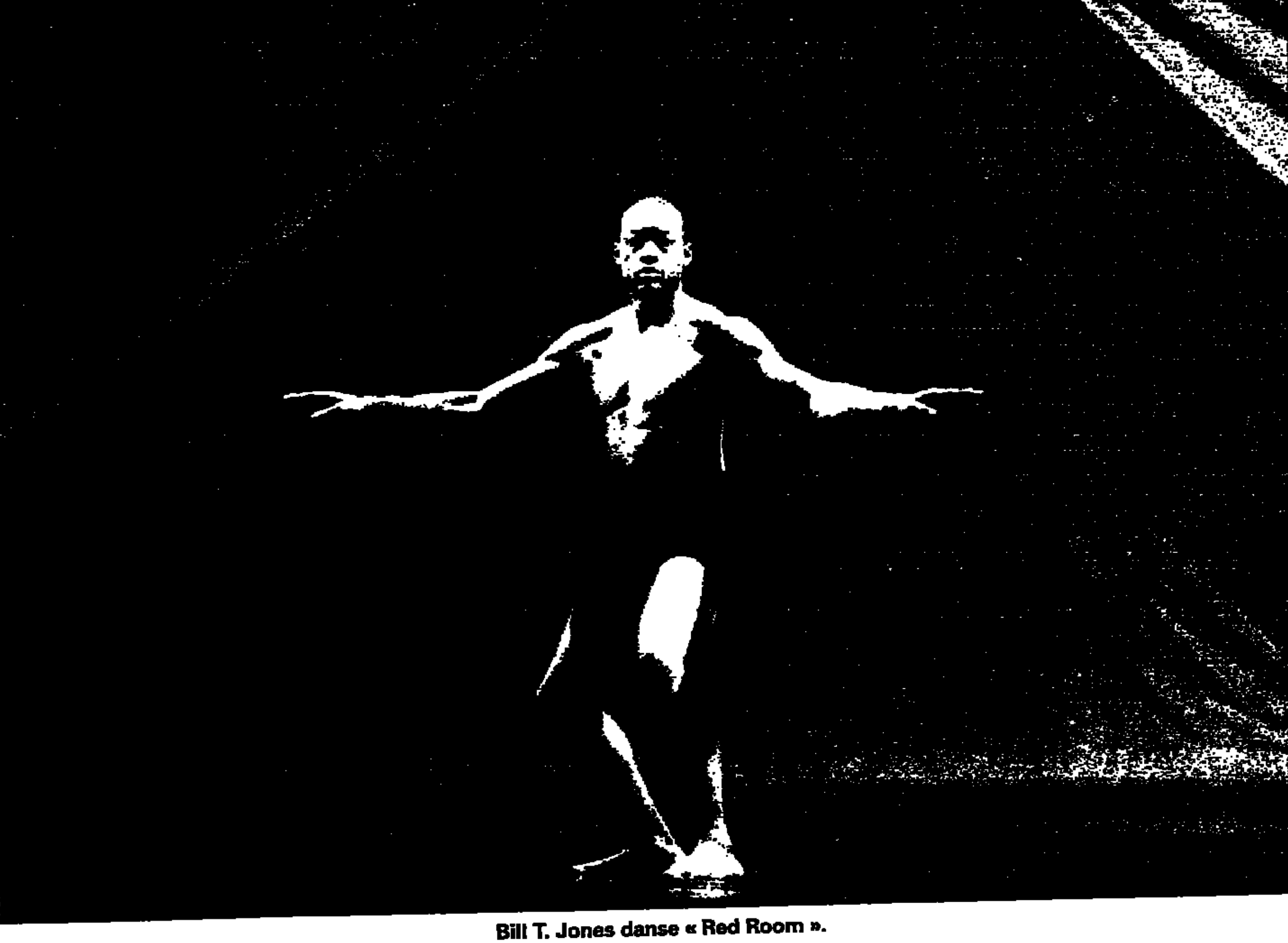
BENOIT THIEBERGIEN

★ *Théâtre municipal, du 19 au 22 juillet, 21 heures.*

AVIGNON 94/ÉTATS-UNIS

Bill T. Jones, chorégraphe

Les rituels du corps combat



Bill T. Jones danse « Red Room ».

TRISTAN VALÈS/ENGUERAND

Noir, homosexuel, danseur, farouche pourfendeur de toutes les exclusions, le chorégraphe américain Bill T. Jones ne craint pas d'accumuler les obstacles pour mieux les franchir. Séropositif, il danse pour retrouver la paix intérieure, donner du courage aux morts et aux vivants.

LONG ISLAND

de notre envoyée spéciale

DE l'eau, des plages, du soleil et des mouettes – criardes. Difficile de croire que les étudiants travaillent au Kingsborough College, campus situé sur une presqu'île de Long Island, à une heure de New-York. Là, dans le théâtre ultramoderne de l'université, les danseurs de la Compagnie Bill T. Jones/Arnie Zane travaillent, dans l'obscurité, des scènes éprouvantes. *« Je m'appelle Gloria, je connais ma maladie... »*, dit pour la deuxième fois Lawrence Goldhuber, bougeant en douceur la masse imposante de son corps. Gloria est le nom de sa mère, morte d'un cancer il y a six mois.

Elle avait pris part à l'un des ateliers de survie organisés depuis plus d'un an par le chorégraphe Bill T. Jones à travers les Etats-Unis. Tous ces « stages » ont été filmés par l'équipe de Bill Moyers, l'animateur du très respecté programme « Healing in the Art » (la guérison par les arts), diffusé sur PBS. Des cassettes ont été confiées aux danseurs. Ils doivent restituer le plus fidèlement possible les gestes et les mots des participants, tous en phase terminale de cancer, de leucémie, de sida. Des adultes, des enfants. Lauwrence Goldhuber a choisi de s'inspirer de sa mère. *« Je fais une sorte de duo avec elle »*, dit-il sobrement.

Les répétitions de *Still/Here – Toujours/là*, réponse du malade auquel on demande comment il va – sont difficiles. Bill T. Jones corrige beaucoup ses danseurs. La voix est précise, presque sèche. Il a vécu avec ces malades, dont il s'inspire. Il leur porte un amour infini. Comme eux, il est atteint par un virus mortel. Séropositif. Leur combat est le sien : *« Eux vivent dans la souffrance. La souffrance me fait peur. Ils m'ont appris que, pour être brave, il faut avoir une vraie passion pour la vie. Ils veulent vivre comme des gens normaux, aller au cinéma, parler de leur famille, de leurs petits-enfants. Bien sûr, ils s'étonnent encore de la trahison de leur organisme. Leur façon de s'ajuster à la réalité est foudroyante. Ils savent qu'ils vont mourir, mais ils se sont rebâti un futur. Tout ce travail ne sera prêt qu'à la fin de l'été »*, explique le chorégraphe avec calme, à l'issue de cinq heures de répétition sans relâche, dont il sort souriant, parfaitement disponible.

Au bord de l'eau, sur la terrasse de la cafétéria, après avoir commandé une soupe, il enchaîne : *« L'artiste doit se confronter aux grandes questions de l'humanité, les faire jaillir sur scène. Mais sans faire semblant, la bonne conscience, ça n'intéresse personne. Si l'on ne voit en moi qu'un artiste en lutte contre le sida, tant pis, j'en prends le risque. Le contenu est pour moi plus important que la forme, que la manière même de danser. Je ne peux ni ne veux me situer en dehors du monde, prendre le temps de transcender la réalité. Je viens du vrai monde. Au cours des stages, j'ai pleuré, j'ai ri, j'ai été découragé, j'ai voulu abandonner. Et si le public ressent toutes les émotions de ces rituels extraordinaires, développés aux cours des ateliers, j'aurai fait du bon travail. »*

Vingt-cinq ans plus tôt, Bill T. Jones, aujourd'hui âgé de quarante-deux ans, était le premier d'une famille de douze enfants à intégrer l'université, celle de Binghamton, dans le nord de l'Etat de New-York. Il s'inscrit à la section athlétisme et suit les cours de théâtre. On est en 1971. Là, il rencontre Arnie Zane. Là, il découvre la danse. Révélation. Il apprend le ballet selon la méthode Cecchetti, la danse moderne selon la technique de Doris Humphrey et de Charles Weidman, et suit des cours afro-caribéens. On ne peut rêver formation plus complète. Il convainc Arnie Zane de se lancer avec lui. A vingt-quatre ans, ce dernier, qui n'avait jamais dansé, n'hésite pas.

Tous deux créent The American Dance Asylum, annonçant ainsi la couleur : ils allaient tourner le dos à tout et s'en prendre à tout ce qui dérange. Arnie Zane, petit, rond, blanc, issu d'une famille juive, antithèse de Bill T. Jones, noir, grand et élégant, qui sait comment les médias fonctionnent. Dès 1979, les deux amis s'établissent dans la banlieue de New-York, à Blauvelt, comprenant instinctivement qu'il leur faudrait maintenir une distance entre eux et l'intelligentsia qui les couvre d'éloges, notamment la bande d'Andy Warhol : *« Arnie et moi, nous aimions beaucoup Andy Warhol. Mais je ne partageais ni son ironie ni sa dérision. Encore moins son idée d'une culture à jeter, d'une culture-Kleenex. Rien n'était sérieux, ni la politique ni les sentiments ; la chaise électrique avait pour lui la même importance qu'une vache. On ne peut jeter que ce que l'on a, et moi, venant d'une famille noire, pauvre, ayant été élevé dans les valeurs de la classe moyenne, je n'étais pas prêt à jeter quoi que ce soit. Bien sûr, il lui fallait soutenir sa réputation... Je crois qu'on l'amusait. Il appréciait notre énergie, notre fureur à exister. »*

Les murs de l'ex-American Center du boulevard Raspail, à Paris, tremblent encore de leur passage à l'automne 1982. Le programme avait été sélectionné par The Kitchen, minuscule et indispensable lieu d'avant-garde new-yorkais. Le duo s'appelait Blauvelt Mountain. Deux sauvages dégringolaient de leurs montagnes. On aurait cru une avalanche. Le Théâtre de la Ville les engageait séance tenante. *« En ce temps-là, on travaillait sur l'énergie pure. On utilisait des musiques agressives. On dansait notre vie »*, se souvient le chorégraphe. La mort d'Arnie Zane, victime du sida en 1988, ne va pas stopper cet appétit de vivre. Au contraire, Bill T. Jones va ressortir de l'épreuve plus convaincu encore qu'il doit mettre sa danse au service des vivants. Il reste rebelle. Il a des causes à défendre. *« Il est parfois douloureux de se demander pourquoi on vit. Je n'aurai pas d'enfants. Les enfants vous justifient. Il n'est pas tous les jours facile d'accepter que je sois né pour avoir cette vie. Mais c'est ma vie. Alors, je me libère en me donnant à fond à ce que je crois. Je me donne encore la chance de réussir ou de rater quelques chorégraphies ! D'être plus tendre, d'avoir davantage de grâce. Ça vient avec le temps. »*

Estella Jones, sa mère, assure une présence continue auprès d'un fils qu'elle a élevé dans la conviction que les Noirs pouvaient tout entreprendre. Elle était sur scène dans *Last Supper at The Uncle's Tom Cabbin* (1990), monstre chorégraphique dans lequel Bill T. Jones se délivrait de toutes ses blessures. *« Mes parents croyaient aux combats des années 60. Moi-même, j'ai été un fervent de James Baldwin, de Malcolm X. Ils ne se vivaient pas uniquement comme des Noirs, mais comme des citoyens du monde. Mais le fait de naître noir vous relie à l'esclavage, à la mentalité de l'esclave. Ce passé affecte forcément votre manière de penser, d'être un artiste, jusqu'à votre façon d'aimer, de vous situer dans le monde. Vous devez vous battre toute votre vie pour vous appartenir. Je sens en permanence ce poids sur ma tête : je ne suis pas blanc. Le blues est né de ce sentiment. Un prêtre noir me disait récemment à Washington : « La seule chose qui appartienne aux Noirs, ce n'est pas le jazz, ce ne sont pas les claquettes, c'est le gospel, la musique religieuse. »*

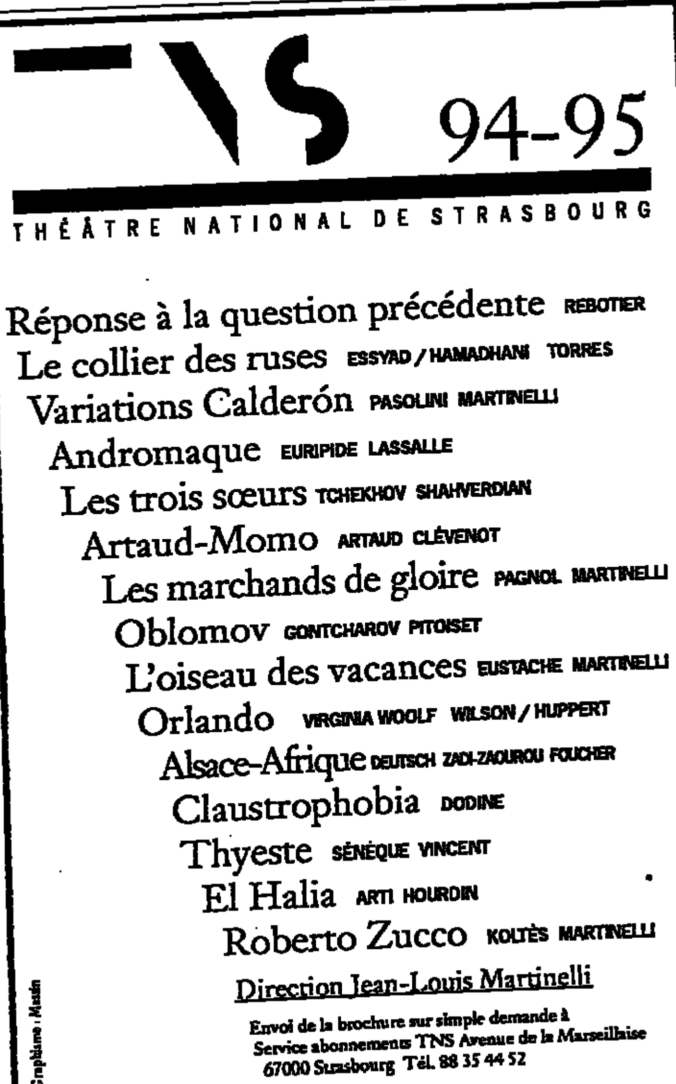
» Je ne suis pas croyant, je ne crois pas que Jésus-Christ me sauvera. Mais les Noirs ont un type de spiritualité auquel j'ai un accès immédiat. A quatorze ans, je me bagarrais avec ma mère à propos de la religion. Maintenant, nous partageons une même manière de voir le monde. Je suis heureux d'avoir été élevé dans les mythologies des années 70. Aujourd'hui, les gamins n'ont plus cet espoir. Ils ont des fusils. Le Noir a toujours eu le sentiment que sa vie ne valait pas grand-chose. »

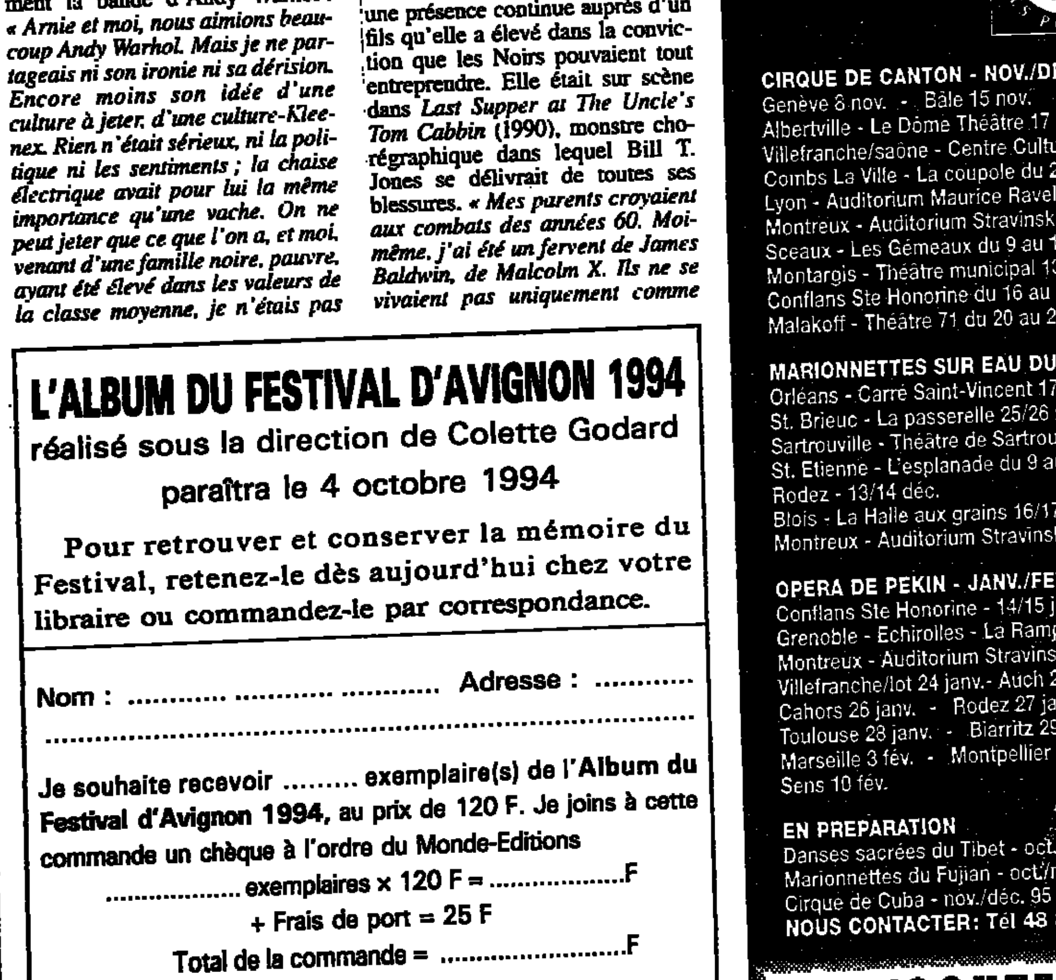
Bill T. Jones veut se faire entendre du plus grand nombre. Et ses danseurs, qui partagent ses positions de lutte contre toutes les exclusions, interprètent avec passion ses œuvres : Lauwrence Goldhuber, Arthur Avilès, également l'assistant du chorégraphe, Odile Reine-Adélaïde (française), Maya Saffrin... Il faut les voir dans *D Man in the Water*, œuvre baptismale, de 1989, annonçant le retour d'énergie du chorégraphe, après la mort de Zane, pour comprendre de quel bois ils se chauffent.

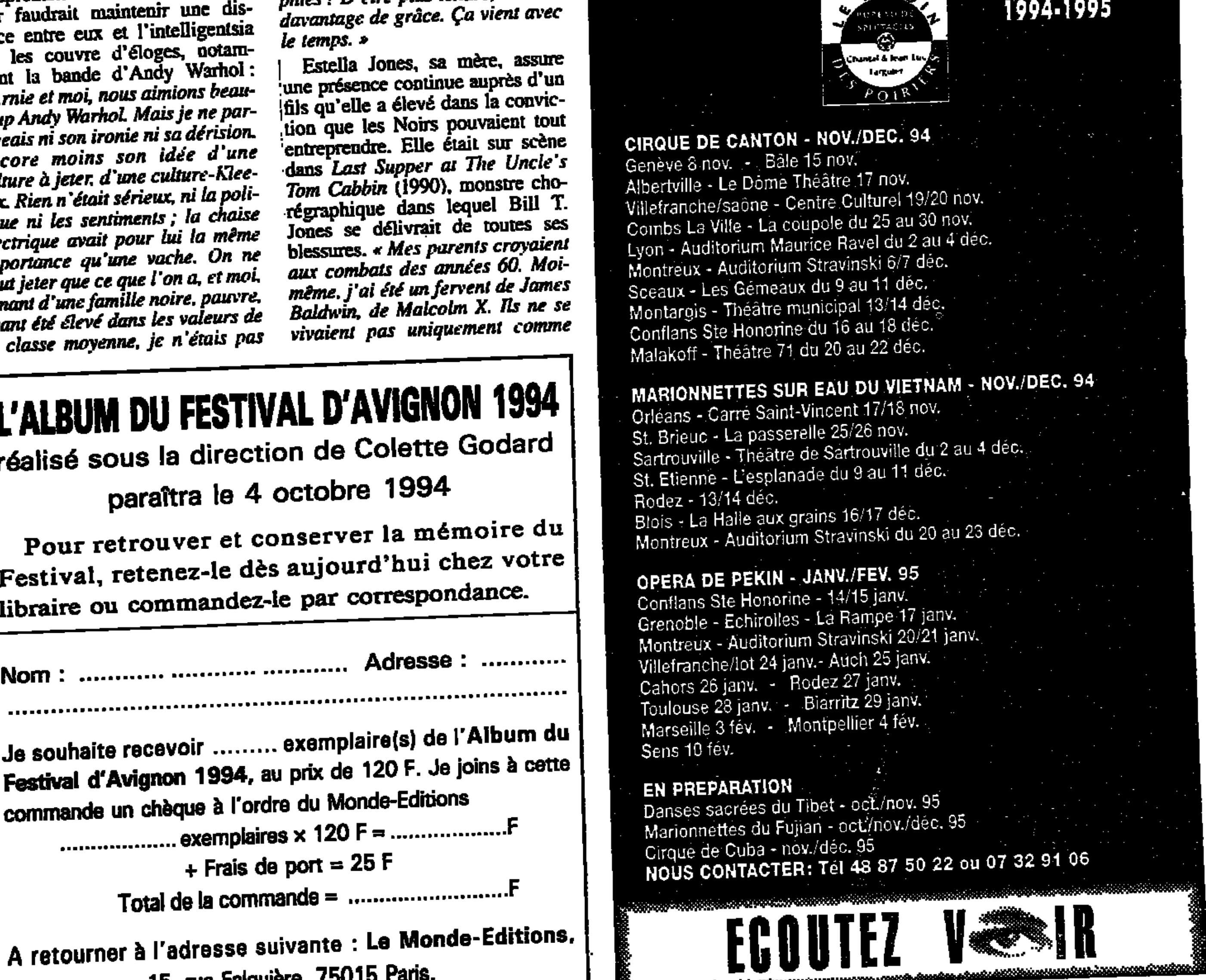
Bill T. Jones accepte de dévoiler son travail à venir, *Still/Here*, qu'on verra en septembre à la Biennale de la danse de Lyon, pour donner les dernières clés qui éclaireront le chemin tracé par les chorégraphies présentées à Avignon. La compagnie dansera huit pièces, dont *Continuous Replay* (1982), *Freedom of Information, Section III* (1984) et *No Gift/No God Logic* (1987), signées par Arnie Zane. Les autres pièces ont été composées par Bill T. Jones après la disparition de son compagnon. Le chorégraphe, seul sur scène, livrera son magnifique solo, *Last Night on Earth* (1992) au cours duquel il danse son corps, son sexe, la mémoire.

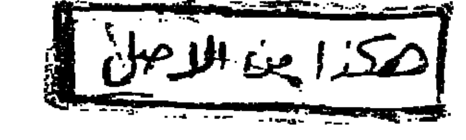
DOMINIQUE FRÉTARD

★ Théâtre municipal, du 25 au 29 juillet, 21 h 30.









مكررا من الأصل

x

AVIGNON 94

Bartabas et Don Quichotte

Depuis les chevaux galopant sur les pavés d'Avignon jusqu'au Cabaret puis à l'Opéra équestre, in et off, les Zingaro visitent régulièrement le Festival. Et voici revenus les voyageurs. Ils font étape dans un nouveau lieu. Ils amènent dans leurs roulottes des musiciens indiens – coordonnés par Jean-Pierre Drouet, – et qui viennent de Langas et de Manghaniyars, du Rajasthan. Ce sont les ancêtres des Tziganes, dont Bartabas et sa tribu se sont voulus les héritiers poétiques. Au cœur des spectacles de Zingaro, musiciens et chevaux créent des images ensorcelées, font naître des pays qui n'existent pas, qui n'existent que dans l'imagination des inventeurs de fables et de légendes. Pays de nuit et de lumière, de sable et de rocs, où, parmi les animaux de basse-cour, règnent les centaures, où se pratiquent des rituels dédiés à un anthropomorphisme extravagant. Il fallait bien qu'un jour le chemin du Condottiere Bartabas croise celui du Chevalier à la Triste Figure, *Don Quichotte*, lui aussi rivé sur son cheval, luttant contre les moulins à vent de la réalité. La rencontre a donné naissance à un spectacle nommé *Chimère* – créé au Festival de Vienne. Il y est moins question des mésaventures connues du rêveur absolu, que du cercle fermé de la piste, route sans fin offerte à un homme venu de nulle part, en route vers ailleurs, et qui fait escale le temps d'un mirage.

★ « Chimère », par le Théâtre équestre Zingaro. Du 8 au 31 juillet, 22 heures, Châteaublanc.



MARC ENGUERAND



BRIGITTE ENGUERAND

Alceste, l'amour à mort

L'histoire se passe en un temps où les humains devaient se soumettre à la dictature des dieux, à leur justice pour le moins arbitraire. C'est ainsi qu'ils demandent la mort du guerrier Admète. Mais, protégé par Apollon, il peut sauver sa vie si quelqu'un accepte de prendre sa place. Son vieux père refuse. Sa femme, Alceste, se dévoue, lui enjoignant cependant de ne jamais se remarier, de ne pas donner de marâtre à leurs enfants. Alceste mourra donc pour Admète, mais Heraklès la fera revenir des enfers. Voilée de blanc, elle regarde, et se tait. Jacques Nichet a redécouvert cette tragédie d'Euripide qui n'avait pas été jouée en France depuis le début du siècle. Créée à Montpellier, il l'a placée dans un décor superbe et simple. Il a misé sur la jeunesse des comédiens, la rudesse du thème. Le chœur n'est plus composé de veillards, mais de quatre garçons qui chantent en grec ancien sur une musique polyphonique. Et puis il y a Gabriel Monnet, le père, sorte de rufian sur le retour, généreux mais sans illusion, protégé par sa lucidité. Un grand personnage, un grand comédien.

★ « Alceste », d'Euripide, par Jacques Nichet. Du 12 au 31 juillet, 19 heures, gymnase du lycée Saint-Joseph.

Henri VI, la guerre des clans



MARC ENGUERAND

Peu connue en France, la trilogie des *Henri VI* est une grande œuvre épique – l'une des premières de Shakespeare – que Stuart Seide a traduite dans une langue précise et chaleureuse, dont il donne une mise en scène dépouillée, centrée sur la clarté du récit, le mouvement, les acteurs. L'histoire commence à la mort de Henri V ; c'est un enfant qui lui succède. Deux familles, les York et les Lancaster, s'entre-déchirent dans une guerre que l'on a appelée des Deux-Roses. *« La pièce éclaire la question brûlante des nationalismes, des clans, des rejets »*, disait Stuart Seide, dans un entretien publié par la revue *Théâtre public* d'avril 1993, et dans lequel il donne une autre raison de monter *Henri VI* : la pièce, comme toutes les pièces de Shakespeare ou de Calderon, se tient à la jonction du théâtre médiéval, allégorique et schématique, et du théâtre de la Renaissance où apparaissent des « visages individualisés, caractérisés » : des personnages d'aujourd'hui.

★ « Henri VI », de Shakespeare, par Stuart Seide. Intégrale (8 heures avec les entractes), du 20 au 25 juillet, 22 heures, Cour d'honneur.



Kazuo Ohno et les nénuphars

Il y a des chocs qui provoquent des destins. A vingt-trois ans, Kazuo Ohno a vu au Théâtre impérial de Tokyo le spectacle de la Argentina, née Antonia Mercé (1888-1936). Reine du flamenco et de la malaguena, elle enflamme les cœurs dans son sillage et lui n'a plus qu'un seul désir : incarner la Argentina. Il attendra de se sentir digne d'elle. Il attendra d'avoir soixante-douze ans ! La danse qu'il invente en son honneur, apparentée au butô, dite « danse des Ténèbres » – dont une des fonctions est justement de communiquer avec l'âme des morts – s'en détache néanmoins par l'étrangeté même de son obsession. Chapeauté d'une capeline fleurie, vêtu de robes en dentelle précieuse, réticule à la main, il redessine, jamais ridicule mais bouleversant, la trace immémoriale des pas fougueux de l'Argentine. Au-delà des apparences, au-delà de la danseuse, le Japonais exprime des mouvements du corps si impalpables, si tremblants et si assurés qu'on comprend confusément qu'il rend visible une danse, le plus souvent invisible, car enfouie au plus profond d'entre nous. Kazuo Ohno a un fils, Yoshito. Contraste du corps de brindille du vieillard avec la robustesse martiale de sa progéniture. Ensemble, ils danseront. Le maître japonais a quatre-vingt-sept ans.

★ *« Water Lilies », les 26 et 27 juillet, 22 heures. « Ka Cho Fu Getsu », les 29 et 30 juillet, 22 heures, Cloître des Célestins.*



PHILIPPE GONTIER

VI,

rre des clans

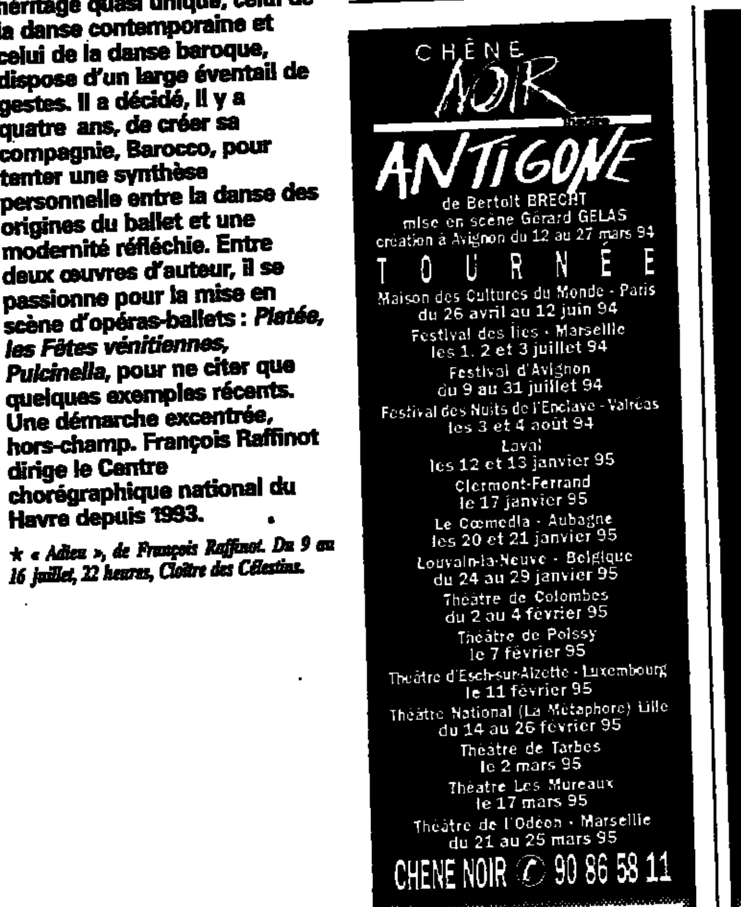
En souvenir de Bagouet

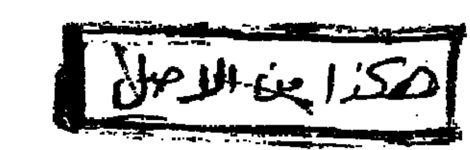


TRISTAN VALES/ENGUERAND

Attendre que le chagrin s'atténue et, plus tard, seulement plus tard, chorégraphier pour dire à celui qui est mort qu'on ne l'oublie pas. Choisir en exergue deux vers du poète que le disparu aimait : *« Point de cantiques/Tenir le pas gagné » (Adieu,* d'Arthur Rimbaud). Demander à Pascal Dusapin, le compositeur ami, le droit de se saisir d'une partition poignante, celle de *Medeamaterial,* écrite sur un texte de Heiner Müller. Se souvenir de Médée, celle qui dévore ses enfants, symbole, ici, de la maladie qui ronge. Il faut toute la délicatesse d'un François Raffinot pour danser ainsi en souvenir de Dominique Bagouet, mort du sida en décembre 1992. Le chorégraphe, riche d'un double héritage quasi unique, celui de la danse contemporaine et celui de la danse baroque, dispose d'un large éventail de gestes. Il a décidé, il y a quatre ans, de créer sa compagnie, Barocco, pour tenter une synthèse personnelle entre la danse des origines du ballet et une modernité réfléchie. Entre deux œuvres d'auteur, il se passionne pour la mise en scène d'opéras-ballets : *Platée, les Fêtes vénitiennes, Pulcinella,* pour ne citer que quelques exemples récents. Une démarche excentrée, hors-champ. François Raffinot dirige le Centre chorégraphique national du Havre depuis 1993.

★ *« Adieu », de François Raffinot. Du 9 au 16 juillet, 22 heures, Cloître des Célestins.*





AVIGNON 94/GRÈCE

« Andromaque », mis en scène par Jacques Lassalle

Euripide,

L'an passé, Jacques Lassalle, alors administrateur de la Comédie-Française, enflammait la cour d'Honneur avec son « Dom Juan ». « Chassé » du Français, il se retrouve dans la même cour, un an plus tard, à la tête d'une troupe franco-grecque. Pour la première fois, il met en scène Euripide et la figure mythique de la veuve d'Hector.

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

DEPUIS un an, Jacques Lassalle sourit tout le temps, de ce genre de sourire qui élève une muraille entre lui et vous. On comprend pourquoi ce metteur en scène, dont un récent *Dom Juan* présenté à Avignon et à la Comédie-Française a marqué pour longtemps la mémoire du théâtre, aurait l'envie de se protéger. Jacques Lassalle est un artiste en pleine possession de ses talents doublé d'un homme blessé, humilié.

L'alternance politique a des tics bizarres, comme celui de vouloir exprimer sa différence en désignant à la tête du plus prestigieux théâtre national, la Comédie-Française, un homme nouveau, à défaut d'un homme neuf. Jacques Toubon, nommé ministre de la Culture, n'a pas failli à la règle en demandant l'été dernier à Jacques Lassalle de quitter son poste d'administrateur général du Français. Motif ? Aucun, sinon peut-être de céder à la grogne de l'arrière-garde des sociétaires. *Exit* Lassalle donc et, avec lui, un projet qu'il avait conçu pour la Maison de Molière : créer *Andromaque*, d'Euripide, en français à Athènes puis créer *Andromaque*, de Racine, en grec à Paris, chaque spectacle étant présenté dans les deux pays.

Les Grecs sont plus constants que les Français. En l'occurrence, Christos Lambrakis, président du splendide Palais de la musique d'Athènes, connu sous le nom de Megaron et inauguré il y a trois ans. Entre lui et Jacques Lassalle, on trouve Eleni Varopoulou, une amie commune, ancienne élève de Bernard Dort (mémoire du théâtre français disparu il y a quelques semaines, l'un des intimes de Lassalle). Critique de théâtre très appréciée dans son pays et au-delà, Eleni Varopoulou est conseillère artistique du directeur du Megaron. Elle organise donc au printemps de 1991 une rencontre entre les deux hommes à Athènes.

« Lambrakis m'a accueilli comme s'il était le gardien de parking du Megaron, se souvient Jacques Lassalle, se livrant tranquillement au jeu de l'interview dans les salons de l'Hôtel Grande-Bretagne, au centre d'Athènes. *Il a aidé son chauffeur à garer une limousine dont je n'ai jamais vu l'équivalent ni avant ni après et, ensuite, m'a fait visiter son joujou... Rien ne marchait alors ! Ça l'enchantait... Il était vêtu d'une espèce de bleu de travail et muni d'un trousseau de clés qui m'a rappelé Peter Stein quand il m'a fait visiter la Schaubühne ou Bernard Sobel et sa savate franciscaine... »*

Le Megaron est aujourd'hui un ensemble composé d'une salle de concerts de deux mille places conçue par les meilleurs acousticiens allemands, d'un « petit » auditorium de cinq cents places, de deux foyers imposants, d'une galerie commerçante, le tout formant, dans des murs extérieurement glacés, un outil de création et de diffusion musicale de premier ordre. A l'évidence, la grande salle ne répond pas aux nécessités du théâtre mais *Andromaque*, créée là le 28 mai, y a pourtant trouvé un refuge à la hauteur de ses ambitions.

Lors de sa première rencontre avec Jacques Lassalle, Christos Lambrakis fait état de son projet de présenter au Megaron une sorte de festival thématique annuel autour de quatre figures de la mythologie grecque : Electre en 1992, Hélène en 1993, Andromaque cette année et Médée l'année prochaine. Il propose donc à l'administrateur du Français de mettre en scène *Andromaque*, une pièce d'Euripide presque jamais jouée, que ce soit en Grèce ou en France, œuvre piège peu prisée des hommes de l'art. Lassalle dira oui, lui qui, en quelque soixante-cinq mises en scène de théâtre, n'a jamais accepté de commande.

L'été dernier, « chassé » de la Comédie-Française, il informe en priorité ses comparses athéniens : vous vouliez la Comédie-Française, explique-t-il en substance, vous n'avez plus que moi. Il est pourtant décidé à assumer ses engagements – comme la reprise de plusieurs de ses mises en scène au Français dont celle de *Dom Juan* : *« Mon chemin de croix devait aller jusque-là, mais quand même pas jusqu'à une création.* ▶


BRIGITTE ENGUERAND

Christine Gagnieux dans le rôle-titre.

Georges Couroupos, compositeur

Le tragique en chantant

« Andromaque » est portée par la musique originale de Georges Couroupos, interprétée par un clarinettiste et chantée essentiellement par le coryphée Afida Tahri, transfuge de la troupe des Zingaro, et sept chanteuses-actrices grecques. L'ensemble donne au spectacle une dimension et un éclat inattendus.

GEORGES Couroupos est un quinquagénaire sympathique, le cheveux gris en bataille, la parole aisée. Il est le plus « français » des compositeurs grecs contemporains : s'il est né à Athènes en 1942, il a vite quitté son pays pour s'installer à Paris. Après des études de piano et de mathématiques dans son pays natal, il obtient, en 1968, une bourse du gouvernement français qui lui permet d'intégrer la classe de composition d'Olivier Messiaen au Conservatoire national supérieur de musique. Il y obtiendra, quatre ans plus tard, un prix de composition.

Le Conservatoire lui plaît et il y enseigne pendant deux ans. Il s'intéresse au théâtre à partir de 1973 et devient animateur chargé de la musique contemporaine à la Maison des arts de Créteil. Dans le même temps, il compose la musique de deux spectacles créés au Festival d'Avignon, *Dieu le veut* (1975), dans une mise en scène de Jean-Michel Ribes et Yannis Kokkos, et *Grisélidis* (1977), en collaboration avec Antoine Vitez.

Il retourne en Grèce en 1977, non sans regret, balançant entre le bonheur que lui apporte un début de reconnaissance en France et les perspectives ouvertes par le retour de son pays à la démocratie, depuis 1974. Il retrouve une Athènes en effervescence, particulièrement dans les milieux culturels. La Radio nationale grecque vient de lancer un programme musical inspiré de France-Musique. Le succès de cette petite station est immédiat. Elle est dirigée par Manos Hadjidakis, compositeur qui a travaillé avec Kazan, Dassin, Cacoyannis. Hadjidakis propose à Couroupos de rejoindre une équipe de producteurs rassemblant des musiciens mais aussi des poètes et des critiques dramatiques qui étaient jusque-là disséminés dans différents pays.

Le compositeur mène de front pendant quatre ans son métier de directeur-adjoint de la radio, la présentation de ses œuvres antérieures et la composition, essentiellement pour le théâtre. Refusant les motifs décoratifs, Georges Couroupos s'implique résolument dans la réalisation des spectacles auxquels il collabore. L'habileté, la richesse de ses compositions lui valent d'écrire les partitions des principales tragédies présentées à Epidaure, sanctuaire du théâtre grec classique. Il est ainsi l'auteur de plus de soixante-dix ouvrages. Son rayonnement culmine en 1992 avec la création dans la nouvelle salle du Megaron d'Athènes de son dernier opéra, *Pyladès*.

C'est par l'entremise du compositeur Georges Aperghis que Couroupos rencontre Jacques Lassalle. La tragédie – le chœur – est pour lui un pari sans équivalent. Celui qui s'y essaie ne part pas de rien : des origines de la représentation tragique, on possède des informations sur l'emploi de la flûte, de la harpe, de la cithare et sur les parties mélodiques du chœur. On possède aussi des traités sur la traduction des modes, des notations, des rythmes. Mais il manque l'essentiel : le témoignage sonore qui seul pourrait donner une idée de la substance musicale profonde des ouvrages.

Avant d'écrire la moindre note, Georges Couroupos attend la mise en scène, sans code préalable. Il tient seulement à ce que le metteur en scène respecte la structure de la

citoyen d'Athènes et de Sarajevo

J'ai été un administrateur qui a essayé d'être équitable. Je me suis « farci » des acteurs dont personne, absolument personne, ne voulait plus. Une de mes joies a été de faire appel de deux ou trois disgrâces injustes, illégitimes. Pour chaque distribution, j'ai pris des risques considérables, en choisissant des gens que j'étais le seul à faire travailler. Je l'aurais fait encore pour Andromaque.

» J'ai donc dit à mes amis grecs que le théâtre, j'en avais vraiment ras le bol. Je ne savais pas combien de temps je mettrais à me remettre de mon éviction. Vous savez, monter Dom Juan, *aller et venir dans Avignon pour toutes sortes de nécessités autres que celle de jouer, c'était dur... Personne à qui se confier, entre les condoléances, les sollicitudes, vraies ou fausses, les demandes d'informations... C'est à crever dans ces moments-là, à crever, vraiment. »*

Après une retraite dans un sanctuaire de campagne, Jacques Lassalle se décide à rebondir. Bernard Faivre d'Arcier, par amitié mais aussi pour des raisons hautement symboliques, lui demande de réinvestir la cour d'Honneur. Le metteur en scène réunit à nouveau une équipe artistique qui a fait ses preuves : Rudy Sabounghi pour les décors et les costumes, Franck Thévenon pour les lumières. Puis il décide, comme chaque fois qu'il travaille à l'étranger, de créer avec ceux qui l'accueillent un lien plus fort que celui d'une simple coproduction. Les parties chantées d'*Andromaque* le seront par un chœur de jeunes actrices et chanteuses grecques, sur une musique originale d'un élève d'Olivier Messiaen, francophile et habitué des scènes, le compositeur athénien Georges Couroupos *(lire l'article ci-dessous)*.

Jacques Lassalle se met en quête d'une nouvelle traduction : *« Je répugne toujours à travailler à partir d'une version existante ; la traduction est un moment intrinsèque de la fabrication d'un spectacle ; elle est peut-être aussi périssable, aussi éphémère qu'une représentation et, en tout cas, c'est un moment privilégié, pour le metteur en scène et pour la troupe. Rien n'est plus passionnant que d'avoir ce corps à corps quotidien avec l'autre langue, cette exploration, ce passage de l'autre côté. Notre choix s'est porté sur Jean Bollack et sa femme Mayotte. Je suis tombé sur un personnage éminent, passionnel, sectaire, dont on m'avait décrit la démarche, mais que je ne connaissais pas. J'avais été convaincu par sa traduction d'*Iphigénie *qu'il avait faite pour Ariane Mnouchkine ».* Cette nouvelle *Andromaque* sera donc d'un français rugueux, sophistiqué, brutal, parfois grotesque, toujours tranchant (1).

Jacques Lassalle ne pouvait imaginer meilleur apprentissage de la tragédie. Il est en effet presque un néophyte, n'ayant abordé le genre qu'une seule fois, à Montréal à la fin des années 70 : *« J'ai travaillé* Electre, *de Sophocle, avec de très jeunes acteurs. L'expérience était modeste mais attachante ; à cette occasion, j'avais lu les deux* Electre *– celles d'Euripide et de Sophocle. Je connaissais mal Euripide même si j'avais lu ses dix-neuf pièces. J'ai compris pourquoi il m'intéressait : sa perplexité radicale, le mélange des genres théâtraux, une dramaturgie du désenchantement absolu... »*

Jacques Lassalle avait alors le chemin libre devant lui car *Andromaque* ne fait l'objet d'aucune tradition. Elle n'a pas été présentée au Français depuis les années 20 et presque jamais ailleurs. *« C'était un voyage dans l'inconnu. Dans un premier temps, j'ai été déboussolé par l'espèce de crêpage de chignon d'Andromaque et d'Hermione, cette terrible dérision qui traverse le texte, et le retour à la guerre pour une raison aussi dérisoire. Je voyais bien le désenchantement de la pièce, la perplexité d'Euripide, mais je voyais aussi la menace d'une approche à la Offenbach : car il y a du vaudeville dans cette pièce. J'ai mis du temps à découvrir que sous le conflit apparent, l'œuvre était travaillée par le désastre matriciel de la guerre de Troie.*

Affronter le soleil et la mort

» Euripide emprunte aux mythes des variations qu'il livre « à chaud ». Évidemment, on peut lire Andromaque *comme une pièce écrite dans un grenier ou, plus exactement, dans une cave de Sarajevo aujourd'hui : nous sommes confrontés à un intellectuel pour qui les dieux sont morts, un intellectuel contemporain de Sophocle ou presque ; pour Sophocle aussi, malgré les apparences, les dieux sont morts, mais pas les valeurs, pas les transcendances possibles.* Andromaque *s'organise autour de deux grands thèmes : le héros mort et la stérilité. »* Le héros mort est Hector d'abord, vaincu à Troie, perte qui a précipité Andromaque dans l'esclavage ; il est encore Achille dont le fils, Néoptolème, a reçu la veuve en épouse. La matrice sèche est Hermione, incapable de donner aux Grecs l'héritier qu'Andromaque, elle, a mis au monde.

« Andromaque *est l'ultime réponse philosophique d'Euripide, que je me plais à trouver en résonnance avec celle de* Dom Juan, *à ceci près qu'Andromaque se donne d'emblée tandis que Dom Juan ne se donne qu'à la fin du parcours. Andromaque est une survivante : elle survit à Troie. Elle couche ou a couché avec celui qui, de ses propres mains, a étranglé son fils Astyanax ; elle couche avec le fils du meurtrier de son mari Hector. Andromaque a fait le tour de tout, elle est face à une mort qui est au-delà de la mort. Elles est au comble du non-pouvoir, au comble de l'épreuve, de l'humiliation, de la servitude, c'est quelqu'un qui peut désormais affronter le soleil et la mort en face. »*

Pour jouer une héroïne de cette stature, le choix de l'interprète se révélait délicat. Jacques Lassalle a pensé à Christine Gagnieux, actrice au parcours *« exemplaire »*, dit le metteur en scène. Après des débuts prometteurs, elle avait disparu de la scène avant d'y revenir aux côtés d'Alain Françon, Jean-Louis Martinelli et Jorge Lavelli. *« Christine Gagnieux fut une élève très douée de Vitez. Elle a traversé l'après-68, le gauchisme, le retour à la terre ; huit ans loin du théâtre. Reste une fille qui a vécu tout ça, volontaire, marquée par le féminisme... Face à Andromaque, elle a été formidable d'invention, d'intervention. Notre travail a été d'intérioriser sa force. « Si nous arrivons là où nous le voulons,* lui ai-je dit, *vous verrez quel nouveau rapport vous aurez avec votre pratique d'actrice et comment votre image se vérifiera loin au-delà du bien que chacun pense de vous. » Quand on travaille avec des femmes d'aujourd'hui, comme Christine Gagnieux ou comme Catherine Hiégel, on doit d'abord les réconcilier avec elles-mêmes, leur dire de ne pas trop humilier ce qu'elles sont, de ne pas abimer leur singularité. En ce sens, une aventure au théâtre est toujours une aventure existentielle. Euripide – comme Racine et Marivaux – parle très bien des femmes et comprend que leur ultime douleur est d'avoir intériorisé deux formes d'exploitation : l'exploitation sociale, objective, et l'exploitation intime de leur rapport aux hommes ; ces auteurs nous aident à comprendre vraiment les femmes. »*

Reste la question – éternelle – du chœur, de son interaction avec les personnages. *« Pour Euripide, il n'y a plus rien, aucune confiance dans le* demos, *dans la cité, d'où la terrible et passionnelle question du chœur dans ses pièces, ce chœur fluctuant qui n'est pas seulement versatile, qui n'est en aucun cas l'interlocuteur des protagonistes. Le chœur ne leur oppose rien ; il est dérisoire, infâme, servile... Il est grand aussi, parce qu'il est porteur d'une mémoire. Mais il n'en fait pas usage. »* Jacques Lassalle a choisi d'être radical. A mesure que l'œuvre avance, le chœur se métamorphose. Il ressemble d'abord à une sorte de gynécée au service d'Hermione, rassemblement de femmes aussi capricieuses, aussi frivoles, aussi coquettes que leur reine. Puis, insensiblement, à mesure que l'héroïne est rattrapée par la tragédie, le chœur mûrit, s'élève, s'essaie à la réconciliation d'Hermione et d'Andromaque, devient le véhicule sensible, sensé, de l'espoir des hommes.

La mise en scène d'*Andromaque* vérifie l'éternel postulat de Jacques Lassalle : *« Nous ne sommes forts que de nos faiblesses. »* Jamais il ne s'attaque à une œuvre bardé de certitudes : il reste *« vulnérable »*. Le voici une nouvelle fois sans préjugé, bien entouré, à l'écoute d'un texte important, à l'écoute de ses acteurs aussi, qu'il vouvoie durant les répétitions. Par respect.

Sa nouvelle mise en scène met en résonance l'Antiquité et notre Europe en crise. *« Euripide nous propose une dramaturgie de la crise absolue. L'Athènes de 425 avant Jésus-Christ ressemble beaucoup à nos villes d'aujourd'hui.* Andromaque *s'inscrit dans une remise en cause des valeurs du siècle de Périclès, que nous continuons de mener nous-aussi. Le racial, le confessionnel, le xénophobe, le nationalisme, le protectionnisme, le fratricide dans toutes ses figures, est là. »* Jacques Lassalle ne veut pas se résoudre à écouter une quelconque Cassandre pleurer sur les ruines de la cité moderne.

OLIVIER SCHMITT

(1) Le texte d'*Andromaque* est paru le mois dernier aux Editions de Minuit, 94 pages, 65 F.

★ *Cour d'Honneur, du 8 au 16 juillet, 22 heures.*



BRIGITTE ENGUERAND

Molottos, le fils d'Andromaque, *protégé par le chœur.*

tragédie, formée par la juxtaposition et la superposition de la voix parlée et de la voix chantée. Malgré les difficultés vocales d'*Andromaque*, Jacques Lassalle comme Georges Couroupos se sont refusés à changer un mot ou une virgule du texte. Le compositeur, connaisseur du grec ancien, a tenu à se familiariser avec la traduction française. Il lui fallait aussi s'imprégner de ce qu'il appelle *« la musicalité innée du français »*. Il s'est alors souvenu de l'enseignement de Debussy. Sa musique doit également beaucoup à son apprentissage auprès de Messiaen. Son pari était de créer une partition dont le langage musical serait méditerranéen et populaire, tout en respectant les spécificités du français. La principale difficulté était de composer à Athènes quand le spectacle naissait à Paris. Le choryphée, Afida Tahri, est venue le rejoindre très tôt, forte des enseignements des premières lectures.

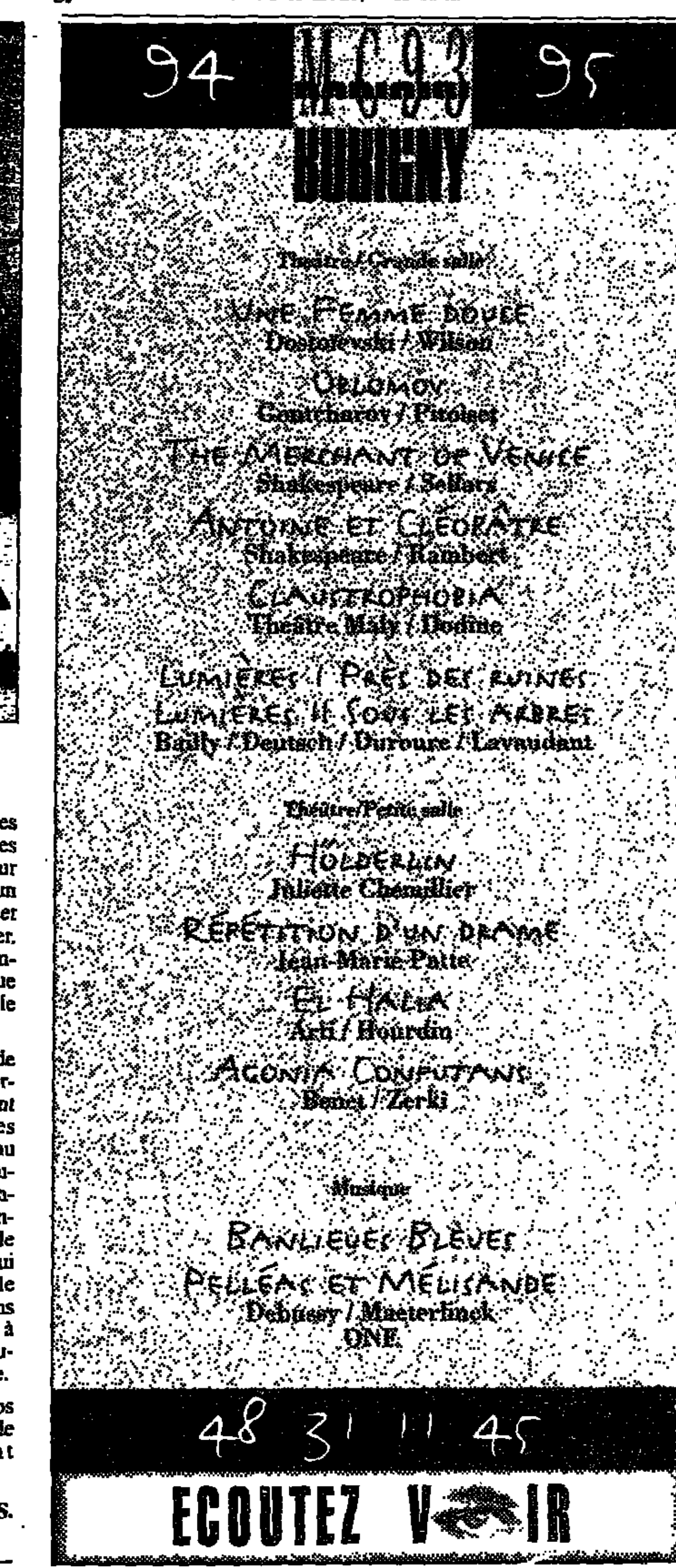
Georges Couroupos a d'abord pensé composer une musique qui aurait été enregistrée, mais il a choisi assez vite un instrument facile à transporter, approprié au plein air : la clarinette, pour sa couleur chaude, ses registres différents, ses stridences, sa douceur, ses couleurs. Symboliquement, cet instrument est associé en Grèce aux lamentos des chants populaires et répond à une nécessité théâtrale très précise, le *komos*, la plainte.

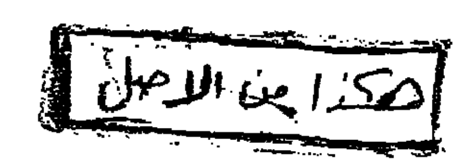
C'est le texte de la pièce qui a défini l'identité de chacune des parties chantées. Le premier et le quatrième chant sont assez proches l'un de l'autre, quand le chœur porte la conscience historique et mythologique de la Grèce. Ces deux chants recadrent les épisodes qui viennent de se dérouler dans la mythologie. Le deuxième chant est assez différent car les femmes participent à l'action et commentent « en direct » des actes terribles. Le troisième chant constitue une sorte d'hymne à Pélée, libérateur d'Andromaque et de son fils, dans la tradition des hymnes de Benda, commandes destinées à saluer les exploits de personnalités illustres sur les théâtres des guerres ou sur les stades. C'est une fausse fin un peu triomphale de la tragédie et donc un chant difficile à composer. Georges Couroupos choisit la simplicité, écrit une chanson qui salue en Pélée le généreux plutôt que le puissant.

Pour respecter les inflexions de la voix parlée, pour ne pas les forcer, il mise sur le changement presque permanent des modes (majeur, mineur, etc.). Il y a au moins sept modes antiques et plusieurs modes à l'intérieur de chacun d'eux. L'introduction du changement de tonique entraîne de surcroît des variations infinies qui sont autant de libertés pour le compositeur. Il a donc puisé dans différents modes communs à l'Antiquité et aux chants populaires d'avant la fin du XIXe siècle.

Le 15 mars, Georges Couroupos et ses interprètes commençaient de répéter le premier chant d'Andromaque.

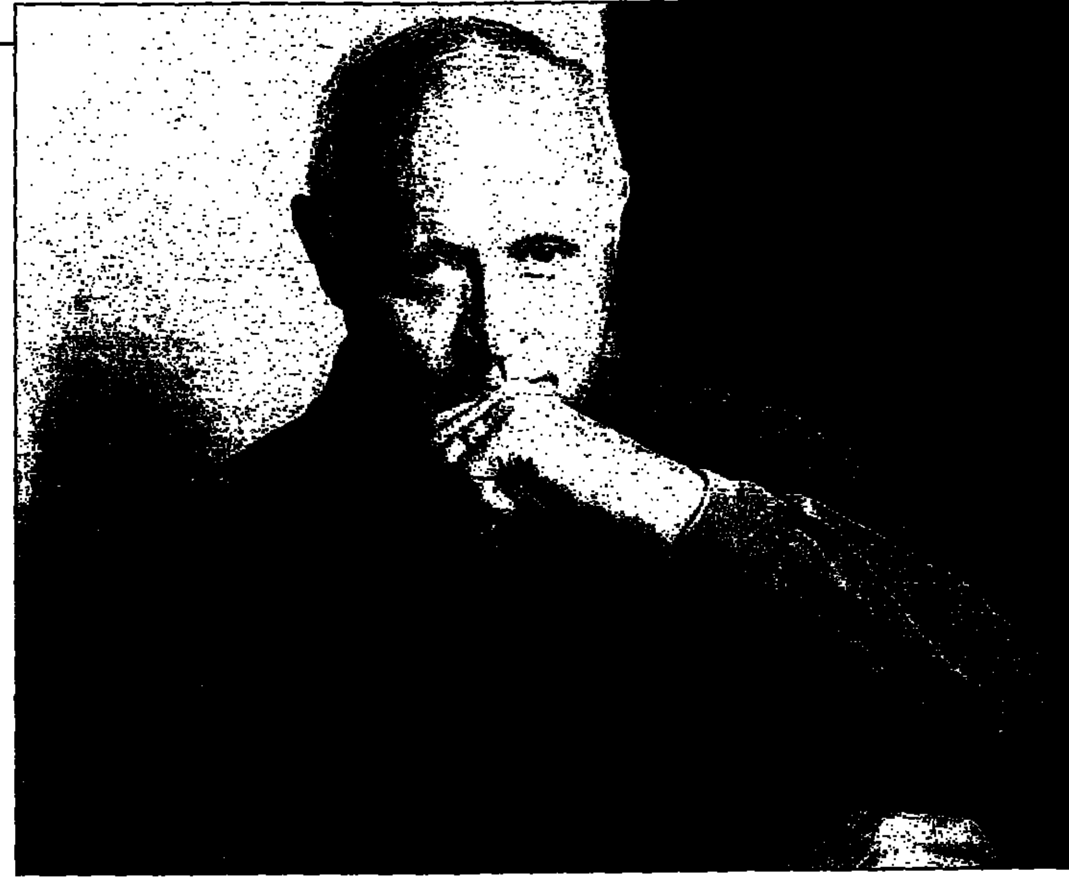
O. S.





AVIGNON 94/GRANDE-BRETAGNE

Avec Harold Pinter, Edward Bond est sans doute le dramaturge britannique contemporain le plus joué en France. Le Festival d'Avignon permettra de découvrir sa trilogie de « Pièces de guerre » (1985), qui annonce l'apocalypse nucléaire, et « Bingo » (1973), chronique des derniers jours de Shakespeare. Ce souci de poser les questions de l'époque, cette irrévérence amoureuse pour le théâtre sont les deux pôles de la création d'Edward Bond depuis « Sauvés », qui fit scandale à Londres en 1965 et à Paris en 1972.



ENGUERAND

Edward Bond, auteur des « Pièces de guerre »

L'imprécateur en son cottage

CAMBRIDGE

De notre envoyé spécial

EDWARD BOND vit à la campagne, à cinq miles de Cambridge, dans un cottage biscornu. C'est là qu'il reçoit, dans son bureau tapissé d'affiches qui attestent que l'on joue Edward Bond en Allemagne, en Autriche, en France ou en Amérique latine. L'entretien tourne vite au monologue entrecoupé de questions auxquelles il est répondu lorsque Edward Bond estime le temps venu. Il est aussi difficile d'infléchir le cours de sa pensée que de changer le cap d'un paquebot. Et pourtant, au fil de la conversation, derrière un discours militant d'une rigueur presque doctrinaire, on finit par deviner l'attachement profond d'un homme à ses semblables. l'effort d'un pessimiste invétéré qui s'oblige – par l'écriture, par la pensée – à inventer des raisons d'espérer envers et contre tout. Contre, par exemple, le spectre nucléaire, qui lui a fourni la matière des trois *Pièces de guerre : Rouge, Noir et Ignorant*, ou la vie imaginaire d'un mutant irradié ; *la Furie des nantis* (en anglais *The Tin Can People*, le peuple des conserves), qui montre l'échec d'une communauté accrochée aux restes du vieux monde (les boîtes de conserve), et enfin *la Grande Paix*, une pièce plus longue que les deux précédentes, qui déroule la chronologie de l'apocalypse, jusqu'à un espoir entrevu.

« Quelle est la raison d'être des « Pièces de guerre » ?

– Il m'est apparu très clairement que la violence militaire était l'un des problèmes les plus graves que notre société doive affronter, l'autre étant la pénurie des ressources. Et ces problèmes sont aussi les meilleurs révélateurs du comportement humain. C'est intéressant : les problèmes politiques les plus importants réduisent les humains à des comportements dérisoires. Parce que ces problèmes sont paroxystiques au point que les humains ne peuvent les traiter que de manière inadéquate. Par exemple, les cérémonies nazies. J'ai voulu savoir comment de grandes cultures, de grandes civilisations technologiques pouvaient s'abaisser à cet état d'imbécillité, sans jamais en parler.

» Nos cultures sont négatives. Nous disposons d'une technologie que nous ne maîtrisons pas. C'est la raison d'être de ces pièces. L'autre est que l'on retrouve ces grandes crises à la sources des pièces de Shakespeare ou des Grecs. Chez Shakespeare, la situation première est celle de l'autorité. Chez les Grecs, le problème est de placer l'individu par rapport à la société, la famille par rapport à l'Etat. Et parce qu'ils ont la volonté d'affronter ces problèmes en tant que dramaturges, ils sont ensuite en mesure de décrire le comportement humain de manière exacte. Les classiques n'ont pas résolu les problèmes du monde mais il les ont traités avec un grand sérieux.

» *Les Pièces de guerre* ou *Bingo* tentent d'évaluer ces problèmes afin d'aider les humains à décider ce qui est bon et ce qui est mauvais. Les animaux sont déterminés par leurs instincts ; les humains sont déterminés par leur façon de définir le monde. Saint Augustin a dit : *« Aime et fais ce que voudras. »* Himmler a dit : *« J'ai gazé les Juifs par amour. »* Deux définitions de l'amour. C'est un paradoxe essentiel à la survie de notre espèce. Il nous faut une nouvelle définition de l'humanité.

[Cette tâche du théâtre, instrument d'appréhension du monde, est une obsession chez Bond. Alors qu'il enseignait à l'université de Palerme, il a proposé un exercice d'improvisation à ses élèves : il leur fallait s'imaginer en soldats. Bond les plaçait alors devant le choix suivant : tuer un enfant, celui de leur mère ou un enfant inconnu. Au bout du compte, tous les étudiants choisirent de tuer leur frère. De ce dilemme, le dramaturge a fait le point de départ de la Grande Paix, *la troisième* Pièce de guerre.*]*

– Vous vous êtes senti obligé de vous imposer la même épreuve qu'à vos étudiants en écrivant « la Grande Paix » ?

– Je n'ai pas d'obligations. Je voulais savoir pourquoi tous ces étudiants faisaient quelque chose de tout à fait improbable, sans savoir pourquoi, sans que l'on le leur ait ordonné. Je me souviens de leur silence fasciné. Sans doute parce qu'ils avaient une conscience idéologique de leur comportement et ils ne comprenaient pas comment ils avaient pu faire ça. Comme Médée dans la tragédie d'Euripide. Elle tue ses enfants, et les dieux viennent lui dire qu'elle est une héroïne. Et l'on ne comprend rien jusqu'à ce qu'on lise attentivement la pièce et que l'on découvre qu'Euripide voulait traiter de la famille et de l'Etat. Bien sûr, on a exilé Euripide, parce qu'on ne voulait pas prendre en compte ces problèmes et que la société dans laquelle il vivait commençait à se désintégrer.

» *Les Pièces de guerre* créent des situations que les personnages de la pièce doivent prendre au sérieux afin que nous voyions comment ils se comportent. Il faut que leur comportement soit plausible, qu'il ne soit pas le résultat de ma seule invention. Sinon, c'est moi qui joue au plus malin. J'ai pensé que le public y trouverait beaucoup de théâtre, de dramaturgie qui lui serait très utile, qu'il se trouverait dans une situation dans laquelle il serait amené à se contredire.

» Les pièces ne sont pas des solutions. Les Grecs disaient toujours que les situations étaient absurdes et que seuls les dieux pouvaient les résoudre. A la fin de *Hamlet* ou de *Lear*, alors que les héros de ces pièces ont passé leur temps à dire non, quelqu'un arrive sur scène et dit : tout est réglé, oubliez tout. On espère que, parce que Lear et Hamlet sont allés au bout de situations extrêmes, et qu'ils se sont sacrifiés pour le public, que celui-ci en sera purifié. Je dis que ce n'est pas ce que doit être le théâtre. Le théâtre doit dire au public d'aller jusqu'au bout de sa propre expérience. Il ne nous faut pas un théâtre de dieux ou de soldats, mais d'êtres humains.

[Les mots qui reviennent le plus souvent dans la bouche d'Edward Bond sont « situation », « problème » et « paradoxe ». Et l'un des paradoxes d'Edward Bond est que cet homme immergé dans son époque, qui en tire la matière de son œuvre, déteste la manière dont son monde, « l'Occident démocratique et capitaliste », se conduit, en général, et en particulier dans le domaine de la culture. Bond a travaillé pour le cinéma, il est le coauteur du scénario de Blow-up *d'Antonioni et a réalisé des films pour la BBC. Mais on dirait que chaque contact avec le monde de la culture audiovisuelle l'a renforcé dans sa détestation de ce milieu et de ses mœurs. Dans cet océan de corruption et d'absurdité, le théâtre lui apparaît comme un îlot de sens.]*

– Que reste-t-il de la culture ?

– Nous vivons dans l'âge de la postculture. Tout le monde parle de postmodernisme, mais le terme adéquat est postculture. Nos contemporains sont confrontés à une culture qui s'est fixé comme tâche d'extirper tout sens de son discours. Si l'on prend en compte la technologie des Grecs – l'esclavage et les chars à bœufs –, on est affligé. Si l'on prend en compte leur théâtre, on est écrasé d'admiration. Par rapport à celle des Grecs, notre technologie est infiniment puissante. En revanche, notre théâtre est un scandale, notre télévision est nocive, nos films sont corrompus, tous, sans exceptions. Pourquoi ? Parce que quelqu'un à Los Angeles ou un thatchériste en Angleterre a décidé d'utiliser la culture comme une marchandise.

» C'est la seule chose que l'on ne peut pas vendre. A l'instant où l'on décide de la vendre, elle se désagrège et devient un danger. Imaginez qu'à chaque fois que l'on pose de la nourriture dans une assiette, elle se transforme en poison : nous mourrions. C'est notre situation. La culture est magique. Si l'on essaie de la rendre vendable, elle cesse de remplir sa fonction d'élucidation, de civilisation.

– Et vous estimez que les formes contemporaines d'expression, le rap américain, ou, en Angleterre, le mouvement des travellers (1) avec leur musique et leurs « raves » n'est pas une forme d'expression culturelle ?

– Ce n'est pas de la culture, c'est une protestation, et une protestation n'implique pas une compréhension de la situation ni que l'on assume une responsabilité. Bien sûr, il vaut mieux fréquenter les « raves » que fabriquer des gaz toxiques. Je suis bien conscient du bonheur dont l'humanité est capable. Je suppose qu'il est merveilleux de penser qu'on peut avoir un bordel à côté d'une chambre à gaz. Mais je ne peux pas me résoudre à appeler ça une culture. Notre société est très hédoniste pour certaines gens, et leur permet de s'évader, de s'amuser, c'est bien, mais elle peut être détruite du jour au lendemain.

» Pendant la crise de Cuba, le président Kennedy a dit à son frère qu'il ferait tout ce qui était en son pouvoir pour éviter que le monde ne soit détruit. Un homme qui fait tout ce qui est en son pouvoir, c'est qui ? Dieu ? Et vous voulez aller à des « raves » !

– Ou au théâtre ?

– Eh bien ! si vous allez au théâtre, il évoquera peut-être ce problème. Il devrait le faire de manière intéressante, fascinante. Quand on regarde des enfants jouer, ils sont fascinants parce qu'ils sont en contact avec quelque chose de vrai. J'ai écrit des livrets, j'adorerais être capable d'écrire de la musique. Je ne veux pas que vous croyiez que je suis contre toute forme de plaisir. Je crois que le théâtre doit être un plaisir, mais le vrai plaisir n'est pas l'évasion mais l'implication, toujours. Pourquoi prendre des drogues...

– Mais je ne parlais pas de drogue...

– Moi si. Blake voyait des arbres pleins d'anges, il ne buvait pas et ne se droguait pas... On ne peut pas s'échapper, le monde est trop petit.

[Si les Grecs sont une référence permanente dans l'œuvre de Bond, le théâtre de Shakespeare est un matériau beaucoup plus proche. Issu de la classe ouvrière, Edward Bond a échappé dans son enfance au culte voué au Barde par le système éducatif anglais. C'est peut-être ce qui lui a donné le culot nécessaire pour réécrire le Roi Lear *(Lear, 1971), ou pour imaginer les derniers jours de Shakespeare à Stratford dans* Bingo, *portrait d'un homme pris dans de sordides soucis de propriétaire terrien.]*

– Vous n'êtes pas gêné par la confusion entre Shakespeare et les « valeurs nationales » britanniques ?

– Le paradoxe de Shakespeare est d'être dangereux. C'est un homme d'affaires qui a réussi, quelqu'un de très secret. Très tôt après sa mort, on a écrit qu'il avait fini alcoolique. Ses affaires sont très douteuses. Il a laissé dix livres aux pauvres alors qu'il était très riche. Ce qu'il dit dans ses pièces est souvent très nihiliste, même si, à la fin, il fait toujours semblant d'avoir résolu le problème.

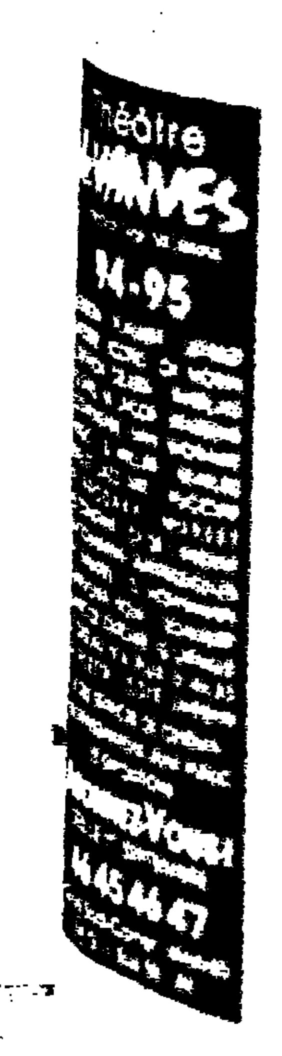
» Nigel Lawson, qui était chancelier de l'Echiquier, a écrit que Shakespeare était un tory. Il a cité une tirade de *Troïlus et Cressida* sur la nécessité de l'organisation. Or *Troïlus et Cressida* n'a pas été joué jusqu'au début de ce siècle parce que c'est une pièce si obscène, si nihiliste, si antiautoritaire, si anarchiste qu'on ne pouvait pas croire que Shakespeare l'avait écrite. C'est une attaque totale contre toutes les convictions d'un tory. Et à la fin, contrairement à ce qui se passe dans *Lear* ou *Hamlet*, quelqu'un arrive sur scène, non pas pour dire que tout est réglé, mais pour dire : « J'ai une maladie vénérienne et je vais vous la donner. »

» Shakespeare est une figure très ambiguë, il sait plus de choses qu'il ne voudrait en savoir, il dit des choses qu'il a du mal à admettre. Il y a une contradiction exacerbée entre la vie qu'il a menée et ce qu'il était. Mais on privilégie toujours son côté tory. J'ai réécrit *le Roi Lear*. Je trouve ça très amusant parce que c'est une pièce sacrée, c'est comme réécrire la Bible, dans ce pays. Et j'ai écrit *Bingo* pour montrer ses contradictions. Je l'ai amené au suicide parce qu'il n'arrive pas – et comment l'aurait-il pu ? – à résoudre tous les problèmes. »

Propos recueillis par THOMAS SOTINEL

(1) Les travellers anglais sont des jeunes sans emploi qui parcourent le pays, organisant de temps à autres des festivals (raves) gratuits en plein air. Le gouvernement Major a récemment fait adopter aux Communes un projet de loi (*Criminal Justice Act*) mettant hors la loi (entre autres) les festivals gratuits, déclenchant ainsi une campagne de protestation.

★ « Les Pièces de guerre » : première soirée, « la Grande Paix », les 15, 19, 21, 24, 27 et 29 juillet à 21 heures. Deuxième soirée, « Rouge, Noir et Ignorant » et « la Furie des nantis », les 16, 20, 23 et 26 juillet à 21 heures. Intégrale des « Pièces de guerre » (durée avec entractes, huit heures) les 17, 22 et 30 juillet à 21 heures, cour du lycée Saint-Joseph. « Bingo » : du 13 au 19 juillet à 21 h 30 ; le 14 juillet à 19 heures, gymnase Aubanel.



Comédienne carnassière, amoureuse d'une littérature fantastico-sulfureuse qu'elle met en scène avec une virulence joyeuse et réjouissante, Agathe Alexis crée « le Retable des damnées », de Francesco Nieva. Ce Catalan, personnage extravagant de la vie madrilène, longtemps exilé en France, est l'auteur de trois courtes pièces surprenantes, sur le thème de la bestialité.



BRIGITTE ENGUERAND

Agathe Alexis.

Agathe Alexis, metteur en scène du « Retable des damnées »

Les aventures d'une femme matador

ROUSSE, frêle, la peau transparente, Agathe Alexis pourrait figurer la trouble héroïne d'un roman gothique anglais – victime de Dracula, vampirisée, vampirisante... Directrice, avec Alain Barsacq, du Centre dramatique national du Nord-Pas-de-Calais installé à Béthune, elle présente *le Retable des damnées*, du Catalan Francesco Nieva, auteur, scénographe, peintre et lui-même metteur en scène. Le spectacle devait d'abord s'appeler *Entre chienne et louve* : fascination, horreur, rires, sorcelleries...

Dans sa ville natale, Agathe Alexis a commencé par rêver de musique : *« Un concours de circonstances a fait que j'ai abandonné le piano pour le théâtre. J'ai travaillé au Grenier de Toulouse, rencontré Jacques Rosner, Armand Gatti. J'ai joué dans* Parcours sensible, *de Bruno Bayen* – qui venait d'être nommé par Michel Guy codirecteur du centre dramatique avec Maurice Sarrazin –, *un magnifique spectacle, que nous avons répété huit mois et joué treize fois, car il n'a pas pu être repris comme prévu. Je suis partie pour Paris, j'ai travaillé avec Jean-Pierre Vincent, Jacques Lassalle, Bernard Sobel, entre autres. Ensuite est arrivée l'aventure de l'Atalante, dont nous allons fêter cette année les dix ans.*

» A la mort d'André Barsacq, directeur du Théâtre de l'Atelier, *Alain Barsacq, son fils, a dû vendre le bail du théâtre pour en payer les dettes. Dans ce bâtiment classé, il y avait une cave que nous avons aménagée en salle de répétition, puis en lieu de travail, géré par un collectif de metteurs en scène. Ainsi est né ce théâtre d'essai, pour lequel l'Etat, après trois ans, a accordé 300 000 francs de subvention.*

» La salle étant minuscule, nous avons rentabilisé (plus ou moins) les spectacles en tournée. Je m'en occupais : en tant que comédienne, j'ai connu pas mal de gens qui me font confiance. Si l'Atalante peut vivre, c'est parce que chacun occupe des fonctions multiples : décors aussi bien que mises en scène, éclairages, régie, accueil, selon les besoins... Un tel outil est précieux, il n'engage pas de forces financières énormes. Sans soucis commerciaux, il permet des rencontres d'auteurs et de metteurs en scène. Est arrivé le moment où j'ai eu besoin d'élargir l'aventure. Le ministère nous a proposé Béthune, mais il n'était pas chaud pour y installer un collectif. Tout en continuant à travailler à l'Atalante, à nous occuper des programmes, Alain Barsacq et moi avons accepté de prendre la direction du Centre dramatique, sans modifier nos options, avec l'idée de créer une histoire. »

Une histoire qui marche, avec une salle de cent soixante places et une de trois cent cinquante en voie d'aménagement. Le précédent statut du centre dramatique l'obligeait à parcourir la région, son seul point fixe étant ses bureaux. Ce n'est plus le cas. La nouvelle direction a pu inaugurer la salle de Béthune avec *le Laboureur de Bohême*, texte médiéval rude et superbe mis en scène par Christian Schiaretti. Agathe Alexis a créé *la Tonnelle*, de Hermann Ungar, et *le Belvédère*, de Horvath. La ligne de l'Atalante se prolonge au centre dramatique, et les spectateurs suivent, *« heureux d'être reconnus. Ils se sentaient oubliés dans une région où, tous les 30 kilomètres, est installé un centre, une scène nationale, une troupe. Ils ne se mettent pas en demeure de ne pas comprendre, ils sont attentifs et disponibles. L'Angleterre, la Belgique sont proches, nous entretenons des relations régulières avec le Théâtre de Liège, le Varia de Bruxelles, qui fonctionne selon des principes semblables aux nôtres. C'est déterminant de ne pas se sentir isolés. A vingt ans, avec Vincent, Chéreau, Bayen, Gironès, nous nous rencontrions, nous avions de ferventes – et enrichissantes – polémiques idéologiques et esthétiques. Un artiste meurt s'il ne peut pas communiquer, même dans le refus ou la haine ».*

Codirectrice de théâtre, metteur en scène, *« fouilleuse de bibliothèque »* à la recherche de textes rares, Agahe Alexis est d'abord comédienne, avec une approche *« un peu mystique »* de ce métier où il s'agit d'incarner un personnage, de l'habiter, de *« manger le rôle et de le restituer sur scène »*. Elle se dit contente, quand elle est dirigée, d'être *« débarrassée du poids de la direction »*, sauf si on l'oblige à la froideur. *« L'émotion est fondamentale. Je ne peux arriver à rien si je ne suis pas impliquée. José Bergamin a écrit un beau texte sur « le silence sonore du matador » : il raconte la façon dont le matador, dès qu'il entre, voit à quel taureau il a à faire, comment il va pouvoir travailler avec la bête, comment elle va se placer, au centre de l'arène ou sur le côté. Pour un acteur, il en va de même. De tout son corps, il se met en phase avec le public, il écoute un silence, le reçoit. L'acteur a travaillé à se rendre disponible.*

» Aux représentations, le metteur en scène n'a plus qu'à se tenir devant la porte en fumant une cigarette. Quant aux répétitions, elles sont pour lui une période de deuil : le deuil d'un projet initial qui se modifie. En face de lui, il y a des individus qui réagissent différemment, à leur manière. Il est obligé d'en tenir compte, de travailler avec cette matière, d'aller là où il n'avait pas imaginé d'aller... Pourtant j'aime la mise en scène. Elle a enrichi mon expérience de comédienne, et cette expérience m'aide à la mise en scène, à inspirer confiance aux comédiens que je dirige. Des deux côtés de la barrière, je suis la même, je ne me sépare pas en deux. »

C. G.

★ *Les Pénitents blancs du 11 au 19 juillet, 21 h 30.*

Francesco Nieva, le maléfique

LE Retable des damnées est le titre d'un recueil de trois courtes pièces du Catalan Francesco Nieva, *Le petit chaperon voit rouge, la Vérité offusquée* et *Passion de chienne*. Les damnées sont donc un petit chaperon rouge devenu femme, et rêvant du loup de son enfance au point de devenir aussi voracement cruelle que son rêve. Une jeune fille qui se métamorphose en louve, et règne sur les hommes. Une prostituée qui se réveille un jour avec une queue de chien, et que son protecteur décide alors d'épouser.

Les damnées, ou le bestiaire du péché, ou comment la Bête fait le bonheur de l'être humain... Thème on ne peut plus espagnol, bien que Francesco Nieva ait, sous la dictature du général Franco, vécu dix-huit ans en France, où il a écrit pour la NRF et dessiné des décors. C'est par la scénographie qu'il a pris contact avec le théâtre. Il a commencé à écrire assez tard, à trente-sept ans. Sous Franco, ses pièces n'étaient pas jouées, elles ne passaient pas la censure. Il se contentait d'être décorateur et costumier. Après Franco, il a été découvert par un public avide de goûter à tous les interdits. Il a dirigé une troupe, qui s'est dissociée, faute de moyens. Il éprouve une immense admiration pour Felsenstein, avec qui il a travaillé comme dramaturge, à l'Opéra-Comique de Berlin-Est. Il dit de lui : *« C'est un réaliste magique. »*

Lui-même se définit comme *« post-moderne, à ceci près que le post-modernisme n'existe plus. Je suis un enfant des surréalistes, du Théâtre de l'Absurde, j'ai traduit Ionesco en espagnol. S'en inspirer ne veut pas dire photocopier les textes des années 50. D'ailleurs, les trois pièces que monte Agathe Alexis prennent leurs racines dans le mélodrame ancien et le vaudeville. Avec une certaine ironie. La métamorphose animale, l'identification – si l'on peut dire – psychologique sont une constante dans mon théâtre. C'est ma façon de traiter la marginalité, la sexualité, le péché, bien sûr : je suis espagnol. Mes héroïnes ne sont pas des animaux domestiques, mais des prédateurs. La femme prédateur, celle que l'on ne connaît pas. La maléfique ».*

C. G.

Hommage au metteur en scène disparu

Libres enfants d'Antoine Vitez

Une exposition, des lectures et des rencontres : le Festival rend hommage à Antoine Vitez, disparu en 1990. Entre Avignon et l'homme de théâtre, il y a eu des approches, des moments d'indifférence, des éclats, une longue histoire d'amour. De Christine Gagnieux à Stéphane Braunschweig, les acteurs et metteurs en scène qui l'ont côtoyé racontent ce que Vitez leur a enseigné, apporté.

LA troupe, la fascination de l'espace, le vertige du temps, l'exploration à la fois ludique et philosophique des textes. Les obsessions vitéziennes ont creusé des chemins dans le monde du théâtre – puisque, aussi bien, elles forment la base du théâtre. Mieux, elles lui ont donné leurs couleurs singulières. Elles ont fondé une famille aux ramifications multiples, une famille plus ou moins directe qui, pour une bonne part, se trouve réunie cette année à Avignon. Ce n'est pas délibéré, ça ne peut pas être un hasard. Antoine Vitez mort laisse à ses survivants le temps de développer ce que son exemple leur a enseigné. Il s'est montré pédagogue à travers ses spectacles autant que comme professeur au Conservatoire.

A quoi se reconnaît un « acteur de Vitez » ? D'abord à la façon dont il assure son talent. Le chemin parcouru par Christine Gagnieux, depuis la *Phèdre* présentée « off » (avec Nada Strancar et Richard Fontana) dans un hangar surchauffé jusqu'à l'*Andromaque* d'Euripide pour Jacques Lassalle à la Cour d'honneur, est exemplaire. Comédienne de force et de tempérament, Christine Gagnieux a gagné la maîtrise de ses moyens – bien qu'elle se soit éloignée de la scène pendant huit ans –, une superbe acuité, une façon de prendre un texte dans son ensemble, d'en donner, à chaque mot, le sens global sans se perdre dans les détails.

C'était frappant quand elle a joué *Conversation chez les Stein*, de Peter Hacks, sous la direction de Jean-Louis Martinelli, parce qu'il s'agit d'un monologue, et que là on ne peut pas tricher. Ou plutôt les « trucs de comédiens », les appels du pied se voient comme une mouche dans un pot de crème. Ils peuvent être mis en avant, utilisés pour établir une complicité avec la salle ; ce n'était pas le cas.

De même, quand le comédien Redjep Mitrovitsa dit *le Journal de Vaslav Nijinski*, il est, au-delà des mots, corps et âme l'homme dépassé par son génie, le « clown de Dieu » tombant dans les enfers de la folie. C'est d'ailleurs avec le long monologue de Don Carlos dans *Hernani*, à Chaillot, qu'il a imposé sa beauté délétère, la souplesse de son talent. Il était très jeune, il a carrément demandé à Antoine Vitez, qui pensait à lui pour un rôle moins important, de lui faire confiance. « *Je lui ai dit :* « Je ne sais pas si je réussirai, je ne peux que te transmettre la certitude que je dois jouer Don Carlos. » *Il m'a regardé un peu perplexe, impressionné par ce désir de jeune homme, m'a rappelé deux jours plus tard et m'a donné son accord. J'ai eu la chance de tomber sur quelqu'un de perméable à la force d'une aspiration et qui m'a entr'ouvert une porte.* » C'est ainsi, par le jeu de l'intuition et du risque, que s'est fondée la famille. Une famille disparate. Antoine Vitez s'est entouré des gens dont il avait besoin à une étape de sa recherche, et n'a jamais cessé de chercher. « *Sa pensée était un glissement perpétuel, elle était constamment en mouvement.* »

Il aimait les comédiens un peu de travers

« *Il s'est servi de nos failles, de nos erreurs, de nos énervements pendant les répétitions* », explique Christine Gagnieux. « Juste », « faux », « bon », « mauvais », les qualificatifs habituels n'avaient pas grand sens pour Antoine Vitez. « *Il aimait les comédiens un peu de travers, reconnaissait leur singularité et s'en servait* », raconte Brigitte Jaques, aujourd'hui metteur en scène et directrice du Théâtre de la Commune à Aubervilliers. « *Il leur demandait d'entrer dans son jeu, leur laissant la liberté de choisir comment y entrer, comment s'en nourrir, et en sortir.* » Ce qui n'a pas été à la portée de tous, peu importe. Certains y sont parvenus, ont pu suivre le « perpétuel glissement de sa pensée », ceux-là sont des comédiens inépuisables. Ils apportent aux metteurs en scène leur force d'invention, une connaissance charnelle de l'espace scénique. « *On arrive à savoir placer son personnage en toute situation* », disait Nada Strancar.

Aurélien Recoing, qui a été un Hernani à la fois physique et aérien face au Don Carlos sulfureux de Redjep Mitrovitsa, un Claudius lumineux pratiquement du même âge que le Hamlet de Richard Fontana, qui a été l'ange du *Soulier de satin*, est à présent une force de la nature, laissant affleurer une brutalité animale et tourmentée, une personnalité anxieuse et inquiétante. On l'a vu lors du dernier Festival, dans *Münich Athènes*, de Lars Noren. Cette année, il est Thomas Bernhard, et s'entretient avec Laurence Roy, qui est Krista Fleischmann. Il a mis en scène leurs conversations – comme Antoine Vitez avait *mis en scène* l'entrevue de Georges Pompidou et de Mao Zedong...

Brigitte Jaques, elle, a sauté le pas. Elle est aujourd'hui moins actrice que metteur en scène, et monte *Angels in America*, de Tony Kushner. Elle a joué avec Antoine Vitez, il lui a fait comprendre qu'« *on peut se passer de modèle. Il n'y a pas une façon d'interpréter Molière ou Racine, il y a des textes qui vous envoient sur des chemins, des désirs à découvrir. Regarder travailler Antoine m'a donné envie de prendre en main un projet, d'en assumer la responsabilité. Je ne pense pas qu'il aurait monté* Angels in America. *Je ne le crois pas. Mes choix m'appartiennent. Ce qu'il m'a transmis, c'est le goût des corps agités par la parole* ».

Redjep Mitrovitsa dit qu'« *Antoine parlait de la préparation de l'acteur comme d'un acte militaire* ». Vitez a emmené ses enfants sur tous les terrains, affrontant tous les périls, jouant avec les symboles – ainsi dans *les Miracles*, salle Gémier, il s'agissait de porter sur scène *l'Evangile selon saint Jean*, façon farces médiévales « naïves » – jouant avec les conventions du théâtre, les cernant, les détournant, les mêlant. – A Nanterre, Evelyne Istria, jeune Mère Courage, poussait une voiture d'enfant en guise de charrette, chantait assise, jambes croisées sur un piano, façon cabaret.

Fidélité ne doit pas être dépendance

Antoine Vitez a pratiqué l'excès comme instrument d'exploration. « *Il partait du postulat que tout est possible. Il opérait comme un peintre, par essais successifs, suite d'esquisses qui pouvaient aboutir dans un autre spectacle. Il adorait les formes inachevées* », dit encore Brigitte Jaques. D'une petite forme à une grande, il n'y a pas eu de rupture, pas de différence de nature. Entre *les Frustrés*, spectacle léger d'après les dessins de Brétecher, *Hamlet*, dans sa durée intégrale, *Partage de midi*, à la Comédie-Française, ou *le Soulier de satin*, se reconnaît la même rigoureuse morale fondée sur l'exercice, sur la continuité d'un travail jamais abouti avec un groupe de comédiens.

Dans *le Soulier de satin*, il avait rassemblé « les siens ». C'était en somme la version grandiose des essais sur la troupe, entrepris avec les quatre pièces de Molière. La troupe est l'une des raisons qui ont fait accepter à Antoine Vitez de devenir, en 1988, administrateur général de la Comédie-Française.

Or, il se trouve que la plupart des jeunes compagnies actuelles sont composées de comédiens et d'un metteur en scène qui ont fait un bout de chemin ensemble, ont grandi, appris, progressé ensemble. « *C'est peut-être ce qui me rapproche de Vitez* », dit Stanislas Nordey, directeur de compagnie, qui, pour une fois, quitte ses comédiens et travaille avec des sourds-muets sur une pièce d'Hervé Guibert, *Vole mon dragon*. Lui n'a pas connu Antoine Vitez et, de ses spectacles, n'a vu que *la Vie de Galilée*, à la Comédie-Française. « *On m'a raconté, j'ai regardé des photos. Passer par la mémoire des autres parle à mon imagination. Au Conservatoire, dans mon groupe, il avait laissé des traces de nostalgie. Quand nous avons sillonné Saint-Denis avec* Tabataba, *de Koltès, quand nous avons organisé des ateliers un peu partout, j'ai pensé à ce qu'on m'avait rapporté sur les spectacles de tréteaux qu'Antoine Vitez trimballait autour de Nanterre, à son importance pédagogique. Madeleine Marion m'a touché au cœur quand elle m'a dit que dans mes relations avec les comédiens je lui rappelais Vitez. Ses* Propositions pour une école *m'ont passionné. Je ne suis pas fasciné par le passage du maître à l'élève, mais par la formation. Pour avoir fait les grandes écoles, je sais qu'elles ne sont pas formatrices. On n'y apprend pas à aimer les textes mais à devenir le « meilleur comédien du monde.*

» L'expérience de troupe avec les quatre pièces de Molière me fait rêver, me donne l'envie de construire la continuité de spectacles qui comportent de plus en plus de volets. On peut alors éta-

Ecrits sur le théâtre

LES Editions P.O.L. publient les *Ecrits sur le théâtre* d'Antoine Vitez. Dans le tome 1, *l'Ecole* (préface de Bernard Dort, textes rassemblés *par Nathalie Léger*), on trouve un article sur Stanislavski, publié en 1953 dans la revue *Théâtre populaire*, des lettres officielles, des rapports sur l'enseignement, des notes prises au cours de Jacques Lecoq, et d'autres sur les exercices qu'Antoine Vitez a dirigés au Conservatoire, patchwork éblouissant d'imagination. « *Tel qu'il est, le Conservatoire ne peut guère être qu'un bureau de placement. Mais je suis contre la notion de bureau de placement* », écrivait-il en 1972.

L'expérience du Théâtre des Quartiers d'Ivry et de son Atelier fait encore rêver ceux qui y ont participé, et les autres : « *Il faudrait garder les souvenirs de tout ce qui s'est passé dans la salle de la rue Paul-Mazy à Ivry. Ce morceau de hangar d'usine colorait les événements théâtraux qui s'y produisaient d'une façon singulière : un désespoir prolétarien, le bleu clair des murs, sale déjà, sous la lumière des tubes, et le bourdonnement de l'appareil à chauffage, c'était le théâtre en lisière du monde, la banlieue, la zone, la plage d'Ostie* », écrit Vitez, qui admirait le personnage Pasolini, franc-tireur du *communisme, du catholicisme,* de l'homosexualité. L'Ange de *Theorema*, l'étranger, le gêneur a visité bien des spectacles de Vitez...

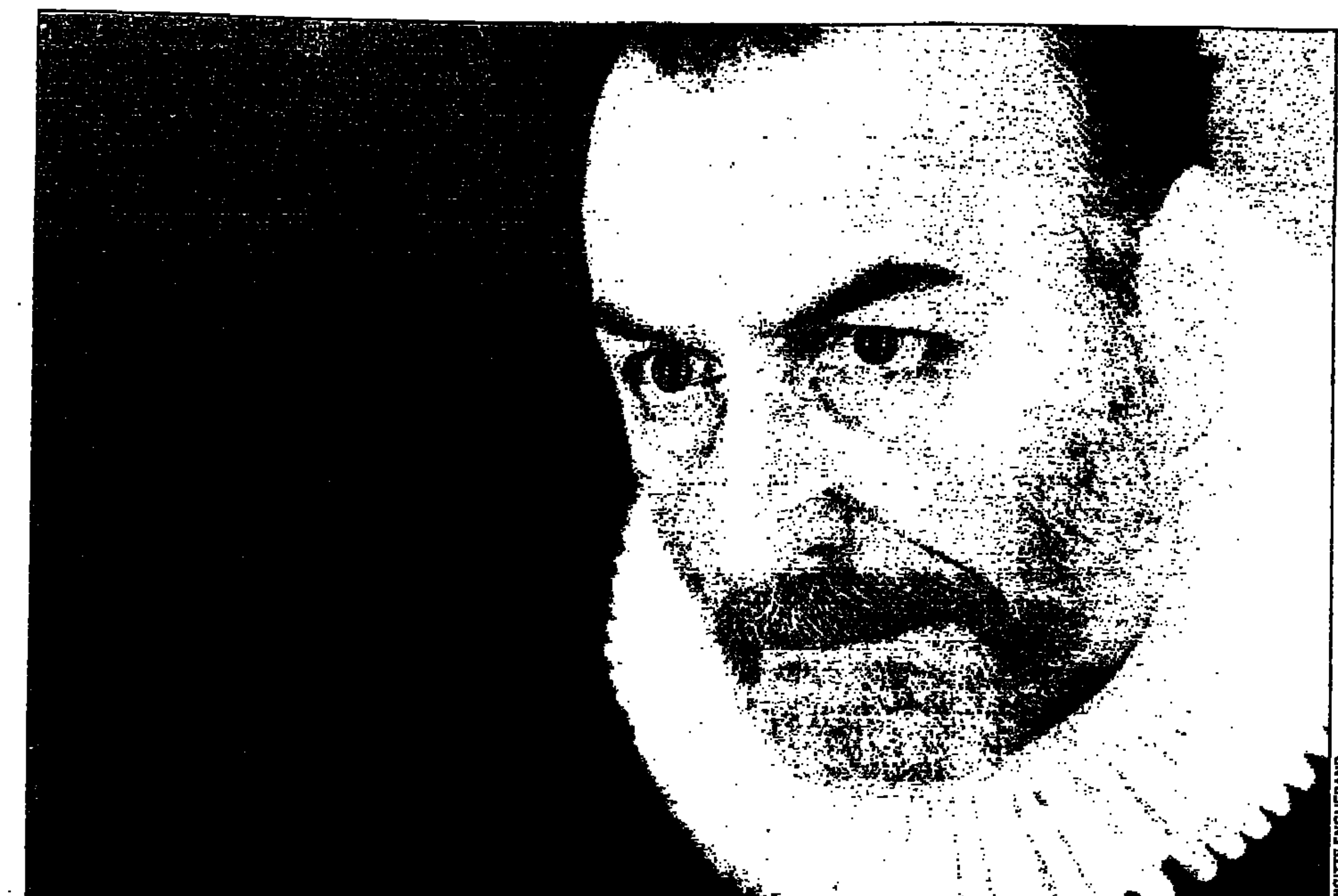
Quand il a été nommé à la direction du Théâtre national de Chaillot, en 1981, puis à la Comédie-Française, en 1989, on se disait qu'avec sa stature, son influence, l'ampleur de sa *pensée politique*, il était l'homme de l'institution – qu'il n'a jamais contestée... Chaillot lui a permis de monter *le Soulier de satin*, comme l'apogée d'un travail de vingt ans et plus. Nul ne peut prévoir ce qu'il aurait fait de la Comédie-Française. Jusqu'au bout, il est resté un « *marginal du théâtre* », écrit Bernard Dort. « *Sa marginalité n'est ni une donnée d'humeur, ni un choix institutionnel ou idéologique. Elle fait corps avec sa conception et sa pratique de la pédagogie. (...) L'Ecole est un exercice perpétuel et réfléchi de la marginalité.* » La lisière du monde.

C. G.

★ *« Ecrits sur le théâtre, I, l'Ecole », P.O.L., 275 p., 135 F. Les Éditions des Quatre-Vents, dans la collection « Mémoires du théâtre », viennent de publier une étude d'Anne Ubersfeld, Antoine Vitez, metteur en scène et poète. Illustrations de Yannis Kokkos, photos, 175 pages, 150 F.*

sous le





BRIGITTE ENGUERAND

Antoine Vitez dans « Hernani », à Chaillot, en 1985.

blir avec les comédiens des rapports qui ne sont pas de consommation. Pour un rôle donné, je peux choisir un acteur en me disant qu'au départ il n'est pas fait pour, mais que le travail lui permettra d'avancer, d'accéder à l'étape suivante dans le prochain spectacle. La fidélité est importante, elle ne doit pas devenir dépendance. Des trésors de diplomatie humaine sont nécessaires pour que les idées circulent librement dans ce microcosme, et pour évacuer les conflits négatifs. C'est vrai, les relations de Vitez avec ses comédiens me semblent exemplaires. »

« Antoine Vitez, dit Stéphane Braunschweig, qui met en scène *Amphitryon,* de Kleist, *nous a appris à recentrer le spectacle sur l'acteur. Il a redonné une noblesse au plateau nu, aux espaces vides sans machinerie.* Le Soulier de satin, *c'était une surface bleue. Pour les jeunes compagnies sans argent, l'exemple est important. »* Elève à l'Ecole de Chaillot, dans sa façon de choisir, de lire les textes, de leur faire « rendre gorge », de faire vibrer la scène à leur contact, de *« demander aux acteurs d'incarner un rêve »,* Stéphane Braunschweig est proche de Vitez.

Pourtant il ne l'a vu qu'une seule fois : *« A l'école, j'avais mis au point une scène de* Richard III, *celle où Richard le boiteux séduit Lady Anne dont il a tué l'époux. L'idée de départ n'était pas l'habituelle séduction de l'horreur. Je pensais à une sorte de piège : si Anne se venge, elle devient aussi monstrueuse que lui. Vitez m'a dit :* « C'est intéressant, mais pour que ce soit clair, tu dois quand même raconter la fable. » *Lui-même avait souvent procédé en travaillant sur des fragment autonomes, il connaissait le problème. En une séance, en une phrase, il m'a fait parcourir une partie de son trajet. Il m'a appris que l'acteur est un inventeur, qu'il doit tracer son chemin : il n'y a pas de personnage donné. Il m'a fait comprendre que la liberté se trouve à l'intérieur des conventions théâtrales, bonnes ou mauvaises, en tout cas maîtrisées.*

» Vitez donnait une direction et s'attardait peu au détail, alors que moi je creuse le mot à mot, j'ai besoin d'entendre l'inconscient des personnages, la voix de l'auteur. Chez Vitez, on voyait avant tout un va-et-vient entre le moment où l'acteur se cache derrière ce qu'il doit jouer, et celui où il se reprend, redevient acteur. C'est quelque chose qui m'intéresse au plus haut point. Vitez est peut-être celui qui a le mieux compris la distanciation brechtienne. Il avait de l'avance sur son temps et porte en lui une histoire du théâtre essentielle. Il disait que l'école transmet cette histoire, et voyait dans le Conservatoire une mémoire de la culture. Il a été le garant d'un théâtre de pensée, il est notre modèle. » Bien des années avant que Stéphane Braunschweig ou Stanislas Nordey soient en âge de rêver au théâtre, Antoine Vitez découvrait Stuart Seide. Séduit par l'audace d'un jeu baroque dans une mise en scène dépouillée de *Troïlus et Cressida,* il le prenait sous sa protection, lui offrait le Théâtre des Quartiers d'Ivry. Avec rigueur et sauvagerie, Stuart Seide y montait *Dommage qu'elle soit une putain,* drame élisabéthain plein d'incestes et de fureurs, de meurtres et de cris. Stuart Seide n'a pas choisi la famille Vitez, il en fait partie. Son chemin suit la trace du Père. Il enseigne au Conservatoire, dirige le Centre dramatique de Poitou-Charentes, traduit des textes rares qu'il met en scène dans des décors minimaux. Parti pris esthétique appliqué à Beckett comme à Shakespeare dont il reprend à la Cour d'honneur *Henri VI.* Avec ce spectacle en deux parties, il a inauguré sa direction au centre dramatique et a connu un beau succès au Théâtre de Gennevilliers, en tournée, et au Printemps des Comédiens, à Montpellier. Il nous propose une fresque épique, sombre drame autour d'une vendetta nationale, rappel délibéré des guerres civiles à répétitions qui déchirent le monde.

Antoine Vitez a été pour beaucoup une « pierre angulaire » du théâtre, un maître à penser ; il a affirmé ses positions politiques, qui n'ont jamais varié, même quand il a abandonné le PCF. Bien que généralement « de gauche », sa famille d'aujourd'hui ne s'engage pas publiquement. Question d'époque ? De génération ?

COLETTE GODARD

Repères

1973. Antoine Vitez fait ses premières armes au Festival par la « marge » et présente, dans le cadre de Théâtre - Ouvert, *m = M,* de Xavier Pommeret. En 1975, il met en scène *Phèdre,* de Racine, qui révèle Christine Gagnieux. La même année, toujours avec Théâtre -Ouvert, il invente le « théâtre-récit » avec *Catherine,* faisant « dire-jouer » autour d'une table servie pour le dîner des passages du roman d'Aragon *les Cloches de Bâle* – exemple trop et mal suivi pour de mauvaises raisons. En 1977, il monte *Griselidis,* un spectacle musical.

1978. Au Cloître des carmes, Antoine Vitez réinvente la notion de troupe, présentant en alternance quatre pièces de Molière – *l'Ecole des femmes, le Tartuffe, Dom Juan* et *le Misanthrope.* Elles étaient interprétées par les mêmes comédiens dans un même décor : une chaise, un bâton, et devant la muraille austère, une toile peinte. En 1984, il revient dans la Cité des papes par le théâtre musical et met en scène *l'Echarpe rouge,* livret d'Alain Badiou sur une partition de Georges Aperghis.

1985. C'est dans la Cour d'honneur qu'avec son scénographe, Yannis Kokkos, Antoine Vitez a osé l'immensité nue de la nuit pour *Lucrèce Borgia,* de Victor Hugo, puis, deux ans plus tard, l'immensité d'une œuvre monumentale, *le Soulier de satin,* de Paul Claudel. Il viendra, l'année suivante, dire en compagnie de quelques metteurs en scène un texte pamphlétaire de Lars Kleberg, *les Apprentis sorciers,* et en 1989 avec *la Célestine.*

Combat sous le ciel d'Utopie

par Eloi Recoing

DE l'héritage spirituel d'Antoine Vitez, nul n'est dépositaire, et qui même ne l'a jamais connu peut en être légataire. C'est le propre d'une pensée infiniment partageable : elle s'enrichit d'être partagée. *« La Raison est une et universelle et tout nous appartient. »* La pensée d'Antoine Vitez appartient donc à ceux qui l'interrogent, la critiquent, la réfléchissent. Acteurs, spectateurs ou lecteurs ensemencés par cet homme de théâtre, c'est à chacun de se montrer fertile sous le ciel d'Utopie. Car ce dont nous avons hérité pour l'essentiel, c'est d'un combat. L'éternel combat pour que vive un théâtre d'art. Alors, pour m'armer de courage, aiguiser ma pensée et contribuer à la dissémination de l'Idée, j'énonce ici pour moi-même au mode impératif et péremptoire quelques règles élémentaires pour m'orienter dans ce combat. Car je ne voudrais pas non plus *« déchoir devant la scène du Temps ».*

– Voici dans la poésie le réel absolu. L'irréductibilité du poète est la source de tout. Il faut saluer la démesure de son courage. Il y a dans le poème un feu brûlant. Approche-toi de ce feu qui pourrait entièrement te consumer. L'acte théâtral né du poème est une clairière de l'imagination où faire halte et se rassembler. Ce sont les poètes qui font tenir ensemble ce qui partout ailleurs ne tient pas ensemble. Et la mise en scène est poésie.

– Ton travail est de rendre impossible la réalité telle qu'elle est en renouvelant notre représentation du monde. Oui. *« Le théâtre sert à ne pas être la vie mais à la représenter. »* C'est un art voué à la compréhension du Temps. Et l'homme de théâtre travaille à mieux penser son temps. C'est un homme des Lumières, bien qu'il sache à quelle part obscure de lui-même il est lié et que bien peu existe pour nous être compréhensible. Il veut néanmoins comprendre, interpréter le monde. Ce travail herméneutique est infini. Tu te dois d'être un homme prévoyant. C'est la prévoyance de l'artiste, sa nostalgie d'un autre état du monde, qui fait du théâtre la dernière demeure de l'Utopie.

– Ayant placé le poème à la source de tout, souviens-toi que l'acteur lui est consubstantiel et qu'il doit lui aussi être en état de poésie : *inventeur ingénu, ingénieux,* ayant l'audace et l'insouciance d'un enfant qui joue. Le théâtre est une activité fondamentalement gaie. Ainsi peut-il exténuer le poids du monde et rendre la vie plus légère. Aussi prends garde à cette part d'enfance qui est en toi, en lui, ne la dilapide pas, ne la prostitue pas. *« L'acteur écrit sur le sable et jouit de la fuite du temps »,* mais tu sais au plus intime que ce qui reste en nous profondément est justement ce qui est fugitif et c'est là toute la chance du théâtre. Rappelle-toi que l'artiste crée plus qu'il n'en sait. Il a cette étrange capacité de bâtir des événements imaginaires *« avec les larmes de la vie dans la gorge et le rire dans les yeux ».*

– Que ton théâtre s'adresse à l'intelligence des gens. Tu te dois d'être audacieux : gagne à toi les audacieux. Ton théâtre est une cause, jamais gagnée, toujours menacée. Il te faut reconnaître l'adversaire, polémiquer, t'arracher au ressassement, gifler le goût du public, lutter contre ces divertissements vespéraux conçus pour être oubliés aussitôt consommés. C'est à toi de manifester au public la beauté au sein de son intelligence malgré l'obscurantisme qui guette. Il te faut donc être pugnace, rusé, fin stratège, et pratiquer une guérilla des formes qui te permette de nouer avec ce public de nouveaux rapports. Use de tous les subterfuges du théâtre pour approcher la vérité et, pour ce faire, travaille à perfectionner le mensonge de ton art.

– Fais de la recherche l'objet même de ta production. Produis la recherche. Que ton théâtre donne chaque jour la preuve que *« l'esprit demeure et veille dans ce monde de tueries ».* Prends sur toi la totalité de la mémoire des hommes. Tout est à toi qui doit être traduit, interprété. Produis l'écart salvateur qui nous réveillera de notre sommeil dogmatique.

– Enfin, lie étroitement ton travail à la jeunesse. Elle t'obligera à douter, à soumettre à la critique ce dont tu *te croyais le plus assuré.* Demeure quoi qu'il advienne un libre-penseur travaillé par le doute. Reste attentif à l'inattendu mais ne cesse jamais *« d'exercer une critique intempestive de l'illusion comme telle ».*

L'héritage d'Antoine Vitez aujourd'hui, c'est en moi ce désir démesuré de mettre en scène l'impossible. Et sous l'impératif de mes injonctions, il y a le désir d'enflammer les esprits bien plus que de les enseigner. Puisse ma part de l'héritage être la part du feu qui m'enflamma. Pour le reste, l'art du théâtre s'exerce en pure perte. Ainsi nous laisse-t-il entrevoir l'ombre du bonheur.

▶ ***Auteur dramatique, metteur en scène, Eloi Recoing fut longtemps l'un des plus proches amis et collaborateurs d'Antoine Vitez.***

هكذا في الاصل

AVIGNON 94/PROGRAMME

THÉÂTRE

Andromaque, d'Euripide, mise en scène de Jacques Lassalle. Du 8 au 16 juillet à 22 heures. Cour d'honneur.
Henry VI, de William Shakespeare, mise en scène de Stuart Seide. Du 20 au 25 juillet à 22 heures. Cour d'honneur.
Pièces de guerre, d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Françon. Du 15 au 30 juillet (intégrales les 17, 22 et 30 juillet) à 21 heures.
Bingo, d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Milianti. Du 13 au 19 juillet à 21 h 30. Le 14 à 19 heures. Gymnase Aubanel.
Chimère, par le Théâtre équestre Zingaro. Du 8 au 31 juillet à 22 heures. Châteaublanc.
Alceste, d'Euripide, mise en scène de Jacques Nichet. Du 12 au 31 juillet à 19 heures. Gymnase du lycée Saint-Joseph.
Amphitryon, de Heinrich von Kleist, mise en scène de Stéphane Braunschweig. Du 10 au 16 juillet à 21 h 30. Théâtre municipal.
Angels in America, de Tonu Kushner, mise en scène de Brigitte Jaques. Du 10 au 19 juillet à 22 heures. Cloître des carmes.
Le Retable des damnées, de Francesco Nieva, mise en scène d'Agathe Alexis. Du 11 au 19 juillet à 21 h 30. Chapelle des Pénitents-Blancs.
King Kong Palace, de Marco Antonio de la Parra, mise en scène de Vincent Colin. Du 26 juillet au 1er août à 19 heures. Salle Benoît XII.
Les Animaux malades de la piste, de Jean-Paul Farré. Du 18 juillet au 1er août à 21 h 30. Montfavet.
Ahmed le subtil, d'Alain Badiou, mise en scène de Christian Schiaretti. Du 23 au 31 juillet à 22 heures. Cloître des carmes.
Linge sale, de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Michel Vuillermoz. Du 11 au 17 juillet à 19 heures. Salle Benoît XII.
Journal de Vaslav Nijinski, par Redjep Mitrovitsa, mise en scène d'Isabelle Nanty. Du 22 juillet au 2 août à 21 h 30. Chapelle des Pénitents-Blancs.
Entretiens de Thomas Bernhard avec Krista Fleischmann, joués et mis en scène par Laurence Roy et Aurélien Recoing. Du 23 au 25 juillet à 19 heures. Chapelle Sainte-Claire.
Vole mon dragon, d'Hervé Guibert, mise en scène de Stanislas Nordey. Du 9 au 16 juillet à 19 heures. Tinel de la Chartreuse.
Scandaleuses, de Jean-Marie Piemme, mise en scène de Philippe Sireuil. Du 23 au 30 juillet à 19 heures. Tinel de la Chartreuse.
Un paysage sur la tombe, de et mise en scène par Fanny Mentré. Du 25 au 29 juillet à 21 h 30. Théâtre des Halles.

DANSE

Ballet national de l'Opéra de Paris : Speaking in Tongues, In The Night, In The Middle Somewhat Elevated. Du 29 juillet au 2 août à 22 heures. Cour d'honneur.
Bill T. Jones/Arnie Zane Dance Company. 1er programme : du 25 au 27 juillet. **2e programme :** 28 et 29 juillet. A 21 h 30. Théâtre municipal.
Compagnie François Raffinot : Adieu. Du 9 au 16 juillet à 22 heures.

JAPON

Susanô, suivi en alternance de **la Lande d'Adachi** ou de **Kanemaki**, mise en scène de Hiroshi Teshigahara. Du 16 au 27 juillet à 22 heures. Carrière de Boulbon.
Bo Shibari, Pièce sans parole, de Samuel Beckett, **Susugigawa**, mise en scène d'Akira Shigeyama. DU 23 au 29 juillet à 22 heures. Cloître de la Collégiale de Villeneuve-lès-Avignon.
Hayachine Take Kagura, théâtre dansé traditionnel par le groupe Take. Du 15 au 20 juillet à 22 heures. Cloître de la Collégiale de Villeneuve-lès-Avignon.
Matomanoma, et **Kin-Iro No Kaze No Kanata**, chorégraphies de Susan Buirge. Du 19 au 23 juillet à 22 heures. Cloître des célestins.
Musique et danse traditionnelles bugaku. 22 juillet à 24 heures. Cloître des Célestins.
Water Lilies et Ka Cho Fu Getsu, butô de Kazuo et Yoshito Ohno. Du 26 au 30 juillet à 22 heures. Cloître des célestins.
Noïject, chorégraphie de Saburo Teshigawara. Du 23 au 29 juillet à 21 h 30. Gymnase Aubanel.
Shôjo-Toshi Kara No Yobigoe, de Kara Jûro, mise en scène de Sujin Kim. Du 20 au 23 juillet à 19 heures. Salle Benoît XII.

MUSIQUE

Now Eleanor's Idea, quatre opéras de Robert Ashley. Du 19 au 22 juillet à 21 heures. Intégrale le 23 à 19 heures. Théâtre municipal.
Musiques du Bassin méditerranéen : Giovanna Marini (Italie), Cheikh Ahmed Barrayn (Egypte), Spyridaylia Toutoudakis (Crète), Talip Ozkan (Turquie), les Gnawas d'Essaouira (Maroc). Du 18 au 22 juillet à 11 heures et 19 heures. Chapelle Sainte-Claire.
Concert Georges Aperghis. 12 juillet à 18 heures. Eglise de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.
Concert Pascal Dusapin/Erik Satie. 14 juillet à 18 heures. Eglise de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.
Les Enfants d'Yzieu, opéra de Nguyen-Thien Dao. 17 juillet à 21 h 30 et 18 juillet à 18 heures. Tinel de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.

EXPOSITIONS

Le paysage chez Dubuffet. Jusqu'au 30 septembre, de 9 heures à 18 heures. Grande chapelle du Palais des papes.

Ce numéro spécial
du *Monde Arts et Spectacles*
a été conçu par :
OLIVIER SCHMITT
COLETTE GODARD
MICHEL GUERRIN
et CHRISTINE VOS

Antoine Vitez, le jeu et la raison. Du 9 juillet au 2 août, de 14 h 30 à 20 heures. Eglise des Célestins.
Mime et pantomime, théâtre du geste, art du silence. Du 8 juillet au 2 août, de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Maison Jean-Vilar.
Dancers, de Philippe Trager. Du 8 juillet au 2 août. FNAC.
Théâtre-Image, installation de Victor Singelshot. Du 8 juillet au 2 août, de 11 heures à 18 heures. Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.
Sarajevo, une ville dans la guerre. Du 15 juillet au 30 août, de 15 heures à 20 heures. Salle de théologie du Palais des papes.

LECTURES

LES LECTURES DE FRANCE-CULTURE : Pour Yves Bonnefoy (en présence de l'auteur) : du 9 au 12 juillet à 19 heures. **Centenaire Jean Renoir, l'auteur dramatique, le théoricien (avec Leslie Caron) :** le 14 juillet à 11 heures et 19 heures. **Raymond Roussel inédit, la Seine (avec Marcel Bozonnet) :** du 15 au 17 juillet à 19 heures. **Pour Roland Dubillard (avec Maria Machado, Marie et Jean-Louis Trintignant) :** 26 et 27 juillet à 19 heures. **Dérives et petits détails**, pièce inédite de Denise Bonal lue par Roland Bertin, et **l'Eclipse**, pièce inédite de Christian Caro lue par Christiane Cohendy, du 12 au 16 juillet à 11 heures. A la Chapelle Sainte-Claire. **L'affaire Dreyfus**, par Jean-Denis Bredin, du 15 au 17 juillet à 15 heures, Théâtre des Halles. **Nuits des ondes : Jean Vilar et Avignon** (15 juillet), **Antoine Vitez** (16 juillet), **Rires radiophoniques** (17 juillet), **Vingt-cinq ans d'atelier de création radiophonique** (18 et 19 juillet). A 22 heures. Pont Saint-Bénézet. **Paroles d'acteurs : Jouvet/Périer, itinéraire sentimental**, par François Périer, du 20 au 23 juillet à 11 heures. Verger d'Urbain V.
AUTRES LECTURES : Le répertoire imaginaire d'Antoine Vitez, du 15 au 18 juillet à 19 heures. Saint-Louis d'Avignon. **Pièces inédites japonaises**, du 19 au 22 juillet à 19 heures. Saint-Louis d'Avignon. **Texte nu** (par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques), du 23 au 27 juillet à 19 heures. 23 : Michaël Lonsdale/Saint-François d'Assise ; 24 : Jeanne Balibar/Mary Shelley ; 25 : Françoise Fabian/Albert Camus ; 26 : Myriam Boyer/Jules Renard ; 27 : Pierre Arditi/Diderot. Saint-Louis d'Avignon. **Lectures-rencontres de la Chartreuse**, du 15 au 29 juillet, à 17 heures. Cave du pape de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. **Ma Solange, comment t'écrire mon désastre**, de Noëlle Renaude, par Christophe Brault, du 25 au 29 juillet à 15 heures. Intégrale le 30 juillet à 17 heures. Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. **Lectures d'une nuit d'été**, six pièces pour le jeune public « mises en place » par Stanislas Nordey, le 18 juillet de 17 heures à l'aube. Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.

NUMÉROS UTILES

Réservations par téléphone : 90-14-14-14. Réservations par Minitel : 3615 code AVIGNON. Bureaux de location : Saint-Louis d'Avignon, rue Portail-Bocquier, 84000 Avignon (de 11 heures à 18 heures). Réservations dans les FNAC (Paris : Bastille, Etoile, Forum, Italiens, Montparnasse). Créteil, Cergy, La Défense, Noisy, Parly II, Avignon, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nîmes, Orléans, Reims et Rouen.
Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon : 90-15-24-24. Office du tourisme d'Avignon : 90-82-65-11. Office du tourisme de Villeneuve : 90-25-61-63. Centrale de réservation hôtelière : 90-82-05-81. Maison Jean-Vilar : 90-86-59-64. SNCF (rens.) : 90-82-50-50. SNCF (résa.) : 90-82-56-29. Taxis : 90-82-20-20. CEMEA : 90-27-09-98. Halte-garderie, centre communal d'action sociale : 90-86-12-91.